



Digitized by the Internet Archive
in 2013

<http://archive.org/details/lecongoillustr00brux>

(12)

653.

LE CONGO ILLUSTRÉ

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, rue du Poinçon, 45.



Leopold

D'après une photographie
de M. Alex. Bassano, Londres.

Le Congo Illustré.
Frontispice.

LE
CONGO ILLUSTRÉ

VOYAGES ET TRAVAUX DES BELGES
DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS



PREMIÈRE ANNÉE

1892

BUREAUX

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE BREDERODE, 15

BRUXELLES



DT

641

C74

42/2315

LE CAPITAINE HANSSENS

Né à Furnes, le 25 juillet 1843. Capitaine au 11^e régiment de ligne, adjoint d'état-major, professeur à l'école militaire.

S'embarque le 25 janvier 1882 pour le Congo. Est nommé chef du district des chutes (juillet). Explore le haut Congo et fonde la station de Bolobo (14 novembre). Explore la région au nord de Manyanga; fonde les stations de Philippeville et de Boulougoungou (23 février-20 mai 1883). Inaugure le service des transports entre Matadi et Manyanga, rive sud (juillet 1883). Explore le haut Congo jusqu'aux Falls (21 mars-6 août 1884); fonde les stations de Ngombé (13 avril) et de Bangala (9 mai). Reconnaît le confluent de l'Oubangi (21 avril) et le cours inférieur du Roubi. Décédé à Vivi de la fièvre (28 décembre 1884).



Nous ne saurions trouver, pour ouvrir notre galerie de portraits, une plus sympathique figure que celle du capitaine Hanssens.

Il fut de l'heure des grandes difficultés, de celle où à tout instant on croyait l'œuvre entravée, compromise, perdue. Il arriva au Congo au moment où Stanley, fatigué, s'appêtait à rentrer en Europe pour prendre quelques mois de repos. Il y tomba au milieu des difficultés, des tâtonnements, des hésitations, du désordre. Celui qui avait été désigné pour remplacer le chef absent ne parvint pas à dominer la situation, ni ses complications : il ne fit que paraître un instant au Pool, puis disparut. Hanssens prit sa place à Léopoldville. Il était là à l'avant-garde, presque seul, avec des moyens d'action insignifiants, presque sans ravitaillements, attendant les steamers dont le transport à travers la région des cataractes n'avancait que péniblement. Et sur la rive, en face, on annonçait le prochain retour de M. de Brazza avec des vapeurs.

Encore quelques retards, quelques lenteurs, et la route du haut fleuve, en même temps que celle du Kouilou allait être coupée. C'était la ruine définitive des espérances de l'Association. Il s'agissait donc d'agir sans compter sur les renforts promis, de prendre possession, de pousser en avant avec ses seules forces.

Sans attendre les instructions, Hanssens partit et pendant deux ans il fit preuve d'une initiative vaillante. Avec un extraordinaire entrain, il explora le haut Congo jusqu'à Bolobo, d'abord, le pays au nord de Manyanga jusqu'au Kouilou, ensuite. Puis il poussa jusqu'aux Falls, traitant avec les chefs indigènes des deux rives, remportant en route un brillant succès chez les Bangala, où il installa son lieutenant Coquillat. Ce furent deux années d'incessantes courses, fécondes en résultats. De l'équateur aux Falls, la bannière étoilée flottait sur les deux rives du haut Congo conquis.

Hanssens alors songea à prendre quelques mois de repos bien gagné. Il descendit à Vivi, où il trouva sir Francis de Winton, installé comme agent supérieur de l'Association. Les difficultés étaient toujours multiples, les compétitions inquiétantes. Plus que jamais, les hommes d'action et d'audace étaient nécessaires. Hanssens décida qu'il retarderait son retour et que la malle d'Europe partirait sans lui. Il avait, hélas! trop présumé de ses forces!... Le bateau revint en Europe apportant la douloureuse nouvelle de sa mort.

Brillant soldat, professeur aimé, observateur sagace et savant, le capitaine Hanssens laisse dans l'histoire des débuts de l'œuvre du Congo un souvenir pour longtemps vivace.

LE SERVICE MARITIME

ENTRE ANVERS ET LE CONGO

LE Congo a maintenant sa ligne de navigation régulière. Depuis le mois d'octobre, en effet, il part d'Anvers, le 6 de chaque mois, un steamer qui se rend au Congo presque directement, ne faisant escale qu'à Las Palmas, à Sierra-Léone ou à quelque autre port de la côte de Guinée.

Aux débuts de l'œuvre africaine, il n'existait aucune ligne de navigation régulière entre l'Europe et le Congo. Les vapeurs anglais allant à Saint-Paul de Loanda se rendaient parfois à Banana, mais sans aucune régularité.

Il fallut de longues négociations pour les amener à s'arrêter à l'embouchure du fleuve toutes les six semaines, au fret de 45 à 50 shillings par tonne. Le voyage durait 50 à 60 jours, les marchandises devaient supporter à Liverpool un transbordement coûteux; le déchargement se faisait à Banana, la navigabilité du Congo par les vapeurs de mer étant absolument contestée.

Que de progrès réalisés en dix années!

Aujourd'hui, les départs ont lieu d'Anvers, le déchargement s'opère à Banana, à Sicia, à Boma ou à Matadi, au choix du chargeur, le fret est tombé à 25 et 30 shillings la tonne, la traversée à l'aller se fait en 24 jours; celle de retour dure 30 jours, les steamers quittant le Congo imparfaitement

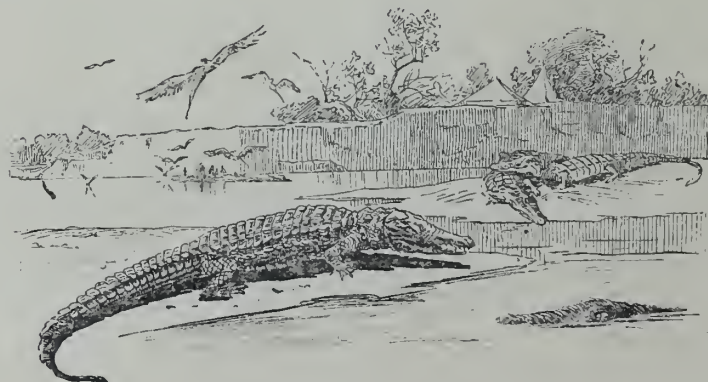
chargés et devant aller chercher à la côte de Guinée leur supplément de fret.

Malheureusement, jusqu'ici aucun bateau n'est de nationalité belge. Ils appartiennent tous à des lignes de navigation anglaises ou allemandes ayant leur port d'attache à Liverpool ou à Hambourg.

Ils sont tenus, il est vrai, de par les contrats existant entre les armateurs et les chargeurs, de revenir à Anvers et d'y débarquer leurs passagers, mais ils emportent ensuite leur cargaison à Hambourg ou à Liverpool, qui continuent ainsi à être, au détriment d'Anvers, les véritables marchés des produits africains. Il y a là pour l'avenir un véritable danger sur lequel il importe d'appeler l'attention.

Le remède est évidemment dans la création d'une ligne nationale belge. L'œuvre du Congo est belge par la royale initiative qui l'a conçue, elle est belge par les dévouements qui s'y sont montrés comme par les capitaux qui en ont permis le développement. Les résultats doivent en être assurés à la Belgique et il est indispensable pour cela que notre métropole commerciale devienne la tête de ligne d'un service de navigation nationale vers le Congo.

Ce sera, nous l'espérons, le progrès de demain.



Sur les bancs de sable du fleuve.

LES INKIMBAS

(ÉLÈVES FÉTICHEURS).

Le recrutement et l'initiation des féticheurs sont entourés au Congo de pratiques mystérieuses, jusqu'ici peu connues encore.

On sait seulement qu'il existe dans toute la région du bas, y compris celle des cataractes, une corporation dont les membres reçoivent une affiliation secrète et sont désignés sous le nom d'*inkimba*. C'est la société secrète des jeunes gens qui plus spécialement se destinent à la profession de *nganga*, féticheur ou sorcier.

Ces jeunes gens sont choisis vers l'âge de puberté (10 à 12 ans) par le *nganga* parmi les enfants les plus intelligents du village. Les néophytes de plusieurs villages sont réunis et vont ensemble habiter près de la case du *nganga*, située d'ordinaire au bout du village et souvent précédée d'un tunnel de feuillage. Ils vivent dans les bois et dans les hautes herbes et dansent la nuit au clair de lune, pendant une période d'environ deux ans, après laquelle ils reçoivent l'initiation.

En quoi consiste-t-elle? On l'ignore. On sait seulement qu'à son entrée dans la confrérie, l'*inkimba* change de nom; qu'aussi longtemps que dure le noviciat, il doit vivre isolé du reste du monde n'ayant de rapports qu'avec ses confrères. S'il se promène, il signale sa présence par des cris gutturaux, et tout profane doit aussitôt fuir sa vue sous peine d'être battu. Sa personne est sacrée.

L'initiation est entourée de mystère. Elle a lieu la nuit, en grand cérémonial, avec accompagnement de chants et de

danses. L'initié prête le serment de ne rien dévoiler de ce qu'il verra ou entendra, s'il veut que le fétiche ne lui porte pas malheur. Le *nganga* lui administre alors un narcotique, et s'il n'est pas encore circoncis, la cérémonie est clôturée par cette opération.

Pendant tout le temps de son noviciat, l'*inkimba* porte un costume spécial; la tête est rasée, la figure et le torse sont enduits d'une argile blanche, les sourcils sont peints en rouge, les reins ceints d'une sorte de crinoline faite d'un cerceau en osier, d'où pend une large frange de nervures de palmier. Ainsi arrangés, les élèves féticheurs ressemblent assez à des clowns.

Le régime du novice est sévère. Il ne peut dormir dans une case; il doit se nourrir exclusivement de végétaux. On lui enseigne une langue de convention, qui ne paraît se composer que de quelques mots.

Au bout d'une année, le *nganga* fait un triage parmi ses élèves, ne conservant que les meilleurs. Ceux-ci, lorsqu'ils exerceront à leur tour les fonctions de sorcier, lui payeront une rente.

Lors de son retour au village après les deux années d'initiation, l'*inkimba* feint d'être un étranger. Il ne reconnaît ni ses chefs, ni ses parents, ni ses amis; il a oublié la hutte où il est né. Obligatoirement, il ne doit pas devenir sorcier, mais il n'en conserve pas moins pour ses concitoyens un caractère sacré et mystérieux.



L'école des *inkimbas* du village de Nékuku.
(D'après un cliché de M. Shann, photographie à Boma.)



Matadi. — Un coin de la gare en construction en 1891. (D'après une photographie de M. le lieutenant Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE chemin de fer du Congo reliera Matadi au Stanley-Pool. La distance entre ces deux points est de 280 kilomètres à vol d'oiseau. Elle sera d'environ 375 kilomètres par la ligne ferrée.

Matadi est situé à 140 kilomètres de l'embouchure du Congo. Les plus grands steamers y arrivent aisément.

D'importants travaux de terrassements ont dû être exécutés pour l'édification de la plate-forme de la gare, la rive étant presque à pic. Des précautions spéciales ont été prises pour mettre la gare à l'abri des crues, qui sont considérables : le terre-plein a été dans ce but élevé à la cote 26^m40, la cote des plus basses eaux étant de 18^m20, celle des plus hautes eaux constatées, de 24 mètres.

Le sol de Matadi est rocheux et aride. Il n'y a guère de population indigène.

La gravure ci-dessus représente un coin de la gare. Elle montre, vers la gauche, les charpentes remontées des ateliers et remises à locomotives. Au-dessus de ces charpentes, on aperçoit les extrémités de deux mâts : ce sont les bras des grues roulantes installées sur le pier qui a été construit pour permettre le déchargement sur wagons des navires venant d'Europe.

Le long de la rive, on voit deux grands magasins en tôles embouties desservis par une voie spéciale.

Le Congo a devant Matadi 1,200 mètres de largeur. Sur la rive opposée se dressent les hauteurs de Vivi, le premier point occupé par Stanley quand il débarqua au Congo, en 1879, et qui a été abandonné depuis. Là, sur la rive droite, dans la brume lointaine, c'est déjà le passé. En face, au premier plan, c'est l'avenir : le railway.



La chute du Roubi (1). (D'après une Photographie de M. F. De Meuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSENS

I. — AU STANLEY-POOL

Entrevues avec Nga Liéma. — Projet d'exploration et d'établissement chez les Bayanzi. — Départ pour Bolobo.

Léopoldville, le 5 octobre 1882.

LAI eu l'occasion de faire en personne la connaissance de notre voisin Nga Liéma. Le chef de Kintamo, qui autrefois venait régulièrement à Léopoldville, n'avait plus reparu dans la station depuis le jour où le docteur Péchuël y était arrivé. Cette absence était d'autant plus inexplicable que, chaque fois qu'un nouveau blanc vient s'installer provisoirement ou définitivement ici, les nègres, poussés par la curiosité, s'empressent d'accourir souvent de très loin pour dévisager le nouveau « moundélé ». Nga Liéma ne manquait jamais, en pareille occasion, d'arriver l'un

des premiers. Vint bientôt l'explication de sa conduite, le jour même du départ de M. Peschuël, c'est-à-dire le 20 septembre. Il m'envoya Nzobé, l'un de ses trois fils, qui, eux, avaient continué à nous combler de leurs visites, pour me faire dire qu'une affection des yeux l'avait forcé à rester chez lui et empêché de se rendre à la station pour y faire ma connaissance. Il fit ajouter qu'il désirait vivement me voir et me priait de bien vouloir me rendre à Kintamo quand j'en aurais le temps. Il me faisait en même temps parvenir son bâton comme sauf-conduit.

(1) Rivière Roubi ou Itimbiri, reconnue en 1882 par Stanley, explorée en 1883 par Hanssens et en 1881 par M. Grenfell, qui le premier vit la chute.

L'hésitai un instant à accepter cette invitation. Je craignais que Nga Liéma ne tirât parti de ma visite pour s'enorgueillir auprès des autres chefs de la contrée et vanter sa puissance. Ordinairement, en effet, le blanc ne se rend pas le premier chez les chefs indigènes; il convoque ceux-ci à une palabre dans son camp, et ne rend cette visite que lorsqu'il y a accord parfait entre lui et les rois du pays. Je résolus cependant de ne pas tenir compte de cette question d'étiquette, pour ne pas donner lieu à un incident qui aurait pu compromettre nos relations avec le chef de Kintamo.

Je répondis donc à Nzobé que je regrettais vivement d'apprendre que Nga Liéma était malade et se trouvait ainsi empêché de se rendre le premier à la station, comme c'était son devoir; mais que, tenant compte de cette circonstance et voulant lui donner une preuve de mon désir d'entretenir de bonnes relations avec lui comme avec tous les autres chefs de la contrée, je me rendrais à Kintamo le surlendemain dans la matinée.

Au jour indiqué, Kiloté, le plus jeune des fils de Nga Liéma, vint me prendre à la station pour me conduire chez son père. Je partis escorté d'un interprète et de cinq Zanzibarites sans armes, l'un d'eux portant le drapeau du Comité d'études. Après un petit quart d'heure de marche, je débouchai dans le village et fus introduit, en cérémonie, dans un enclos situé au centre de l'agglomération, par les trois fils de Nga Liéma : Nzobé, Nga Ngilu et Kiloté, et par quelques anciens du village venus à ma rencontre.

Quelques instants après mon arrivée, le chef de Kintamo vint à son tour prendre place sous le hangar.



Nga Liéma paraît avoir une quarantaine d'années. Il est grand, solidement charpenté et fortement musclé; la figure est intelligente, l'œil vif, perçant, mais féroce. L'ensemble de la physionomie respire la ruse, la duplicité et la prédominance des appétits bestiaux. La démarche est dégagée, les allures vives, le geste expressif, la voix forte et impérative. Cet homme se sent maître chez lui et tout, dans sa personne, dénote l'autocrate, le despote. Nga Liéma ne s'était pas mis en frais de toilette pour me recevoir; un simple pagne crasseux était enroulé autour des hanches, et une autre pièce d'étoffe, qui ne le cédait guère en malpropreté à la précédente, recouvrait le buste; au cou, un mince fil de fer supportant un « cauris »; à la cheville, quelques anneaux de cuivre.

Il vint à moi, la figure souriante, la main tendue, et me salua de son « m'boté » le plus amical. Je répondis à son vigoureux « shake-hands », et nous primes place sur nos sièges. La conversation s'engagea et dura plus d'une heure. Nga Liéma, me montrant son œil gauche encore assez fortement gonflé, réitéra ses regrets de ne pas avoir pu se rendre à la station. Il aimait les blancs, m'assura-t-il, et tous les bruits que l'on a fait courir sur son compte relativement à la formation d'une ligue destinée à les chasser du pays étaient mensongers. Boula-Matari était son frère et lui avait fait des riches présents; il voulait devenir le mien et être mon ami à la vie, à la mort.

Tout ce discours fut débité d'un ton emphatique et entremêlé de démonstrations d'amitié trop expansives pour être sincères. A chaque instant, mon hôte se levait, venait me

serrer la main et semblait être pour moi tout dévouement, toute affection.

Je lui répondis que je n'avais, pour ma part, jamais ajouté foi aux bruits calomnieux auxquels il venait de faire allusion, qu'indépendamment de ses sentiments affectueux, il avait trop d'intérêt à notre présence dans le pays pour ne pas chercher, au contraire, à nous y conserver.

Nga Liéma parut enchanté de ma réponse; il me prodigua de nouvelles démonstrations d'amitié, me fit voir la chèvre du Manyéma que Stanley lui avait donnée lors de son premier voyage dans la contrée, en 1877, et me dit qu'à cette époque il n'était que petit chef et s'appelait ltsi, mais que depuis il était devenu grand chef et avait pris le nom de Nga Liéma. Il me fit présent d'une chèvre, d'un porc et d'une poule; je lui dis que lorsqu'il viendrait me rendre visite, je lui ferais, à mon tour, un beau cadeau. Il m'accompagna ensuite avec ses fils et les principaux de son village jusqu'à la limite de ses domaines, où il prit congé de moi en me promettant sa visite pour le jour suivant.



Un léger accès de fièvre étant venu m'assaillir le lendemain, je fis prier le chef de remettre sa visite au lundi suivant.

Il arriva au jour indiqué, escorté de ses fils et de nombreux esclaves, et accompagné de Makabi, le chef d'Omfé. L'entrevue fut des plus cordiales, jusqu'au moment où mon serviteur apporta les cadeaux que je destinais à notre voisin. Ils consistaient en : une couverture à sujets, quatre foulards de soie, une pièce de soie bleue et une pièce de Saint-Yago, d'une valeur totale de 380 mitakos (baguettes de laiton). Quand je les remis entre les mains de Nga Liéma, celui-ci et son compère Makabi firent une mine consternée. Nga Liéma se recueillit pendant quelques instants et commença ensuite un long discours dans lequel il dit qu'il était un grand chef, un très grand chef; que Boula-Matari l'avait habitué à recevoir de très grands cadeaux et qu'il avait espéré que j'agiserais de même. Il énuméra longuement les services qu'il prétendait avoir rendus à Stanley lors de son passage à Kintamo en 1877, et lors de son retour dans le pays, l'année dernière.

Écœuré par cette rapacité qui s'étalait sans vergogne, je répondis à Nga Liéma qu'il pouvait être un chef de toute première catégorie dans son village, mais que je n'avais pas à le considérer à ce point de vue quand il venait à la station. Il n'avait aucun droit de propriété sur le terrain que nous occupions; dès lors, il n'était pour nous qu'un voisin avec lequel nous tenions à vivre en bons termes. S'il avait autrefois rendu des services à Stanley, — ce qui n'était nullement prouvé, — il avait été, de son propre aveu, largement payé pour cela; et il n'y avait aucune raison pour le payer une seconde fois. Il m'avait fait un présent lors de ma visite à Kintamo; je lui en rendais un d'une valeur triple. Je trouvais que c'était suffisant comme cela et je n'avais aucune envie de me laisser exploiter par lui. Au surplus, s'il n'était pas satisfait de ce que je lui donnais, il n'avait qu'à le laisser là; je lui rendrais sa chèvre, son porc et sa poule.

Désarçonné par ce langage auquel il ne s'attendait probablement pas, il ne trouva pas un mot à me répondre. Il déplia les tissus que je lui avais remis, en examina longuement la qualité et finit par les enrouler dans une enveloppe d'étoffe indigène et par les donner à l'un de ses esclaves pour les

emporter. Il reprit ensuite sa mine souriante, me tendit la main et nous nous séparâmes bons amis en apparence. Seulement, il ne fut plus question de l'échange du sang, dont il m'avait parlé à Kintamo; il me jugeait sans doute trop parcimonieux pour devenir son frère.

Nga Liéma, Batéké d'origine, est venu se réfugier en aval du Stanley-Pool, il y a de cela une dizaine d'années. Ayant obtenu du chef supérieur de la contrée l'autorisation de bâtir un village au fond de la baie de Kintamo, il s'est enrichi en trafiquant l'ivoire apporté du haut fleuve par les Bayanzi contre des esclaves, de la poudre et des fusils apportés par les Bacongo des environs de San-Salvador.

Il a en même temps augmenté sa puissance et peut, à l'heure qu'il est, mettre, à lui seul, plus de fusils en ligne que tous les autres chefs de la contrée réunis. Naturellement orgueilleux, cette extension d'autorité l'a rendu insolent; il fait la loi aux autres chefs qui l'exèrent, mais le craignent, et il voudrait bien la faire aux blancs. En affaires, il est arrogant et de mauvaise foi; dans ses relations courantes avec nous, il est pétri de prétentions et a la naïveté de s'imaginer qu'il nous impose. Comme tout être disposant, dans son rayon d'action, d'une autorité indiscutée, il est fantasque, capricieux, acceptant aujourd'hui ce qu'il refusait hier, entrant sans raison dans des fureurs qui, pour nous, ne sont que grotesques et passant, sans plus de nécessité, de la plus violente colère à la gaieté la plus bruyante. Un enfant, mais un enfant terrible!

✧

Dans ma lettre précédente, je vous parlais de mon intention de faire dans le pays des Bayanzi une reconnaissance tendant à déterminer quels seraient les emplacements les plus convenables pour l'établissement de deux nouvelles stations. Avant de partir, j'ai tenu à me procurer le plus de renseignements possible sur la contrée dans laquelle je compte pénétrer et je suis heureux de vous dire que ces renseignements sont ou ne peut plus favorables à l'extension de nos opérations.

J'ai fait venir à Léopoldville le chef bayanzi Manguï, qui campe avec une partie de ses hommes sur le territoire de Nga Liéma, et vend à ce dernier une partie de l'ivoire que ses canots lui amènent du haut fleuve.

Manguï me dit que les Bayanzi, en général, aspirent à voir les blancs s'installer chez eux, et ajoute que nous y serons reçus à bras ouverts. Le pays est riche, produit beaucoup de nourriture et est sain. Les villages sont très importants comme étendue et comme population, et nous pourrions facilement, moyennant un faible salaire, nous procurer des ouvriers pour nos travaux de construction. Le chef bayanzi s'est offert à m'accompagner et à me servir d'introducteur dans toutes les parties du pays, même en amont de Tchoumbiri. J'ai naturellement accepté son offre avec empressement.

Ces indications m'engagent à ne pas retarder plus longtemps mon départ pour le haut fleuve.

Je compte donc quitter Léopoldville dans les premiers jours de la semaine prochaine. M. Boulanger m'accompagnera. Je me rendrai d'abord à Msuata par l'allège de l'*En Avant*. Je prendrai dans cette station les onze Zanzibarites que M. Stanley y a laissés. J'arriverai donc chez les Bayanzi avec un effectif d'une bonne vingtaine de Zanzibarites (en y comprenant l'équipage du boat, un interprète et mon domestique, et

j'estime que ce chiffre est suffisant pour faire face à toutes les éventualités.

Sitôt que j'aurai déterminé quel est l'emplacement le plus convenable pour l'établissement de la station nouvelle, je ferai avec le propriétaire du terrain un contrat en règle ratifiant la concession qui me sera faite et stipulant tous les droits et privilèges que nous tenons à posséder. Le traité établi, M. Boulanger descendra à Léopoldville avec le boat. M. Orban, auquel j'envoie, par le présent courrier, l'ordre de monter à Léopoldville et d'y attendre mes instructions, viendra me rejoindre avec des marchandises.

Entre temps, je camperai sur l'emplacement de la future station et y ferai exécuter les travaux de terrassement et les coupes de bois nécessaires, de manière à rassembler la plus grande quantité de matériaux possible. Dès son arrivée, M. Orban s'occupera des travaux de construction. J'estime que ces divers travaux m'occuperont jusque vers le milieu de décembre. Je descendrai alors à Léopoldville pour y prendre l'*En Avant*, qui, à cette époque, sera en état de naviguer, je l'espère, et remonterai immédiatement après pour continuer une reconnaissance en amont de la station nouvelle.

✧

Tel est le plan que je compte suivre, pour autant qu'il soit possible de se tracer d'avance une ligne de conduite ici. Avant son départ d'Afrique, M. Stanley n'a laissé aucune indication à cet égard, jugeant qu'il était impossible pour le moment d'étendre le rayon d'action de l'expédition; je suis donc obligé de marcher au hasard et j'adopte la ligne de conduite qui me paraît la plus rationnelle et la plus conforme à nos intérêts.

Quant à rester inactif, les bras croisés à Léopoldville, jusqu'au retour de M. Peschuël, en avril ou mai de l'année prochaine, cela ne peut convenir ni à mon caractère ni à la bonne marche de nos opérations. D'ici à quelques mois, les vapeurs de l'expédition françaises navigueront probablement sur le haut Congo et il est de la plus haute importance que nous occupions, avant eux, les endroits favorables aux opérations dans cette partie du fleuve. J'estime que, dans le cas présent, il vaut mieux pécher par trop d'activité que par un excès de temporisation; et quand je ne disposerais que d'une pirogue et de six hommes, je croirais de mon devoir de remonter le plus loin possible.

Capitaine HANSENS.

(A continuer.)



LE BANANIER

LE bananier est, avec le palmier élaïs, la plante caractéristique par excellence de l'Afrique centrale. D'après Édouard Dupont, il ne serait pas indigène ; il serait originaire des Indes et aurait été introduit en Afrique vers le XIV^e siècle. Ses variétés sont nombreuses. D'eux d'entre elles sont surtout cultivées : la banane plantain (*Musa Paradisiaca*) et la petite banane ou banane d'argent.

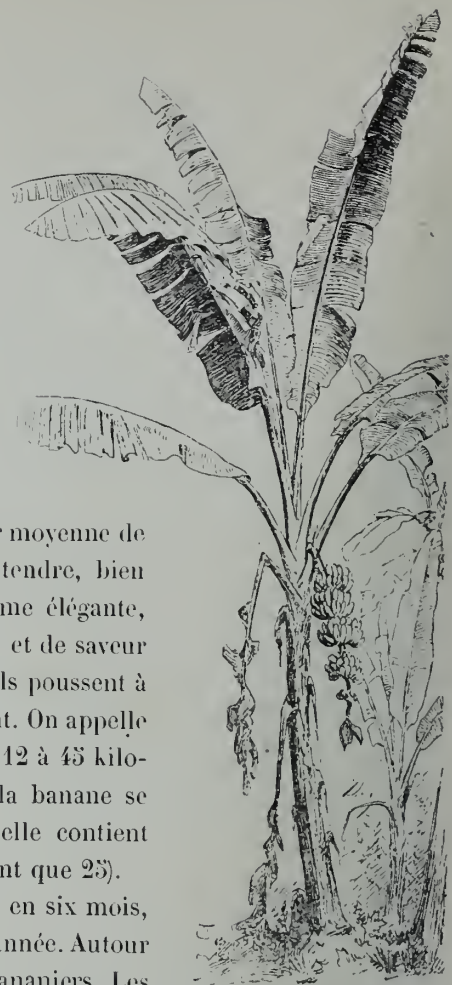
L'arbre — ou plutôt la plante, car le bananier est une herbacée — atteint une hauteur moyenne de 2^m75 ; on en a vu monter jusque 4 et 5 mètres. Ses énormes feuilles, d'un vert tendre, bien proportionnées, décrivent une courbe ombreuse. Ses fleurs sont superbes, de forme élégante, de couleur rouge (chou rouge clair). Ses fruits abondants et de saveur exquise sont jaunes, rouges ou violets, suivant les espèces. Ils poussent à la base des feuilles, en groupes, et ont la forme d'un croissant. On appelle leur agglomérat des *régimes*. Le poids d'un régime varie de 12 à 45 kilogrammes. Grâce au suc qu'elle renferme en abondance, la banane se conserve longtemps ; quand elle est fraîchement cueillie, elle contient 27 p. c. d'éléments nutritifs (la pomme de terre n'en contient que 25).

Les jeunes pousses prospèrent rapidement sous l'ombre : en six mois, le plant croît à 2^m50 de hauteur et il noue son fruit dans l'année. Autour de chaque village congolais s'étendent des plantations de bananiers. Les indigènes préparent la banane de diverses manières : ils la mangent entière, cuite au bain-marie, ou bien coupée en tranches, grillée ou frite, en potage, en légumes, en gâteaux, en fruit pour le dessert.

L'extrémité de sa tige donne un jus qu'on peut convertir en sucre ; fermenté, le jus des fruits fournit du vinaigre, sa pulpe, une bière douce. De ses fibres on fait d'excellent papier ; ses feuilles servent à couvrir les cases, à construire des clôtures, à composer la literie. Avec les tiges, on fait des palissades défensives, des boucliers, des chapeaux ; les fibres servent de ficelles. Enfin, le cœur de la tige mère est râpé et transformé en éponges que l'on rencontre dans presque tous les lavoirs. En somme, outre la fraîcheur exquise

de son ombre, le bananier fournit aux indigènes du pain, du vin, de la bière, des légumes verts, des fruits, un médicament, des matériaux de bâtisse, un lit, du papier, du fil, des cordages, du savon, des éponges, des boucliers, des chapeaux, à peu près tout ce dont il a besoin, à l'exception de la viande et du fer. Il est pour le nègre plus et mieux que ce que le blé est pour l'Européen, que ce que le riz est pour l'Indou.

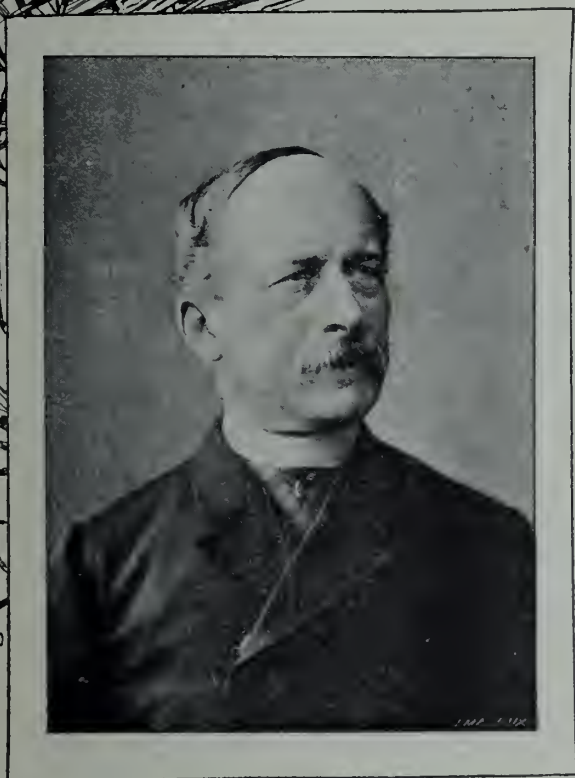
Le docteur Junker a donc pu dire avec raison : « Le don le plus précieux que la nature ait fait à l'Afrique centrale, est le bananier. »



LE BARON LAMBERMONT

Né à Dion-le-Val (Wavre), le 25 mars 1819. Ministre d'État, secrétaire général du département des affaires étrangères.

Membre de la Conférence géographique de Bruxelles (1876-77). Délégué belge auprès de l'Association internationale africaine (1877). Pléipotentiaire belge et rapporteur à la Conférence africaine de Berlin (1884-85). Président de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles (1890).



Il est une heure du matin. Le Parc est silencieux, la rue de la Loi est déserte, les hôtels ministériels sont plongés dans l'obscurité. Deux fenêtres seulement du rez-de-chaussée de l'hôtel du ministère des affaires étrangères, à gauche de la porte cochère, sont éclairées : leur clarté tranche sur la façade sombre.

Dans un grand bureau aux murailles lambrissées de chêne, chauffé par un feu de bois, à la clarté d'une lampe à lumière discrète, un homme de soixante-dix ans, aux cheveux blancs, travaille debout à un bureau élevé. Une visière verte couvre ses yeux. Autour de lui, le long des murs, sur le sol, sur les sièges, des dossiers aux fardes multicolores sont soigneusement disposés. Ils portent les inscriptions les plus variées : *Consulats, Traités de commerce, Commission du travail, Conférence de Berlin, Conférence de Bruxelles, etc., etc.*

Parfois, le travailleur cesse d'écrire et relève la visière, laissant voir des traits fatigués. Le front est soucieux, les paupières lourdes ; les préoccupations incessantes ont creusé le visage. Le coude appuyé sur le bureau, le front dans la main, l'homme semble s'assoupir, mais la pensée hésitante et chercheuse vient de se fixer, l'œil, ranimé, s'éveille et brille intelligent, les traits se détendent. Avec une vivacité extraordinaire, le travailleur se dirige vers l'un des dossiers, le prend, l'ouvre, trouve l'argument cherché et reprend son mémoire interrompu.

Il se décide enfin, presque à regret, à quitter la besogne jamais achevée. Il se couvre d'une houppelande, éteint lui-même sa lampe, et part. Le concierge, à moitié endormi, lui ouvre la porte, s'incline à son passage, disant d'une voix dolente, mais où l'on sent néanmoins vibrer tout à la fois l'affection, le respect et l'admiration sans limites : « Bonsoir, monsieur le baron ». Le vieillard répond d'une voix bienveillante : « Bonsoir, mon ami, pardon d'être encore resté si tard », et il s'en va pensif, vers sa modeste demeure de la rue Zinner.

Cet homme de bien, ce travailleur infatigable qui n'a qu'une préoccupation, l'accomplissement du devoir, c'est le baron Lambermont.

Depuis un demi-siècle, chaque fois qu'un événement politique ou économique est venu ajouter quelque chose à la grandeur de la patrie, on peut être certain d'y trouver mêlé de près ou de loin le nom du baron Lambermont.

Il ne pouvait donc rester indifférent à l'œuvre africaine du Roi. Peut-être bien que par son ampleur, son originalité, son caractère personnel, elle n'allait pas s'accomplir sans créer certaine situation embarrassante, sans provoquer des difficultés internationales, sans réclamer — c'était certain — un surcroît de labeur et d'effort.

Mais, par contre, quels vastes horizons n'ouvrait-elle pas à la Belgique, à son commerce, à son industrie!... Quels champs vierges n'allait-elle pas fournir à l'activité des Belges et à leurs capitaux!... Quel lustre nouveau ne donnerait-elle pas au pays en fournissant à ses enfants l'occasion de participer, à leur tour, à la découverte et à la rénovation du continent africain!... Après avoir balancé le pour et le contre et pesé la différence entre les risques et les bénéfices, un véritable patriote, un véritable homme d'État pouvait-il hésiter?

Aussi le baron Lambermont fut-il dans l'œuvre du Congo un des rares hommes de la première heure. Il en est resté le sage conseiller. Ce n'est que plus tard que l'on pourra dire exactement la part de collaboration qu'il a prise à l'édification, à la création de l'État indépendant du Congo. Mais en donnant ici son image dès les débuts de notre publication, nous avons voulu marquer que son rôle y a été considérable et toujours bienfaisant.

LE PREMIER CONTACT DE L'EUROPÉEN

AVEC LES POPULATIONS PRIMITIVES DU BASSIN DU CONGO



LE *Journal officiel* de France a annoncé que M. de Brazza avait quitté le Stanley-Pool pour le haut fleuve, à l'effet de continuer la reconnaissance de la région inconnue où les expéditions Crampel et Fourneau ont été arrêtées. Le *Journal officiel* ajoute que le gouverneur général du Congo français n'est accompagné que d'une escorte de vingt soldats.

Si M. de Brazza se rend soit sur la Sangha, soit sur l'Oubangi, dans le seul but de planter le drapeau français dans des provinces où déjà d'autres Européens ont passé avant lui, vingt hommes armés lui suffisent amplement et il pourra, croyons-nous, accomplir sa mission de la façon la plus pacifique. Mais si, au lieu de se borner à aller là où déjà d'autres ont passé, il veut aborder l'inconnu, pénétrer dans les terres nouvelles, prendre contact avec des populations jusqu'ici non révélées, se frayer une route et, chemin faisant, *découvrir*, nous craignons fort qu'une escorte de vingt soldats ne soit insuffisante et que M. de Brazza n'aille, à son tour, à un désastre.

C'est pourquoi nous ne pensons pas, comme certains journaux français l'affirment, qu'il vise le Tchad. Il sait trop, pour l'avoir expérimenté lui-même, que le premier contact de l'Européen avec les populations primitives de l'Afrique centrale est toujours sanglant et qu'il est prudent de se présenter en force dans les régions inconnues.

En effet, le 2 juillet 1878, le voyageur français arrivait le premier parmi les populations inconnues qui habitent le cours supérieur de l'Alima, chez les Apfourous. Il n'était escorté que de quelques soldats. Les Apfourous lui barrèrent la route, et, pour défendre sa vie et celle de ses hommes, il dut fusiller les Apfourous. Après quoi, pour éviter un désastre que la faiblesse de sa troupe et la force numérique des indigènes rendaient inévitable, il dut abandonner l'exploration de la rivière, impitoyablement jeter à l'eau tout ce qu'il ne lui était pas possible d'emporter et s'enfoncer dans la forêt marécageuse pour se mettre vite hors de la portée des sauvages.

Mais, quelques mois après, les Européens revenaient plus nombreux chez ces mêmes sauvages si belliqueux auparavant, traitaient avec eux et, aujourd'hui, les agents français vont et viennent à travers le pays des Apfourous avec autant de sécurité que sur les boulevards parisiens.

Cette première attitude hostile des populations indigènes se comprend et s'explique aisément. Depuis toujours, ces tribus vivent sans soupçonner l'existence d'une race autre que celle qui les entoure immédiatement. Sans cesse attaquées par leurs voisins, elles sont sur une défensive perpétuelle, s'opposant à l'entrée et au passage de tout étranger, car pour elles, avec raison presque toujours, qui dit étranger dit ennemi. Leur premier mouvement est donc de courir aux armes, de barrer la route et, si l'on ne recule pas, d'attaquer. L'alarme est

donnée, le tambour de guerre résonne, les flèches et les javelots partent comme d'instinct.

Telle fut la réception qui fut faite à presque tous les premiers explorateurs du bassin du Congo. Faut-il rappeler la vigoureuse résistance qui fut opposée à Stanley lors de sa première descente du Congo?... Les combats de Wissmann lors de la découverte du Kassaï!... Livingstone, le pacifique, l'inoffensif Livingstone lui-même, fut attaqué dans la forêt lors de sa première traversée du Manyéma.

Et plus tard, tous les autres : Grenfell, sur le bas Oubangi; Van Gèle, chez les Yakomas du haut Oubangi; le Dr Buttner, sur le Koango; Kund et Tappenbeck, sur le Loukenyé; Wissmann et de Macar, sur le Loubi; De Marinel, sur le haut Lomani; Reichard, dans le Katanga; Fourneau, sur la Sangha; Stanley, de nouveau, sur l'Arouhouimi, lors de son voyage au secours d'Émin-Pacha; enfin, Crampel, dans sa marche vers le Tchad, chez les Langouassis, — tous ces blancs qui pour la première fois faisaient faire aux noirs la connaissance des visages pâles furent attaqués, eurent à défendre leur vie et à combattre. Le premier contact a eu partout le même résultat : les sauvages africains ont eu à payer de l'existence de quelques-uns d'entre eux les premiers pas de leur évolution hors de la barbarie, leur entrée dans l'activité du monde.

Mais après cette première constatation, il est consolant d'en pouvoir faire une seconde; c'est que parmi toutes ces populations congolaises qui ne se font guerrières et belliqueuses que par crainte, la crainte passée, la paix est vite faite. Au retour des blancs, les natifs se montrent à la fois moins effrayés et moins confiants en leurs forces. On palabre, on échange le sang, les vivres et l'ivoire sont troqués contre des marchandises, et généralement la demande que fait le noir chef du village est celle d'un homme blanc qui s'établirait chez lui à demeure pour y trafiquer.

Car le trafic est la pensée dominante de toutes ces peuplades. Elles ne sont guerrières que pour leur défense, agricoles que pour leurs besoins propres; elles ne sont pas encore pastorales. Elles sont commerçantes toutes, et c'est par le commerce que se fera leur rénovation. Afin de pouvoir commercer librement et en sécurité, elles accueillent et attirent ceux qui leur promettent protection.

Mais pour arriver sûrement à un résultat si désirable, et cela à l'aide de moyens en harmonie avec l'esprit humanitaire de l'époque, il importe de se montrer fort dès le premier contact. C'est de la présomption que de croire que l'on parviendra à se concilier les peuples primitifs, immédiatement; c'est de la légèreté que de s'engager avec des moyens insuffisants dans les régions ignorées qu'ils habitent; c'est faire de mauvaise besogne que de courir pacifiquement à un échec.



LA POLYGAMIE

La polygamie se pratique sur une large échelle chez toutes les peuplades du Congo.

Le nombre de femmes que chaque individu possède n'a d'autres limites que celles de ses ressources pécuniaires. Sitôt qu'un indigène dispose de quelques centaines de baguettes de laiton, de leur équivalent en étoffe, il s'empresse d'acheter une

esclave nouvelle qu'il appelle à l'honneur de devenir son épouse. C'est d'ailleurs là un excellent placement : le produit du travail de la nouvelle épouse procurera, en effet, à son maître une source de bénéfices, et son entretien ne lui coûtera rien, puisqu'elle cultivera elle-même le manioc nécessaire à son alimentation. Les enfants issus de ces unions, loin de



Guerrier N'Gombé et ses femmes.

constituer une charge pour le père, lui procurent, au contraire, un accroissement de puissance et de richesse : les garçons augmenteront le nombre des guerriers dont il dispose; les filles, arrivées à l'âge de puberté, seront vendues comme épouses à l'un ou l'autre voisin et feront ainsi affluer de nouveaux capitaux dans le trésor du père.

Notre gravure représente un chef N'Gombé et ses cinq femmes, d'après une photographie prise à Bangala.

N'Gombé est le nom générique donné par les riverains aux tribus de l'intérieur et plus particulièrement à celles qui vivent entre le Congo et l'Oubangi, dans les bassins de la Mongalla et du Roubi. Les N'Gombés sont établis par petits quartiers

chez les Bangala et chez les Oupoto. Ils sont tous anthropophages.

Les femmes, cependant, ne mangent pas de chair humaine. Elles vont non vêtues, n'ayant pour ainsi dire d'autre vêtement qu'une mince ceinture faite en fibres de bananier ou en perles, ceinture qui dessine tous leurs mouvements et qu'elles portent d'une façon fort gracieuse.

Elles se trouent les oreilles, jamais les lèvres ni le nez. Elles sont très amateurs de bijoux, de colliers, de bracelets et d'anneaux pour les jambes, mais ces derniers, loin d'être lourds et incommodes pour la marche, sont légers et bien travaillés.



Matadi. — Les travaux d'aménagement de la gare. (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

DANS notre premier numéro, nous avons dit que d'importants travaux de terrassement et de déblaiement avaient dû être exécutés à Matadi pour l'édification de la plate-forme de la gare, la rive étant, en certains endroits, presque à pic. En d'autres endroits, elle a dû être mise à l'abri des crues périodiques du fleuve. Le chiffre des déblais a été de 6,500 mètres cubes; celui des remblais, de 25,000 mètres cubes.

La plate-forme de la gare se trouvant au pied de la montagne, il a fallu, en outre, entreprendre des travaux de canalisation pour la mettre à l'abri des eaux qui, pendant la saison des pluies, tombent avec une grande abondance. A cet effet, la gare a été limitée de ce côté par un fossé de 3 mètres de largeur et de 2^m50 de profondeur. Comme tous les déblais exécutés à Matadi, ce fossé a dû être creusé entièrement dans une roche dure et compacte.

Les eaux qui se réunissent dans ce canal sont déversées dans le Congo par les deux extrémités. Deux longs aqueducs ont dû

être construits pour la traversée du terre-plein de la gare par ce fossé.

Outre les constructions établies en dehors de l'enceinte de la gare pour habitation du personnel blanc, bureaux, hôtel, etc., les installations dont la gare est déjà actuellement pourvue sont les suivantes : deux magasins métalliques chacun de 450 mètres carrés de surface couverte (deux autres semblables sont en montage); une construction métallique pour ateliers et remises du matériel roulant, de plus de 2,500 mètres carrés de surface couverte. Cette construction, dont les charpentes en montage se voient dans la gravure de notre premier numéro, est presque entièrement terminée. Pour l'accostage des navires, un pier à tablier métallique sur pieux à vis avance dans le fleuve de 32 mètres. Nous devons citer également un château d'eau établi sur tour métallique; un transbordeur de wagons destiné au service des ateliers; un pare à combustible; un pont tournant pour locomotives, et d'autres installations de moindre importance.





Un village des environs du Stanley-Pool. — Fumu Kecuna et ses femmes.

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

II. — DU STANLEY-POOL A BOLOBO

Départ. — Chez Gobila, chef de M'Suata. — Description du fleuve. — Mauvais accueil des Bayanzi.

Bolobo, le 1^{er} décembre 1882.

J'ai quitté Léopoldville le 12 octobre, avec M. Boulanger et onze Zanzibarites, à bord de l'*Éclaireur*, l'allège de l'*En Avant*.

Le 13, à midi, soit onze heures de navigation après notre départ, nous arrivons à l'extrémité orientale du pool. A proximité de celle-ci, nous voyons distinctement sur la rive nord les falaises d'un blanc sale que M. Stanley a appelées les « Dover Cliffs » et qui rappellent, en effet, la physionomie de la côte sud-est de l'Angleterre.

Un peu avant la sortie du pool, grande affluence d'hippopotames dans l'eau et sur une île à bords sablonneux couverte d'herbes. C'est, paraît-il, la résidente favorite de ces amphibiens. Ils ne sont pas sauvages et ne s'effrayent nullement des

quelques coups de feu que nous dirigeons contre eux. Il y aurait là de quoi faire une chasse fructueuse.

Le dimanche 15 octobre, vers 10 1/2 heures du matin, après vingt-cinq heures de navigation, nous nous arrêtons au village de Mpiri (rive gauche), chef Mchoni. C'est la seule agglomération que nous ayons rencontrée depuis Kinchassa. On y trouve des petits pains de mil et de maïs, d'un goût très agréable et qui font heureusement diversion à l'éternelle chichouanga.

Le chef vient nous faire une visite à bord, accompagné d'une suite nombreuse dans laquelle je distingue le féticheur coiffé du bonnet à plumes, insigne de la fonction qu'il remplit. Je vois ici, pour la première fois, le double gong en fer que M. Stanley a rencontré dans l'Ouranghi.

Mehoni est aussi rapace que la plupart de ses confrères africains en souveraineté. Il me paraît très peu satisfait de la pièce de mouchoirs que je lui donne en échange de la calebasse de malafou dont il m'avait fait présent.

Le soir du même jour, nous campons dans une île séparée de la rive gauche par un canal d'environ 150 mètres de largeur, à environ dix heures de navigation en aval de M'Suata. A partir de ce point, on rencontre sur la rive gauche et dans les îles du fleuve, une quantité de palmiers d'une espèce particulière. Le tronc en est droit, assez élevé, et présente à la naissance de la couronne un renflement caractéristique. Les fruits, de couleur rouge, ont la forme d'oranges, sont réunis par « régimes » et présentent une odeur de muse très prononcée. Ces arbres abondent dans l'île où nous avons campé; j'ai cru, pour cette raison, pouvoir l'appeler « l'île des Palmiers ».

Ce qu'on trouve aussi énormément dans cette partie du fleuve, ce sont de grands arbres, à couronne touffue, d'une belle nuance vert pâle, chargés de jasmins. Lors de notre passage, ils sont en pleine floraison et répandent aux alentours un parfum qui serait agréable, s'il n'était pas aussi pénétrant.



J'arrive à M'Suata le 17 et j'y reste jusqu'au 23, à 7 heures du matin.

Pendant ce séjour, j'ai eu l'occasion de constater que M. Janssen (1) s'occupe avec la plus grande activité de l'emménagement et de l'amélioration de sa station; il a obtenu d'excellents résultats, eu égard surtout à la pénurie des ressources dont il dispose. Au moment de mon arrivée à M'Suata, il s'occupait du nivellement du terrain et de la confection des briques nécessaires à l'établissement d'une nouvelle maison d'habitation qui sera élevée en arrière de la maison actuelle.

Les relations entre les indigènes et le personnel de la station sont des plus amicales. Non seulement les habitants de M'Suata, mais encore ceux des autres villages batékés des environs, affluent journellement à la station. Les canots chargés d'ivoire venant du pays des Bayanzi s'arrêtent également à M'Suata, y passent généralement plusieurs jours, et leurs équipages ne manquent jamais de faire une visite à notre établissement. Par suite de ces rapports continus, la plupart des habitants établis en amont de M'Suata jusque Tchoumbiri, connaissent l'homme blanc et celui-ci reçoit chez eux l'accueil le plus cordial. M. Janssen déploie d'ailleurs beaucoup de tact dans ses relations avec les indigènes, et il est parvenu à s'attirer la sympathie de tous. Gobila surtout lui porte beaucoup d'affection; il l'appelle son fils et s'est montré fort triste lorsque je lui ai annoncé que le chef de la station allait m'accompagner dans ma reconnaissance. J'ai dû lui faire la promesse formelle que M. Janssen retournerait à M'Suata, dès que je pourrais me passer de ses services.

Le village de M'Suata s'élève au bord du ruisseau qui forme, vers le nord, la limite de notre concession. Il comprend environ 180 maisons et une population totale de 290 habitants. Parmi ces derniers, 8 seulement sont hommes libres, tous les autres sont esclaves. Le village est constitué dans le genre de Kintamo : au centre, un enclos avec cour intérieure et habitations à la lisière. C'est là que réside Gobila avec ses

femmes, au nombre de 85, et sa nombreuse progéniture. Les autres habitations sont éparpillées sans ordre, sans plan, et se distinguent par une malpropreté révoltante.

Le chef bayanzi Mangui, qui, avant mon départ de Léopoldville, avait promis de me rejoindre à M'Suata peu de jours après, n'arrive pas. Je me décide donc à partir après six jours d'attente. Une circonstance nouvelle m'engage d'ailleurs à ne pas prolonger davantage mon séjour dans cette dernière station. Le bruit court ici que deux blancs, descendus d'une rivière de la rive droite et accompagnés de soixante noirs, remontent le Congo au moyen d'un bateau à rames et de pirogues.

Si cette nouvelle est exacte, elle doit se rapporter à l'expédition française actuellement commandée par M. Mizon, enseigne de vaisseau. Il importe que je sois renseigné au plus tôt sur ce qui se passe.



La largeur du fleuve augmente insensiblement au fur et à mesure qu'on remonte jusque vers Tchoumbiri. De 1,000 mètres qu'elle était devant M'Suata, elle atteint 1,200 mètres au delà de la presqu'île dont il vient d'être question, 1,500 à hauteur du 3^e degré de latitude sud, 1,800 un peu plus haut et 2,000 environ devant le village de Tchoumbiri. Je ne donne ces estimations que sous toutes réserves, l'absence totale d'instruments et le manque de temps m'empêchant d'apprécier les dimensions avec quelque chance d'exactitude. D'ailleurs, la largeur se modifie à chaque instant, par suite du grand nombre de criques qui découpent la rive gauche, que j'ai longée pendant toute la durée de mon voyage, et probablement aussi la rive droite, que je n'ai vue que de loin.

En amont de Tchoumbiri, le fleuve s'élargit d'une façon tellement accentuée qu'il est impossible d'en déterminer les dimensions à vue sans s'exposer à commettre des erreurs par trop considérables; cet élargissement forme une espèce de bassin de grande dimension, qui se rétrécit au nord vers la zone où se termine le district de Bolobo.

Le bassin dont je viens de parler est rempli d'îles couvertes d'une végétation touffue et éparpillées sans ordre dans le lit du fleuve, de manière à former un réseau de canaux ayant chacun une largeur de 100 à 200 mètres. A la saison des pluies, les bords de ces îles sont inondés sur une grande largeur, et l'accès de l'intérieur, dont le niveau est plus élevé, est rendu impossible par l'épais rideau de verdure qui existe à la périphérie.

La physionomie des rives se modifie incessamment : la rive gauche, que j'ai longée de près et dont j'ai pu étudier les détails, présente tantôt des rangées de collines élevées prenant naissance au bord même de l'eau; tantôt une zone plate, de largeur variable, limitée vers l'intérieur par une ligne de collines parallèle au fleuve. En certains endroits et notamment en amont de Tchoumbiri, elle est formée par des escarpements dont la hauteur varie de 4 à 20 mètres. Un rideau touffu de végétation couvre les bords et s'avance parfois assez loin dans le fleuve pour empêcher les embarcations d'aborder, sauf à des endroits déterminés où se trouvent généralement des villages.

Au delà de M'Suata, la rive gauche est extrêmement peuplée. Les villages se succèdent à de très faibles intervalles. A partir d'Imba, les agglomérations se suivent pour ainsi dire sans interruption. Il y a cependant entre Ibounda et

(1) La station de M'Suata avait été fondée par Stanley en 1881; il y avait laissé pour chef le sous-lieutenant Janssen.

Itimba une vaste solution de continuité correspondant à la zone des herbes dont je parlais plus haut. Il est probable qu'il existe des villages aussi bien dans cette partie que dans les autres, mais que l'éloignement de la rive m'aura empêché de les apercevoir.

Entre M'Suata et Tchoumbiri, les populations, habituées à se trouver en contact avec les blancs de Léopoldville, se sont montrées fort sympathiques et nous ont accueillis partout avec beaucoup d'amitié; mais en amont de Tchoumbiri, il n'en a plus été de même; les habitants, effrayés à l'aspect des *moundellé* (1), sur le compte desquels courent des légendes fantastiques auxquelles ils ajoutent foi, nous ont repoussés partout où nous voulions aborder. J'avais beau leur faire dire par mon interprète que je venais en ami; que je tenais tout simplement à faire une visite au chef pour lui offrir un présent et lui demander l'autorisation de camper sur son terrain, jusqu'au lendemain, je ne recevais pour toute réponse que le cri de *Cuende* (allez-vous-en), poussé avec fureur par de nombreux groupes de guerriers affolés qui nous menaçaient de leurs armes : lances, javelots, flèches, couteaux et fusils.



Les habitants de Bolobo se sont montrés aussi très méfiants et très sauvages lors de notre arrivée.

En effet, la veille du jour où il m'a été possible d'aborder à la rive, je me trouvais, vers 5 heures du soir, à hauteur du premier des nombreux villages constituant le district en question. Désirant établir mon camp avant la tombée de la nuit, qui est complète ici à 6 1/4 heures, je voulus descendre à terre, mais ce fut en vain que j'essayai d'arriver; les indigènes, réunis au bord du fleuve en groupes compacts, nous crièrent qu'ils ne voulaient pas recevoir l'homme blanc et que nous n'avions qu'à continuer notre route. Le même accueil nous fut fait dans les villages voisins et j'errai ainsi jusque 7 heures, cherchant vainement un endroit désert où il me fût possible d'aborder.

Voyant qu'il n'y avait plus aucun espoir de camper dans cette zone, je voulus m'établir dans une des îles si nombreuses dans cette partie du fleuve; mais toutes étaient inondées sur une large étendue et une épaisse ligne d'arbres et de lianes m'interdisait l'accès du centre, où j'aurais pu trouver un emplacement pour passer la nuit à pied sec.

Je me décidai donc à descendre jusqu'en aval des agglomérations inhospitalières que je venais de longer, et vers 9 heures je trouvai enfin un point accessible de la rive et un tout petit espace découvert que je m'empressai d'occuper.

Mes hommes, qui ramaient depuis 6 heures du matin, étaient exténués, et, pour comble d'ennui, une petite pluie fine, qui tombait depuis plusieurs heures, nous avait trempés jusqu'aux os. Je fis allumer de grands feux, et, après un repas réconfortant, je m'installai sur l'allège en m'abritant sous les voiles tendues au-dessus de mon lit en guise de tente.

Le lendemain, je me remis en route de bonne heure et recommençai le trajet que j'avais parcouru la veille dans de si mauvaises conditions.

Les indigènes étaient encore réunis aux points accessibles de la rive; mais la nuit leur avait probablement porté conseil, car aucun cri hostile ne fut proféré. Ils poussèrent même l'obligeance jusqu'à m'indiquer l'espace découvert que j'oc-

cupe depuis lors et où ils m'autorisèrent à descendre. Afin de leur inspirer confiance, je me rendis seul à terre avec un interprète et un homme portant une caisse de bimbeloterie; nous étions tous les trois sans armes. Je m'installai sous un palmier planté à une vingtaine de mètres de la rive, et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, je fus entouré de deux à trois cents indigènes accourus des environs pour dévisager de près l'homme blanc et ses serviteurs. Aucun acte d'hostilité ne fut posé contre moi ni contre mes hommes.

Je profitai de cette espèce de trêve pour faire une distribution de petits miroirs à un sou et d'autres bibelots, boucles de ceinture, broches, épingles, etc.

J'eus soin de ne pas oublier dans cette distribution les dames de l'endroit qui, en dignes filles d'Ève, étaient accourues les premières pour assister à notre débarquement. Je crois même me rappeler que je leur ai fait la part assez large; car en Afrique comme en Europe, elles constituent une puissance qu'il convient d'avoir pour soi.



Voyant les indigènes mieux disposés en notre faveur, je demandai à parler au chef, mais aussitôt la méfiance reprit le dessus; ils me répondirent que le chef était mort. J'avais plusieurs fois déjà reçu cette réponse dans des villages en aval où l'on avait refusé de nous recevoir. C'est un système dans ce pays-ci. Un étranger quelconque parvient fort difficilement à être mis en présence du souverain. Avant de l'admettre à parler, on veut d'abord l'étudier, savoir ce qu'il veut, quel est son but, quelles sont ses ressources, etc. Souvent aussi, quand il s'agit d'une affaire importante, « on bat le fétiche » pour savoir si l'arrivée dudit étranger sera avantageuse ou défavorable. A Tchoumbiri, où je m'étais arrêté pendant quelques heures, j'ai eu toutes les peines du monde à voir le grand chef Moukouala, l'ami de M. Stanley. Ce n'est qu'en déclarant que je venais de la part de « Boula-Matari » que je parvins à lui parler.

En voyant les indigènes de Bolobo recourir au même subterfuge, je m'empressai de leur déclarer que je n'en croyais pas un mot. J'ajoutai que j'étais venu de Kintamo avec mes hommes rien que pour parler au chef du district; que je m'installerais sur le terrain où je me trouvais et que je ne partirais pas avant d'avoir eu une entrevue avec Itaka ou avec son successeur, si réellement il était mort. Je donnai en même temps l'ordre de m'apporter une douzaine de pièces d'étoffe de couleurs voyantes : s'Yago, mouchoirs, rouge damassé et soie, et après les avoir dépliées et étalées sur des nattes, je leur dis que ces étoffes constituaient une partie des présents que j'avais destinés à leur chef, mais, puisque celui-ci était invisible, je les ferais remettre dans mes caisses.

Cette déclaration, jointe à l'intention que j'avais exprimée de ne pas partir avant d'avoir vu le chef, fit réfléchir les indigènes. Ils me déclarèrent qu'Itaka n'était pas mort, mais en voyage pour affaires et qu'il ne reviendrait que dans deux ou trois lunes. Je jugeai que ce devait être là un nouveau mensonge, et les circonstances ultérieures m'ont prouvé que je ne n'étais pas trompé. Je déclarai donc que, puisqu'il en était ainsi, j'attendrais le retour du chef et que j'établirais mon camp sur le terrain où je me trouvais, ajoutant que j'indemniserai Itaka pour cette occupation.

Capitaine HANSENS.

(A continuer.)

(1) Les hommes blancs.

LE TATOUAGE



LE tatouage est une coutume à peu près universelle dans l'Afrique centrale. Les dessins et les couleurs du tatouage varient d'après les tribus. Ils constituent, en réalité, une

mélangés avec de l'huile ou de la graisse. Tantôt, comme chez les Bangala, le tatouage est formé par des reliefs ou ampoules, obtenus sur la peau en y pratiquant des incisions profondes où l'on injecte quelque substance irritante; tantôt, comme chez les riverains du haut Ouellé, il est formé au moyen de dessins, pratiqués avec des épines ou une fine aiguille, et décrivant de capricieuses arabesques.

Il faut souvent des années pour que des tatouages réussissent; on les applique petit à petit et par parties, et même quelquefois l'opération échoue, ce qui donne aux malheureux noirs un aspect hideux.

Le tatouage marque, chez certaines peuplades, le passage de l'état d'enfance à celui d'adulte. Il se fait par des moyens primitifs et très douloureux, et les indigènes cherchent à en atténuer les suites en se frottant, après l'opération, avec de la graisse ou de l'huile, afin d'adoucir le mal. Mais, comme les indigènes attachent une très grande importance aux tatouages dont ils sont couverts, ils supportent stoïquement les souffrances qu'ils éprouvent au moment de l'opération.

Le tatouage d'un jeune noir est le prétexte de grandes cérémonies et de réjouissances parmi sa famille et ses proches.

Les Bangala, avons-nous dit, ont un tatouage fort curieux et qui, lorsqu'il réussit, loin de les défigurer, leur donne un aspect d'une singulière énergie. Ils ont, de l'oreille à l'œil, trois lignes d'ampoules dessinées en forme de feuilles. Au milieu du front, à partir de la naissance du nez et allant parfois jus qu'aux cheveux, ils portent, en outre, une ligne verticale de trois ampoules horizontales, imitant assez bien une crête de coq. Sur la poitrine, ils ont une ligne médiane d'incisions.

Ils se teignent également le corps, en entier, ordinairement avec de la poudre de bois rouge, le nkoula, et pratiquent l'épilation des cils et des sourcils. Leurs dents sont limées en pointe et complètement séparées. L'huile de palme est leur pommade; ils y ajoutent parfois un enduit noir d'argile grasseuse, mélangée de charbon de bois formant d'énormes plaques ou des boules de la grosseur d'une noisette.



J. MALVAUX.

Tatouage bangala.

marque nationale. Les couleurs les plus employées sont celles formées par de l'argile blanche, du charbon de bois, du bois rouge réduit en poudre, ou les pétales de certaines fleurs,



LE MAJOR CAMBIER

Né à Ath, le 21 juin 1844. Major au 2^e régiment de ligne, adjoint d'état-major. Retraité en 1891.

Chef de la 1^{re} expédition de l'Association internationale africaine à la côte orientale; fonda Karéma (1877-80). Agent de l'Association à Zanzibar (1882-84). Chef de l'expédition d'études du chemin de fer du Congo (1887-88). Inspecteur d'Etat de l'Etat indépendant du Congo (1889-90). Délégué des Compagnies belges dans le bas Congo (1891). Administrateur de la Compagnie du Chemin de fer et de la Société du Haut-Congo.



Deux faits principaux dominent la carrière africaine si active et si bien remplie du major Cambier : le premier est l'expédition qu'il conduisit au Tanganika et à l'issue de laquelle il fonda Karéma; le second est la campagne d'études qu'il dirigea entre Matadi et le Stanley-Pool, en vue de la construction du chemin de fer du Congo.

Il remplit sa première mission de la manière la plus brillante. Quand, après trois ans, le capitaine Ramaeckers alla le relever, il ne sut pas assez vanter les résultats surprenants qu'avait obtenus son prédécesseur et la situation prospère de l'établissement qu'il avait créé.

Aussi lorsque sept ans plus tard — l'activité des Belges ayant passé de la côte de Zanzibar aux bords du Congo — les promoteurs de l'entreprise du chemin de fer cherchèrent un homme de sang-froid, instruit, expérimenté, clairvoyant, calme devant l'obstacle, mais tenace aussi, ils firent choix du capitaine Cambier et lui confièrent la direction d'une mission d'études, du succès de laquelle allait dépendre, non seulement la réussite de leurs projets à eux, mais aussi celle de l'œuvre politique et économique conçue par le Roi.

Ici également et plus encore, Cambier réussit de la façon la plus complète.

Que lui avait-on demandé? La solution d'un problème des plus compliqués.

Entre Matadi et le Stanley-Pool, au sud de la route suivie d'ordinaire par les caravanes, s'étendait un pays inconnu, dont il n'existait, à ce moment, aucune carte et où jamais blanc n'avait pénétré.

La Compagnie du Congo, qui recherchait la possibilité de relier Matadi au Pool par une voie ferrée, avait mis à la disposition de

son agent un groupe de jeunes ingénieurs, une escorte, et elle lui avait dit :

« Il n'y a pas à songer à utiliser pour nos projets le tracé de la route des caravanes. La construction d'un chemin de fer économique n'y est guère possible. Voyez plus au sud, dans les districts non visités encore. Peut-être y a-t-il là des plateaux. Vous rencontrerez certainement des cours d'eau coulant parallèlement vers le fleuve; tâchez de trouver des cols accessibles pour passer d'un bassin dans un autre. Voyez, cherchez, faites pour le mieux et au plus vite, nous n'avons à vous donner ni cartes, ni renseignements sur la nature du pays; personne ne sait rien. Allez jusqu'au pool et rapportez-nous un projet de tracé provisoire qui nous permette d'établir un avant-projet et un devis. »

Cambier partit. Pendant plusieurs mois, il parut tout d'abord immobilisé devant la gorge de la Mpozo et le massif de Palaballa. Puis, subitement, avec la petite troupe sous ses ordres, tournant les difficultés multiples du point de départ, quitte à y revenir après, il poussa en avant, droit devant lui.

Quelle est donc la bonne fée qui le mena par la main durant cette marche à l'aventure, à travers cette zone ignorée, à la recherche du meilleur et du plus économique tracé pour son chemin de fer? A peine avait-il traversé une rivière, qu'il trouvait le col qui lui permettait de passer sans ascension excessive dans le bassin de la rivière suivante. A peine eut-il à obliquer de temps en temps soit vers le nord, soit vers le sud : une nouvelle vallée était franchie, un nouveau col était découvert.

Il fut dérouté un moment, le jour où, avec sa brigade, il s'en fut donner, au delà du Kouilou, contre le massif de Bangou. Mais ce ne fut qu'une fausse alerte. Un peu vers la droite, le massif tombant à pic, permit à la colonne de continuer sa marche heureuse et rien ne l'arrêta jusqu'à la rive du pool.

Aujourd'hui, le major Cambier est administrateur de la Compagnie qui a été fondée à la suite de ses reconnaissances. Quand certains esprits à courte vue dénigrent l'œuvre du chemin de fer du Congo, quand d'autres, jaloux ou ignorants, prétendent que le tracé choisi n'est pas le bon et que c'est sur l'autre rive qu'il eût fallu construire, le major caresse sa barbe grisonnante, sourit doucement, discute un peu — pas beaucoup — hausse imperceptiblement les épaules, allume un nouveau cigare et retourne tranquillement à la table de son bureau continuer l'étude des projets pour la future gare du Stanley-Pool.

ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons dit dans notre précédent numéro, le baron Lamhermont n'est pas né à Dion-le-Val, près de Wavre. Sa famille habite la propriété qu'elle possède, de temps immémorial, à Rofessart, hameau de la commune de Limelette, près d'Otignies; elle n'a résidé que pendant quelques années à Dion-le-Val. C'est à Rofessart que le baron Lamhermont est né, le 25 mars 1819.

DE L'INITIATION DES NÈGRES AUX TRAVAUX DES EUROPÉENS

I. — LE SERVICE DES TRANSPORTS A DOS D'HOMMES DANS LA RÉGION DES CHUTES

Après avoir constaté sur la carte les facilités d'accès exceptionnelles qu'offrent le Congo et ses affluents pour la conquête pacifique de l'Afrique centrale et après avoir ainsi gagné la conviction que l'autorité de l'État pourra s'établir et se maintenir sans grandes difficultés au milieu des populations africaines, l'homme d'étude qui veut se rendre compte de l'avenir commercial et industriel du Congo se posera cette question : « Le nègre travaillera-t-il ? »

La réponse à cette question est décisive et d'elle dépend la stabilité de l'existence même du Congo. L'œuvre a beau avoir été conçue avec une intelligence, une énergie et une générosité sans exemple peut-être dans l'histoire du monde, elle n'en est pas moins condamnée à être stérile s'il était prouvé que le nègre du Congo ne doit jamais travailler. Sans aucun doute, de grandes difficultés se dressent encore devant le succès définitif de la création royale, difficultés de tous genres, politiques, financières, sociales. Rien ne servirait de le méconnaître et nous nous proposons même d'étudier successivement à cette place ces difficultés, persuadés que nous ferons partager à nos lecteurs notre conviction qu'avec de la patience et de la ténacité on surmontera les obstacles. Mais l'avenir serait irrémédiablement condamné si le nègre du Congo n'était pas perfectible et apte au travail. Un pays ne peut se développer qu'à la condition d'avoir des bras qui le mettent en valeur. L'Amérique a utilisé le nègre. L'Afrique ne peut trouver que chez elle les travailleurs qui doivent cultiver son sol.

Elle les trouvera parmi les populations indigènes. L'histoire des transports à travers la région des cataractes le prouve surabondamment. Résumons-la brièvement.

Stanley eut à lutter, dès son arrivée au Congo en 1879, contre la difficulté des transports. Tandis qu'à la côte orientale, depuis un siècle, une population nombreuse était entraînée à ce dur labeur au service des Arabes et des expéditions européennes, au Congo, à peine de loin en loin une

caravane chargée d'ivoire franchissait les obstacles de la région des cataractes pour venir négocier ses produits dans une des factoreries de la côte.

Lorsque Stanley, après avoir établi sa base d'opérations à Vivi, commença à organiser sa marche en avant, son matériel comportait les steamers *l'En Avant* et *le Royal*, deux allèges, 450 charges de marchandises, soit, au total, 1,830 charges.

Pour effectuer le transport, il disposait de 70 Zanzibarites et de 120 Loangos. Ce n'est qu'exceptionnellement que les indigènes consentaient à donner parfois un coup de main au trainage des chariots dans le voisinage même de leurs villages, mais ils refusaient de s'éloigner de plus de 5 ou 6 kilomètres de chez eux.

Durant cette première période, tout le travail fut donc exécuté par des non-indigènes amenés au Congo et embrigadés régulièrement.

En février 1881, arriva un paquet de dépêches très urgentes adressées

de Bruxelles à Stanley. Voulant essayer de faire parvenir ces lettres à leur destination, le chef de Vivi réussit, grâce à la promesse d'une forte rémunération, à décider sept Cabindas à accompagner un Européen « pendant six jours de marche dans l'intérieur ». Ils allèrent jusqu'à Isanghila, mais refusèrent de pousser plus loin. Le service des transports venait de naître de cet incident. Les hommes de la garnison de Vivi, voyant rentrer leurs camarades, sentirent disparaître leurs préventions; les Cabindas consentirent à aller à Isanghila, où une station fut fondée.



Transport des plaques de la coque du steamer *Baron Lambert*.

Dès ce moment, les progrès furent rapides.

Les indigènes, voyant journellement passer chez eux des Cabindas parlant la même langue qu'eux, se rassurèrent petit à petit; ils les accompagnèrent d'abord, puis marchèrent seuls et finirent même par se substituer complètement à eux pour la section Vivi-Isanghila.

Après la fondation de Léopoldville, et grâce aux nombreux renforts en hommes envoyés par le Comité d'études, on parvint, en 1882, à assurer ainsi un *transport mensuel de 75 à 100 charges de Vivi à Léopoldville*.

Mais tout ceci était bien précaire; les routes, à chaque instant, se fermaient par suite de conflits entre les indigènes et les Zanzibarites, tandis que la création de nouvelles stations dans le haut fleuve augmentait sans cesse les besoins en hommes et en marchandises.

A la fin de l'année 1883, Stanley résolut d'établir un service par la rive sud. Grâce aux puissants moyens d'action dont il disposait, toutes les résistances furent vaincues, pacifiquement d'ailleurs, et bientôt les Bacongo arrivèrent si nombreux que l'on ne tarda guère à pouvoir abandonner l'onéreux transport par eau d'Isanghila à Manyanga. En 1884, la demande pour des porteurs devint de plus en plus considérable. Les missionnaires anglais s'étaient avancés jusque dans le haut Congo, marchant d'étape en étape derrière les pionniers de l'Association internationale.

Quinze cents porteurs furent, en un seul mois, recrutés dans la région s'étendant autour de Lukungu, puis dans les environs de Ngombi. On était déjà loin des trente charges par mois de 1882.

Les progrès deviennent, à partir de cette époque, de plus en plus rapides. L'État est fondé à la Conférence de Berlin, la stabilité est conquise, le commerce devine les ressources du haut Congo : la « Nieuwe Afrikaansche Handels Vennootschap », la Compagnie Dumas-Béraud, la « Sanford Exploring Expedition », créent des factoreries dans le haut fleuve et font acheminer des marchandises vers Kinchassa et Brazzaville. Des agents de l'État, des maisons de commerce, des missionnaires battent le pays dans tous les sens, stimulant les chefs, les capitas, les porteurs; des caravanes circulent constamment le long de la route, à tel point que le service des porteurs, qui ne permettait, en 1883, que le transport de 1,200 charges annuellement, qui s'était élevé à 12,000 charges en 1885, atteint, pendant l'année 1887, une capacité de 50,000 charges.

Depuis lors, la progression a continué, mais elle n'est pas encore en rapport avec les nécessités. On s'arrache, on se dispute les porteurs.

De nouvelles routes ont été ouvertes. Par la rive sud, on a créé un service de transports à dos d'hommes par Luvituku; on a repris l'ancienne voie d'Isanghila, on a augmenté dans de grandes proportions la puissance de la voie de Manyanga. Les Français, de leur côté, ont organisé, malgré l'accroissement de distance et par conséquent de prix, une nouvelle ligne de Loango à Brazzaville.

On peut affirmer, sans aucune exagération, que plus de 40,000 hommes prêtent maintenant leurs bons offices pour les transports entre le bas Congo et le haut Congo. Dans cette région où l'on ne pouvait trouver un porteur il y a une dizaine

d'années, le voyageur qui descend du Stanley-Pool rencontre souvent en une seule journée de marche plus de mille porteurs indigènes, de sorte que les routes de caravanes sont actuellement plus fréquentées que beaucoup de nos grandes routes européennes. Le service des transports fonctionne d'ailleurs avec une grande sécurité. Pas une charge n'a encore été volée à la Société belge du Haut-Congo qui, depuis sa constitution, a transporté à Kinchassa plus de 50,000 charges!

Peut-on donner un exemple plus remarquable des aptitudes de la race nègre au travail? C'est un labeur pénible que de transporter à travers un pays raviné, où presque rien n'a pu encore être fait pour améliorer les voies de communication, une charge de 30 kilogrammes de marchandises pour un salaire qui varie de 25 à 40 francs.

La photographie ci-dessus permet de s'en rendre compte. Elle représente une caravane transportant les plaques du steamer *Baron Lambert*. Que de difficultés il faudra vaincre pour amener au Pool ces charges encombrantes, qui s'accrochent à chaque instant aux hautes herbes ou aux buissons qui bordent la route, qui exigent d'ailleurs des précautions particulières pour ne pas être trop déformées au cours de la route. Les bateaux qui naviguent sur le haut fleuve sont actuellement au nombre de plus de 30. Ils ont été décomposés en 45,000 charges au moins. Et toutes sont arrivées au Stanley-Pool! Ajoutons que le transport des pièces lourdes a été fait par des chariots dont quelques-uns, chargés, pesaient plus de quatre tonnes et ont été trainés, dans ce pays sans routes, uniquement par des nègres. Il y a dans l'histoire générale du travail humain peu d'exemples aussi remarquables de la prompte assimilation au travail de peuples barbares.

L'homme qui s'astreint pour un salaire aussi minime à une besogne aussi pénible que celle des transports faits dans de pareilles conditions, ne peut-il être amené à participer à d'autres travaux? Cela paraît d'autant moins douteux que les salaires gagnés lui auront permis la satisfaction d'une partie de ses besoins. Pour dire toute notre pensée, nous estimons cependant qu'on réussira moins facilement à entraîner les nègres à travailler sous le contrôle direct du blanc, qu'à transporter des charges en caravanes libres, et cela se comprend aisément. Mais ce n'est là qu'une question de temps. D'ici à un an peut-être, la première section de la ligne du chemin de fer du Congo sera mise en exploitation. Après quoi la construction marchant alors avec une grande rapidité, il arrivera un moment où les porteurs ne seront plus autant sollicités; puis, ils se présenteront plus nombreux que les charges à transporter, pour voir finalement leur industrie ancienne détruite, le jour où le chemin de fer sera terminé.

Ils devront bien chercher alors un autre champ d'activité. Mais on peut, dès maintenant, affirmer que ces populations de la région des cataractes, qui depuis l'origine du service jusqu'à ce jour ont gagné plus de dix millions de francs à transporter des charges entre le bas fleuve et le Stanley-Pool, sont aujourd'hui converties au travail. Elles fourniront des bras à l'agriculture quand les transports viendront à leur manquer.

(A continuer.)





Photographie d'un relief au 15,000^e des environs de Matadi, construit d'après les levés topographiques des ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer.

MATADI

LES deux photographies que nous reproduisons en face l'une de l'autre permettent de se faire une idée assez nette du point de départ du chemin de fer du Congo. Celle de gauche représente le plan en relief de la gare et de ses environs. Ce relief est construit à l'échelle de 2,000^e, tant pour les distances horizontales que pour les hauteurs. Il est réduit par la photographie à l'échelle de 15,000^e. Les courbes de niveau qui y figurent sont équidistantes de 5 mètres. Le tracé du chemin de fer y est figuré, ainsi que l'emplacement de la gare, le pier et les différentes constructions qui ont été élevées par l'État et par la Compagnie du chemin de fer pour le logement du personnel blanc et noir. Les maisons d'habitation de l'État sont à proximité de la route des caravanes; celles du chemin de fer sont, au contraire, à proximité de la gare, séparées de celles de l'État par un ravin assez profond.

La photographie représentée sur la page de droite montre le panorama qui se déroule devant les yeux d'un spectateur placé sur le petit mamelon situé tout contre la route des caravanes, un peu au delà des bâtiments de l'État. L'impression que le Congo produit est considérable : au fond, le fleuve se termine à la vue par le Chandron-d'Enfer, sorte de baie circulaire formée par le fleuve bordé en cet endroit de rochers à pic et au fond de laquelle le Congo tourbillonne et coule avec une vitesse très grande.

Les deux éperons de montagne que la rive gauche projette dans le fleuve sont d'abord plus vers le fond, celui d'Under-

hill, sur lequel on voit un ou deux petits points blancs (sur la photographie à 1 1/2 centimètre du bord de l'eau). Ce sont les maisons des missionnaires de la Baptist missionary Society, dont le révérend Grenfell, l'explorateur du haut Congo bien connu, est le chef. Le second éperon est celui de Kalakalla, au pied duquel se trouve établie une factorerie anglaise.

La rive droite du fleuve est également découpée. Les deux rives sont d'ailleurs abruptes et rocheuses.

La photographie de droite présente, vers la droite, à la rive un bateau à vapeur : c'est la *Reine des Belges*, bâtiment de 250 tonnes appartenant aux Compagnies commerciales du Congo. Le pier, qui figure au relief, ne se voit pas sur le panorama : il se trouve un peu en amont de l'emplacement de la *Reine des Belges*.

A partir du bateau, en suivant vers la gauche, les bâtiments que l'on rencontre ensuite sont : au premier plan, l'établissement de l'État en deux habitations, toutes deux en bois et élevées au-dessus du sol. En arrière se trouvent les maisons du chemin de fer et plus en arrière encore un grand bâtiment à deux étages, l'hôtel appartenant à la Compagnie des magasins généraux du Congo. Toutes ces dernières constructions sont en fer et bois : les murailles sont formées de plaques en tôles embouties, montées sur des piliers en fonte ou en fer. Les toits sont en tôles ondulées, montées sur une carcasse en bois. Ces maisons comprennent seulement un rez-de-chaussée élevé au-dessus du sol entouré d'une véranda de 2 mètres de largeur.



Matadi et le panorama du Congo jusqu'au Chaudron-d'Enfer. (D'après une photographie de M. Shanu, photographe à Boma.)

L'hôtel est beaucoup plus important. Il comprend un rez-de-chaussée servant de magasin, un premier étage servant de restaurant, salle de café, salle de billard et un second étage comptant quinze chambres à coucher. A tous les étages, des vérandas de 2 mètres permettent de circuler à l'entour du bâtiment, qui comprend en plus grande longueur 48 mètres et en largeur 36^m50. Le montage de toutes ces maisons a été long et dispendieux.

A l'heure actuelle, la population de Matadi peut être évaluée à 275 Européens et 700 à 800 noirs, comprenant les fonctionnaires et les hommes de l'Etat, les missionnaires catholiques et protestants, les ingénieurs, les employés et les ouvriers du chemin de fer, les agents et les travailleurs des factoreries belges, hollandaise, anglaise et portugaise.

Le Congo présente devant Matadi l'aspect d'un lac entouré de tous côtés par de hautes et sauvages montagnes. Sa largeur varie, en cette partie de son cours, de 750 à 1,200 mètres. Il roule ses eaux puissantes à des profondeurs par places insondables et avec une vitesse de 4 à 5 nœuds. Sauf devant Matadi même, où le fleuve est plus tranquille, partout la navigation exige la plus grande attention. Néanmoins, jamais on n'a eu à y déplorer aucun accident.

Un jour, cependant, un steamer de l'Etat, la *Ville d'Anvers*, faillit s'y perdre.

C'était le soir. Le bateau était amarré à la rive de Vivi, n'ayant à bord qu'un blanc, le mécanicien Eckblom, et un matelot noir. Ils avaient lâché la vapeur. Tout à coup, vers 7 heures, les Européens de la station, réunis à table, entendent le faible sifflet d'un steamer. Croyant à l'arrivée d'un bateau du bas, ils se lèvent et descendent au bord de l'eau, où ils constatent avec stupéfaction que la *Ville d'Anvers* venait de rompre ses amarres et s'en allait à la dérive au milieu des tourbillons du fleuve. Impossible de lui porter secours. A chaque instant, les spectateurs anxieux s'attendaient à voir le bateau, qui tournait sur lui-même comme un tonneau vide, sombrer contre les rochers.

Il n'en fut rien heureusement. Aidé de son noir et réunissant ce qu'il restait de combustible à bord, Eckblom parvint à obtenir une faible pression, arriva à donner tant bien que mal une direction à son bateau, franchit les passes difficiles du Chaudron-d'Enfer et alla s'échouer près de Nokki, à 7 kilomètres en aval de Vivi.

Grâce au sang-froid de son mécanicien, la *Ville d'Anvers* fut sauvée. Elle avait, sans équipage et presque sans vapeur, réussi à traverser les passes très redoutées alors, mais qui aujourd'hui sont franchies, à chaque moment, par les steamers de mer qui remontent de Boma, souvent avec un plein chargement.



LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

III. — CHEZ LES BAYANZI (1)

Futrevue avec Itaka. — Les Bayanzi. — Coiffure et barbe. — Tatouages et peintures.



Un indigène m'offrit en vente un petit hangar que je m'empressai d'acheter et de faire installer et aménager ; quelques heures plus tard, j'avais à ma disposition une cabane de 4 mètres de long sur 2 mètres de large et 1^m50 de hauteur. Ce n'était pas luxueux ; mais en Afrique, il ne faut pas se montrer trop difficile. J'avais un abri et, pour le moment, je ne demandais pas autre chose. Je fis placer mes marchandises sous une espèce de tente confectionnée avec les voiles de l'embarcation ; mes hommes construisirent à proximité

de ma cabane des huttes provisoires et, le soir du même jour, nous étions tous installés.

Cela se passait le 30 octobre. Le lendemain, je reçus la visite d'un indigène nommé Eloungoubila, qui me déclara être l'assistant d'Itaka et me dit que ce dernier se trouvait sur l'autre rive, à une journée de canot en amont. J'avais donc deviné juste. Je lui répétai ce que j'avais dit la veille, à savoir que j'étais venu de très loin pour voir le chef des Bayanzi et que je lui serais reconnaissant s'il pouvait accélérer le retour de ce dernier. Un léger présent d'étoffes lui prouva que cette reconnaissance se traduirait sous une forme matérielle, et il me promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour faire revenir son souverain le plus tôt possible.

Malgré cette promesse, je ne reçus la visite de ce dernier que le 10 novembre, et encore fus-je obligé d'envoyer un canot conduit par des indigènes et transportant deux de mes hommes porteurs d'un présent pour Itaka. Le canot revint au camp le 10 courant avec mes hommes.

L'appris par eux que, dès le lendemain de notre arrivée, le chef de Bolobo avait été prévenu de notre présence, mais que, fidèle au système de temporisation que je vous ai signalé dans les lignes qui précèdent, il avait d'abord voulu consulter les fétiches sur l'avantage qui pourrait en résulter pour lui. Je n'ai pas besoin de vous dire que cette cérémonie n'est, au fond, qu'une comédie. Itaka me paraît trop intelligent pour ne pas avoir compris immédiatement que l'établissement d'une station sur son territoire aurait pour conséquence de l'enrichir et

d'apporter le bien-être dans son pays. Mais par condescendance pour l'esprit de méfiance qui caractérise les populations de cette zone, du moment que les fétiches s'étaient prononcés en notre faveur, — et ici, comme partout, « il est avec le ciel des accommodements », — il pouvait décliner toute responsabilité personnelle.

Je reçus sa visite le jour même de son arrivée. Notre entrevue fut des plus cordiales. Il ne trouva pas assez de paroles aimables pour nous exprimer le plaisir qu'il ressentait de notre venue. Il me dit que je n'avais qu'à choisir dans tout son district le terrain qui me conviendrait le mieux et qu'il se ferait un plaisir de me le concéder.

Il parut stupéfait à la vue de nos outils, des rames du bateau, de notre vaisselle, de nos allumettes et des mille petits riens indispensables à un Européen. Je lui donnai une idée de la puissance de nos armes en tirant dans le fleuve — qui possède en ce point une largeur d'environ 3 kilomètres — quelques coups de revolver, de Winchester et de Martiny-Henri. La longue portée de ce dernier lui causa un étonnement qu'il traduisit par des interjections variées et une mimique des plus expressives. Il savait qu'il existait des hommes à la peau blanche, mais il n'en avait jamais vu. M. Stanley, en effet, ne s'est pas arrêté au Bolobo lors de son grand voyage. On lui avait dit que ces hommes blancs sortaient de l'eau et qu'ils avaient quatre bras et quatre jambes. Il fut tout étonné en constatant que nous étions taillés sur le même modèle que ses congénères.

❧

Physiquement, les Bayanzi ont bonne apparence. En général, la taille est au-dessus de la moyenne et chez quelques-uns elle est beaucoup plus élevée. Le corps bien fait, les jambes nerveuses quoique assez grêles, les épaules larges, le buste bien découpé, les bras sont assez faiblement musclés. La figure, légèrement aplatie, leur donne une physionomie caractéristique, l'angle facial est ouvert, le crâne rond, rarement pointu.

La coiffure est extrêmement soignée et arrangée avec beaucoup de goût. Les cheveux, assez longs, sont séparés en deux nattes par une raie longitudinale descendant du front au cou suivant le plan médian de la tête. Chacune de ces deux parties est subdivisée à son tour en plusieurs autres nattes par des raies perpendiculaires à la première. Toutes ces parties sont tressées de manière à former des dessins variés, mais toujours originaux et dénotant un sens artistique assez prononcé. Deux ou trois de ces nattes sont tressées en forme de cornes qui se projettent en avant au-dessus du front et aux deux tempes.

Tel est le type général dont les dessins de l'ouvrage de M. Stanley donnent une idée assez exacte, mais ici comme

(1) Suite de la lettre commencée dans le numéro précédent, p. 13.

partout, la fantaisie conserve ses droits, et assez souvent les coiffures présentent un aspect tout différent de celui dont je viens de donner une idée. C'est ainsi que j'ai vu quelques femmes dont la tête était complètement rasée des deux côtés et n'avait conservé les cheveux que dans la zone médiane. Ces cheveux relevés en bourrelet fixé au moyen d'huile de palme présentent à l'œil l'apparence des cimiers qui surmontaient jadis le casque de nos pompiers.

Chez les Bayanzi, la barbe est rare et clairsemée et les chefs seuls la portent au menton, elle est généralement alors tressée; sauf cette exception en faveur des membres des familles souveraines, tous les Bayanzi, hommes et

femmes, s'épilent complètement la face, cils et sourcils compris. Est-ce par coquetterie ou par mesure de propreté?...

✠

Ce qui chez les Bayanzi est aussi caractéristique que la coiffure, ce sont les tatouages. Tandis que les Bateké se découpent longitudinalement les joues par des stries parallèles descendant des tempes vers la bouche, les indigènes dont je m'occupe se tatouent de préférence le front. Ils pratiquent, parallèlement à la ligne des yeux, une ou deux rangées d'incisions en forme de croix, incisions dans lesquelles ils introduisent un liquide corrosif qui a pour effet de bour-



Troupeau d'hippopotames dans les papyrus.

souffler la peau. Quelquefois, ces incisions se continuent sur les tempes, jusqu'un peu en dessous des yeux. D'autres fois, une troisième rangée perpendiculaire aux deux premières descend de la naissance des cheveux, suivant le plan médian de la tête, et se prolonge jusqu'à l'extrémité du nez. Parfois aussi, chez les femmes surtout, le buste est orné d'une façon analogue. Plusieurs rangées d'incisions de formes variées s'étendent de la naissance de la gorge jusqu'au bas-ventre, et projettent latéralement des branches qui contournent les seins.

Quant aux peintures, elles sont exclusivement réservées aux hommes. Ici, la fantaisie se donne libre carrière. Tantôt des lignes multicolores, bleues, jaunes, rouges, blanches, courent le long des bras à la façon des passe-poils qui ornaient, jadis, les « kourka » de nos lanciers, et viennent se rejoindre sur le dos en formant des arabesques de dessins variés. Tantôt la poitrine est sillonnée par des lignes analogues s'étendant sur toute la hauteur du torse et projetant latéralement des embranchements, qui rappellent les brandebourgs de nos uniformes contemporains. Quelquefois aussi,

des cercles concentriques, de couleurs différentes, s'épanouissent au creux de l'estomac ou entre les mamelles et font ressembler leur buste à des cibles pour carabines Flobert.

L'ensemble de ces décorations multicolores, toujours exécutées avec infiniment de goût, ressort fort bien sur le fond bronzé de la peau et donne à tous ces corps à demi nus une physionomie *sui generis*. L'ornementation de la figure est l'objet de soins particuliers. Dans les circonstances ordinaires, ils se bornent à recouvrir les paupières de l'un ou de l'autre de leurs yeux d'une couche de couleur blanche, faisant de loin l'effet d'un monocle à large garniture d'argent. Mais dans certains cas particuliers : mort d'un chef, départ pour la guerre, première visite aux blancs, etc., la face est couverte de dessins multiples, aux couleurs variées, exécutés avec autant de finesse que de sentiment artistique.

Les femmes, comme je le disais plus haut, ne recourent pas à l'emploi des peintures; très souvent cependant, elles s'enduisent le corps tout entier d'une teinte rouge uniforme obtenue par l'infusion de l'écorce de certains arbres.

(A continuer.)

Cap. HANSENS.

LES FÉTICHES

Les fétiches sont vénérés par toutes les tribus du bas Congo. Par contre, l'on trouve très peu d'idoles dans le haut, où l'on vénère un être suprême non personnifié, mais où les noirs n'ont guère d'idoles proprement dites. Dans le bas, le nombre de celles-ci est considérable.

L'être suprême, le grand fétiche, le tout-puissant, c'est le N'Zambi. C'est le créateur, qui préside de loin aux actes des mortels. Il réside au-dessus des nuages, où il est invisible pour les hommes et d'où il crée les autres fétiches, mais il ne s'occupe pas de la vie journalière des créatures. Les noirs, estimant qu'en l'adorant il n'y a rien à gagner, ne s'en préoccupent pas. Il n'y a donc pas de culte spécial pour lui.

Le nombre des sous-fétiches est considérable; il y en a un pour chaque maladie, pour chaque acte important de la vie, pour la paix, pour la guerre. Parmi ceux-ci, le plus puissant est Fankita, dont le nom est vénéré comme celui du dieu de vérité. Les Inkimbas dont nous avons parlé dans notre premier numéro se consacrent spécialement au culte de ce fétiche.

Mpodi est la déesse qui préside aux naissances, N'Kodia est le dieu de la victoire, N'Kaundi celui de la médecine. Les sacrifices ne sont pas sanglants : on ne sacrifie pas d'hommes dans le bas Congo.

Le fétiche N'Kisi est le mauvais fétiche, le « diable ». Il fait mourir l'homme, car, dans l'esprit des noirs, l'homme ne meurt jamais de mort naturelle. N'Kisi a un féticheur, auquel on s'adresse pour conjurer le mal que l'on craint. Lors de la naissance d'un enfant, il se promène autour de la case du

nouveau-né, afin d'empêcher le mauvais esprit de prendre possession de l'âme de l'enfant.

En cas de crime, de vol ou de mort d'une personne, le féticheur consulte le fétiche pour connaître le coupable. Il se couvre la tête de feuilles, tient dans la main droite toute sorte d'oripeaux et sous la main gauche un sac contenant un bec d'aigle, des griffes de chacal, de la terre, des loques. Il danse autour du fétiche et finit toujours par désigner comme coupable un homme notable, qui le corrompra à force de présents.

Ordinairement, c'est toujours au féticheur qu'il faut s'adresser quand on désire obtenir quelque chose de l'idole : le prêtre s'abreuve alors de vin de palme, s'enivre, danse autour du fétiche en poussant de grands cris, bat l'idole pour la faire parler, puis il prête l'oreille et finit enfin par prononcer l'oracle.

Toujours, du reste, le féticheur est payé par celui qui implore une faveur de la divinité. Plus l'offrande est élevée, plus puissants sont les moyens magiques qu'il emploie pour forcer l'idole à accorder ce qu'il désire : si elle ne s'exécute pas assez vite, il va jusqu'à la menacer de son couteau.

Les idoles sont grossièrement sculptées dans un bloc de bois souvent à peine équarri; ils représentent un homme, une femme ou un animal monstrueux. Depuis l'arrivée des Européens, certaines d'entre elles représentent des blancs; on en a trouvé qui étaient des caricatures fort bien faites de personnes connues.

Les indigènes du bas Congo affublent leurs fétiches de lambeaux d'étoffes, de morceaux de cuivre ou de fer, de morceaux de miroir ou de porcelaine voyante. Quand ils désirent en obtenir quelque chose, ils y enfoncez un clou pour que la sensation lui rappelle la demande et qu'il n'oublie pas la prière qui lui a été adressée. Maintes idoles révèlent un certain sentiment artistique; un grand nombre d'entre elles sont franchement obscènes.

Outre les dieux de la tribu, qui ont leur case spéciale, chaque case indigène a ses dieux lares, protecteurs du foyer, et chaque individu porte sur lui des fétiches ou porte-bonheur. Quand le dieu lare tarde à accorder ce qu'on lui demande, on le bat, ou on l'immerge, ou on le jette dans la brousse, jusqu'à ce qu'il se soit montré plus accommodant : alors on le réintègre dans le foyer domestique.



N'Kodia, le dieu de la Victoire.
D'après un dessin de M. Léon Ledru,
de Liège.)



PAUL NÈVE

Né à la Hulpe, le 19 décembre 1851. Sorti premier de l'École des mines de l'Université de Louvain en 1877. Ingénieur provincial à Termonde.

S'embarque pour le Congo au service du Comité d'études du haut Congo en qualité d'ingénieur-mécanicien, en juillet 1880. Fait le service de mécanicien à bord de l'*En Avant*, entre Isanghila et Manyanga. Meurt à Isanghila, le 17 juin 1881.



LES voyageurs qui, dans un temps prochain, franchiront en un confortable sleeping-car trainé par la locomotive, la terrible région des chutes du Congo, auront à se souvenir de ceux qui, les premiers, avec un courage sans égal, se dévouèrent à ouvrir la route à travers ce pays barbare.

C'était en 1880-81. Stanley les conduisait. La troupe, partie de Vivi, remontait, en la serrant de près, la rive gauche du fleuve. Elle allait lentement, par les marais, par les torrents coulant au fond des vallées, franchissant aux endroits guéables les rivières sans pont, se frayant une route à la mine, à travers le roc, à la hache, à travers la forêt.

Elle traînait à sa suite des chariots sur lesquels étaient chargés trois bateaux à vapeur, des maisons démontées, un mobilier, des ustensiles, des outils, des approvisionnements, des objets d'équipement, des marchandises d'échange.

Effroyable labeur que cette marche sous le soleil d'Afrique, dans l'atmosphère mortelle des moites vallées, ou que cette incessante ascension de pentes abruptes suivie d'incessantes descentes de rampes glissantes.

A chaque moment, les bras manquaient pour traîner les véhicules et aussi les chefs pour leur direction. Stanley lui-même, à un moment, fut comme terrassé. Autour de lui, ses adjoints tombaient les uns après les autres. A Bruxelles, c'était avec anxiété qu'on ouvrait chaque courrier arrivant d'Afrique... Et chaque fois l'on enregistrait de nouvelles pertes. Mais, malgré tout, en dépit de la fièvre, de la mort, des désertions, en Afrique, la colonne héroïque avançait.

Isanghila est fondé en février 1881. Flamini, le mécanicien, se met à l'œuvre. Le steamer *le Royal*, remonté, est lancé et navigue bientôt sur le fleuve, qui en amont est relativement paisible, mais qui en aval se resserre et se rue tout d'une volée par-dessus une barrière de rocs aigus, pour aller tourbillonner, en dix cascades successives, jusqu'au pied de Vivi et de Matadi.

C'est à ce moment que Paul Nève arrive rejoindre Stanley, avec les lieutenants Valeke, Braconnier et Harou. Il appareille aussitôt l'*En Avant* et, avec les deux bateaux, la troupe s'aventure dans les rapides.

On a peine à s'imaginer le frêle garçon, aux cheveux blonds, aux yeux bleus et doux que montre notre gravure, se transformant par pur dévouement en mécanicien de bateau, attentif à la chaudière de sa mince embarcation, perdu au sein des grandes lignes de cette nature géante et dramatique, luttant impassible contre les eaux rugissantes et finalement franchissant victorieux les défilés où le Congo sauvage resserré roule ses flots impétueux.

Manyanga fut fondé le 1^{er} mai suivant. On était à moitié de la route. Au delà, d'autres difficultés s'annonçaient : elles furent vaincues avec la même audace et la même ténacité.

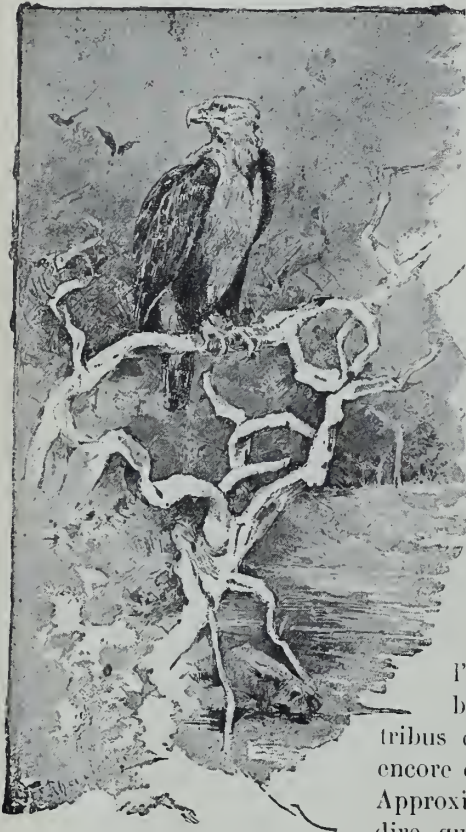
Quels travaux mémorables !... Stanley réussit, mais par quel dévouement ne fut-il pas servi ?... C'était l'époque héroïque. La grandeur de la lutte soutenait seule, à ce moment déjà lointain, le courage de ces pionniers modestes. Que savaient-ils de l'avenir réservé à leur travail ?... Il ne s'agissait alors ni de lucratives places à occuper, ni de fonctions honorifiques à conquérir. Aucun des adjoints de Stanley ne savait qu'il travaillait à la fondation d'un empire et que, de la réussite de cette entreprise hardie, allait dépendre la conquête de l'Afrique par l'Europe, l'ouverture du continent mystérieux à l'influence de la race blanche.

Mais pour atteindre le but de lui seul connu, Stanley obtint spontanément le dévouement sans bornes de quelques natures d'élite, généreuses et fines. Paul Nève fut de celles-là. Il donna sans compter, avec conviction, tout ce qu'il possédait d'ardeur et de connaissances. Il donna trop, car il tomba, terrassé par la puissance du chaos infernal qu'il n'avait pas hésité à affronter.

Il repose à Isanghila, au bord de la route construite par Stanley, non loin de la rive de ce fleuve sauvage que, l'un des premiers, jeune et grêle, mais instruit et enthousiaste, il a dompté par la vapeur.

LA NATION DES NIAM-NIAM

(A-SANDÉ)



LE capitaine Van Gèle qui vient de rentrer en Belgique après avoir accompli, dans le bassin des rivières Oubangi, Mbomou et Ouellé, toute une série de brillantes explorations, a pris contact avec quelques spécimens de nègres appartenant à la nation désignée par les Soudanais sous le nom de Niam-Niam et dont le nom indigène est A-Sandé.

Jusqu'à ce jour, l'immense région habitée par les différentes tribus de cette nation n'est encore connue qu'en partie. Approximativement, on peut dire que la ligne de faite,

entre le bassin du Nil au nord et du Congo au sud, forme la ligne médiane de leur pays. A l'est, une de leurs tribus, celle des Makkraka ou Idio, habite à peu de distance du Nil; à l'ouest, ils s'étendent jusqu'au cours supérieur du Mbomou, où leur territoire confine avec celui des Sakara. Vers le sud, ils touchent à l'Ouellé.

Les Niam-Niam sont ce peuple étrange dont les premiers voyageurs au Soudan révélèrent l'existence en l'entourant de légendes et de mystères. Ce sont ces fameux *hommes à queue*, dans lesquels certains savants voulurent aussitôt voir le trait d'union, enfin retrouvé, entre l'homme et le singe, et dont les Soudanais et les Nubiens, à la vive imagination, mêlaient le nom à toutes les histoires de sauvagerie et de diablerie qu'ils inventaient. Le nom de Niam-Niam, sous lequel nous les connaissons, est emprunté au vocabulaire des Denka : il signifie *grands mangeurs*, allusion manifeste au cannibalisme des gens qu'il désigne.



« L'aspect des vrais Niam-Niam, dit le docteur Schweinfurth, qui est le premier qui les ait fait connaître d'une manière scientifique, est ce qu'il y a de plus saisissant. Quand on se trouve pour la première fois au milieu de ce peuple sauvage,

il faut bien en convenir, tout ce qu'on a vu dans la province du Ghâzal semble terne et dénué d'intérêt.

« L'étranger qui les contemple retrouve dans ces enfants de l'Afrique indomptés tous les attributs de la sauvagerie la plus effrénée qu'ait pu invoquer une imagination ardente. J'ai vu les Bisharmis et d'autres Bédouins des déserts de Nubie; j'ai contemplé avec admiration les Abyssiniens en costume de guerre; je suis resté muet de surprise en face des cavaliers Bagharas; mais nulle part, en Afrique, je n'ai rencontré un peuple dont chaque attitude, chaque mouvement, révélât, au même degré, le caractère belliqueux, l'habitude des hasards de la guerre ou de la chasse; tous les autres manquent de cette aisance, je pourrais dire de cette grâce dramatique qui caractérise tous les mouvements des guerriers de ce pays. »

Cette opinion est aussi celle du capitaine Van Gèle. Lorsque l'explorateur belge visita pour la première fois Bangasso, le grand chef des Sakaras, il fut reçu par lui en grande solennité : environ deux mille guerriers étaient sous les armes sur la place de la résidence.

« Au centre de la place, écrit Van Gèle, et faisant face à la demeure royale, était rangée une ligne de trente soldats armés de fusils, habillés comme des Soudanais et tirant des salves. Ces hommes sont des Sandés, appelés Niam-Niam par les Soudanais. Ils ont une allure fière, des figures intelligentes et m'ont semblé très dévoués à Bangasso. Je crois que ce sont des transfuges. Le chef leur donne une femme et un esclave, mais pas de solde; ils ont une part de la chasse; ils ne font que le service des armes. »



Les Niam-Niam peuvent être considérés à la fois comme un peuple chasseur et comme un peuple agricole. Ce sont, comme presque toujours en Afrique, les femmes qui s'occupent d'agriculture. Celle-ci ne demande, du reste, pas beaucoup de peine, la richesse extraordinaire du sol, dont la fertilité, dans un grand nombre de districts, est sans égale, contribuant à rendre le travail extrêmement facile.

Quant au bétail, il est pour ainsi dire inconnu; on ne connaît les vaches, les chèvres et les moutons, que pour en avoir entendu parler. Comme, d'autre part, le comble des jouissances terrestres pour un Niam-Niam, c'est de manger de la viande, quelle qu'elle soit, tout le monde est chasseur et aussi quelque peu cannibale. *De la viande! de la viande!* tel est leur cri de ralliement dans toutes leurs campagnes.

Les Niam-Niam ont une véritable caste noble, descendant d'anciens chefs, qui a certains privilèges et dont les usages exigent l'avis préalable en des circonstances importantes. L'autorité absolue du chef est, de cette façon, tant soit peu tempérée. Les tribus de l'Ouest ont très bien résisté aux mahométans; celles de l'Est n'ont pu opposer de barrière à leur infiltration.

Parmi ces derniers, les plus notables sont les Bombé et les Makkarakas ou mangeurs d'hommes. A la suite de guerres et de dissensions intestines, ces peuplades ont émigré vers les affluents sud-occidentaux du Nil et ceux du Kibali-Ouellé. Les premiers habitent le bassin du Dongu; les seconds, les confins occidentaux de l'ancienne province d'Emin.

Les Bombé sont peut-être les plus beaux des A-Sandé. Ils se proclament eux-mêmes les aristocrates de cette nation. Jadis, ils luttèrent d'une façon incessante contre l'invasion des soldats égyptiens qui firent par les rejeter dans le « figesch », dans la brousse. D'un tempérament artistique, ces nègres ont de véritables notions esthétiques. Ils raffolent des objets en couleur rouge et se teignent la peau de cette couleur. Leurs boucliers sont superbement tressés et leurs lances fort bien fabriquées et gravées. Ils ont de curieuses armes de jet, qu'ils appellent *pingah*. Ce sont des couteaux à plusieurs branches découpées en folioles et qu'ils lancent avec une grande adresse.

Ils se fabriquent des étoffes avec l'écorce de l'urostigma et se découpent, dans des fourrures d'animaux, des manteaux bariolés. Leurs huttes sont drapées intérieurement avec des étoffes et des peaux d'animaux et illustrées de dessins.

Les femmes ont des tabliers d'herbes retenues par une ceinture de peaux. Elles sont très amateurs de grosses perles bleues et se mettent autour des bras et des jambes des anneaux de fer. Bien que peu vêtues, elles sont chastes, et se dérobent dès qu'elles rencontrent un étranger.

Les Niam-Niam ont été accusés de cannibalisme par tous les gens auxquels le fait de leur existence était connu. Plus personne ne cherche aujourd'hui à les en disculper; cependant il convient d'ajouter que l'horrible coutume n'est pas générale, que les voyageurs ont rencontré des chefs niam-niam qui éprouvaient une répulsion indicible à l'idée de manger de la viande humaine. Par contre, d'autres chefs ne se font aucun scrupule de leur odieux penchant. Ils s'avouent anthropophages à tout prix, sans réserve et en toutes circonstances. Ils se parent avec ostentation de colliers faits des dents de leurs victimes, et ils mêlent à leurs trophées de

chasse les crânes des malheureux dont ils se sont nourris.

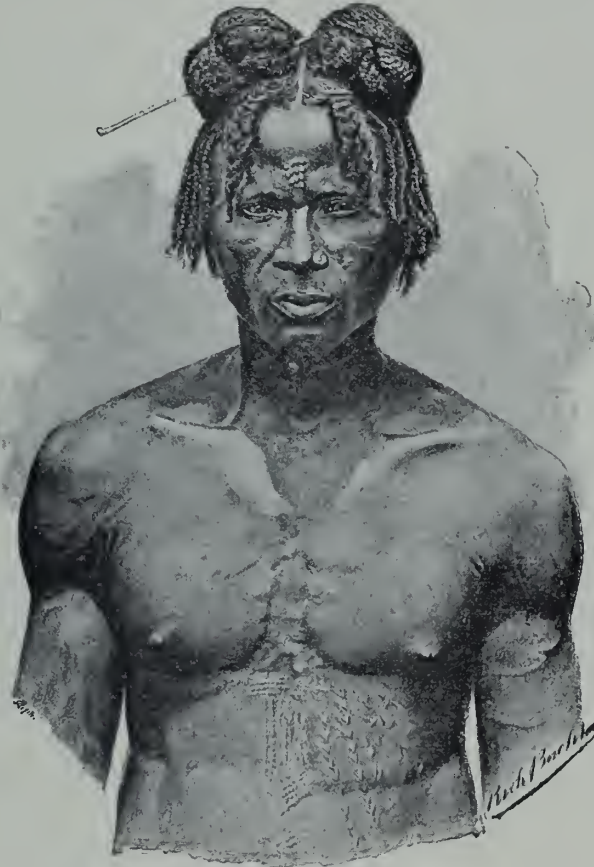
Les Niam-Niam n'ont pas d'unité nationale. Dans la seule partie de leur territoire qu'il a traversée au nord de Tangasi, le docteur Schweinfurth a compté trente-neuf chefs indépendants. Le docteur Junker en a visité un plus grand nombre encore dans ses tournées sur les deux rives de l'Ouellé. Ndorouma et Sémio, chez qui l'explorateur établit des stations pour servir de base à ses opérations, sont deux chefs renommés du bassin libre du Mbomo; Bakangaï et Kanna, qui habitent le bassin du Bomokandi, dans les limites de l'État du Congo, sont les deux plus puissants princes qu'il ait rencontrés dans ses voyages en Afrique.

On ne trouve pas de villes ni de grands villages dans ces pays. Les huttes, groupées en petits hameaux, sont dispersées çà et là dans les districts habités, lesquels sont séparés les uns des autres par des solitudes plus ou moins étendues, couvertes de forêts vierges et de savanes, domaines d'innombrables troupes d'éléphants et d'antilopes. Le pays est pittoresque. Dans les vallées où, sous l'action combinée de la chaleur et de l'humidité, se développe une végétation luxuriante, le coup d'œil est souvent féérique.

Sous le rapport du climat, le pays est meilleur que l'Inde et que Java, dit M. Bohndorf. Lorsque le confort y aura été introduit au même degré que dans les colonies anglaises et hollandaises, la mortalité des blancs, d'après ce voyageur, y sera beaucoup moindre.

Quant à la sécurité, elle y est beaucoup plus grande que dans la plupart des régions situées plus au nord. Avec du tact et

de l'habileté, un Européen peut s'y promener en toute sécurité. A l'exception de quelques petites excursions pour lesquelles le docteur Junker obtint une escorte, soit de Gessi-Pacha, soit de trafiquants soudanais, il fit tous ses voyages accompagné seulement de quelques boys et de quelques porteurs. Mais, avant d'entrer dans le territoire d'un chef, il ne manquait jamais de lui envoyer des messagers, afin de le renseigner sur son compte et sur ses intentions pacifiques. Ces messagers gagnaient facilement la faveur du prince à l'aide de quelques présents et obtenaient pour le blanc l'entrée du territoire ainsi que des guides.



Nègre niam-niam.
(D'après une photographie du Dr Robert Buchta.)



Escabeau des Niam-Niam.



Le chemin de fer du Congo. — Le premier pont de la ligne, à la sortie de la gare de Matadi.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LES PONTS DE LA LIGNE



La construction de la voie ferrée de Matadi au Stanley-Pool ne comporte pas de travaux d'art d'une très grande difficulté : pas de tunnel, à peine dans la première partie deux ou trois tranchées profondes.

Quant aux ponts, bien que le tracé de la voie coupe perpendiculairement les vallées des affluents du Congo, les ouvrages d'art à exécuter pour la traversée des cours d'eau ne dépassent pas, à quelques exceptions près, 25 mètres d'ouverture. Les seules rivières d'une importance un peu considérable que l'on rencontre sont :

1° La Mposu, pont de 60 mètres en trois travées ;

2° Le ravin de la Chûte, pont de 40 mètres ;

3° La Mkibueza, pont de 30 mètres ;

4° La Mia, pont de 30 mètres ;

5° La Loufou, pont de 30 mètres ;

6° Le Quillou, pont de 50 mètres ;

7° La Ngongo, pont de 100 mètres en six travées ;

Enfin, 8° l'Inkissi, pont de 120 mètres, subdivisé en sept travées et qui se trouve être ainsi l'ouvrage d'art le plus considérable de la ligne.

Tous les ouvrages prévus pour la traversée des rivières et des ravins sont à superstructure métallique. Ils sont construits dans les établissements métallurgiques de Belgique et expédiés au Congo, où des monteurs européens aidés d'artisans et de manœuvres noirs procèdent à leur remontage sur place.

Par économie de temps, de main-d'œuvre et d'argent, on a pris pour principe, dans la construction du chemin de fer, de remplacer les maçonneries par l'emploi du fer et de l'acier chaque fois que les circonstances le permettront. Les aqueducs eux-mêmes sont en tôle d'acier ; leur transport à pied d'œuvre et leur pose se font avec la plus grande facilité.

Pour permettre la traversée des rivières et des ravins avant l'établissement des ponts, la Compagnie emploie des passerelles démontables en acier du système Eiffel, dont le montage et le démontage s'exécutent rapidement et qui sont aisément transportables. La gravure de cette page représente un pont provisoire de ce genre, de 10 mètres de portée, qui avait été jeté sur le ravin situé à quelques centaines de mètres de la gare de Matadi ; il a été remplacé depuis par le pont définitif.



Village bayanzi. — Indigènes de Bousindi rassemblés à la rive du Congo (1). (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSSENS

IV. — LES BAYANZI

Costume. — Armement. — Polygamie. — Funérailles. — Sacrifices humains. — Organisation politique. — Travaux agricoles.

Le costume des Bayanzi est des plus élémentaires. Il se compose, chez les femmes comme chez les hommes, uniquement d'un « pagne » ou pièce d'étoffe indigène enroulée autour des reins et descendant jusqu'aux genoux. Le jour où il fait froid et le soir, les « gens à l'aise » portent en outre une pièce d'étoffe de même espèce, qu'ils drapent autour du buste et qu'ils ont soin de déposer dès que la température s'élève. L'étoffe indigène est quelquefois remplacée, chez les coquets, par une étoffe commune achetée chez les Basombo, teinte en rouge sale au moyen d'une écorce d'arbre et bordée d'une mince bandelette en drap rouge.

Les ornements sont de deux espèces : les bijoux et les peintures. En fait de bijoux, les hommes se bornent à porter aux poignets et à la cheville, un simple anneau de laiton formé par un tronçon de « mitakou » enroulé autour de la naissance du bras ou de la jambe. Quelques-uns — mais ils ne sont pas nombreux — ont autour du cou une baguette de fil

de fer dont les extrémités sont réunies et fixées par des soies d'éléphant enroulées de manière à former bourrelet. Cela leur sert à la fois d'ornement et de fétiche. Les chefs principaux, Ibaka, Moukouala, etc., portent en sautoir, d'une épaule à la hanche opposée, un saucisson de drap bleu (blue saved list) auquel ils attachent, au moyen de fibres de palmier, de petites Calebasses, des gourdes minuscules et autres fétiches qui doivent les garantir de tous les maux qu'ils redoutent.

Chez les femmes, les bijoux ont plus d'importance. Les simples anneaux portés par leurs seigneurs et maîtres se transforment pour elles en larges bracelets de laiton couverts de ciselures d'un dessin primitif mais assez artistement

(1) Le village de Bousindi est situé sur la rive gauche du Congo, un peu en aval du confluent de l'Oubangi. Les indigènes qui l'habitent, au nombre de 800, appartiennent à la nation des Bayanzi. Ils s'occupent du trafic d'ivoire et possèdent des troupeaux de moutons et de chèvres qu'ils vendent aux steamers qui viennent se ravitailler chez eux.

exécuté et en jambières du même métal montant quelquefois jusqu'à mi-jambe et rappelant, à distance, des fragments des armures défensives de nos anciens chevaliers. Quelques-unes — les plus luppées — portent autour du cou des colliers immenses de cuivre massif, dont le poids atteint parfois jusque 20 ou 25 livres. Ces carcans, qui reposent à la naissance des épaules, semblent ne pas trop les gêner, et elles se montrent très fières d'un ornement dont l'aspect seul effrayait nos belles dames d'Europe.



L'armement des Bayanzi est exclusivement offensif. Il se compose de fusils à silex, de lances, de javelots et de couteaux. Quelquefois aussi, mais rarement, on rencontre des arcs et des flèches qui sont plus particulièrement employés pour la chasse.

Les fusils ou plutôt les mousquetons proviennent des Basombo et sont remis comme cadeaux lors des achats d'ivoire. Les Bayanzi ornent ces armes de bandelettes de laiton qu'ils se procurent en aplatissant les « mitakous » qu'ils reçoivent en paiement et de petits clous à large tête de cuivre disposés de manière à former des dessins variés. Cette ornementation alourdit considérablement le poids de l'arme et c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer la prédilection qu'ils montrent pour les petits fusils.

Les Bayanzi, quoique très pacifiques au fond, affectent des allures de farouches guerriers, et jusqu'à présent j'ai rarement vu un indigène de cette tribu qui ne fût porteur soit d'une lance ou d'un javelot, soit d'un couteau et quelquefois des deux à la fois. Leurs armes semblent faire partie intégrante de leur personne; ils s'en munissent dans les circonstances les plus communes et les plus intimes de l'existence et je les soupçonne fortement de ne pas même s'en séparer la nuit.

Puisque je viens de parler des allures de matamore de mes voisins, qu'il me soit permis de dire un mot de leur caractère. A coup sûr, il peut paraître présomptueux de les apprécier à ce point de vue, après un court séjour de quelques semaines dans leur pays. Je me borne donc à consigner ici, sous toutes réserves, le résultat de mes observations. A mon avis, le Bayanzi est bavard, fanfaron, paresseux et lâche. Dans les échanges, il est rusé et fait preuve d'une mauvaise foi insigne; il est d'une rapacité écœurante, il n'a pas la moindre idée de la dignité personnelle et, tous à l'envi, depuis le souverain jusqu'au dernier esclave, nous importunent journellement pour nous extorquer qui une brassée d'étoffe, qui une couple de « mitakous ».

Cette rapacité s'étale surtout au grand jour dans la façon dont les chefs reçoivent les présents que je leur donne en échange de la chèvre ou des bananes qu'ils m'ont apportées. Jusqu'à présent, je n'en ai trouvé qu'un seul qui se soit montré satisfait de mon cadeau : c'est Ibaka, envers lequel je me suis, il est vrai, montré très généreux en sa qualité de propriétaire du terrain sur lequel j'ai élevé la station. Tous les autres sans exception, après avoir fait déplier complètement les pièces d'étoffe que je leur avais données et après avoir supputé cyniquement combien cela faisait de « achinas » (mesure de 4 brasses), m'ont invariablement répondu que ce n'était pas assez et qu'il leur en fallait davantage. Notez qu'ils ne formulaient pas une demande, mais bien l'expression de leur volonté. L'un d'eux, Moubanga, le chef supérieur des villages en amont de la station, est allé jusqu'à dire qu'il ne

remettrait plus les pieds chez moi, attendu qu'il ne recevait pas, à chacune de ses visites, une ou plusieurs pièces d'étoffe. J'ajoute que ce même Moubanga avait reçu, lors de sa première visite, un cadeau d'une valeur de 300 mitakous au moins et que jamais il ne m'a rien apporté. Vous comprendrez ce qu'il faut de patience dans les rapports d'affaires avec des gens de cette espèce.



De même que chez le Batekés, les Bakongo, les Babouendé et autres tribus du bas Congo, la polygamie se pratique sur une large échelle chez les Bayanzi. Chaque fois qu'un Bayanzi est en état de le faire, il s'achète une esclave nouvelle qui devient sa femme. Les fils issus du mariage accroissent un jour le nombre des guerriers du père. Les filles seront vendues comme épouses à quelque riche voisin.

Il va sans dire que dans les familles ainsi constituées, les sentiments affectueux brillent par leur absence. Le père ne s'occupe de ses enfants qu'à partir du moment où ils peuvent lui rapporter quelque chose. Jusque-là, il ne s'y intéresse que fort superficiellement. Ibaka, que j'interrogeais dernièrement sur le chiffre de sa progéniture, me répondit, sans paraître gêné le moins du monde, qu'il ne se rappelait pas exactement s'il possédait 30 ou 40 rejetons !... La mère, elle, soigne son petit par instinct absolument comme chez les animaux et s'en désintéresse complètement aussitôt qu'il parvient à marcher seul. Les soins qu'elle lui donne pendant les premiers mois qui suivent sa naissance ne constituent d'ailleurs pas une bien lourde charge pour elle.

Les enfants ne sont guère douilletts ici; leur toilette ne comporte que ce que la nature a eu soin de leur procurer et les mesures de propreté sont totalement inconnues. Quand la mère se transporte d'un endroit à un autre, elle campe son rejeton à califourchon sur le dos ou sur l'une de ses hanches, et le fixe dans cette position au moyen d'une pièce d'étoffe enroulée autour des deux corps et ne laissant dépasser que la tête de l'enfant. Rien de plus drôle que de voir une femme pagayant à bord d'un canot dans cet accoutrement : la tête du petit suit tous les mouvements du corps de la mère, oscillant d'avant en arrière ou de droite à gauche, à la façon d'un balancier de pendule. Une telle situation imposée à nos enfants d'Europe leur ferait pousser des cris aigus et donnerait lieu à une musique des moins harmonieuses. Ici, les jeunes Bayanzi ne paraissent pas s'apercevoir de l'inconfort de leur position et semblent goûter les douceurs d'une béatitude parfaite.



La mort d'un Bayanzi riche ou jouissant d'une certaine autorité donne lieu à une série de cérémonies très intéressantes à observer. Dès que le défunt a rendu le dernier soupir, le corps est lavé complètement — ce qui ne lui était peut-être jamais arrivé de son vivant. La figure est ensuite couverte de peintures fantaisistes, les jambes sont repliées de manière à faire monter les genoux le plus haut possible et fixées dans cette position par des ligatures en écorce d'arbre ou en étoffe indigène. Le corps est alors enroulé dans les plus riches étoffes délaissées par le défunt et présente après cette opération l'aspect d'un vaste manchon multicolore, aussi large que haut, surmonté d'une tête bariolée dont les yeux ternes sont largement ouverts.

Ainsi fagotté, le corps est exposé devant la hutte habitée avant le décès; et pendant huit ou dix jours, les indigènes du village et ceux des villages voisins viennent exécuter autour du cadavre des danses funèbres accompagnées de chants, de roulements de tambour et de coups de fusil. Ce charivari commence au lever du soleil, dure toute la journée et se prolonge parfois bien avant dans la nuit. Le « *malafou* » circule à pleines jarres et les danseurs ne se retirent que lorsqu'ils sont épuisés par la fatigue ou ivres-morts. Les mêmes scènes recommencent le lendemain et les jours suivants, jusqu'au moment où la décomposition du cadavre est avancée au point d'infecter les environs.

On procède alors à l'enterrement. Un trou est creusé aux abords de la case du défunt et le corps y est déposé avec toutes les étoffes dont il a été entouré dès le jour du décès. Dans l'esprit des indigènes, ces étoffes sont destinées à assurer le bien-être de celui qui n'est plus pendant le grand voyage qu'il vient d'entreprendre. Il en résulte que plus le défunt était riche et puissant, plus son bagage d'outre-tombe est volumineux. Ne doit-il pas soutenir son rang dans l'autre monde?...



Malheureusement, cette même idée donne lieu à la pratique barbare de sacrifices humains. De même qu'on approvisionne le défunt des richesses nécessaires à sa subsistance, de même on croit indispensable de le faire accompagner de quelques-unes de ses femmes et de plusieurs esclaves pour le servir. De son vivant, il ne se déplaçait jamais sans se faire escorter de ses épouses favorites et de serviteurs. Peut-on le condamner à se passer de leurs soins dans tout le pays inconnu où il vient de pénétrer?... Partant de là, on égorge sur sa tombe un nombre de femmes et d'esclaves proportionné à sa richesse et à sa puissance.

Mpoki, le chef du village de Manga (en aval de la station), étant mort dernièrement, Ibaka vint me dire d'un ton de dédain : « Mpoki était un pauvre diable : on n'a tué que deux de ses femmes et deux esclaves ! »

Les cadavres des femmes sont déposés en travers au fond de la fosse et servent d'assise pour le corps du défunt; quant aux esclaves, on les enfouit pêle-mêle, après leur avoir, au préalable, coupé la tête que l'on place — comme ornement (?) sur la faite du toit de la case habitée jadis par leur maître.



L'organisation politique des Bayanzi est des plus simples. La réunion d'un nombre quelconque de familles habitant des cases agglomérées constitue un village ayant à sa tête un chef ou *Mfoumou* jouissant d'une autorité absolue. Dans les villages de nouvelle formation, le commandement est confié au plus riche. Il n'est pas rare de voir un ancien esclave investi du pouvoir suprême, témoin Nga Liema de Kiutamo. Ce dernier est Batéké, il est vrai; mais chez les Bayanzi, le système est identique.

Il n'existe pas de règle absolue pour la transmission du pouvoir après la mort du chef : tantôt c'est son fils qui remplace celui-ci, tantôt son neveu (le fils de sa sœur); cela dépend un peu des instructions du défunt et de l'influence qu'il a laissée de son vivant à tel ou tel membre de sa famille. Quand l'héritier désigné est mineur, la régence est exercée

par un habitant notable du village, et pour peu que l'agglomération soit importante et le régent ambitieux, il n'est pas rare de voir ce dernier s'attribuer définitivement une partie du village dont il se constitue le chef définitif, ne laissant à son pupille que la fraction la moins importante de l'agglomération. C'est ainsi qu'Ibaka, qui avait été nommé régent par le père de Linguendge et désigné pour exercer le pouvoir jusqu'à la majorité de ce dernier, a scindé en deux parties le village de Mampoulenge et est devenu le souverain de l'une d'elles. Ibaka n'est donc qu'un usurpateur, et il n'est pas le seul dans le pays. Le mineur dépossédé accepte généralement la situation qui lui est faite par la mauvaise foi de son tuteur. Mais plus tard, s'il parvient à s'enrichir et à augmenter le nombre de ses guerriers, il cherche à reprendre par la force la fraction d'autorité qui lui a été enlevée; et cela donne lieu à des guerres civiles qui se prolongent jusqu'à ce que l'un des deux compétiteurs soit obligé de se soumettre.

Je viens de dire que l'autorité des chefs est absolue; elle a comme sanction le droit de vie ou de mort dont les roitelets de ce pays font usage à tort et à travers. L'existence d'un esclave — et la plupart des sujets le sont — compte pour peu de chose et, pour le moindre délit, on lui coupe le cou.



J'avoue que, sous le rapport de la religion, je ne suis pas encore parvenu à me procurer des renseignements positifs et détaillés. Tout ce que je sais, c'est que la religion des Bayanzi consiste en un grossier fétichisme qui les amène à donner des vertus surnaturelles aux objets les plus disparates. Le papier surtout paraît avoir à leurs yeux une valeur considérable comme préservatif des maux qu'ils redoutent, et, quand il m'arrive de déchirer un brouillon de lettre ou un vieux journal, je suis certain d'en retrouver les débris, quelques heures après, dans la chevelure de mes voisins, qui, lorsque je leur demande pourquoi ils sont ornés de cette manière, me répondent gravement : *Mkissi* (fétiche).

Je m'empresse d'ajouter qu'avec la mobilité d'esprit qui les caractérise, un fétiche ancien perd bien vite de sa valeur à leurs yeux quand ils ont l'occasion de le renouveler, sans bourse délier, bien entendu. Le *mkissi* d'aujourd'hui sera mis au rancart pour faire place à celui de demain, et telle tête qui, un jour, est ornée de l'article de fond de la *Gazette* ou du premier-Bruxelles de l'*Écho du Parlement*, m'apparaîtra le lendemain couverte de la chronique religieuse du *Journal de Bruxelles*.

(A continuer.)

Cap. HANSENS.



Indigènes construisant une hutte.

LES CROCODILES



Les répugnants sauriens pullulent dans tout le fleuve et dans ses affluents. Stanley, Wissmann, Dupont parlent de leur extrême abondance. Il n'est pas rare d'en voir de véritables tribus : trente, quarante, cinquante individus se chauffant au soleil. Lâches et timides à terre, ils deviennent audacieux, méchants et d'une incroyable voracité dans l'eau, où ils sont véritablement redoutables. Stanley raconte que son steamer fut plusieurs fois attaqué sur le haut Congo par des bandes de crocodiles qui cherchaient à arrêter le bateau en se précipitant au-devant de lui.

« Les crocodiles, dit-il, s'élançaient vers nous avec la vélocité et la rectitude d'une torpille Whitehead. Point de doute, ils étaient résolus à ne s'arrêter qu'après avoir percé de part en part la coque d'acier du navire, avec leurs têtes en forme de vrilles ; mais arrivés à cinq ou six mètres, ils plongeaient, probablement pour explorer la quille, et revenaient ensuite à la surface, pour se remettre à notre poursuite jusqu'à leur complet essoufflement. Ces pauvres crocodiles se demandaient apparemment quel était ce bizarre animal qui n'offrait même pas de jambes à leurs cruelles morsures. »

Les indigènes mangent la chair du crocodile. Elle ressemble assez à celle du poisson, mais exhale une forte odeur de muse. Les œufs sont également fort recherchés par eux.

Le crocodile fait son nid à une petite distance des rives, trois ou quatre mètres au plus. Les œufs, qu'on y trouve quelquefois au nombre de cinquante à soixante, sont de la même dimension que les œufs d'oie, avec cette différence que les deux bouts sont égaux. Aussitôt après la ponte, la femelle les recouvre d'une couche de dix à douze centimètres de terre, sous laquelle ils restent un mois ou deux avant d'éclore.

Certains indigènes du haut Congo font de l'élève du crocodile un commerce assez actif. Voici comment ils opèrent pour les capturer : Ils s'en vont à la découverte et déterrent les œufs de crocodile, qu'ils vont enfouir sous terre, assez loin du fleuve. Dès que les petits ont brisé leur coquille, ils les saisissent et les renferment dans une mare étroite, où ils les engraisseront jusqu'à ce qu'ils aient acquis le poids voulu ; alors ils les portent au marché.

Les jeunes crocodiles, du reste, ne sont pas faciles à manier. Livingstone raconte qu'une fois il vit sortir de leur nid de jeunes crocodiles qui pouvaient avoir un jour ou deux, tout au plus. Ils avaient environ vingt-cinq centimètres de longueur ; leurs yeux étaient jaunes et leurs pupilles formées, tout simplement, d'une fente perpendiculaire. Ils étaient déjà méchants, et se précipitaient avec féroce sur les lances que les hommes du voyageur leur présentaient, et mordillaient celles-ci avec fureur en jappant de la voix aiguë d'un jeune chien qui commence à aboyer.

Les noirs prétendent que le crocodile ne dévore jamais sa

proie immédiatement, qu'il la fait attendre et que, plus elle est faisandée, plus il est satisfait. Il ne mange que par petites bouchées, en levant la tête au-dessus de l'eau et en avalant à la façon des chiens. Pour entamer quelque bon morceau, il va à la recherche de sa femelle et ne commence qu'en sa compagnie.

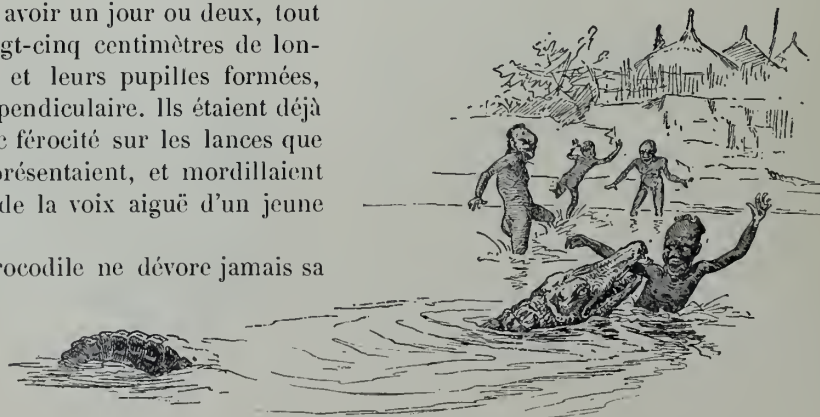
Le crocodile attaque souvent l'homme sur l'eau, et il n'est pas rare d'en voir sauter sur une pirogue occupée par un indigène isolé et entraîner celui-ci au fond de la rivière.

A ce propos, le commandant Coquilhat a jadis conté le drame suivant qui s'est déroulé sous ses yeux, à Bangala.

Une femme et son jeune fils traversaient dans un petit canot le bras du Congo qui coule devant la station, se rendant dans une île du fleuve pour y faire du bois. A mi-chemin, un monstrueux crocodile surgit, s'élance hors de l'eau, tombe sur le frêle esquif, saisit la femme entre ses formidables mâchoires et disparaît avec elle, en fouettant l'eau de sa queue puissante. Ahuri, épouvanté, le pauvre enfant suit des yeux pendant quelques secondes le sillage du reptile qui emporte sa mère vers l'ilot, puis, machinalement, il se met à ramer et suit. L'animal, tenant toujours la femme entre ses crocs, ne tarde pas à apparaître sur la rive de l'île. Là, il dépose sa proie, puis plonge aussitôt à la recherche de sa femelle.

Pendant ce court espace de temps, l'enfant avait rejoint le cadavre de sa mère et l'emportait dans sa pirogue. Mais il n'était pas à mi-chemin de la distance qui le séparait du bord du fleuve, que le monstrueux couple de sauriens était déjà à sa poursuite. Heureusement, plusieurs canots s'élançèrent au secours du vaillant enfant et arrivèrent assez rapidement pour le sauver d'une mort certaine.

Aux places où les sauriens sont nombreux, les femmes ne vont remplir leursalebasses, au bord du fleuve, qu'avec précaution. Il y en a toujours une qui s'occupe d'écarter les hideux reptiles. Néanmoins, il arrive fréquemment que l'une ou l'autre de ces malheureuses, ou quelque enfant, est happé et entraîné sous l'eau. Quand les enfants vont au bain, il en est souvent qu'un crocodile enlève. Aussi ces animaux inspirent-ils partout une grande terreur aux indigènes. A Karéma, le major Cambier en a vu un qui mesurait huit mètres de longueur.



LE CAPITAINE VAN GÈLE

Né à Bruxelles, le 25 avril 1848. Capitaine commandant au 1^{er} régiment de chasseurs à pied ; adjoint d'état-major.

S'embarque le 1^{er} mai 1882 pour le Cap, où il va chercher un contingent de Zanzibarites avec lequel il débarque au Congo le 3 juillet. Fonde la station de Lutété (15 octobre 1882), puis la station de l'Equateur, dont il est nommé chef (14 juin 1883). Est chargé, en janvier 1885, d'une mission aux Falls, où il rencontre Tippu-Tip, et rentre en Europe (15 mai 1885). Deuxième départ pour le Congo (15 juin 1885). Arrive à Léopoldville le 26 octobre. Revient en Europe malade le 15 mai 1886. Troisième départ pour le Congo le 29 juin 1886 en qualité de commandant du territoire situé entre l'Itimbiri et les Stanley-Falls. Reçoit la mission de reconnaître le cours de l'Oubangi, qu'il explore jusqu'en aval d'Yakoma, faisant prévoir la solution définitive de la question de l'Oubangi Enfin pendant son quatrième séjour au Congo (janvier 1889-janvier 1892), nommé inspecteur d'Etat, il achève la découverte de l'Oubangi, vérifie la question de sa connexion avec le Mbomou et l'Ouallé, fonde les postes de Mokoanghai, Bazzyville, Yakoma et étend le protectorat de l'Etat sur le territoire de Bangasso, grand chef des Sakaras.

ENFANT, ses compagnons de classe l'appelaient l'*Écureuil* ; jeune officier à l'école de guerre, ses camarades de promotion lui donnent le même nom ; explorateur, les indigènes de l'Afrique centrale l'ont surnommé *Katchéché*, mot qui, en langage kisuahéli, signifie aussi écureuil.

Petit, de taille bien prise, la physionomie expressive, les cheveux noirs, abondants, le front découvert, le nez droit, les yeux brillants d'une mobilité extrême, la bouche fine ; dans l'ensemble, un homme essentiellement vivant, mélange de force, d'élégance et de souplesse ; une grande volonté, une énergie que rien n'arrête avec, dans l'œil, des lueurs de calmier ; homme d'action surtout, mais aussi diplomate, et des plus fins, à ses heures.

Van Gèle venait de sortir de l'école de guerre quand il offrit, il y a dix ans, ses services à l'Association internationale du Congo. Six mois après, le jeune officier, embarqué avec Stanley sur l'*En Avant*, s'arrêtait à l'Equateur, où il fondait un établissement qui devenait en peu de temps une station modèle.

Pendant dix ans, il n'a cessé d'être au premier rang des Belges au Congo. Successivement chef de station, chef de territoire, commissaire de district, explorateur, inspecteur d'Etat, il ne cesse de montrer, en

s'élevant, les plus grandes facultés. C'est surtout comme explorateur qu'il se révèle ; non point explorateur qui traverse en courant une contrée, en signale les grands traits et agrandit le domaine géographique, mais explorateur prudent et tenace qui prend possession en même temps qu'il découvre, qui assimile les peuples et les fait entrer dans le mouvement du monde. La découverte de l'Oubangi, la solution de la question de son origine, son occupation, l'ouverture au commerce européen d'une immense région nouvelle sont les titres exceptionnels du capitaine Van Gèle à l'attention et à la reconnaissance du monde civilisé.

« L'armée belge, dit Stanley, n'aura pas souvent l'occasion de se distinguer, comme les Anglais aux Indes et en Afrique ; les Français au Tonkin, à Madagascar, en Tunisie ; les Américains dans l'Ouest. Et quels que soient les attraits de l'uniforme et du grade, il ne me semble pas qu'une existence entière passée à la caserne puisse offrir les agréments et les émotions rêvés et souhaités par la jeunesse militaire. D'aucuns se complaisent peut-être dans le rôle facile qui consiste à défendre un territoire inattaqué, et à maintenir l'ordre et la paix dans un pays où ils sont rarement troublés. Mais il est certain que tout Etat civilisé, où les romans d'aventures sont plus ou moins répandus, contient des jeunes gens dont les cœurs battent au récit émouvant des batailles, des luttes, des accidents, des hasards de la vie. »

Ces âmes chevaleresques se sont révélées nombreuses dans l'armée belge. Depuis l'origine, des centaines d'officiers ont spontanément mis leurs services à la disposition de l'Etat du Congo, et le Roi a trouvé ainsi au sein de l'armée dont il est le chef, l'élite de ceux qui l'ont aidé dans la création et l'organisation de son œuvre africaine. Ceux qui sont tombés là-bas sous le soleil d'Afrique sont considérés par nos soldats comme tombés au champ d'honneur. Les régiments auxquels ils appartiennent inscrivent leurs noms — morts au Congo — dans leurs fastes militaires. L'armée leur conserve un religieux souvenir.

Elle est heureuse de voir aussi qu'aujourd'hui ce sont des officiers belges qui occupent d'une manière brillante, et après avoir franchi pour la plupart les divers échelons de la hiérarchie, le siège du gouvernement et des grandes administrations.

Le capitaine Van Gèle est de ceux-là. L'armée belge peut être fière de lui. Il lui fait honneur.



LA MONNAIE

UNITÉS MONÉTAIRES INDIGÈNES. — INTRODUCTION DE LA MONNAIE EUROPÉENNE

Où qu'on le prenne, le nègre est un commerçant né, et c'est là, peut-être, la plus grande chance de succès de l'œuvre du Congo. Lorsque l'Européen a rencontré les races fières de l'Amérique, il n'a pas su établir avec elles de contact : elles ont reculé devant le blanc et, en réalité, on n'a pas asservi la race rouge, on l'a supprimée.

Dans le bassin du Congo, rien de semblable à craindre. Le sens commercial, si développé chez le noir, amène naturellement celui-ci à se rapprocher du blanc, à entrer en relations avec lui, à devenir son auxiliaire. Par le contact, on arrivera, non pas à supprimer la race nègre, mais au contraire à la fortifier, à la civiliser et, plus tard, à l'émanciper.

Une preuve de l'esprit pratique des noirs, sous le rapport commercial, est le développement donné partout à l'institution des marchés.

Ceux-ci existent et fonctionnent dans toute l'Afrique équatoriale. Dans la région qui s'étend entre Matadi et le Stanley-Pool, sur la route suivie habituellement par les caravanes, ces marchés où les indigènes viennent échanger les produits de leur sol, de leur chasse, de leur pêche ou de leur industrie, se tiennent tous les quatre jours. Il y en a un dans chaque district habité. La police y est très sévère : le vol y est puni de mort partout où l'influence des établissements européens ne s'est pas encore fait suffisamment sentir.

Dans la région du haut Congo, entre Nyangoué et les Falls, Stanley signale également l'existence de marchés se tenant au bord du fleuve à des intervalles d'environ une lieue, sur des espaces ouverts où se réunissent les indigènes des différentes tribus d'alentour et qui, pendant toute la durée du marché, sont déclarés territoires neutres, libres de tout droit et que nul ne peut réclamer pour son usage personnel.

De son côté, Livingstone vante les marchés du Manyéma : « Il y a des marchés toutes les trois ou quatre lieues, marchés où l'on vient de très loin ; c'est ici une institution féminine, non moins entrée dans les mœurs que chez nous de courir les boutiques. C'est dans le pays une grande institution. »

Au Kassaï, l'ardeur des natifs pour le trafic n'est pas moindre. Les steamers qui montent ou qui descendent le fleuve sont suivis presque chaque jour par des indigènes en canot, faisant force de pagaies pour se maintenir à la hauteur du bateau et sollicitant les passagers par des offres de produits de toute espèce.

Sur les rives, même spectacle : au passage des steamers, les places de débarquement des villages se couvrent d'une

foule sympathique qui montre des tissus en fibres du pays, du bois de chauffage pour le steamer, des chèvres, des poules, des bananes, du manioc, etc., etc.

5

Une autre preuve tout à fait extraordinaire des remarquables aptitudes commerciales des nègres se trouve dans ce fait que, dans de nombreuses régions, ils ont créé pour les besoins du trafic de véritables unités monétaires.

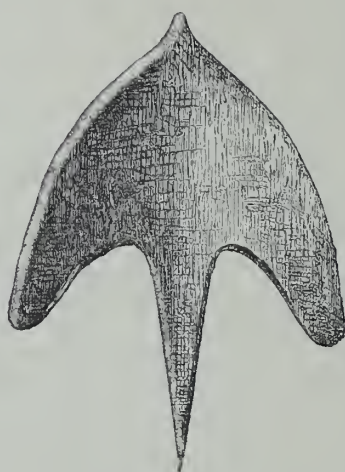
Ces monnaies varient d'une contrée à l'autre, suivant la richesse des populations, leur commerce particulier, souvent même les circonstances locales. Ainsi, dans toute la région peu productive s'étendant sur le littoral de la rivière Logé au Congo et à l'intérieur depuis la côte jusqu'à hauteur de Ngombi, la monnaie est la perle en verre bleu hexagonale, venant de Gablenz en Bohême. A cette région, constamment traversée par les caravanes des marchands indigènes d'ivoire, il fallait une monnaie facilement transportable, d'une valeur fort minime et subdivisible à l'infini, car le seul commerce consistait dans la vente de vivres. La perle bleue « matar » répondait parfaitement à ces diverses conditions ; la demande, pour cette marchandise, devint considérable à la côte. Mais depuis que le mouvement vers les factoreries de la côte a diminué, que les caravanes d'ivoire se portent surtout vers le Congo où elles peuvent se rendre en une dizaine de jours en se munissant de leurs vivres, l'usage du matar a presque disparu, au grand étonnement des fabricants de perles, qui ne s'expliquent pas comment la demande pour une marchandise si répandue a pu cesser du jour au lendemain.

Aujourd'hui, grâce à l'augmentation du service du portage, la région des cataractes s'est enrichie. Nous nous souvenons du temps où, sur la rive droite peu fréquentée par les caravanes de négoce, sans relation, pour ainsi dire, avec les négociants européens,

il existait une unité monétaire d'origine absolument indigène : c'étaient des pièces de tissus en fibres d'ananas ou de palmier.

Des quantités immenses s'en trouvaient sur les marchés des Babouendé, et les Bacongo en fabriquaient pour leurs transactions avec ces peuplades. Cette monnaie a disparu aujourd'hui le long de la route des caravanes et peu à peu le fil de laiton ou *mitako* se généralise comme monnaie dans toute la région.

Toutefois, il convient de dire que si les tissus indigènes ont cessé de constituer dans la région des chutes une unité monétaire, d'autres tissus, européens, tels par exemple que les mouchoirs en cotonnette à fond rouge, avec impression noire ou blanche (*handkerchief*), ont pris leur place et sont



Houe en fer du Loualaba.



Caunis.

fort employés pour le paiement des salaires et l'achat des vivres indigènes. La valeur moyenne, en Europe, de ces pièces de 12 mouchoirs est de 4 shillings 6 pence.

Le *mitako* est une baguette de laiton de 2 millimètres et demi de diamètre, de 52 à 55 centimètres de longueur, dont la valeur actuelle en Europe est d'environ 8 centimes. Ce prix explique que cette unité ne peut être employée que dans les régions où tout est relativement cher. Aussi, encore en 1880, le *mitako* n'était guère connu que sur le haut fleuve pour les transactions d'ivoire; aujourd'hui, il est pour ainsi dire devenu la seule unité monétaire dans une région immense, de Léopoldville à Bangala et sur le Kassaï jusqu'à Mouchié.



Dans le haut fleuve, à côté du *mitako*, il existe un certain nombre de monnaies divisionnaires variant suivant les régions. Dans le haut Kassaï et ses affluents ainsi que dans la région des sources de l'Ouellé, c'est le *cauris*, petit coquillage de couleur blanc jaunâtre provenant de la côte orientale d'Afrique (*Cypræa moneta*). Ce coquillage, dont nous donnons deux reproductions grandeur de l'original, se récolte le long du littoral de Zanzibar et de Mozambique. Junker nous dit qu'il est usité chez les Ouanyoro, chez les Ouaganda, où un œuf se paye 5 cauris, dans le Karagoué (côte occidentale du lac Victoria), où le régime de banane se vend 30 cauris. Sa valeur sur le marché européen est actuellement de 513 francs à la tonne.

Aux Stanley-Falls, sur le Loualaba, au lac Albert et dans le Manyéma, la principale unité monétaire est la houe en fer de fabrication indigène. Fixée à l'extrémité d'un solide bâton, c'est l'instrument aratoire par excellence de toute cette région.

A ce propos, il est intéressant de rappeler qu'en Italie, chez les premiers Romains, l'instrument aratoire constituait également une unité monétaire. Après lui, ce fut le bétail. Vers 450 avant Jésus-Christ, l'énoncé d'une loi (*lex Aternia Tarpeja*) montre clairement que la monnaie n'était pas encore en usage chez les Romains, puisque les amendes que règle cette loi y sont évaluées en bœufs ou en moutons.

Mais, de toutes les monnaies indigènes usitées dans le centre de l'Afrique, la plus célèbre est, certes, le lingot de cuivre provenant du Katanga. Ces lingots se présentent sous la forme de croix de Saint-André. Celui dont nous publions une réduction photographique pèse 1^{kg}170; ses bras, d'une extrémité à

l'autre, mesurent 26 centimètres. On les rencontre à l'est jusqu'au Tanganika, à l'ouest sur le Kassaï. Partout ils sont fort recherchés.

Cette pesante monnaie fait penser à celle des premiers Spartiates, qui, eux aussi, avaient une monnaie de fer ou de cuivre d'un poids très incommode. Chez les Romains, la première monnaie métallique (*l'æs rude*) fut également en cuivre: c'étaient de grossiers morceaux qui servaient aux échanges. *L'æs grave signatum*, qui lui succéda, était encore une lourde et large pièce du même métal, de forme rectangulaire, mais qui déjà portait une empreinte: un bœuf, un mouton ou un éperon de navire.



Lingot de cuivre du Katanga.

Les trafiquants du Congo n'auront pas eu à attendre aussi longtemps que les commerçants d'Athènes ou de Rome pour avoir à leur disposition une monnaie commode et pratique.



Le système monétaire de l'État indépendant du Congo a été organisé en vertu d'un décret du 27 juillet 1887.

La monnaie de paiement est composée de pièces d'or de 20 francs et de monnaies divisionnaires en argent de 5 francs, 2 francs, 1 franc et 50 centimes. Les monnaies d'appoint sont des pièces en cuivre de 10, 5, 2 et 1 centime. Les pièces d'or et d'argent portent à l'avvers les mots:

« Léopold II, roi des Belges, souverain de l'État indépendant du Congo » entourant l'effigie du Souverain, et au revers l'écu aux armes de l'État indépendant avec la couronne royale. Les pièces de cuivre sont perforées, au centre, d'un trou circulaire. Elles portent au revers l'étoile à cinq rayons avec l'indication de la valeur et du millésime. Les pièces d'argent et de cuivre sont en circulation; celles d'or ne sont pas encore frappées.

Cette monnaie a cours légal dans l'État indépendant du Congo et peut être échangée à la trésorerie générale de l'État, à Bruxelles. Jusqu'à présent, son usage ne s'est pas étendu au delà de Matadi. Dans le bas Congo, les indigènes peuvent l'échanger dans les comptoirs européens contre des marchandises. Tous les paiements faits par l'État ou à l'État s'opèrent en cette monnaie. Les petits paiements en acompte que la Compagnie du chemin de fer fait à ses ouvriers, ont lieu également en monnaie d'argent ou de cuivre. Il est hors de doute qu'au fur et à mesure des progrès de la construction, l'usage de cette monnaie pénétrera vers l'intérieur.



Pièce d'argent d'un franc (revers).

Pièce de cuivre de 5 centimes (avers).

Pièce d'argent de 5 francs (revers).

Pièce de cuivre de 10 centimes (revers).

Pièce d'argent de 2 francs (avers).

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PIER DE MATADI



QUELQUES voyageurs qui n'avaient fait du bas Congo qu'une étude rapide et superficielle ont, jadis, émis l'avis que le port de Matadi n'est pas accessible aux navires de mer et que, par conséquent, Matadi était mal choisi comme point de départ du chemin de fer.

Les steamers se sont chargés de démontrer la fausseté de cette information.

C'est le *Lualaba*, capitaine John Murray, des lignes combinées de Liverpool, qui, étant à Boma, réalisa ce progrès, le 29 juin 1889.

Le gouverneur général, Camille Janssen, insistant vivement pour que l'essai fût tenté, le capitaine Murray se rendit à son désir. Il alla reconnaître d'abord le fleuve par lui-même, à bord d'une embarcation à vapeur. N'ayant rencontré aucun obstacle et certain que la montée n'offrait, en effet, aucun danger, il tenta l'aventure.

Sans peine ni appréhension pendant la durée du voyage qui demande cinq heures, il arriva à Matadi, où la vue inattendue d'un bateau de 2,000 tonnes causa la plus vive surprise en même temps que la plus grande allégresse parmi les personnels de l'État et de la Compagnie du chemin de fer réunis sur le rivage.

Le lendemain, le *Lualaba* rentrait à Boma où, après avoir jeté l'ancre et pour annoncer à tous le succès de sa navigation et l'heureux événement de l'ouverture du Congo jusqu'à Matadi aux steamers d'Europe, il saluait le drapeau de l'État d'une salve de vingt et un coups de canon.

Aujourd'hui, tous les vapeurs qui quittent Anvers pour le Congo remontent jusqu'à Matadi et débarquent leurs passa-

gers et leur cargaison à l'extrémité du pier construit par la Compagnie du chemin de fer et dont nous reproduisons une photographie.

Le pier de Matadi est un ouvrage métallique ayant 6 mètres de largeur et s'avancant actuellement de 32 mètres dans le fleuve; une double voie ferrée le relie, d'une part, avec le réseau de la gare, d'autre part, avec les magasins et les dépôts.

Les supports du pier sont formés d'une série de pieux vissés dans le lit sablonneux du fleuve et reliés par des entretoises et des croisillons.

La longueur du pier va être portée à 75 mètres; les pièces métalliques pour cet allongement sont déjà à pied d'œuvre ainsi que celles nécessaires à la construction d'un quai également métallique qui doit être installé à l'extrémité du pier. En place, le pier affectera donc la forme d'un T.

Quand il sera complètement achevé, les navires du plus fort tonnage pourront y accoster en toute saison. Tel qu'il est établi en ce moment, les profondeurs d'eau, à son extrémité, varient de 5^m20 (les plus basses eaux observées) à 11^m70 (crue extraordinaire en décembre 1891).

L'outillage se compose d'une grue roulante de la force de 10 tonnes. Quand l'emploi de cette grue puissante n'est pas indispensable, on amène à l'extrémité du pier des grues roulantes de 6 tonnes montées sur wagonnets.

Le pier, ainsi que son outillage, a été fourni par la Société internationale de construction à Braine-le-Comte.



Le pier de Matadi. (D'après une photographie de M. Wyns.)





Vue prise à la station des Bangala, en 1888. (D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSENS

V. — DU STANLEY-POOL A BANGALA

Départ de la nouvelle expédition. — Rencontre de MM. de Brazza et Ballay. — Le Poste de Ngombi.
Découverte de l'Oubangi. — Établissement chez les Bangala.

A bord de l'*En Avant*, 10 avril 1884.

J'ai quitté Léopoldville, le 24 mars, avec les trois steamers, le *Royal*, l'*En Avant* et l'*A. I. A.*, un grand et un petit canot. La grande baleinière, sous le commandement de M. Burton, et l'*Éclaireur* étaient partis depuis le 15 du même mois, emportant les ravitaillements destinés aux stations de Msouata, Kwamouth, Bolobo et Lukoléla, ainsi qu'une cinquantaine de charges destinées aux stations du haut, et, en outre, MM. Vannerus et Keys, désignés par M. Stanley pour être adjoints respectivement aux chefs des stations de Bolobo et de Lukoléla.

Le personnel blanc qui m'accompagne à bord des steamers comprend : MM. Amelot, mécanicien de l'*En Avant*; Drees, mécanicien de l'*A. I. A.*; Guérin, mécanicien du *Royal*; Nichols, matelot; Courtois et Wester, désignés pour la station des Stanley-Falls. Le personnel noir est fort de 51 hommes.

A Lukoléla, j'ai pris à la remorque l'*Éclaireur* avec son chargement et son équipage de 9 hommes.

La baleinière de M. Burton me rejoindra à la rame à Irebu, où elle arrivera probablement deux jours après moi, ce qui me permettra de terminer les négociations avant son arrivée.

—

Après avoir inspecté la station de Msouata, je me suis rendu, conformément aux instructions de M. Stanley, au village de Pima Moubala, dont le chef Ngantchu avait, lors d'une entrevue antérieure, prié M. Stanley de créer chez lui une station. J'y suis arrivé le 29 mars.

Depuis quelque temps déjà, M. le Dr Ballay avait fondé un établissement sur le territoire en question. Ngantchu m'a affirmé qu'il n'y avait eu aucun traité écrit et qu'il s'était borné à accorder à M. Ballay une autorisation verbale de s'installer chez lui. J'ai insisté pour qu'il respectât cette concession.

En quittant Ngantchu, je me suis rendu avec l'*En Avant* à

la station de M. Ballay, pendant que le *Royal* et l'*A. I. A.* se dirigeaient vers Kwamouth.



Le poste français est situé au fond de la baie qui limite en amont la saillie rocheuse que la rive droite du Congo projette dans le fleuve en ce point. En face de cette saillie, le lit du fleuve est obstrué au milieu et vers la gauche par des rapides, et les eaux y sont toujours mauvaises. C'est dans cette zone que les canots portant MM. le lieutenant Janssens et l'abbé Guyot ont chaviré. La navigation y est difficile et il m'a fallu plus d'une heure pour me rendre du village de Ngantchu à la station française. Cette dernière est établie au sommet de l'escarpement qui limite la baie dont j'ai parlé; les abords en sont très difficiles et les installations sont très primitives. Tout me porte à croire qu'aux yeux de M. de Brazza cette station n'a qu'un caractère provisoire (1).

En débarquant à la station, outre M. Ballay, j'y ai trouvé M. de Brazza, qui y était arrivé depuis deux jours avec son frère, Jacques de Brazza, M. de Chavannes, et un jeune Italien, M. Péçile. Dans la baie chauffait un petit canot à vapeur ayant à peu près les dimensions du *Royal* et portant une machine et deux chaudières verticales analogues à celle de l'*A. I. A.* Le sergent Malamine s'y trouvait également, et le personnel noir comprenait 47 hommes, pour la plupart des laptos sénégalais. Je reçus à la station l'accueil le plus cordial et le plus hospitalier. Ces messieurs m'invitèrent à déjeuner, mais je ne crus pas pouvoir accepter, désireux que j'étais de faire dans l'après-midi l'inspection de la station de Kwamouth, pour pouvoir me remettre en route pour Bolobo le lendemain matin. Je me bornai à accepter un verre de vin, et M. de Brazza, en me l'offrant, porta un toast au succès de l'Association internationale, ajoutant que, selon ses aspirations personnelles et les instructions qu'il avait reçues du gouvernement français, il considérait son expédition et la nôtre comme *cousines germanes*.

Il termina en m'assurant que ce serait toujours un bonheur pour lui de pouvoir rendre service aux membres de l'Association internationale, mais qu'il craignait que son désir ne fût pas souvent réalisé, attendu que nous étions beaucoup plus riches que lui. Il y avait une petite pointe d'ironie dans ses dernières paroles, car j'ai su depuis que lors de la visite faite par M. de Brazza à la station de Bolobo, M. Liebrechts, qui n'avait pas encore reçu ses provisions, avait été fort embarrassé pour offrir à déjeuner à ces messieurs.

Quoi qu'il en soit, le ton et les allures de M. de Brazza et de ses compagnons ont été marqués au coin de la plus parfaite courtoisie, et je me suis efforcé, de mon côté, de les convaincre que le plus vif désir des membres de l'expédition internationale était d'entretenir avec « leurs cousins de France » des rapports empreints de la plus vive cordialité.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis tant par des indigènes que par les chefs des stations de Bolobo et de Lukoléla, la situation de l'expédition française serait la suivante :

M. de Brazza est arrivé au Congo au mois de février en suivant une rivière dont le confluent est situé à cinq journées de navigation en canot, en amont du confluent de la Mpaka. Cette

rivière est connue par les indigènes sous le nom de *Mukonga Mbomi* et doit être l'*Alima*, appelée *Kounya* par M. Stanley. Elle débouche dans le Congo, en traversant le territoire occupé par la tribu des Bambossi. Un des agents de M. de Brazza, sinon lui-même, a remonté le Congo jusqu'au district de Mbunga, situé sur la rive droite, et quelque peu en aval du point faisant face à notre station de Lukoléla.

Ngombi, 15 avril 1884.

Je suis heureux de pouvoir vous informer de la réussite complète de mes efforts à Ngombi; le traité qui assure à l'expédition la propriété et le protectorat du territoire de ce district a été signé cette après-midi par tous les chefs de la contrée.

Je suis arrivé ici le 11 courant, dans l'après-midi, et me suis empressé de convoquer tous les chefs à une palabre pour le lendemain; j'avais malheureusement compté sans le dimanche des Bayanzi, qui revient tous les quatre jours, et la réunion n'a pu se faire qu'aujourd'hui. Elle s'est faite au village de Ngondo, chez le chef le plus important. J'ai échangé le sang avec lui et obtenu ensuite toutes les concessions que je désirais.

Un emplacement situé à l'entrée du canal en aval du village inférieur et s'étendant à front du fleuve, sur une longueur indéterminée, et qui peut aller jusque 3 milles, a été mis à ma disposition pour y élever une station.

En attendant que cette dernière soit construite, un poste de trois soldats Ilaoussas, commandé par un sergent, gardera le drapeau qui est arboré sur la rive.

Station de l'Équateur, 25 avril 1884.

En quittant Ngombi le lendemain, je me suis dirigé sur Irébou, en faisant en passant des visites aux chefs des districts de Butunu et d'Usindi. Irébou est situé à environ 50 milles en aval de la station de l'Équateur, dans le secteur sud du confluent du Congo et de la rivière Mantumba, non renseignée sur les cartes. Ce district est gouverné par deux grands chefs, Mukwala et Mangombo, qui ont en même temps l'autorité supérieure dans tout le territoire compris entre la Mantumba et notre station de Lukoléla. J'ai fait avec eux l'échange du sang et suis parvenu à conclure un traité qui place cette vaste contrée sous le protectorat du Comité. Pour renforcer notre position dans cette région, il me suffira, lors de mon prochain voyage, de conclure des conventions particulières avec chacun des petits chefs des divers districts qui s'y trouvent. La plupart, d'ailleurs, ont déjà accepté le drapeau de l'expédition.

Après avoir touché à la station de l'Équateur et y avoir déposé le chargement qui lui était destiné. J'ai traversé le fleuve pour me rendre à l'Oubangi. Ce voyage a été fécond en résultats. J'ai, en effet, conclu avec le grand chef Mkuku un traité qui nous assure le protectorat, non seulement du territoire d'Iranga, situé, comme vous le savez, sur la rive droite du défilé devant Ngombi, mais du territoire d'Oubangi lui-même. Or, ce point présente pour nous une importance considérable. C'est d'abord un centre commercial qui peut être placé sur le même pied que l'Irébou ou Lulanga. Il commande ensuite la sortie d'un affluent considérable qui n'est renseigné sur les cartes que comme existant *probablement*, mais de l'existence *réelle* duquel j'ai pu m'assurer, puisque j'ai pénétré à plusieurs lieues à l'intérieur. L'affluent porte vers sa jonction avec le Congo le nom de *Mbuudju* et a, en cet endroit, une largeur qu'il m'a été impossible d'apprécier, à cause des îles boisées qui en obstruent le cours.

(1) La station, en effet, n'a pas tardé à être abandonnée par les Français.

Les nombreux villages qui constituent le district d'Oubangi sont situés à front de la rive gauche de l'affluent et assez loin du point de jonction.

Mes opérations en aval de l'Équateur étant terminées, je quitte cette station demain.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que la santé du personnel blanc sous mes ordres est très convenable et que la mienne, en particulier, est excellente. Plus je vis en Afrique, plus il me semble me trouver dans mon élément; j'espère bien pouvoir prolonger mon séjour ici pendant assez longtemps.

Station des Bangala, 11 mai 1884.

Je suis heureux de vous annoncer que j'ai réussi à créer la station des Bangala. Depuis le 9 courant, M. le lieutenant Coquilhat occupe, avec ses hommes et ses marchandises, un terrain qui a été concédé à l'expédition par le grand chef Matamwikè, et notre drapeau flotte sur la rive droite du Congo, en plein cœur du territoire des Bangala. Les négociations ont été longues, difficiles, la rapacité qui constitue la caractéristique de la race africaine atteint chez nos nouveaux amis son maximum d'intensité. Il m'a fallu déployer des prodiges de patience et de longanimité, et plus d'une fois j'ai été sur le point de devoir abandonner la partie; mais j'ai tenu bon, et bien m'en a pris, car j'ai réussi.

Le temps me fait défaut pour vous donner les détails des négociations; je me borne à en consigner le résultat dans ces quelques lignes écrites à la hâte.

Le terrain sur lequel la nouvelle station est installée est celui que M. Stanley avait cherché à négocier; il est petit, car il ne compte qu'une centaine de mètres de longueur à front du fleuve et une profondeur moyenne de 40 mètres environ; mais il a bien fallu m'en contenter pour l'excellente raison qu'il n'y en avait pas d'autre. Tout ce qui est habitable, sur une étendue de 10 à 12 milles, est occupé. J'avais songé à chercher à m'installer dans une des îles qui coupent le lit du fleuve en face de l'Iboko (nom que porte l'ensemble du territoire occupé par la tribu des Bangala et qui signifie *marché*); mais une reconnaissance faite le lendemain de mon arrivée m'a démontré l'impossibilité de m'y établir. Toutes sont trop basses et inondées à l'époque des hautes eaux. J'ai donc accepté avec empressement le seul terrain qui me fût offert, estimant que l'essentiel pour le moment était de prendre pied dans la contrée. Il appartient au chef de la station de chercher plus tard à s'étendre par des négociations pacifiques, et, si cette extension est possible, certes M. Coquilhat me semble être l'homme qu'il faut pour l'obtenir. J'ai pu constater, en effet, à la station de l'Équateur d'abord, à Bangala ensuite, quel tact et quelle patience M. Coquilhat apporte dans ses relations avec les indigènes; le séjour de quelques mois que les circonstances lui ont imposé à l'Équateur, lui a permis d'apprendre le dialecte de l'Ukuté, qui est sensiblement le même que celui de l'Iboko; il le parle très couramment et peut ainsi avoir des rapports directs avec les indigènes. Les Bangala, d'ailleurs, me paraissent avoir beaucoup de sympathie pour *Mwera* (corruption du mot kisualéli *Mwévé*, épervier, nom donné par les Zanzibarites à M. Coquilhat) et tenir beaucoup à l'avoir chez eux. Le poste est donc en bonnes mains, et je crois qu'on peut envisager l'avenir avec confiance.

之

Le grand chef Matamwikè semble être très porté en notre

faveur et c'est lui qui, à mon avis, doit servir de pivot à notre politique dans l'Iboko. J'avais fait avec lui l'échange du sang le jour même de notre arrivée; le lendemain, une cérémonie complémentaire est venue cimenter le pacte de fraternité conclu la veille et lui donner une plus grande valeur. Cette cérémonie a consisté dans l'abatage d'un palmier fétiche suivant un certain rituel: la direction dans laquelle le palmier est tombé a prouvé aux populations que *Nsassi* (c'est mon nom dans le haut Congo) était dévoué corps et âme à Matamwikè, et dès lors, ce dernier s'est attaché à nous faire agréer.

Le principal obstacle a été l'opposition de Mongimbè, le fils aîné de Matamwikè et son héritier présomptif. Mongimbè est un être sournois et fanatique, faisant toujours bande à part et opposé par instinct à toute innovation. C'est lui qui a fait échouer les négociations de M. Stanley, j'en ai acquis la certitude par les rapports qui m'ont été fournis par mon service de renseignements; c'est lui encore qui a failli faire avorter ma tentative. J'avais heureusement pour moi le grand chef lui-même, comme je viens de le dire, et j'ai cherché à m'attacher ses autres fils. Voici comment. La veille de la palabre finale, c'est-à-dire le 8 courant, j'avais fait annoncer publiquement que si le jour même ou le lendemain matin au lever du soleil, tout n'était pas arrangé, je partirais pour construire mon village plus haut. Matamwikè était parti ce jour-là avec deux de ses fils, Mongimbè et Imbembé, pour faire une palabre à l'autre rive. J'avais fait appeler les autres fils à bord de l'*En Avant* et là, leur montrant mes bateaux bondés de balles d'étoffe et de caisses de toute nature, je leur avais dit: — Vous voyez tous ces *mossolo* (marchandises, articles de commerce), toutes ces belles étoffes, ces mitakos, ces cauris, ces articles de quincaillerie, etc., etc.... J'avais apporté tout cela pour le vendre à mes amis les Bangala, à mon frère Matamwikè et à ses fils. Mais les Bangala ne veulent pas de *Nsassi*, ils lui refusent un terrain pour construire ses maisons; *Nsassi* va donc partir demain emportant tous ses *mossolo*; il ira faire un village plus haut, car on le réclame partout, et les Bangala n'auront rien de ce qui avait été apporté pour eux. »

Cette menace m'a paru les impressionner très vivement, et je n'ai été nullement étonné quand, le lendemain, au lever du soleil, mes bateaux étant sous pression et mes hommes à bord, Matamwikè m'a fait prier de retarder mon départ de quelques heures.

À 7 heures, il m'envoyait un nouveau messenger pour me convoquer à une grande palabre générale, et c'est pendant le cours de cette dernière que j'ai emporté la position. À 10 heures, tout était fini, le terrain limité, les maisons et les bananiers qui s'y trouvaient achetés et payés, et nous pouvions nous dire chez nous.

Sans vouloir entrer dans les détails de cette palabre finale, je ne puis cependant passer sous silence un incident qui me paraît avoir de l'importance. À un certain passage de son discours, Matamwikè a tenu le langage suivant:

« Nous devons prendre le blanc chez nous parce que le blanc est bon; partout où il fait ses villages, il est aimé et il a la confiance des populations. Et ce qui le prouve, c'est la présence de ces quatre hommes de l'Ukuté, qui ont quitté leurs femmes et leurs maisons pour suivre *Nsassi* dans ses voyages et qui ne cessent de dire du bien de lui et de ses fils. »

J'avais, en effet, avec moi quatre indigènes des environs de l'Équateur.

(A continuer.)

Capitaine HANSSENS.

L'ÉLAÏS



Le palmier élaïs (*Elaïs Guineensis*) ou palmier à l'huile, est originaire des côtes occidentales de l'Afrique. Avec le bananier, il est un des arbres les plus caractéristiques et les plus utiles de l'Afrique centrale. Son aire d'habitation est aujourd'hui assez nettement déterminée. A la côte, on le trouve depuis le Sénégal, sous 15° de latitude nord, jusqu'à Benguéla, sous 12° de latitude sud. Il est particulièrement abondant dans les régions du bas Niger et du Cameroun. Il croît à profusion dans la plus grande partie du bassin du Congo, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux lacs Albert, Tanganika et Moëro.

Il n'est l'objet d'aucune culture, mais sa force de propagation naturelle est telle, que certaines régions en sont envahies : ainsi, par exemple, la partie occidentale de l'île de Matéba et les îles voisines, où il constitue de véritables forêts et où son exploitation industrielle vient d'être commencée par la Compagnie des Produits du Congo. Une usine, pour la fabrication de l'huile, fonctionne à Siccia.

Ce palmier, si utile et si beau, a un port majestueux ; il atteint des hauteurs de 8 à 10 mètres. Il est couronné par de longues frondes pennées, retombant en énormes et gracieux chapiteaux. Ses fruits sont suspendus en grappes ou plutôt en agglomérats énormes, qui rappellent les régimes du bananier ou du dattier. Ces régimes atteignent parfois 1 mètre de hauteur et pèsent jusqu'à 50 kilogrammes.

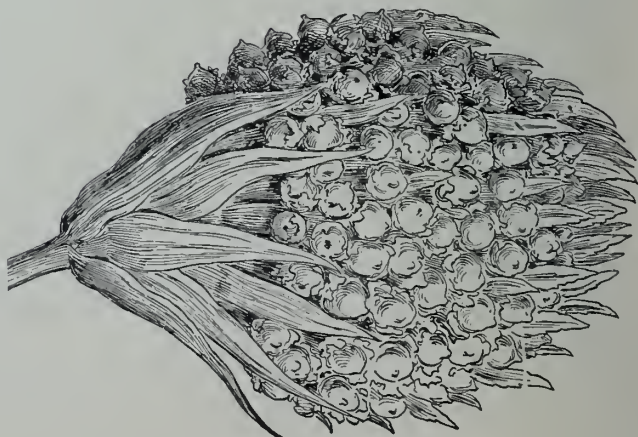
Chaque fruit a le volume d'une petite noix ; ce sont des drupes dont la chair est fibreuse et imprégnée de matière grasse. Dans le bas Congo, ils sont appelés *dindins*. Leur noyau, désigné dans le commerce sous le nom de *coconotte* ou *noix palmistes*, renferme une amande également oléifère, qui sert à la fabrication d'huile comestible.

Pour obtenir l'huile du dindin, la pulpe est écrasée par les indigènes, puis soumise à l'ébullition. Après le refroidissement, elle est recueillie dans des pots de terre, dans lesquels les noirs viennent la vendre aux factoreries. Elle est de couleur jaune-orange, mais se décolore rapidement sous l'action de la lumière. Elle a la consistance du beurre, une odeur de violette ou d'iris, une saveur douce et parfumée. Lorsqu'elle est fraîche, elle est

comestible ; dans l'industrie, elle sert principalement pour la fabrication des savons et des bougies et pour le graissage des machines.

Les chiffres indiqués de temps en temps dans les rapports des autorités anglaises donnent une idée du développement rapide du commerce de l'huile de palme. Aujourd'hui, l'Angleterre seule en reçoit plus de 100,000 tonnes, ce qui représente, au taux de 500 francs la tonne — cours moyen du jour — une valeur de 50 millions de francs. Pendant l'année 1890, l'État du Congo a exporté 12,000 tonnes d'huile et de noix de palme.

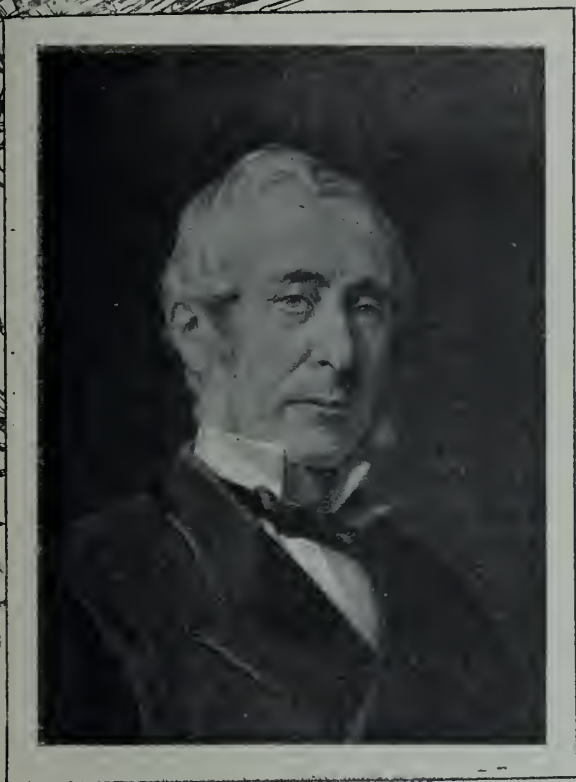
Comme tout le commerce africain, du reste, celui de l'huile de palme n'en est encore qu'à ses débuts ; mais ceux-ci sont déjà tellement marqués, qu'ils permettent de se faire une idée du développement que prendra ce trafic lorsque de meilleurs procédés d'exploitation seront appliqués et surtout lorsque des voies de communication faciles et des moyens de transport économiques ouvriront définitivement l'intérieur du continent, où s'étendent d'interminables forêts de palmiers et où se perdent, sans profit pour personne, d'inépuisables cargaisons de régimes.



Régime de l'élaïs.

SIR WILLIAM MACKINNON

Président de la *British India Steam Navigation Company*. — Président de l'*Imperial British East African Association*. — Membre de la conférence géographique de Bruxelles 1876. — Membre fondateur du Comité d'études du haut Congo (1879). — Administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Congo (1889).



L'HISTOIRE enregistrera le nom de sir William Mackinnon au premier rang de ceux qui se sont dévoués à l'introduction de la civilisation et du commerce dans l'Afrique centrale. Aucune entreprise ayant en vue cette région ne s'est, en effet, constituée depuis un quart de siècle sans que sir William Mackinnon y ait pris, directement ou indirectement, une grande part.

C'est la côte orientale d'Afrique qui est l'objet de ses premiers efforts. Principal fondateur et, depuis son origine, président du Conseil d'administration de la « *British India Steam Navigation Company* », il organise, à l'aide des steamers de cette puissante société, un service de navigation entre Aden et Zanzibar; puis il tente, avec le concours d'un de ses compatriotes, sir Fowell Buxton, la création d'une route à bœufs destinée à relier Dar-es-Salam à la partie septentrionale du lac Nyassa.

Les premiers kilomètres de la route étaient déjà construits quand le roi Léopold réunit à Bruxelles la conférence géographique de 1876. Sir William Mackinnon était tout naturellement désigné pour faire partie de cet aréopage d'hommes d'État, de savants, d'explorateurs et de philanthropes convoqué aux fins de rechercher les meilleurs moyens à employer pour conquérir l'Afrique centrale à la civilisation.

Sir William Mackinnon abandonna ses vues personnelles pour se rallier avec enthousiasme au programme qui fut arrêté par la conférence de Bruxelles et dont l'Association africaine fut chargée de poursuivre la réalisation.

Pendant les années qui suivirent, sir William fut l'un des collaborateurs dévoués du Roi. C'est sur les bateaux de la « *British India* », à

Victoria docks, que furent chargés les bagages et le matériel des expéditions belges; ce sont les agents de sir William Mackinnon qui achetèrent dans l'Inde les éléphants dont le Roi voulut tenter l'emploi pour les transports entre la côte et le Tanganika. Plus tard, quand le Roi fonda le Comité d'études du Haut-Congo, sir William fut encore au nombre des principaux souscripteurs et il ne cessa dès lors de prêter son concours pour la fondation de l'État indépendant du Congo.

Chacun sait qu'il fut au nombre des généreux organisateurs de la dernière expédition Stanley et que le comité de l'« *Émin Pacha relief Expedition* » le choisit comme son président. Il est également, depuis 1879, président de l'importante Compagnie à charte « *Imperial British East African Association* », qui étend son influence sur une grande partie de l'Afrique orientale et qui a entrepris la construction d'un chemin de fer de Mombas au lac Victoria.

Tous ceux qui s'occupent en Belgique de la question africaine connaissent sir William Mackinnon : urbanité recherchée, physionomie fine, aristocratique, correction parfaite. C'est un croyant, et c'est en croyant qu'il s'occupe des choses d'Afrique, y voyant uniquement un grand bien à faire en dotant la race nègre des bienfaits de la civilisation et en assurant d'autre part au vieux monde des débouchés qui viendront à point remplacer ceux de l'Amérique et de l'Océanie, qui lui échappent. Aucune préoccupation personnelle : on l'a bien vu il y a quelques années. En novembre 1883, un syndicat anglais ayant à sa tête sir William Mackinnon demanda à l'État du Congo la concession du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool. Mais l'œuvre politique n'était pas assez avancée, et les capitaux furent forcés, pour assurer leur sécurité, de réclamer des pouvoirs que l'État ne put accorder, de sorte qu'au dernier moment les négociations échouèrent. Le syndicat anglais fut dissous. Peu de temps après, l'affaire fut reprise, on s'en souvient, par la « *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie* ». Sans aigreur, sir William se rangea du côté des promoteurs de la nouvelle combinaison, et devint le principal actionnaire de la Compagnie qui poursuivit l'étude du chemin de fer. Plus tard, lorsque fut constituée la « *Compagnie du chemin de fer du Congo* », alors que les capitaux belges étaient encore timides, sir William Mackinnon réunit, en quelques jours, parmi ses amis de Londres, cinq millions de francs, c'est-à-dire le tiers du capital demandé à l'initiative privée. Il a d'ailleurs participé à toutes les sociétés qui se sont constituées en Belgique en vue de commencer l'exploitation commerciale du Congo.

Sir William Mackinnon suit ainsi, depuis l'origine, avec un intérêt sans cesse croissant, les entreprises belges au Congo, et nous éprouvons quelque fierté à dire que les résultats obtenus, surtout au point de vue commercial, lui causent, en même temps qu'une grande satisfaction, un étonnement bienveillant qu'il déguise à peine. Son approbation est un précieux encouragement pour ses amis de Belgique.

LES NAINS DU CONGO



C'EST une chose connue de tous, aujourd'hui, qu'il existe des races naines dans l'Afrique équatoriale et plus spécialement dans le bassin du haut Congo.

Longtemps ce renseignement fut regardé comme une fable, et lorsque, en 1870, le Dr Schweinfurth vit des nains chez Mounza, le roi des Momboutous, on crut à une rareté, spéciale à cette province, située dans le bassin de l'Ouellé. A son tour, le Dr Ludwig Wolf a vu, à diverses reprises, dans la région centrale de l'État du Congo, des villages entiers de nains dont la taille ne dépassait guère, en moyenne, 1^m30, c'est-à-dire celle de nos garçonnets d'une dizaine d'années.

Junker les a trouvés dans le bassin de l'Ouellé en 1882, et Stanley dans celui de l'Arouhouimi en 1887. En 1876, ce dernier en avait déjà vu à Ikondu, à l'embouchure de l'Elila, en deçà de Nyanougoué. On les y appelait Watwas.

Lors de sa reconnaissance sur le Tchouapa, Grenfell en a rencontré également quelques spécimens. Du Chaillu en a vu dans le bassin de l'Ogooué, où on les appelle *Obongos*. D'après Escayrac de Lauture et Koellé, il y en aurait un grand nombre dans le bassin septentrional de l'Oubangi, et jusqu'aux sources du Chari. D'après Krapf, on en trouverait aussi, sous le nom de *Dokos*, sur les rives du Djouba. Wissmann sur les bords du Loubilash en 1882, Bateman à Luebo en 1886, von François sur la Tchouapa et la Busséra en 1885, ont aperçu également des nains. Leur habitat, comme on voit, s'étendrait des deux côtés de l'équateur, d'une côte de l'Afrique à l'autre.

Celui que montre notre gravure a été observé par M. Alex. Delcommune à Bena-Kamba (Lomami) en 1888. Il mesure 1^m25 de hauteur; les jambes ont 0^m45 de longueur; les bras, 0^m49; la tête et le torse, 0^m80.

Il semble probable que toutes ces tribus naines sont les débris épars d'une race autochtone qui va disparaissant.

*
* *

Ce n'est pas d'hier, du reste, que l'on signale l'existence de races naines en Afrique. Déjà Hérodote assurait qu'au delà du grand désert, des voyageurs, les Nasamons, avaient rencontré de petits hommes, d'une taille bien en dessous de la moyenne, qui les saisirent et les menèrent dans une ville où tout le monde était de la même stature. Le témoignage

d'Aristote n'est pas moins affirmatif. « Dans la région où le Nil a ses sources dans des lacs, dit-il, habitent les Pygmées. »

Ce n'est cependant que depuis vingt ans qu'on a la certitude que les écrivains grecs étaient dans le vrai lorsque, dans des écrits qui datent de plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, ils signalaient l'existence d'un peuple nain habitant le centre de l'Afrique.

C'est le Dr Schweinfurth qui fut le premier à constater le fait scientifiquement. Le premier nain qu'il aperçut chez Mounza passait pour un géant : il avait 1^m50 de hauteur.

Un jour, rentrant d'excursion, l'explorateur se vit entouré de plusieurs centaines de petits bonshommes, armés de lances

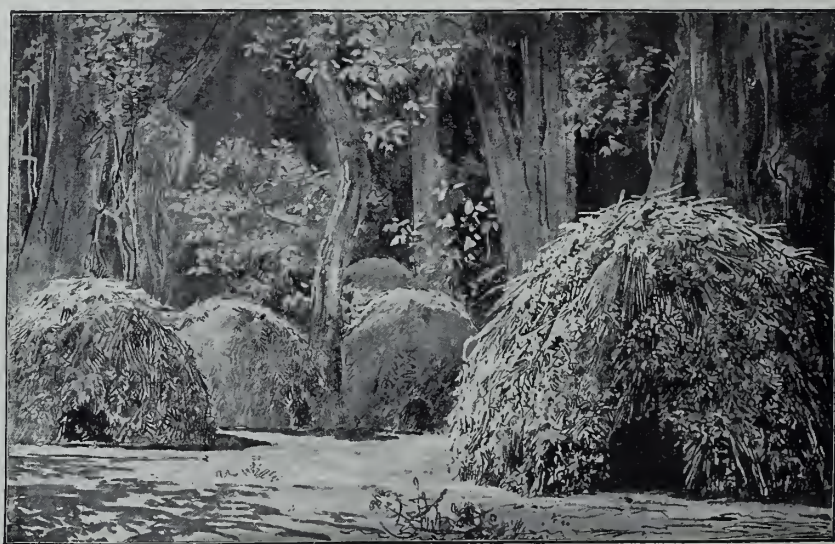
et de flèches minuscules, et qu'il prit pour des gamins d'une rare insolence, le visant de leur arc tendu, avec l'air le plus belliqueux. « Ce sont des nains, lui dirent ses porteurs, et non des enfants, et ces petits hommes se battent comme des lions. » C'étaient des Akkas, une race naine assez nombreuse qui réside dans le sud de l'Ouellé, et qui étaient au service du roi Moumeri, voisin de Mounza.

Le Dr Ludwig Wolf, membre de l'expédition

Wissmann, rencontra des nains dans le sud de l'État du Congo, au nord-ouest de la station de Loulouabourg. Ce sont des Batoua (nom que Stanley a retrouvé, identiquement le même, comme étant celui d'une tribu naine de la grande forêt de l'Arouhouimi), tribus nomades s'adonnant exclusivement à la chasse et à la récolte du vin de palme.

Dans la région parcourue par M. le docteur Wolf, on trouve de nombreux villages de nains d'une taille inférieure à 1^m40. Les habitations sont bâties au milieu des clairières, dans des forêts qui couvrent presque tout ce pays, ou bien dans le voisinage de la résidence des chefs. Chaque district semble posséder ainsi son village de lilliputiens.

Ceux-ci sont considérés chez les habitants du pays, les Bakouba, comme de petits êtres bienfaisants, ayant pour mission principale de pourvoir les tribus, parmi lesquelles ils séjournent, de gibier et de vin de palme. En échange, ils obtiennent du manioc, du maïs, des bananes, et une protection affectueuse. Le plus souvent, ils vivent à part; parfois, cependant, ils se mélangent, par l'union, avec les races plus grandes. Schweinfurth, Junker, Wolf ont observé des métis provenant de mariages entre Akkas et Momboutous ou entre Batoua et Bakouba.



Village de nains dans le bassin de l'Ouellé. (D'après un dessin du Dr Junker.)

Les nains vus par Wolf excellent dans l'art de grimper au sommet des palmiers pour en recueillir le suc, et, plus encore, dans celui d'inventer et de placer des pièges et de surprendre le gibier. Leur agilité surpasse tout ce que l'on peut imaginer. Dans leurs chasses, ils traversent les hautes herbes en bondissant, à la façon des sauterelles, s'approchent avec audace de l'éléphant, du buffle ou de l'antilope, leur envoient leurs flèches avec une rare précision, et, d'un coup de lance, courent bravement éventrer leur victime.

Physiquement, ils sont généralement bien proportionnés, très vaillants, très rusés. Ils ont la peau d'un brun jaunâtre, moins foncée que celle des races plus grandes.

Le regretté Dr Junker a vu les Akkas, que les A-Sandés (Niam-Niams) appellent Tiklitikli, sur les bords du Bomokandi (Ouélé). Ces nains se donnent à eux-mêmes le nom de Wotschua ou de Atschoua, que Junker démontre être le même que celui des Batoua ou Watwa, sous lequel se désignent les nains de Stanley, de Wolf, de Wissmann, de Bateman et de von François. Le voyageur en déduit que les nains de l'Ouélé, ceux de l'Arouhouimi, ceux du Lomami, ceux du Tchouapa et ceux du Kassai appartiennent à une seule et même race. Les lilliputiens de Junker atteignaient, les uns son épaule, les autres, la hauteur de son cœur. Les Wotschua qu'il a vus étaient nomades, et, parmi eux, certains exemplaires approchaient presque de la hauteur moyenne des hommes ordinaires. Leur peau était de couleur café brûlé. Leur corps était bien proportionné, mais leur tête, de forme ovale, était un peu exagérée par rapport à la petitesse de leur corps. Le haut du visage avait des traits nettement marqués et de forme anguleuse. Les cheveux, crépus, au lieu d'être noirs comme chez les autres nègres, étaient de couleur brun rougeâtre foncé. Un certain nombre possédaient une forte barbe et leur poitrine était très velue. (Les nains de Wolf n'étaient pas barbus, mais on avait affirmé au voyageur qu'au nord se trouvaient des nains barbus. On voit que c'était exact.) Les pieds et les mains étaient bien formés, les doigts longs et maigres, armés d'ongles très développés.

Le savant docteur affirme que ces nains sont, véritablement, une race à part, sains de corps, aux membres bien proportionnés et dont les tribus sont encore nombreuses. Ils ne constituent pas, dit-il, comme le prétend le professeur Ratzel, une race « plutôt sociale que naturelle ». C'est une race spé-

cial, et rien chez eux ne révèle un état maladif ou une origine dégénérante.

Les Watschuas du Bomokandi voyagent par troupes d'une centaine, d'un district à l'autre, évitant avec soin tels districts déterminés, préférant tels autres. Ils sont craints de toutes les tribus noires, ce qui fait qu'on les supporte, malgré leurs rapines dans les champs de leurs grands frères. Ils servent souvent les chefs indigènes auprès desquels les a menés leur vie errante, mais, en aucun cas, ne se mêlent à leurs sujets : ils tiennent, par-dessus tout, à leur liberté.

Quand les chefs qu'ils servent les emmènent à la guerre, ils se battent avec fougue et font usage avec tant d'habileté des javalots et des flèches (qu'ils se sont fait fabriquer par leurs voisins, car, eux, ils n'exercent pas la moindre industrie) qu'ils remportent presque toujours la victoire, grâce à la soudaineté de leurs attaques. Ils se plaisent beaucoup à la guerre et sont extraordinairement subtils et malicieux.

Comme ils ne cultivent pas la terre, ils s'adonnent à la chasse et, en échange du gibier qu'ils livrent, ils reçoivent de leurs grands frères des produits des champs. Ils restent dans un district tant que le gibier y est abondant ou bien jusqu'au moment où éclate une dispute entre eux et les habitants, ce qui est assez rare, pour les raisons déjà indiquées.

Les femmes naines bâtissent de petites huttes de forme ronde qui se rapproche assez de celle d'un demi-boulet de canon, comme on peut le voir dans la gravure ci-contre; elles cachent ces habitations dans le plus profond de la forêt, et elles y préparent les repas et amassent le combustible, tandis que les hommes s'adonnent à la chasse.

Ceux-ci attaquent corps à corps les éléphants, qu'ils frappent de leurs longues flèches, dont ils se servent, en ce cas, en guise de couteaux.

Ils sont, comme ceux de Wolf, d'une adresse étonnante au tir à l'arc, et s'ils viennent, par hasard, à manquer leur but, ils entrent dans une grande colère et brisent leur arc de rage. Quand ils veulent avoir un régime de banane, ils coupent à coups de flèches la branche qui soutient le régime, et le propriétaire du champ n'ose toucher au fruit du larcin du petit voleur, de peur d'être l'objet de leur vengeance.

(A continuer.)



UN NAIN

(D'après une photographie prise à Bena-Kimba, sur le Lomami, par M. F. Demeuse.)



La foule sur le pier de Matadi.

(D'après une photographie prise par M. Sadzot, au moment du départ de l'*Akassa*, le 18 décembre 1891.)

LA POPULATION DE MATADI

C'EST en 1885 que le point de Matadi situé sur la rive gauche du Congo fut occupé pour la première fois par les agents de l'Association internationale du Congo, qui y fondèrent un poste.

Ce poste avait plus spécialement été créé en vue de servir de base au service des transports à travers la région des chutes par la rive méridionale. Deux agents européens s'y installèrent. Bientôt, autour de ce nouveau centre, vinrent s'installer des établissements commerciaux, un hollandais, un portugais, un français, un belge — celui-ci de la *Sanford Exploring Expedition*.

Au mois de juin 1887, à Matadi, se trouvait réunie l'expédition chargée par la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie » d'étudier la possibilité de construire une voie ferrée à travers la région des chutes.

La fondation de la Compagnie du chemin de fer en 1889 et le choix fait de Matadi comme tête de la ligne vers l'intérieur, donnent définitivement à ce point l'importance qu'il a prise.

Depuis lors, Matadi est devenu très rapidement le centre

le plus important et le plus animé du Congo. La Société du Haut-Congo, celle des Magasins généraux sont venues y installer des établissements à côté de ceux des maisons étrangères. La Compagnie y a construit une gare avec de vastes magasins, hangars et ateliers.

La population est des plus cosmopolites. On trouve parmi les blancs, outre les Belges, des Anglais, des Portugais, des Italiens, des Français, des Hollandais, des Allemands, des Danois, des Suédois, des Grecs; parmi les noirs, outre les indigènes de la côte, du bas Congo et de la région des chutes, des Zanzibarites, des Haoussas, des Sierra-Léoniens, des Accras, des Krooboyes, des Dahoméens, des Sénégalais, des Popos, des Lagos.

Au 31 décembre 1889, la statistique officielle enregistre la présence, à Matadi, de 19 Européens; en 1890, il y en avait 170. A l'heure actuelle, il doit y en avoir environ 300. La population noire de la station, des factoreries, des missions, des villages et des chantiers voisins ne doit pas être, en ce moment, inférieure à 3,000 âmes.



Le Congo à la rive d'Oupoto. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

VI. — DE BANGALA AUX STANLEY-FALLS

Accueil des indigènes. — Découverte de l'Oubangi. — Exploration de la Mongala et de l'Itimbiri.
Établissement à Basoko. — Situation aux Falls.

Léopoldville, le 15 août 1884.

JE suis revenu à Léopoldville le 6 courant, après une absence de 136 jours. La seconde partie de mon voyage a été au moins aussi féconde en résultats que la première, et le Comité d'études se trouve, dès à présent, possesseur de tous les points du haut Congo présentant quelque importance, soit par leur situation, soit par leur population, soit encore par leur commerce.

Mon voyage s'est accompli le plus pacifiquement du monde. Je n'ai pas rencontré la moindre hostilité dans tout le trajet de 17,000 kilomètres qui sépare le Stanley-Pool des Stanley-Falls; partout, chez les cannibales de l'Arouhouimi comme chez les féroces Bangalas, j'ai été reçu avec le plus vif empressement.

C'est que les steamers du Comité sont connus dans le haut Congo, depuis le dernier voyage de M. Stanley, et que les indigènes savent parfaitement que leur drapeau bleu est le symbole de la paix et de l'amitié pour le moment, l'espoir d'un plus grand bien-être pour l'avenir. Le grand nombre de traités que je suis parvenu à conclure, et le temps relativement restreint qu'ont pris les négociations en sont les meilleures preuves.

Toutes les tribus aspirent à se mettre sous notre protection, et s'il me fallait donner suite à toutes les demandes que j'ai reçues, je devrais créer presque autant de stations qu'il y a de districts habités.

Seule la zone qui s'étend entre le confluent de l'Arouhouimi et la septième cataracte de Stanley a gardé vis-à-vis de moi une réserve, qui pourtant n'avait rien d'hostile. A l'approche des steamers, toute la population, hommes, femmes et enfants, abandonnait les villages pour se réfugier dans les bois de l'intérieur ou s'éloigner dans les canots. Cette conduite n'avait d'autre mobile que la peur. Vous n'ignorez pas que c'est dans cette région que les Arabes ont exécuté des razzias dans le courant de l'année dernière, volant tout ce qui avait quelque valeur, emmenant les habitants en esclavage, incendiant ensuite les villages et semant la ruine et la désolation sur leur passage. Il n'est pas étonnant que si peu de mois après que ces horreurs ont été accomplies, alors que les agglomérations n'ont pas encore eu le temps de se relever, il n'est pas étonnant, dis-je, que les habitants éprouvent une frayeur instinctive à l'aspect de tout étranger, quel qu'il puisse être; mais je suis convaincu que ce n'est là qu'une situation essentiellement temporaire. Les indigènes qui ont vu passer quatre fois la flottille du Comité, montant et descendant le fleuve sans qu'il en résulte pour eux le moindre dommage, comprendront bientôt qu'elle constitue pour eux une protection et non un danger. Cette idée, d'ailleurs, est déjà enracinée dans l'esprit des natifs qui habitent la partie en amont de la zone dont je parle : ici, l'influence salutaire de notre établissement des Stanley-Falls a déjà pu se faire sentir. Ces natifs se rendent périodiquement en canot chez les Waginyé des cataractes pour échanger leur manioc et leurs bananes contre le poisson pêché par ces derniers. Ils ont vu le village du blanc, ont constaté *de visu* qu'il bâtit ses maisons, cultive ses plantations sans molester personne, qu'il paye comptant tout ce qu'il achète et qu'il assiste ses voisins chaque fois que cela lui est possible, comme le cas s'est présenté à deux reprises dans des incendies accidentels de villages indigènes éteints par les hommes de la station. En rapprochant cette conduite de la circonstance que, depuis l'arrivée de l'expédition dans le pays, plus une seule pirogue arabe n'a été autorisée à descendre le Congo en aval des chutes, ils rentrent chez eux avec la conviction que la présence du blanc constitue leur meilleure sauvegarde.

‡

J'ai pu constater par moi-même que telle est, en effet, l'idée dominante dans la partie supérieure de la zone en question. Pour ne pas effrayer les populations, j'avais décidé de ne m'arrêter dans aucun village en montant et de tenir constamment mes bateaux à une certaine distance de la rive droite, tout en restant en vue de cette dernière. Pendant les quatre premières journées, je n'eus aucun rapport avec les indigènes, par suite de la frayeur que j'ai signalée plus haut; mais à partir du cinquième jour et jusqu'aux chutes, je reçus à bord la visite de tous les chefs des villages devant lesquels je passais. Tous m'apportaient des présents, se déclaraient mes amis et demandaient un drapeau. En descendant, je m'arrêtai à l'important district d'Isangi, situé rive gauche, à mi-chemin entre les Falls et l'Arouhouimi, au confluent du Lomami, que M. Stanley présume être le Loubilasch. Je n'eus aucune peine à y conclure un traité d'amitié et j'obtins très facilement la concession d'un terrain qui servira plus tard à l'établissement d'une station. Je suis convaincu qu'à mon prochain voyage, je pourrai acquérir toute la contrée sur les deux rives et relier ainsi notre future station de l'Arouhouimi à notre

établissement actuel des Stanley-Falls par une double bande continue de possessions.

‡

J'aborde maintenant le récit sommaire de mes découvertes géographiques pendant la seconde partie de mon voyage.

Découverte de la rivière *Mbumdju*. Achat du territoire d'Oubangi, situé dans le secteur oriental du confluent de cette rivière avec le Congo, à quelques milles en amont de ce dernier. Achat du territoire de Liranga, appartenant au chef supérieur d'Oubangi et situé sur la rive droite en face du district de Ngombi.

‡

Découverte de la rivière *Ngala* ou *Mongala*, affluent de la rive droite, à environ 70 milles anglais en amont de la station précitée. Achat du district de Mobéka, situé sur la rive gauche de l'affluent, à environ 10 milles anglais en amont de sa jonction avec le Congo. Il n'existe pas d'autres villages en aval, de sorte que Mobéka commande le confluent.

Jusque Mobéka, la Mongala a une largeur moyenne de 600 mètres, ses rives sont basses et couvertes de bois. Sa direction générale est nord-est. Quelques indigènes prétendent qu'elle provient d'un lac appelé *Bukumba*, situé à une quinzaine de jours de canot en amont. D'autres nient l'existence de ce lac. Je me propose d'explorer le cours de la Mongala jusqu'au point extrême navigable, lors de mon prochain voyage.

Dans la carte de ses explorations de 1874-1877, M. Stanley indique cette rivière comme probable et il place son confluent à 1° et quelques minutes de latitude nord, s'il faut en croire les observations de M. Comber, chef de la Baptist Mission. Lors de son dernier voyage (août 1883 à janvier 1884), M. Stanley n'a pas vu cette rivière et celle-ci n'est pas indiquée dans le croquis reproduit par le n° 2 du *Mouvement géographique*.

‡

Constaté l'existence d'un nouvel affluent de la rive droite, dont la jonction avec le Congo se fait à environ 15 milles en amont de Yaminga. Cet affluent est appelé indifféremment par les indigènes la *Mbula* et le *Bulumbu*. Je l'ai remonté sur une distance d'environ 40 milles. Sa direction générale est nord-est. Sa largeur varie de 800 à 400 mètres. Dans la partie que j'ai parcourue, la rive gauche spécialement est très peuplée, et j'y ai constaté l'existence de trois districts importants, portant les noms de Busambi, Libuki et Bumbuni. Un quatrième district, plus important encore que les précédents et appelé Itembo, se trouve situé sur la rive gauche, à quelques milles en amont du confluent et avoisinant ce dernier.

Les habitants d'Itembo appartiennent à la tribu des Yankorvès; je m'y suis arrêté pendant une demi-journée et ai fait l'échange du sang avec le chef supérieur appelé Mubangi; je ne suis pas parvenu à conclure un traité avec lui, mais j'espère être plus heureux la prochaine fois, lorsque la vue de nos steamers ne lui inspirera plus la terreur superstitieuse qu'il a éprouvée à ma première visite. J'ai l'intention de remonter cet affluent jusqu'au dernier point navigable, lors de mon prochain voyage.

M. Stanley a pénétré dans cette rivière et l'a remontée jusque tout près du district de Busambi, la première des trois agglomérations situées sur la rive gauche. Le croquis du *Mouvement géographique* renseigne l'affluent et lui donne le nom d'*Itimbiri*. D'après les renseignements que j'ai obtenus, ce nom d'*Itimbiri* serait donné au Congo lui-même dans la partie de son cours dans laquelle se fait la jonction des deux rivières. Mais c'est là un point à contrôler, car je n'ai qu'une confiance très limitée dans les indications données à cet égard par les natifs.

L'affluent dont je parle présente cette particularité qu'il se réunit au Congo par un delta. La branche orientale a une largeur moyenne de 50 mètres, est très tourmentée et parfaitement navigable; je l'ai suivie pour rejoindre le Congo. Quant à la branche occidentale, elle est obstruée par de grandes herbes à environ 800 mètres en amont de sa jonction avec le Congo.

Installé un poste de trois hommes au confluent de l'Arouhouimi, sur le territoire des Basoko. Les villages basoko sont situés sur la rive droite et commencent à environ deux kilomètres en amont de la jonction avec le Congo. Les Basoko donnent à l'affluent le nom d'*Ubingi*. Quant au nom de l'Arouhouimi, ils le donnent au Congo lui-même dans cette partie de son cours.



Notre situation à la station des Falls est excellente à tous les points de vue. Nous sommes dans les meilleurs termes avec tous les chefs des environs, qui éprouvent pour nous le plus profond respect et nous témoignent la plus vive amitié. Ils attachent un très haut prix à la conservation de notre protection et sentent parfaitement que du jour où nous la leur retirerions, ils redeviendraient la proie des Arabes et de leurs hordes sauvages. Un incident qui s'est produit pendant mon séjour à la station m'en a fourni la preuve. Un conflit s'était élevé entre deux chefs voisins; l'un, nommé Singué-Singué, a son village situé dans l'île de Wana-Rusari, où est établie la station; l'autre, nommé Katukama, habite une île située en face de notre établissement, près de la rive gauche. Le premier accusait le second de lui avoir dérobé des pieux qui servent aux Waginya à attacher les nasses au moyen desquelles ils

prennent le poisson dans les cataractes. Le second ne niait pas le larcin, mais se refusait à toute restitution, à moins que Singué-Singué ne consentit à lui payer une indemnité considérable. C'est ainsi que les choses se passent chez ces populations primitives. Singué-Singué, ne se souciant pas d'indemniser son voleur pour rentrer en possession de son bien, résolut de lui faire la guerre; mais avant de commencer les hostilités, il alla consulter M. Bennie, le chef temporaire de notre station, qui parvint à empêcher un conflit immédiat et à persuader à Singué-Singué qu'il vaudrait mieux pour lui d'attendre l'arrivée des steamers pour soumettre la question à l'arbitrage de M. Stanley ou de son successeur. Quand j'arrivai à la station le 3 juillet, le chef indigène vint m'exposer ses griefs. J'instruisis l'affaire, interrogeai les deux parties, et ayant acquis la conviction que Katukama était coupable, je le condamnai à restituer les pieux volés. Singué-Singué avait généreusement renoncé à toute indemnité.

Katukama accepta le jugement; mais, avec la mauvaise foi qui caractérise les nègres en général, il chercha, sous toute sorte de prétextes, à en éluder les conséquences.

Au bout de deux jours, voyant qu'il ne faisait pas mine de restituer les biens de Singué-Singué, j'eus recours à un grand moyen. Je lui signifiai que je lui enverrais le lendemain deux blancs pour recevoir les objets en litige et ajoutai que s'il refusait de les restituer, je lui ferais retirer notre drapeau et ferais proclamer partout qu'il n'était plus sous notre protection. Cette menace produisit tout l'effet que j'en attendais. Katukama, effrayé des conséquences qu'aurait pour lui le retrait de notre protection, s'empressa de s'exécuter. La paix entre les deux chefs fut scellée à la station, en présence de toutes les populations des environs.

Notre ascendant moral avait donc suffi à empêcher l'effusion du sang et à mettre fin à un conflit qui aurait pu allumer une guerre générale dans la contrée. C'est là un résultat dont on a le droit de s'enorgueillir, et rien ne prouve mieux que cet incident combien l'occupation des rives du Congo par les blancs sera salutaire pour les indigènes qui s'y trouvent établis.

Capitaine HANSENS.

FIN.



Ipomœa asarifolia

LES COLÉOPTÈRES

LE GOLIATH ROYAL

Le naturaliste anglais Wallace divise le continent africain en deux grandes régions fauniques : la région éthiopienne, qui comprend toute l'Afrique jusqu'au 24° degré nord, et la région paléarctique, qui s'étend jusqu'à la Méditerranée. La première de ces régions comprend elle-même plusieurs subdivisions : la faune de Madagascar avec ses produits naturels si spéciaux ; la faune sud-africaine, remontant depuis le Cap jusqu'au 23° degré sud ; la faune de l'Afrique orientale, s'étendant au nord de la zone sud-africaine jusqu'aux limites de la région paléarctique ; la faune de l'Afrique occidentale, comprenant le bassin du Congo et du Niger, et s'arrêtant au Sénégal.

Moins avancés dans leurs études de distribution géographique, qui ne s'étend guère que sur 8,000 articulés connus, alors qu'une évaluation approximative conduirait à 40,000 au moins, les autres entomologistes ne reconnaissent provisoirement qu'une région méditerranéenne limitée par le désert, une région intertropicale, la faune du Cap s'étendant jusqu'au fleuve Orange et la faune spéciale de Madagascar.

Il est évident que cette distribution faunique ne peut être que provisoire et qu'une longue période d'étude s'écoulera encore avant qu'on puisse fixer les positions naturelles d'une faune aussi riche, s'étendant sur des espaces semblables.

Nous espérons pouvoir faire connaître de temps en temps quelques-uns des spécimens les plus beaux et les plus intéressants du Congo, et nous ne croyons pouvoir mieux faire qu'en commençant par les coléoptères.



Une des subdivisions de ce grand ordre porte le nom de *Lamellicornes*, caractérisés par les antennes en lamelles qui ornent la tête. Le hanneton commun est le représentant le plus typique de cette famille dans notre pays.

En Afrique, la quantité de ces insectes s'élève à des nombres fantastiques. Nous y voyons des coléoptères de taille énorme, parmi lesquelles le premier rang revient sans contredit au Goliath.

Le genre auquel il appartient a été divisé par les naturalistes en sept ou huit espèces, mais celles-ci ne sont, en réalité, que des formes locales d'une seule et même espèce, toutes originaires de l'Afrique équatoriale.

C'est en 1770 que le premier Goliath fut recueilli, dans les

eaux du Gabon, par le Dr Ogilvie. Pendant longtemps, ces insectes constituèrent les bijoux de quelques rares collections privilégiées ; les premiers envois notables qui en furent faits sont dus au Dr Savage, qui résidait à Las Palmas.

Le Goliath royal (*Goliathus regius*) que représente la gravure ci-contre est remarquable par les proportions énormes qu'il atteint. On en a capturé qui mesuraient jusque douze centimètres de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Le Dr Junker raconte que, la première fois qu'il vit voler un de ces insectes, il le prit pour un oiseau.

« Ce n'était qu'un coléoptère, dit-il, mais d'une grandeur telle qu'en le voyant je me crus reporté aux âges préhistoriques, lorsque le monde était encore habité par des animaux bizarres, aux formes gigantesques. »

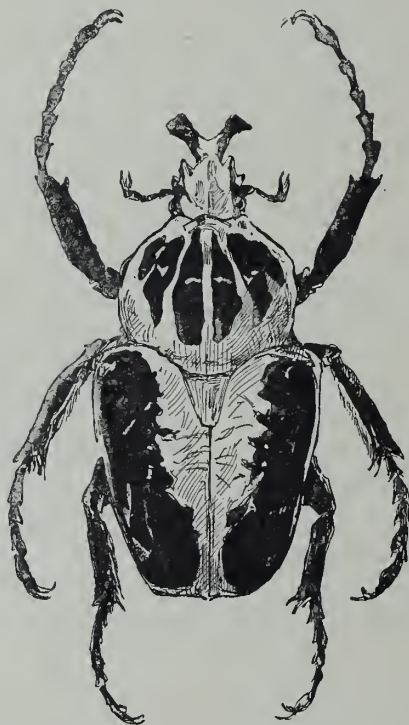
Le Goliath royal est paré des plus belles couleurs : ses élytres, d'un rouge-brun, avec des reflets de velours, sont relevées d'un dessin crème formé par un duvet soyeux et très serré dont les larges lignes convergent vers la tête. Sa face abdominale et ses pattes sont vert-olive foncé.

Une autre espèce, le Goliath géant (*Goliathus giganteus*), est uniformément rouge foncé, avec quelques bandes blanches sur le thorax. Le mâle porte sur la tête une armature de forme gracieuse qui n'existe pas chez la femelle. Ses pattes, très longues, contrastent avec celles de la femelle, qui sont beaucoup plus courtes,

surtout les antérieures. La femelle a plus de brillant et point d'ornements céphaliques, mais elle porte trois dents aux jambes antérieures. Certaines espèces, comme le Goliath cacique, sont habillées d'or et d'argent mat. D'autres sont vertes avec bandes et taches blanches. Tous ces insectes se nourrissent exclusivement de la sève de certains arbres.

On connaît peu de chose de leurs premiers états, qui se rapprochent probablement de ceux de tous les cétoines et mélolonthes. Ils volent dans les hautes cimes des palmiers, et le meilleur moyen de les capturer consiste dans l'abatage de l'arbre, le matin, alors que les insectes sont encore engourdis par le froid de la nuit. Ils représentent une valeur marchande réelle pour les naturalistes et les collections publiques, qui les payent jusque 50 francs pièce.

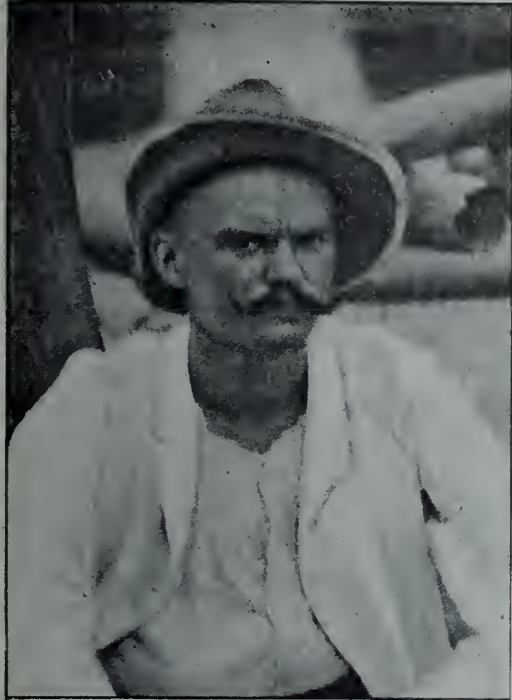
Le Musée royal de Bruxelles possède quelques beaux spécimens du Goliath géant rapportés par le capitaine Thys lors de son voyage au Kassaï et offerts par lui au Musée.



AMÉDÉE LEGAT

Né à Ixelles, le 23 avril 1860. — Sergent et maître d'armes du régiment du génie belge.

S'embarque pour le Congo en qualité d'agent du *Comité d'études* (12 septembre 1882). — Adjoint à l'expédition du Kouilou-Niari (1883). — Chef de la station de Francktown (1884). — Passe au service de la *Sanford Exploring Expedition* (1886). — Chef de la factorerie de Luebo (Kassaï) (1888). — Nommé par l'État indépendant lieutenant de la force publique à la station de Loulouabourg (1889). — Adjoint à l'expédition Le Marinel au Katanga (1890). — Chef de la station de la Lufua, chez Msiri (1891).



Il est probable que M. Alex. Delcommune, chef de la première expédition de la Compagnie du Katanga, est, à l'heure actuelle, arrivé dans le district du chef Msiri. Il y aura trouvé, installé depuis près d'un an, un autre Belge, M. Legat, lieutenant de la force publique de l'État indépendant du Congo, qui commande un poste sur les bords de la Lufua.

Les circonstances feront ainsi que dans cette région extrême, située aux limites les plus lointaines de l'État, les deux vétérans des Belges au Congo se trouveront réunis : il y a dix-neuf ans que M. Delcommune partit pour la première fois pour le Congo, rentrant en Belgique tous les trois ou quatre ans ; il y a près de dix ans que M. Legat est au Congo, sans être revenu au pays. De tous les Belges qui ont été ou qui sont en Afrique centrale, Legat est celui qui y a fait le plus long terme de service consécutif. Il est un exemple frappant de la possibilité qu'il y a, pour certains tempéraments, de fournir longue carrière au Congo, en dépit de son dur climat.

Legat appartient cependant à la période des débuts. Il partit en 1882. Il participa à bien des entreprises difficiles ; il connut toutes les privations et l'absence de tout confort ; souvent il demeura seul pendant des mois et des mois, sans communication aucune avec d'autres blancs, parmi les populations les plus sauvages.

C'est ainsi qu'il fit partie de l'expédition qui, sous le commandement de M. Grant Elliot, explora la province, alors inconnue, du Niadi-Kouilou. Il y passa plus d'une année comme chef de poste.

De Francktown, sur le Kouilou, il alla à Luébo, sur le haut Kassaï, à 800 kilomètres du Stanley-Pool. Il y resta près de deux ans, seul, sans adjoint européen, ne recevant que tous les quatre ou six mois la visite d'un steamer lui apportant un maigre ravitaillement de conserves, de vin, de quinine, quelques nouvelles de sa mère et de son pays. A l'heure présente, après une laborieuse exploration à travers les pays inconnus du Katanga, qui prit quatre mois, il est plus loin encore, à deux cents jours de voyage de la côte, au centre même de l'Afrique.

Aucun Belge au Congo n'a fourni une carrière africaine aussi longue sans retour en Europe ; néanmoins, le nombre est déjà grand de ceux qui ont deux et trois termes de service, de deux ou trois ans. En ce moment, le personnel de l'État et celui des Compagnies belges comptent 65 agents qui achèvent leur deuxième terme et 12 agents qui achèvent leur troisième. Les missionnaires, la maison hollandaise de Rotterdam, ont également plusieurs agents qui sont dans le bas Congo depuis de longues années : les R. P. Callewaert (Belge) et Krapf (Alsacien) sont respectivement là-bas depuis huit et douze ans. MM. Van Metteren et Vander Maes, agents de la maison hollandaise, y sont depuis treize et quatorze années. Mais pour ces quatre personnes, il s'agit du bas Congo, de Banana et de Boma, c'est-à-dire d'une région voisine de l'Océan, en rapport continu avec l'Europe, jouissant déjà d'un réel confort, dotée d'installations hospitalières et de services médicaux.

Le cas d'Amédée Legat est plus intéressant. C'est en pleine sauvagerie qu'il vit, depuis neuf ans, sans contact avec le monde civilisé, sans aide et sans confort autres que ceux qu'il se crée lui-même.

Fatigues, privations, isolement n'ont pas de prise sur lui. Sa solide constitution résiste à tout. Il est de la race des pionniers, de ceux qui sont bâtis pour ouvrir les routes et camper aux frontières. A peine si, de loin en loin, la malaria s'attaque à lui. Il a dépassé son terme de service de sept années ; il ne parle pas encore du retour.

Lorsque le chemin de fer des chutes sera en exploitation et que les régions lointaines de l'Oubangi, du Kassaï, de l'Arouhouimi, du Lomami et du Loualaba seront mises en relations régulières avec le Stanley-Pool, par un service public de bateaux à vapeur, nous verrons surgir là-bas, aux confins, une légion de ces hommes aventureux, hardis et robustes, planteurs et chasseurs, attirés par la vie sauvage et libre des régions vierges. Ils forgeront les anneaux d'une chaîne d'établissements européens, dont l'influence rayonnante fera tache d'huile, initiant au travail, par l'exemple, le nègre primitif, mettant en valeur la fertilité inouïe du sol, révélant ses richesses cachées, servant, enfin, de trait d'union entre la barbarie qui recule et la civilisation qui avance.

LES NAINS DU CONGO

(Suite. — Voir page 42.)

CHOSE curieuse, les anciens Égyptiens connaissaient les pygmées de l'Afrique centrale précisément sous le nom d'*Akkas*, qui est celui qu'ils portent encore aujourd'hui dans la région comprise entre l'Ouellé et le Nil. Mariette-Pacha a retrouvé, sur un monument de la haute Égypte, la figure d'un pygmée dont une inscription retraçait le nom.

Selon Schweinfurth, les *Akkas* appartiennent à une série de peuples variés qui offrent tous les caractères d'une race aborigène et qui, sous l'équateur, s'étendent d'un rivage à l'autre. Nous avons déjà vu que telle est l'opinion de Junker. Wissmann est du même avis, et pense que les diverses peuplades naines sont toutes membres d'une seule et même race. Wolf est d'accord avec ces voyageurs sur cette question et croit que les « hommes des bois », *Buschmen*, dont Fritsch parle avec de si intéressants détails, appartiennent à la même famille.

Les *Buschmen* habitent les bois de l'Afrique australe. Ce petit peuple doit son nom à la ressemblance que les Hollandais lui trouvèrent avec le singe. Gustave Fritsch les a décrits avec soin, et

ils possèdent tous les caractères essentiels des nains du Congo : forme du crâne, taille, teint et absence de signes de dégénérescence.

Les nains qu'ont vus Wolf, Wissmann et von François ne constituent pas non plus une race dégénérée : leur teint n'est nulle part noir ; il varie du brun au jaune café au lait ; ils sont bien formés et bien doués, et possèdent même une intelligence assez développée. Leurs chefs vivent sur un pied de patriarcale égalité avec leurs sujets. Ils ne portent pas de signes distinctifs de leur autorité, et ne sont pas plus vêtus que la généralité de leurs sujets, c'est-à-dire fort peu.

A des jours réglés, sur une sorte de terrain neutre situé dans une clairière entre les territoires des nains et de leurs grands voisins les Bakouba, dans la région située entre le Kassâï et le Sankourou, se tiennent des marchés où les Bakouba apportent les productions de l'industrie agricole et où les nains échangent ces articles contre le produit de leurs chasses. La viande qu'ils vendent est coupée en petits morceaux, enfilée sur de longs bâtons, et séchée au-dessus du feu. Tel est le besoin de viande qui règne chez les Bakouba que, pour rien au monde, ils ne voudraient se brouiller avec leurs petits pourvoyeurs, qu'ils considèrent comme des êtres bien-faisants et utiles au premier chef.

* * *

Stanley a rencontré deux types bien distincts de nains dans la grande forêt de l'Arouhouïmi : les Batoua, qui ont la tête allongée, le visage étroit, les yeux petits et qui se tiennent au nord ; les Ouamboutti, qui ont la face ronde, de grands beaux yeux, le front découvert, la peau d'une riche coloration jaune ivoire. Ceux-ci s'étendent vers le sud-est, jusque sur les bords du Semliki. Ces derniers ont de 90 à 140 centimètres, et le plus robuste qu'a observé Stanley pesait 40 kilogrammes.

Comme les nains vus par les autres explorateurs, ils sont nomades et voyagent avec le gibier. Ils disséminent leur campement en forêt sur les pourtours des essarts de quelque tribu agricole, celle-ci presque toujours composée d'hommes forts et bien découplés. Avec leurs sagaies, leurs petits arcs et leurs fléchettes enduites d'une épaisse couche de poison, ils tuent l'éléphant, le buffle, l'antilope, ou bien, sans prendre tant de peine, creusent des fosses profondes qu'ils recouvrent artificieusement de roseaux, de feuillage et de terre ; ils construisent aussi des hangars dont le toit, suspendu par une liane des plus fragiles, tombe au moindre choc, emprisonnant les chimpanzés, babouins ou autres simiens attirés par les bananes ou les noix répandues sur le sol.

Sur la piste des civettes, mouffettes, ichneumons et rats, ils disposent d'ingénieuses trappes à lacets où, dans ses courses vagabondes, le petit animal se prend et s'étrangle. Outre la viande, les cuirs pour boucliers, les fourrures et l'ivoire, ils se procurent du miel sauvage et des plumes d'oiseaux. Ils excellent dans la confection des poisons, dont ils pourvoient les autres tribus sylvaines ou dont ils enduisent leurs armes. Ce poison produit des effets foudroyants. Stanley croit qu'il provient de fourmis rouges séchées au soleil, pilées et mélangées avec de l'huile de palme.

Pour les agriculteurs aborigènes, les pygmées sont des éclaireurs parfaits ; ils les avertissent de l'arrivée des étrangers suspects ou hostiles, et, en cas de guerre, leur servent d'auxiliaires et ne sont pas à dédaigner comme tels. Leurs



SCHWEINFURTH, *Au cœur de l'Afrique*, t. II, ch. XVI. — *Mouvement géographique*, 1887, p. 25. — JUNKER, *Reisen in Afrika*, t. III, p. 85-88. — WISSMANN, *Im Innern Afrikas*, p. 255-262. — *Meine zweite Durchquerung Äquatorial-Afrikas*, p. 125-151. — STANLEY, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. II, ch. XXIII.

proportions minuscules, leur agilité, leur malice, leur pratique des bois dont ils connaissent toutes les sentes, en font de redoutables adversaires, presque toujours victorieux.

*
**

Leurs luttes sont bâties avec un certain goût. Ce sont des constructions basses, dont la forme rappelle assez bien la moitié d'un œuf, coupé en long.

Les portes, hautes de 60 à 90 centimètres seulement, sont situées à chaque extrémité. Ils éparpillent les cases sur une circonférence assez irrégulière, au centre de laquelle ils réservent une place pour celle du chef de la famille. A cent mètres environ et sur chaque chemin qui s'éloigne du village, on voit une sorte de guérite exiguë, juste assez vaste pour contenir deux de ces lilliputiens, et dont la porte ouvre sur la route. Ils sont, eux aussi, d'une adresse incroyable au tir à l'arc. Aux abords de chaque village sont établis des espèces de tir à la cible, pour permettre aux jeunes nains de s'exercer. Ils se servent aussi beaucoup de la hache. Stanley eut à subir plus d'une attaque de leur part, et les plantations du fort Bodo souffrirent beaucoup de leurs incursions. Le grand voyageur les déclare très perfectibles et intelligents.

*
**

Nous avons déjà dit, à plusieurs reprises, qu'aucune des peuplades naines du centre de l'Afrique ne présente les signes pathologiques de la dégénérescence.

Leur tête est un peu grosse, le corps et les bras longs, mais pas d'une façon exagérée, le ventre proéminent, les genoux épais et noueux, les pieds tournés en dedans. L'allure est une sorte de dandinement, accompagné de soubresauts qui se propagent dans tous les membres : ils ne savent porter un plat sans en renverser une partie du contenu. Cela tient, suivant Stanley, à l'habitude qu'ils ont de sauter dans les jungles et pour traverser les fourrés et les herbes. Leurs mains sont d'une délicatesse remarquable.

Sous le rapport de l'acuité des sens, de la dextérité et de la ruse, tous les voyageurs s'accordent à dire que les nains sont supérieurs aux nègres qui les entourent. Selon le Dr Schweinfurth, leur finesse n'est que la manifestation d'un mouvement intérieur qui leur fait trouver du plaisir dans la méchanceté : ils aiment à voir souffrir, à torturer les animaux. Stanley

raconte qu'à maintes reprises, dans la forêt de l'Arouhouimi, il fut attaqué sans raison par les pygmées, qui lui donnèrent bien du mal. Un jour, ils lui enlevèrent, au fort Bodo, deux Égyptiens, qu'il ne revit plus jamais.

Schweinfurth nous dit qu'un Akka qu'il avait à son service jouait avec les têtes des A-Banga que les Nubiens avaient décapités. Le docteur fit bouillir ces crânes pour les placer

dans sa collection anthropologique. L'Akka, fou de joie en voyant procéder à cette répugnante opération, se mit à danser, à gambader, en chantant à tue-tête.

Junker nous apprend que les petits Akkas ont un talent extraordinaire d'imitation. Le nain qu'il avait pris à son service et qu'il garda plusieurs années était très fidèle et très intelligent ; il saisissait les défauts et les ridicules des visiteurs de son maître, dès le premier jour de son arrivée. Il les mimait à ravir, et rien n'était plus drôle que de voir ce bonhomme imiter la démarche, les manières et le langage des Arabes et des Égyptiens qui se présentaient chez le regretté savant. Celui-ci estime que les Akkas sont très « éducatibles ».

*
**

En 1873, le voyageur italien Miani envoya en Italie deux jeunes pygmées nommés Tebao et Kair-Allah. Ce sont les deux seuls nains qui soient venus en Europe jusqu'à ce jour.

Ils furent recueillis par le comte Miniscalchi Erizzo, de Vérone, sous les auspices de la Société italienne de géographie. Ils mesuraient respectivement 1^m30 et 1^m40. Le premier mourut en 1883, d'une maladie de poitrine, et l'autre le suivit, peu après, dans la tombe. Tous deux avaient appris avec facilité l'italien et l'arabe, qu'ils lisaient et écrivaient couramment.

Une naine de la région du haut Ouellé est encore en ce moment au Caire, où elle est élevée par les soins d'une princesse, membre de la famille du Khédive.

On a cherché à en amener d'autres en Europe. Aucun n'a survécu. Avant même d'arriver à la côte, ils sont morts de langueur. Il semble que loin des hautes voûtes de la Sylve mystérieuse, ces pauvres petits êtres ne savent vivre. L'horizon étendu leur fait peur et les tue, et loin de leurs forêts aimées ils se flétrissent et meurent comme une plante qu'on enlève à son sol natal.



Naine de l'Ouellé.
(D'après une photographie du Dr Buchta.)



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PERSONNEL OUVRIER



BACONGO,
indigène de la région des chutes.

MATADI et ses environs doivent présenter, en ce moment, sous le rapport du mélange des races, une certaine analogie avec ce que devaient être les chantiers de construction légendaires de la tour de Babel. Des noirs de plus de vingt tribus différentes, dirigés par des Européens appartenant à dix nationalités, sont massés le long des seize premiers kilomètres du chemin de fer en construction.

L'une des plus sérieuses difficultés de la construction de ce chemin de fer et le recrutement du personnel ouvrier inférieur. Il n'y avait pas à songer à trouver ce personnel sur place, non pas que la région des chutes soit déserte, loin de là, mais parce que la majeure partie des travailleurs que l'on pouvait espérer y recruter est enrôlé dans le service des transports.

Or, il n'y avait pas à songer à diminuer l'effectif de ce service. En effet, le nombre des Européens du haut Congo, des établissements de l'État, des missions et des trafiquants qui s'y fondent, des steamers qui y naviguent augmente de mois en mois. La demande de ravitaillement et de matériel grandit sans que l'augmentation des porteurs soit en proportion. Les pièces de steamer démontées, les marchandises, les approvisionnements, les charges de toute nature s'accumulent dans les magasins de Matadi et de Vivi. Aucun porteur ne peut être distrait de cet important service; des 20,000 hommes qui sont enrôlés, allant et venant entre Matadi et le Stanley-Pool, aucun ne peut être sollicité pour les besoins de la construction du chemin de fer.

C'est ailleurs qu'il a fallu s'adresser, et des recrutements plus ou moins importants sont faits depuis deux ans et se continuent à Zanzibar et à la côte de Guinée, depuis le Sénégal jusqu'au Niger, parmi les populations du littoral, qui depuis longtemps sont habituées à louer leurs services aux Européens.

Au début, les plus forts contingents ont été composés de gens de Zanzibar, de Sierra-Leone, de Lagos, d'Accra, de la côte de Krou. D'autres contingents moins importants sont venus du Sénégal, de Monrovia, de Grand et de Petit Popo, de Why, de Wydah, de Cabinda et de Loango. Enfin, il a été possible d'obtenir également un certain nombre d'auxiliaires parmi les tribus Bacongou des environs de Boma, Noki et Vivi. Au dernier courrier, le chiffre total des travailleurs noirs s'élevait à environ 2,500, parmi lesquels plus de 1,500 proviennent des divers ports de la côte de Guinée. Ils y sont recrutés par des agents y établis et qui servent d'intermédiaires entre la Compagnie et les nouveaux engagés. Ceux-ci signent devant témoins un contrat de louage, qui est, ensuite, visé par les autorités européennes locales du lieu de recrutement. De ce lieu, ils sont transportés à bord des bateaux des lignes de

navigation régulières jusqu'au Congo, où ils se présentent devant les autorités de l'État, qui s'assurent que les hommes sont librement consentant à accepter du service.

En prenant toutes ces précautions, en plaçant ses recrutements sous le contrôle des autorités et de l'opinion publique, la Compagnie a voulu prévenir les abus ou tout au moins être mise à même d'y porter remède s'il venait à s'en produire.

Des instructions sont données à la direction en Afrique pour que les travailleurs soient traités avec humanité, bien nourris et bien logés. Dans chaque camp, des baraquements en planches sont élevés pour leur servir de logement. Ils sont nourris de riz, de poisson séché, de viande fumée, de haricots.

La construction de la voie dans la première partie du tracé est difficile et, conséquemment, le travail est dur; de plus, la réunion dans des espaces restreints comme les environs de Matadi et les rives escarpées de la Mpozo rend la situation difficile; enfin, la contrée étant sauvage et déserte jusqu'à Palaballa, des vivres frais n'ont, jusqu'à présent, pu être distribués.

Néanmoins, et en dépit de tant d'obstacles, on peut assurer qu'en aucune partie de l'Afrique les ouvriers noirs n'ont jamais été aussi bien traités. Il n'est pas douteux que leur situation ne s'améliore sensiblement dès que la construction aura dépassé le col de Palaballa et sera entrée dans la partie facile du tracé, dans la région des plaines, où le travail sera moins pénible, où les installations pourront être plus amples et plus confortables, où les hommes pourront, enfin, tout au moins en partie, se nourrir avec les produits du pays.

Les divers contingents noirs sont encadrés dans un personnel de chefs de chantier et de chefs d'équipes européens, la plupart de nationalité belge ou italienne, mais comptant également des Danois, des Allemands, des Suisses, des Hollandais, des Grecs, des Luxembourgeois, etc.

Tout ce personnel est échelonné sur les travaux entre Matadi et le col de Palaballa. Sur la rive gauche de la Mpozo, il travaille au parachèvement de la voie, pose et balastage; au kilomètre 8, où la ligne franchit la rivière, il termine la maçonnerie destinée à recevoir le tablier métallique d'un pont de 60 mètres de portée, qui est le plus important ouvrage d'art de cette section de la ligne; au delà, des brigades de mineurs et de terrassiers sont occupés aux travaux de déblais et de remblais; enfin, des baraquements d'avant-garde ont été édifiés au col de Palaballa (kil. 16), à 280 mètres d'altitude au-dessus du niveau du Congo à Matadi.

La période de mise en train a été longue, les difficultés étant grandes dans cette première section; mais la marche en avant est résolument accentuée et si les contingents continuent à arriver, d'ici à quelques mois on espère ouvrir une vingtaine de kilomètres à l'exploitation provisoire.

Aucun effort n'est négligé pour se procurer le personnel nécessaire pour arriver à ce résultat.

L'année courante sera, espérons-le, décisive. Lorsque la locomotive atteindra Palaballa, les difficultés du chemin de fer du Congo seront vaincues.



Vue générale de Funchal, port de l'île de Madère.
(D'après une photographie.)

D'ANVERS AU CONGO

LES ESCALES DE LA ROUTE

I. — VINGT-QUATRE HEURES A MADÈRE ⁽¹⁾

Arrivée à Madère. — Débarquement. — Notre-Dame del Monte.

A bord du *Vlanderen*, le 16 mai 1887.

LE 14 mai — six jours après avoir quitté Anvers — nous étions à table, vers 7 heures du soir, quand tout à coup on annonça la terre.

Nous nous empressons de finir le dîner et de courir sur le pont, la lorgnette à la main. En face de nous, dans le lointain, le massif de l'île de Madère se découpe en masse sombre sur le ciel : on dirait un gros nuage présentant quatre dentelures bien dessinées, aux formes arrondies.

Le soir, vers 10 heures et demie, nous voyons les feux de Porto-Santo, et le lendemain matin, vers 5 heures, le Marseillais qui nous sert de steward nous éveille, frappant aux portes des cabines et criant : *Tout le monde sur le pont pour la visite de la santé*. Je m'étire un peu sur ma maigre couchette, je saute hors de mon lit et j'ouvre mon hublot. Nous sommes à 100 mètres de la terre ferme ; je m'habille en hâte et sors de ma cabine.

Quelle vue admirable !...

L'île de Madère s'élève en gradins ; dans le bas, sur un développement de quelques centaines de mètres à la rive, se trouve la ville de Funchal, aux maisons blanches, éblouissantes sous la lumière éclatante du soleil ; au delà, les mamelons couverts de bois ou de cultures, avec des villas jetées de distance en distance, dont les toits rouges et les murs bleus se détachent sur le fond vert des arbres. Les sommets de l'île se perdent dans les nuages, à une altitude de 1,200 mètres.

Nous sommes à peine arrivés et déjà nous voici entourés d'une foule de barques conduites par des gens du pays qui viennent nous offrir leurs services pour nous conduire à terre ; deux ou trois d'entre elles sont montées par des gamins qui nous expliquent par signes qu'ils sont prêts à plonger si nous voulons leur jeter quelques pièces de monnaie. Quelques-uns d'entre nous se laissent tenter et lancent à la mer des pièces de 50 centimes ; les petits diables plongent ; on voit leurs corps blancs s'enfoncer dans la mer bleue, ils nagent sous eau avec une rapidité et une aisance extraordinaires et ne tardent pas à reparaitre tenant entre leurs dents la pièce de monnaie qu'ils viennent de repêcher.

✠

Cependant nous nous décidons à descendre à terre. Le capitaine doit embarquer ici une centaine de tonnes de charbon,

(1) L'île de Madère (*île des Futaies*) occupe le centre d'un petit archipel composé de cinq îlots. Elle a été colonisée vers 1420 par les Portugais. Sa population comptait environ 150,000 habitants en 1882. Funchal (52° 57' lat. N.), la ville principale et le port de l'île, doit la plus grande part de sa richesse aux étrangers, qu'attire un climat d'une douceur remarquable. Sa rade reçoit annuellement 600 navires, dont 300 steamers venant y faire leurs approvisionnements de houille et de vivres frais. Le mouvement commercial de Funchal est d'environ 14 à 15 millions de francs par an, dont 10 millions pour l'importation.

et comme cela doit se faire au moyen d'allèges, il ne compte pas repartir avant le lendemain ; nous avons donc une journée tout entière à passer à Madère. Nous descendons dans une des embarcations qui sont venues s'offrir et nous nous dirigeons vers la rive, où nous ne tardons pas à aborder.

On nous débarque d'ailleurs d'une manière très primitive : arrivés près de la rive, les matelots attendent qu'une vague favorable nous jette sur les galets, où leurs camarades saisissent le canot et le maintiennent ; la vague retirée, nous sautons à terre et on tire ensuite tout à fait à sec la barque déchargée. Demain, on emploiera les moyens inverses : nous nous installerons avec nos rameurs dans le batelet, les hommes restés à la rive pousseront celui-ci, le feront glisser sur les galets dans la mer, où nous seront portés par une vague descendante.

✠

En face de nous se présente une allée de platanes aux larges feuilles d'un vert tendre ; elle est pavée au moyen de petits cailloux apportés des bords de la mer, pointus et glissants, que nous retrouvons dans toutes les rues de Madère et qui forment, certes, le plus détestable pavage que j'aie jamais vu.

Nous rencontrons un parc ou plutôt un square contenant quelques parterres de géraniums, de magnolias, d'héliotropes jetant au vent des parfums enivrants ; nous suivons quelques ruelles tortueuses et nous nous trouvons enfin au bas d'une rue à montée rapide, au haut de laquelle se trouve l'hôtel de Santa-Clara, où nous descendons. Hôtel excellent, genre anglais, aussi soigné, aussi élégant, mais non moins cher que les meilleurs de Paris ou de Londres.

Nous décidons de dîner vers 7 heures et de profiter des quelques heures que nous avons devant nous pour jeter un rapide coup d'œil d'ensemble sur l'île.

Il est convenu que nous irons voir le pèlerinage et la fête religieuse de « Notre-Dame del Monte ». Notre-Dame del Monte est une église établie dans la montagne et dont on voit de loin, tout en haut, dans un massif de verdure, les deux tours blanches. Il y a de cela bien longtemps, l'île de Madère dépérissait sous l'influence d'une sécheresse qui persistait depuis des semaines. La végétation perdait sa fraîcheur, les fleurs leurs parfums, les habitants de l'île leur gaieté bruyante, et les femmes leurs sourires. On ne pouvait prévoir la fin de cette situation calamiteuse, lorsqu'enfin, au sommet de la montagne, la sainte Vierge apparut. Les habitants se prosternèrent en suppliant la Madone de leur venir en aide. La mère de Jésus prit pitié de ses enfants de Madère, et versa un torrent de larmes. Et la bonté de Dieu voulut qu'une source d'eau pure jaillit en même temps des flancs de la montagne pour consacrer à jamais cet événement mémorable. Grâce à cette source, jamais tarie, Madère a de l'eau en tout temps.

Le ruisseau coule en capricieux méandres le long des pentes de la montagne et fournit aux habitants l'eau nécessaire à leur boisson et à leurs jardins. Celle-ci court dans une rigole sur le côté de la route pavée qui mène à Notre-Dame del Monte. Lorsqu'un habitant d'une des villas situées le long de la route a besoin d'eau pour irriguer ses jardins, il établit une petite digue dans la rigole, barre ainsi le cours du ruisseau et ouvre en même temps un petit aqueduc qui dirige les eaux de Notre-Dame del Monte vers ses plates-bandes.

Bonne et heureuse madone del Monte!... Aujourd'hui encore, quand les Madéristes parlent d'elle, ils ont, eux aussi, les yeux pleins de larmes de reconnaissance.



Il y a certainement 1,000 mètres de différence de niveau entre Funchal et Notre-Dame del Monte, et la route qui conduit à l'église est la plus raide que j'aie vue.

De quelque côté d'ailleurs que l'on regarde l'île, elle se présente de la même manière : une partie plate de quelques centaines de mètres, puis une montée brusque jusqu'au sommet. Cette configuration du sol, jointe à la chaleur, fait comprendre que les gens pauvres seuls vont à pied; ceux qui peuvent payer se font généralement porter ou traîner. Le mode de pavement des rues et surtout la raideur des pentes ont forcé les habitants à admettre comme moyen de traction le traîneau attelé de bœufs.

C'est dans un de ces traîneaux que C..., D... et moi nous prenons place pour nous rendre à Notre-Dame del Monte. Nous voilà en route, et tout aussitôt l'homme et le gamin qui conduisent l'attelage se mettent à crier pour encourager leurs bêtes. Bientôt nous gravissons la montagne; D... et C... sont sur le siège de devant; j'occupe seul celui de derrière. La pente devient de plus en plus raide; je me plie en deux, la tête en avant, me maintenant à la banquette, de crainte de tomber en arrière; les pauvres bœufs traînent avec courage, soufflent et suent; leurs conducteurs les excitent de la voix et du geste, le petit d'une voix aigre, le grand d'une voix gutturale, et ils répètent comme dans une chanson : *Alla ila ila la Marmara, la Possida (la Marmara et la Possida sont les noms des deux bœufs)*. A chaque instant, le gamin, devant l'attelage, place sous le traîneau un chiffon imbibé de graisse, afin de lubrifier alternativement chacun des patins et de faciliter le glissement. Je vois avec plaisir qu'ils ne frappent pas leurs pauvres bêtes; d'ailleurs, celles-ci n'en ont pas besoin; elles ont un courage admirable : il y a plus d'une heure qu'elles tirent en se reposant de loin en loin pendant quelques secondes.

Enfin, nous voilà arrivés, et nous sortons de notre traîneau, tout étourdis de cette sensation de vide que nous avons éprouvée sur cette montée trop forte. D'Anvers à Madère, je n'ai pas éprouvé une seule fois un serrement d'estomac pareil à celui que je ressens. C..., qui est habituellement indisposé à bord, souffre plus que moi et, à cette altitude de 1,000 mètres au-dessus de l'Océan, il est pris du mal de mer.

Combien peu cependant nous regrettons d'être montés si haut, car le spectacle que nous avons sous les yeux est d'une beauté inoubliable.

La chapelle de Notre-Dame del Monte est bâtie à flanc de coteau. C'est un grand bâtiment, flanqué à droite et à gauche de deux tours entre lesquelles se trouve une large porte d'entrée; en avant du sanctuaire, il y a une vaste place pavée d'une vingtaine de mètres de largeur, à laquelle on arrive par un escalier monumental d'une vingtaine de marches.

En quittant la route de Funchal, nous nous trouvons en présence d'une foule bariolée qui encombre l'escalier, la place qui précède l'église et cette dernière elle-même. Sur les marches de l'escalier se trouvent des groupes de paysans et de paysannes venus de tous les coins de l'île, qui ont apporté avec eux leur nourriture et qui grignotent une tranche de pain entre deux *Pater Noster*. Quelques jeunes gens de Funchal parcourent les groupes avec curiosité en jetant de tous côtés des regards curieux.

Je réussis à grand'peine à entrer dans la chapelle, j'arrive au moment de l'élévation. Au fond, dans le chœur, le prêtre officiant élève l'hostie sacrée, au milieu de nuages d'encens. La foule compacte qui remplit la nef est prosternée : on ne voit que les mouchoirs blancs, jaunes ou rouges qui recouvrent les têtes des paysannes; par-ci, par-là, on remarque les chapeaux de paille de quelques citadins de Funchal qui sont venus faire leurs dévotions à la Vierge; au jubé, un orchestre composé de trois ou quatre violons et de deux clarinettes, joue un air de galop. Les cloches sonnent à toute volée et le bruit de la foule, qui grouille à l'extérieur, cesse tout à coup pour faire place au recueillement le plus complet.

L'élévation terminée, nous sortons, et quelques minutes de marche nous conduisent à la fontaine de Notre-Dame del Monte; nous buvons un verre de l'eau de la Vierge : elle est délicieuse.

De cette hauteur, on voit se dérouler tout le panorama de Funchal et de la rade. Pour peu d'ailleurs que l'on s'écarte de la chapelle, on trouve des points de vue splendides; la montagne présente des plis nombreux, véritables crevasses où des torrents coulent sur un lit de roes et de cailloux roulés.



Mais il est temps de songer à redescendre, si nous voulons assister au concert que la musique militaire donne à quatre heures, au parc, où nous avons rendez-vous avec nos compagnons.

Nous sommes montés dans un traîneau attelé de bœufs; nous allons redescendre dans un traîneau retenu par des jeunes gens. Nous nous réinstallons à trois dans le traîneau. Deux solides gaillards se placent l'un à droite, l'autre à gauche, et nous laissent glisser sur la pente raide, réglant la descente à l'aide de cordes. Le traîneau, lourdement chargé, descend avec rapidité; nos deux conducteurs suivent en courant et en criant : *Larga, larga!*... Nous allons toujours plus vite... Bientôt, les coureurs ne peuvent plus suivre; ils sautent sur les patins du traîneau, qui file avec une vitesse vertigineuse. En dix minutes, nous descendons la montagne que nous avons mis près d'une heure et demie à gravir.

Je n'ai aucune honte à avouer que je n'étais pas fâché de pouvoir reprendre pied sur le plancher des vaches.

(A continuer.)

L'ÉLÉPHANT

L'ÉLÉPHANT D'ASIE EN AFRIQUE

ON annonce que le Dr Fincli se propose d'organiser une importante expédition qui se rendrait de la côte orientale au Nil, pour y rejoindre Emin-Pacha. Quatre éléphants indiens accompagneront, dit-on, l'expédition. Ce n'est pas la première fois qu'un essai d'utilisation d'éléphants indiens sera fait en Afrique : celui du Dr Fincli sera le quatrième.

Le premier date de l'expédition militaire d'Abyssinie, en 1868. Jusqu'à cette époque, les éléphants indiens n'avaient pris part aux manœuvres et aux marches de l'armée anglaise qu'en temps de paix et dans le pays où ils étaient nés. L'expédition d'Abyssinie a été pour eux une épreuve dont ils sont sortis avec honneur.

Il n'est pas besoin de rappeler que Magdala, où Théodoros s'était fortifié, est situé au cœur du pays; que celui-ci est formé d'une série de plateaux élevés qu'entrecoupent des vallées profondes; que dans ce pays, encore peu connu, les routes ne sont que des sentiers tortueux, absolument impraticables à la grosse artillerie. Devant ces difficultés naturelles, on résolut d'utiliser les éléphants apprivoisés de l'armée des Indes.

A cet effet, quarante-quatre de ces animaux furent expédiés de Bombay et débarquèrent à Zula sur la mer Rouge, où leur arrivée excita parmi les habitants le plus vif étonnement. On les employa d'abord à transporter les provisions de Zula vers le front de l'armée et ensuite au transport de la grosse artillerie. Quatre canons Armstrong de 12, des mortiers de 8 et tout leur matériel furent chargés à dos d'éléphants et depuis Antalo, où commence le pays montagneux, jusqu'à Magdala, les vaillants animaux transportèrent ces pièces presque sans interruption, chargés chacun de 1,300 à 1,600 livres.

Les rapports des officiers, qui avaient les éléphants sous leurs ordres directs, sont d'accord pour traiter « d'admirable » la manière dont ils s'acquittèrent de leur tâche. Malgré la rude corvée à laquelle ils furent soumis, cinq seulement succombèrent aux fatigues et aux privations.

Le deuxième essai a été fait par Gordon-Pacha, en 1878.

Depuis quelques années, le Khédivé possédait cinq éléphants des Indes. Comme ces animaux demeuraient inoccupés au Caire, Gordon obtint la permission de les envoyer à son quartier général de Doufilé, sur le haut Nil. Les cinq éléphants indiens du Khédivé, accompagnés d'un jeune éléphant africain des jardins de Gésireh, furent donc expédiés à Khartoum.

Puis, l'expédition longea la rive droite du Nil jusque près de Hellet-Kaka, où les animaux, chargés du personnel et des bagages, traversèrent le fleuve à la nage. De ce point, elle se dirigea vers Faschoda, où elle séjourna vingt-sept jours. Après avoir traversé le pays des Chilouks, les éléphants passèrent une seconde fois le Nil, un peu au sud du confluent du Sobat.

Ici commença la grande marche à travers la contrée qui sépare ce point du pays de Bor. Cette marche demanda trente et un jours et fut des plus pénibles. Néanmoins, les six animaux, en parfait état de santé, arrivèrent au camp de Doufilé. Nous ignorons ce qu'ils y sont devenus.



Éléphant femelle et son petit.

Enfin, le troisième essai fut ordonné par le roi des Belges et tenté, en 1879, entre Dar-es-Salam et Karéma. Envisageant le parti qu'il y a à tirer des éléphants pour les explorations et le service des transports, le Roi n'hésita pas à provoquer une nouvelle épreuve. Il fit dans ce but l'acquisition, à Bombay, de quatre éléphants qui furent débarqués à Msasani, un

peu au sud de Dar-es-Salam. M. Carter, avec 13 cornacs, des soldats et des porteurs, prit la direction de la caravane. A Mpouapoua, celle-ci fut rejointe par l'expédition du capitaine Popelin.

Malheureusement, on commit l'imprudence de charger lourdement chacun des animaux, qui durent faire aussi à chaque moment des marches forcées, restant parfois 36 heures sans boire et plus de 24 heures sans manger.

Dans ces conditions, l'essai ne pouvait donner des résultats satisfaisants. Aussi, trois éléphants sur quatre succombèrent au cours du voyage, qui prit cinq mois : un à Mpouapoua, un dans l'Ougogo, un autre au moment d'arriver à Karéma. Le quatrième ne survécut que quelques mois à ses compagnons. Il est plus que probable que si les animaux avaient été soumis dans l'Inde à une aussi rude épreuve, pas plus qu'en Afrique ils n'eussent pu la supporter. Les hommes compétents estiment que leur mort est accidentelle. L'essai, du reste, a démontré un fait important : c'est que l'éléphant domestique brave la mouche tsétsé et que, par conséquent, l'espèce indienne peut sans danger pour elle, moyennant certaines précautions quant au régime, être introduite en Afrique pour y être employée à la capture, au dressage et à l'utilisation de l'espèce indigène.

(A continuer.)

HENRI GONDRY

Né à Gand le 9 février 1845. — Ingénieur honoraire des ponts et chaussées. — Directeur d'administration aux chemins de fer de l'État belge.

Nommé inspecteur d'État de l'État indépendant du Congo. — S'embarque pour le Congo le 6 janvier 1889. — Décédé à Boma, le 18 mai de la même année.



Plusieurs personnalités se sont successivement remplacées à la tête des affaires au Congo, soit comme agent supérieur de l'Association du Congo, soit comme gouverneur général ou ff. de gouverneur de l'État indépendant du Congo. La première a été Stanley, à qui a succédé sir Francis de Winton. C'était pendant la période des débuts. Puis sont venus MM. Janssen, qui, seul, jusqu'ici, a porté le titre de gouverneur général; le major Cambier, inspecteur d'État; Ledeganek, vice-gouverneur; Gondry, inspecteur d'État; le capitaine Coquillat et le major Walis, vice-gouverneurs généraux.

M. Henri Gondry était un des hauts fonctionnaires les plus distingués du département des chemins de fer belges.

Ses aptitudes remarquables et son instruction étendue, la noblesse de son caractère, ses qualités d'organisateur jointes à sa grande expérience des choses de l'administration, appelèrent sur lui l'attention du Roi, qui le nomma inspecteur d'État et le chargea d'aller à Boma prendre la direction du gouvernement local, en remplacement de M. Ledeganek, vice-gouverneur, dont le terme de service était sur le point d'expirer.

C'est toujours une lourde charge et une mission pleine de difficultés que celle de diriger l'entreprise d'une colonie naissante. Au Congo, ces difficultés sont plus grandes que partout ailleurs. Il faut, en effet, sous un climat tout différent du nôtre, dont les conséquences sur l'organisme humain sont encore imparfaitement connus, et avec l'aide d'un personnel souvent inexpérimenté, créer, organiser, diriger les services

multiples qui constituent les différents organes d'une société. Il faut tenir à la fois compte des besoins des populations, qui sont encore dans l'état le plus primitif, et des aspirations libérales du monde civilisé. A chaque pas de la route, des exigences diverses, contradictoires, déroutent le législateur et l'organisateur. Pour satisfaire aux désirs humanitaires de la vieille Europe, il faut une législation et une direction paternelles, tandis que pour répondre au degré de développement intellectuel et social du nègre il est nécessaire, au contraire, de recourir souvent à des procédés moins délicats. Et tout cela, compliqué d'une situation financière difficile : d'une part, le budget à équilibrer, ce qui exige la création d'impôts; d'autre part, l'obligation absolue de soutenir les efforts naissants du commerce et de ne pas enrayer celui-ci en lui imposant des charges trop lourdes. Partout, d'ailleurs, un manque absolu de traditions et, par conséquent, la nécessité d'innover et de créer sans cesse.

La direction du personnel européen est peut-être encore la plus pénible et la plus tracassière des fonctions du chef du gouvernement local. Sous les latitudes équatoriales, les caractères s'aigrissent souvent, les plus débonnaires deviennent ombrageux; au contact de l'absolue liberté des pays vierges, les plus passifs gagnent de l'indépendance et rebiffent à la discipline. Aussi faut-il un tact considérable pour contenter à peu près tout le monde. Gondry y était parvenu. Grand travailleur, caractère ferme, décidé, mais bon et surtout juste, se défendant de toute passion, il jouissait de la parfaite estime du gouvernement de Bruxelles et de la plus grande sympathie de son personnel.

En dehors de MM. Janssen et Ledeganek, qui, en leur qualité de consuls généraux, avaient, avant leur entrée au service de l'État du Congo, passé presque toute leur carrière dans les pays étrangers, Gondry est le seul haut fonctionnaire appartenant à l'administration civile belge qui se soit rendu en Afrique. Nous faisons des vœux pour que son exemple soit suivi.

Dès son arrivée à Boma, il s'était mis à la besogne avec une ardeur passionnée, n'écoutant pas les conseils de ceux qui le suppliaient de prendre du repos. Empoigné par la grandeur de l'œuvre, pénétré des résultats brillants qu'on est en droit de lui prédire, ses premières lettres respiraient le plus grand enthousiasme.

Il est tombé, victime de son ardeur au travail, trop vite pour s'être fait un nom familier au public qui s'occupe des choses d'Afrique : nous avons voulu, en publiant son portrait, que ceux qui écriront plus tard l'histoire du Congo n'oublient pas de rendre hommage à sa mémoire.



Un peloton de Haoussas, de la Force publique à Boma, commandé par le capitaine Avaert.

LA FORCE PUBLIQUE DE L'ÉTAT DU CONGO

DEPUIS la création de l'État, le gouvernement n'a cessé de se préoccuper de la question du recrutement et de l'organisation d'une force publique de police. La nécessité d'une armée disciplinée n'est pas discutable, si l'on veut que l'ordre soit maintenu dans d'aussi vastes territoires. C'est là, en effet, la raison et le but de l'armée du Congo; elle est avant tout une force de police intérieure. Son rôle est d'assurer la tranquillité et la sécurité dans les endroits où se trouvent des Européens, de prévenir ou d'enrayer les luttes intestines entre indigènes, de garantir la liberté des voies de communication, d'exécuter les décisions de la justice, de concourir à la répression de la traite et de rendre effectives les occupations de certaines parties du territoire encore en dehors de l'action immédiate de l'État.

Le nombre des soldats s'est accru en même temps que l'État prenait davantage pied dans l'intérieur. La force publique a augmenté progressivement; elle atteignait, au 1^{er} janvier 1891, 3,127 hommes. On est loin de la centaine de Zanzibarites et de Haoussas que Stanley eut sous ses ordres de 1879 jusqu'en 1883!

Le chef suprême de l'armée est le gouverneur général. Le chef de l'état-major, qui réside toujours au siège du gouvernement, a le titre de « commandant de la force publique »; c'est actuellement M. le commandant Fourdin. Avant lui se sont succédé à la tête de l'armée de l'État: MM. les capitaines Roget, Avaert, Fievez, Vande Putte et Vander Mensbruggen.

L'armée est constituée en compagnies sous les ordres de 11 capitaines, 10 lieutenants, 39 sous-lieutenants, 60 sergents, soit un total de 121 gradés. La plupart des officiers et sous-officiers sont belges.

Les troupes sont réparties dans les douze districts; tout en y exerçant la police autour des stations et le long des grandes voies fluviales, elles donnent aux commissaires de district l'appui nécessaire pour développer l'exploration des régions situées à l'écart, faire connaître aux populations éloignées le drapeau de l'État et consolider son influence politique. Les effectifs les plus considérables sont cantonnés, comme on verra plus loin, dans les districts de l'Ubangi et Uellé, de l'Aruwimi et Uellé, du Lualaba et Katanga, en vue de constituer une forte ligne de postes défensifs contre les chasseurs d'hommes.

C'est uniquement à l'élément étranger que fut demandé au début le contingent de la force publique. Ce système entraîne de lourdes charges pour le trésor et fait obstacle à ce que les troupes, sans cesse remaniées, reçoivent une éducation militaire complète. Le gouvernement, depuis 1886, cherche à réagir et à créer une armée formée d'éléments du pays. Les premiers essais ont produit d'excellents soldats parmi les Bangala et ont autorisé l'espoir que l'État pourrait, avec le temps, recruter ses troupes sur ses propres territoires, s'affranchir de la dépendance de l'étranger et diminuer ses charges militaires. Il y a là un puissant moyen d'action sur

les indigènes qui, enrégimentés, se forment à une école sévère de discipline et qui, rendus à leurs foyers, deviennent, dans une certaine mesure, les propagateurs de notre civilisation.

Jusqu'à présent, les enrôlements nationaux avaient fourni un millier d'hommes. En vue de régulariser ces recrutements, un décret du 30 juillet dernier décide que dorénavant l'armée sera recrutée dans le territoire de l'État. C'est le gouverneur général qui détermine annuellement les districts où s'opère la levée, les localités qui devront y contribuer, ainsi que la proportion à fournir par chacune.

La levée a lieu par engagement volontaire ou par tirage au sort parmi les hommes âgés de 14 ans au moins et de 30 ans au plus. La durée du service est de cinq ans. À l'expiration de ce terme, les hommes font, pendant deux ans, partie du cadre de réserve. Tout homme incorporé reçoit un livret et est entretenu et équipé aux frais de l'État. Il touche une solde journalière de 21 centimes; le tiers de cette somme peut lui être retenu pour lui être bonifié à l'expiration de son temps de service.

Les autorités sont tenues de protéger les hommes qui ont été incorporés contre toute atteinte à leur liberté individuelle. Tout agent de l'État qui aura gardé, malgré lui, sous les drapeaux un homme dont le terme de service est expiré, est puni d'une amende de 500 francs et de six mois de servitude pénale au maximum.

Des camps d'instruction sont installés à Léopoldville et à Équateur, où les natifs incorporés se préparent au métier des armes, en même temps qu'ils y reçoivent une instruction élémentaire.

L'incorporation d'indigènes permet, on le voit, d'atteindre un grand résultat philanthropique : c'est l'occasion de consacrer en fait la liberté qu'en principe les lois de l'État reconnaissent à tout homme, notamment en assurant une protection spéciale aux natifs qui servent ou ont servi l'État.

Le nouveau système de recrutements nationaux que nous venons d'esquisser, en même temps qu'il contribue à la régénération morale des indigènes, permet de réduire des trois quarts les engagements à l'étranger, et de diminuer les charges du budget.



La plupart des postes militaires sont commandés par des Européens; toutefois, un certain nombre de postes, placés sous le commandement de sergents noirs, ont été établis autour des stations. Ils ont le plus souvent été installés à la demande des chefs indigènes eux-mêmes, qui y trouvent un appui et une protection. En échange des avantages que leur assure la présence de cette milice permanente, ils s'engagent à nourrir les hommes cantonnés chez eux. Ces postes restent placés sous la surveillance active des chefs de station dont ils relèvent, et qui ont pour instruction de prévenir et de réprimer les exactions.

Voici la liste des postes commandés par des blancs :

Banana, Ponta da Lena, Boma, Tchoa, Zobé, Catala, Zambi (camp), Matadi, Congo da Lemba, Bulu, Lukuugu, Tumba-Mani, Luvituku, Kiusuka, Manyanga, Kivunda, Équateurville, Basankussu, Léopoldville, Kinshassa, Bangala, Bumba, Mongwandi, Luluabourg, Luébo, Lusambo, Lufoi, Stanley-Falls, Kassougo, Popocabaca, Kingunshi, Muenedinga, Kassougo-Lunda, Basoko, Djabbir, Itembo, Yakoua, Bangasso.

Les principales stations où se trouvent des effectifs de

la force publique sont actuellement : Boma, avec 500 hommes; Lukungu, 125; Léopoldville, 150; Équateurville, 100; Bangala, 270; Aruwimi, 170; Stanley-Falls, 30; expédition Van Kerekhoven, 600; expédition Van Gèle, 250; Luluabourg, 125; Lualaba, 600; Kwango oriental, 150.

Le gouvernement a également porté son attention sur l'armement : il se trouve notamment des canons à Léopoldville, à Boma, à Bangala et aux camps de Basoko et de Lusambo.

Trois camps sont particulièrement bien armés et peuplés. Ils ont surtout pour objet de barrer les routes aux esclavagistes. Ce sont : le camp de l'Aruwimi, commandant : M. Schalting, personnel : 7 blancs, 200 hommes, 4 canons; le camp de Lusambo, commandant : M. Paul Le Marinel, personnel : 17 blancs, 600 hommes, 4 bouches à feu dont 2 canons à tir rapide; le camp du Bomokandi : 20 blancs, 600 hommes, 6 canons, dont 3 à tir rapide.

L'uniforme des soldats de l'armée se compose, pour la grande tenue, d'une vareuse en serge bleu marin rehaussée d'un galon rouge au col et aux poignets et d'un pantalon bouffant de même étoffe qui descend jusqu'aux genoux et est maintenu à la taille au moyen d'une large ceinture de flanelle rouge. Comme coiffure, le tarbouche égyptien rouge. Les soldats noirs n'aiment pas à s'emprisonner les pieds dans des chaussures; cependant quelques-uns, les Zanzibarites par exemple, portent des sandales; mais, pendant les longues marches, ils ont soin de les enlever. Pour la petite tenue, l'uniforme, au lieu d'être en serge, est en toile.

Quant à l'armement, il comprend un fusil (Chassepot ou Winchester), un yatagan et un ceinturon en cuir jaune avec cartouchière.

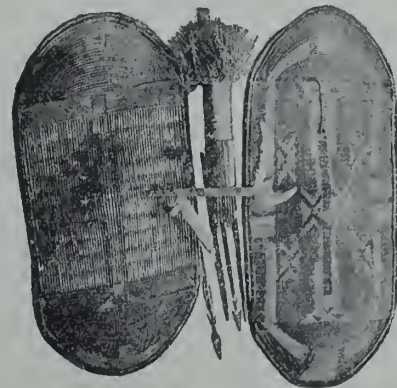


Une compagnie spéciale a été créée pour les travaux du chemin de fer sous le nom de *Compagnie auxiliaire du chemin de fer*.

Elle a été instituée au mois d'août 1890. Ce corps, recruté parmi les travailleurs du railway, est chargé de la protection des travaux et de la garde de la voie ferrée. À sa tête est placé un capitaine au service de l'État, nommé par le Roi. C'est M. Weyns qui exerce actuellement ces fonctions.

Les grades de lieutenant et de sous-lieutenant sont conférés par le gouverneur général à des agents de la Compagnie du chemin de fer, sur la proposition du directeur de la ligne et du capitaine du corps. Quant aux sergents et caporaux, ils sont recrutés parmi les surveillants des travaux.

La tenue de la compagnie auxiliaire est celle des troupes de l'État, sauf que la vareuse et le bonnet portent, comme signe distinctif, les lettres C. F.



Boucliers niam-niam.



J. MALVAUX

Château d'eau. Parc à charbon. Magasin.
 Habitations des ouvriers blancs. Ateliers et remises du matériel roulant.
 Habitation du directeur. Bureaux. Habitation des conducteurs. Cuisine.
 Caserne de la C^e auxiliaire. Habitation des clercs noirs. Habitation du cap^e Weyns. Hôtel des Magasins Généraux.
 Pic Cambier.

Vue générale de la gare de Matadi. (D'après une photographie prise en novembre 1891 par le capitaine Weyns.)

MATADI

MATADI était, il y a quelques années, un endroit aride et nu, où l'œil ne rencontrait que des affleurements de rochers et de maigres broussailles. Quelques constructions en planches, formant les bâtiments de la station de l'État et des maisons de commerce, existaient seules.

La photographie que nous reproduisons montre quelle transformation ce coin désert a subi depuis que la Compagnie du chemin de fer a mis la main à l'œuvre.

Une partie des constructions représentées s'étagent sur le versant fortement abrupte du massif rocheux qui descend vers le fleuve et sont établies sur l'emplacement de la future ville de Matadi, dont elles forment les premiers éléments. Elles occupent chacune une position parfaitement déterminée par un plan de voirie indiquant les artères et les rues à créer au fur et à mesure du développement de l'agglomération actuelle, qui est appelée à un avenir considérable. Ce sont les habitations du personnel de la direction des travaux, les

bureaux, l'hôtel-restaurant de la *C^e des Magasins Généraux*, etc. Ces constructions sont entièrement métalliques, du système élégant et confortable dont la Société des Forges d'Aiseau s'est fait une spécialité très renommée.

En contre-bas, au pied de la montagne, sont établies au niveau général d'un terre-plein mis à l'abri des plus fortes crues du fleuve, toutes les installations propres à la gare du chemin de fer.

Toutes les constructions existantes ne figurent pas sur notre dessin ; d'autres très importantes, se trouvant par leur position en dehors du champ de l'appareil photographique, ne sont pas représentées.

Par suite de la position du point de vue, les diverses constructions sont projetées les unes sur les autres, aussi paraît-il utile de faire remarquer que des espaces suffisants, occupés par de nombreuses voies de service desservant l'ensemble des installations, ont été ménagés entre elles.



Santa-Cruz de Tenerife. (D'après une photographie.)

D'ANVERS AU CONGO

LES POINTS D'ESCALE

I. — MADÈRE (Suite.)

Le parc de Funchal. — Une soirée à Madère. — Départ.

A quatre heures, nous faisons notre entrée au parc de Funchal, où se trouve un kiosque dans lequel joue la musique du 12^e régiment d'infanterie portugaise. Elle exécute *Faust*, *Lucie de Lamermoor*, *Robert le Diable*, tout cela sur un ton faux à faire grincer des dents. Beaucoup d'enfants.

Mais voici qu'un monsieur élégant fait son entrée : pantalon noir à bande d'or, tunique à brandebourgs noirs avec collet d'astrakan ; sur la poitrine, un plastron rouge ; sur la tête, une casquette fortement galonnée d'or ; aux pieds, des éperons d'argent sonnante haut. Nous sommes fort intrigués de savoir quel est ce personnage d'importance, qui se promène à travers les groupes, une cravache à la main. Démarche raide, faisant saillir le mollet sous l'étoffe du pantalon, forçant l'attention par ses allures.

Renseignements pris, c'est un des dignitaires de Madère,

Excellentissimo, Illustrissimo ! Comme il est bien en place ce haut fonctionnaire de ce pays, où tout est à l'apparat, même la monnaie ! Un chapeau que j'ai acheté tantôt, on me l'a fait payer 2,250 reis ! Le « Excellentissimo, Illustrissimo » dont je viens de parler a peut-être 10,000 francs de traitement. Le Portugais dit un million huit cent mille reis !... C'est cela qui est un poste ! Dix mille francs, allons donc ; près de deux millions de reis, à la bonne heure !



A 7 heures, nous allons dîner à l'hôtel de Santa-Clara. Bonne nourriture, mais vins médiocres, à l'exception du madère. Le repas fini et tandis que les jeunes gens vont courir la ville, C... et moi nous prenons le café sur la terrasse de l'hôtel. A nos

pieds s'étend Funchal avec ses mille lumières. Dans la montagne, çà et là, quelques points lumineux : ce sont les villas des environs de la ville. Il est tard déjà, 9 1/2 heures. Tout près de nous, sous la terrasse, se trouvent des jardins remplis de bananiers, de géraniums, d'héliotropes, dont les parfums montent jusqu'à nous. Le gazouillement des oiseaux s'est peu à peu éteint, un grand silence règne sur la ville. La température est délicieuse : c'est celle que nous avons chez nous vers le soir, après la chaleur d'une journée d'été, avec une légère brise qui vient de la mer ; et tout à coup, dans le silence,

éclatent les trompettes de la caserne qui sonnent la retraite. Elles semblent se répondre l'une à l'autre comme le font les joueurs de cor de chasse dans nos forêts. Cela dure quelques minutes... Elles se taisent et tout rentre dans le silence.

Le lendemain, à 7 heures, je me réveillais au chant immense des oiseaux, et en ouvrant ma fenêtre, je vis devant moi un parterre de fleurs.

À 10 heures, nous étions à bord. Un quart d'heure après, nous levions l'ancre et nous parlions pour Santa-Cruz de Tenerife.

II. — LES CANARIES (1)

Santa-Cruz de Tenerife. — Las Palmas.

Santa-Cruz de Tenerife (2), 12 mai 1887.

Tandis qu'à Funchal tout semble en léthargie, qu'aucun progrès n'y a été réalisé dans ces dernières années, à Santa-Cruz de Tenerife on constate, au contraire, une certaine activité. On travaille à une jetée. Nous descendons à l'hôtel Commacha et nous y logeons. La nourriture y est bonne.

Ce matin, nous avons fait une promenade en voiture, le long de la nouvelle route qui suit les montagnes au bord de la mer. Route originale, fort bien construite, mais dont l'utilité ne se voit pas bien.

Las Palmas (3), 14 mai 1887.

Il était 11 heures, hier, quand nous avons quitté Santa-Cruz de Tenerife. À 5 heures de l'après-midi, nous voyions déjà l'observatoire de l'île de Gran-Canaria, où nous ferons une nouvelle escale. Nous contournerons l'île pour atteindre Las Palmas, et à 7 heures nous arrivons en vue du port.

La première impression est grandiose. De nombreux navires sont en rade, une grande activité semble régner partout au port proprement dit, tandis que sur la gauche nous voyons se profiler les habitations de Las Palmas, la capitale.

Gran-Canaria est formée de deux îles, réunies par une mince langue de terre ayant tout au plus, dans sa partie la plus étroite, une trentaine de mètres de largeur ; on comprend difficilement comment les flots de la mer, venant battre des deux côtés cet isthme étroit, ne finissent pas par l'enlever. Il semble, au contraire, qu'elle tende à le fortifier avec des dépôts de sable que les vents alisés y amènent à marée basse.

Las Palmas a bel air dans le lointain, à environ cinq ou six kilomètres du port ; les maisons blanches étagées forment un groupe riant et les deux tours de la cathédrale se dessinent en noir et donnent l'impression que l'on se trouve devant une cité riche.

Il fait délicieusement bon, ni trop chaud ni trop froid. Nous sommes vite prêts. À 8 heures, nous atterrissons. Nous pre-



nous place dans une voiture découverte, attelée de deux petits chevaux élevés dans l'île, et en vingt minutes nous arrivons à l'hôtel Guiney.

Dès nos premiers pas dans la rue, nous sommes entourés d'une demi-douzaine de gamins dégoulinés, au teint basané, aux yeux noirs, qui tournent autour de nous, nous offrant leurs services en qualité de cicérone.

La cathédrale est un beau monument, de très grande allure, tout en pierre de taille. Elle est bien décorée et ferait honneur à mainte grande ville européenne. Le musée qui lui fait face n'a rien de remarquable, si ce n'est une collection extrêmement intéressante de crânes réunissant des spécimens des anciennes races aborigènes des îles Canaries. Entre les deux édifices, une place dont les maisons sont élégantes. L'ensemble de la ville de Las Palmas, d'ailleurs, est riant, et les maisons paraissent fort confortables.

La voiture dans laquelle nous sommes venus du port à l'hôtel était un char-à-banes léger. Celle que nous avons retenue pour la promenade est une calèche à quatre places, attelée de trois petits chevaux des Canaries, qui se présentent absolument à l'œil comme des chevaux arabes, dont ils semblent avoir les qualités.

(1) L'archipel des Canaries, plus rapproché du continent que les autres îles atlantiques, était connu dès le commencement de l'histoire. Ce sont les îles des Bienheureux dont parlent les poètes grecs. Elles sont au nombre de sept : Lanzarote, Fuerteventura, Gran-Canaria, Tenerife, Gomera, Palma, Hierro. Superficie totale : 7,467 kilomètres. Population en 1887, 291,625 habitants.

Ces îles ont été colonisées au xv^e siècle. Jean de Bethencourt débarqua dans l'île de Lanzarote en 1401, mais ce ne fut qu'en 1493 que Palma et Gran-Canaria furent définitivement conquises par le roi de Castille. Aujourd'hui encore, les Canaries constituent une province de l'Espagne.

(2) Tenerife (*Montagne blanche*) est la plus grande île de l'archipel des Canaries. Elle mesure 1,946 kilomètres carrés. La population était, en 1887, d'environ 105,000 habitants. L'île est volcanique. Une chaîne élevée la tra-

verse et atteint son point culminant au pic de Teyde, haut de 3,711 mètres. La capitale de l'île est Santa-Cruz, sur la côte N.-E.; environ 12,000 habitants. Bon port. Exportation de cochenille, de vin, d'amandes, de soie brute, de barilla et d'orseille. La Belgique est représentée à Tenerife par un consul général, M. le Dr Allart, ancien médecin de Boma.

(3) Las Palmas est située sur la côte N.-E. de la Grande-Canarie. C'est une ville fortifiée, d'environ 16,000 habitants. Elle est située sur le fleuve Angostura, au fond d'une belle baie. Un aqueduc fournit l'eau à la ville. Le climat y est très doux et très égal, la température variant de 20 à 22 degrés. Plus de 1,000 vaisseaux entrent chaque année dans le port et la valeur annuelle des exportations, dont la cochenille et les bois de construction forment les articles principaux, est d'environ 9 millions de francs.

Nous sortons de la ville, et nos chevaux toujours au trot ou au petit galop gravissent la montagne à la base et sur les flanes de laquelle Las Palmas est bâtie.

La route est hardiment tracée en lacets sur le flanc de la montagne, et la vue de la ville, que l'on voit en dessous et de la mer qui s'étend au loin, est très belle. En moins d'une heure, nous arrivons à 500 mètres d'altitude.

Dans la ville et surtout sur la route de Las Palmas, le charme de l'exquise température dont on jouit est en grande partie gâté par la poussière qui envahit tout. Lorsque l'on vient du port vers la ville, sur la route poudreuse, on voyage dans un véritable nuage de poussière. C'est que dans le bas, l'île est sableuse, la terre maigre, mais à mesure que l'on s'élève celle-ci gagne en richesse. Aussi les cultures commencent-elles à se montrer. Notre cocher s'arrête à la porte d'une auberge pour laisser souffler les chevaux et nous descendons de voiture pour prendre un verre de vin qui n'est pas mauvais.

III. — CAP PALMAS (LIBÉRIA) (1)

Débarquement. — La barre. — Chez le roi du cap Palmas. — Enrôlement de Krooboyes.

Cap Palmas, 26 mai 1887.

Bier, vers deux heures, nous sommes arrivés ici. La mer étant mauvaise et la côte hérissée de récifs, nous jetons l'ancre à plus de trois kilomètres de la côte. Celle-ci se présente au loin sous un aspect moins triste qu'on ne nous l'avait dépeinte : un rideau de palmiers, de manguiers, de palétuviers s'étend tout le long du rivage, lequel dessine plus bas une bande de sable jaune rougeâtre. Vers la droite se profile nettement le cap Palmas, s'élevant à une hauteur d'une cinquantaine de mètres et couvert de verdure d'où émergent l'église de la mission et la petite maisonnette blanche des traitants.

Nous annonçons notre arrivée par un coup de canon, et bientôt nous voyons se diriger vers nous une dizaine de canots indigènes. Ils paraissent et disparaissent à nos yeux suivant le caprice de la vague. La mer est forte par moments ; elle semble vouloir à chaque instant engloutir ces coquilles de noix qui s'avancent cependant rapidement.

Ce sont des demi-troncs d'arbre évidés et taillés d'ailleurs avec assez de soin, d'une longueur de 5 mètres environ sur 70 centimètres de largeur, sans gouvernail. Les nègres manœuvrent l'embarcation au moyen de pagaies, avec une rapidité surprenante. Le canot ne dépasse l'eau que de quelques centimètres ; aussi, souvent une vague l'emplit à moitié. Les Krooboyes ne s'en émeuvent pas ; ils cessent un instant de pagayer et vident l'embarcation avec une écuelle en bois.

Lorsque les canots indigènes arrivent près du steamer, nous nous apercevons qu'ils sont bondés de nègres, nus à mi-corps et ayant, enroulé autour des reins, un pagne dont l'extrémité passe entre les jambes. Au fond des barques, nous voyons de petits coffres en fer qui prouvent que les hommes qui montent les embarcations sont venus pour s'embarquer ; mais ce n'est pas notre bateau qu'ils attendent, c'est un vapeur anglais de

A 4 1/2 heures, nous arrivons à San-Mathéo, extrémité de la route. Jolie excursion.

Le 14, au matin, le capitaine du bateau vint nous annoncer que la réparation du vapeur étant loin d'être finie, nous ne pourrions pas repartir avant le lendemain, voire le surlendemain. En conséquence, il fut décidé que l'après-midi serait consacrée à faire une promenade à Arucas. Nous partîmes à 4 1/2 heure. Je ne erois pas avoir, de ma vie, fait une aussi belle excursion, ni vu un plus beau pays. Nous ne montons pas à une altitude aussi élevée qu'hier. Tout au plus nous élevons-nous à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer ; mais les points de vue se succèdent sans interruption et présentent à l'œil des panoramas féeriques. Nous dépassons Arucas, ville importante, comptant certainement 15,000 âmes, et nous atteignons la mer à Baquo de Terro, ville de bains, élégante et fort pittoresque.

Nous rentrons à 7 heures du soir, après avoir fait 46 kilomètres, aller et retour. Nous passons la soirée au pare.

la ligne régulière qui dessert la côte. Aussitôt qu'ils s'aperçoivent de leur erreur, ils poussent de grands cris et retournent à la côte.

Il est quatre heures. Comme nous sommes venus ici pour recruter des travailleurs, il est décidé que M. J., le capitaine G., les deux V... et moi, nous nous rendrons à la côte ; C..., voyant l'état de la mer, préfère rester. « Combien de places y a-t-il dans la barque ? demande-t-il au capitaine. — Cinq », répond distraitemment messire G..., et là-dessus C... déclare qu'il restera à bord. Nous avons beau lui dire qu'il y a place pour lui, il ne veut rien entendre ; le capitaine a dit cinq, et il n'en faut pas six. La vérité est que le brave garçon a une peur bleue de retrouver à bord de l'embarcation un mal de mer qui l'a à peine abandonné.

Un canot est lancé ; nous y descendons, non sans difficultés, et nous faisons rame vers la terre.

Le cap Palmas appartient à cette partie de l'Afrique que l'on appelle généralement la côte de Kroo ou Croo, s'étendant à peu près depuis Monrovia jusqu'au sud du cap Palmas. Cette côte tire son nom de sa population, les Crooboyes ou Kroomen.

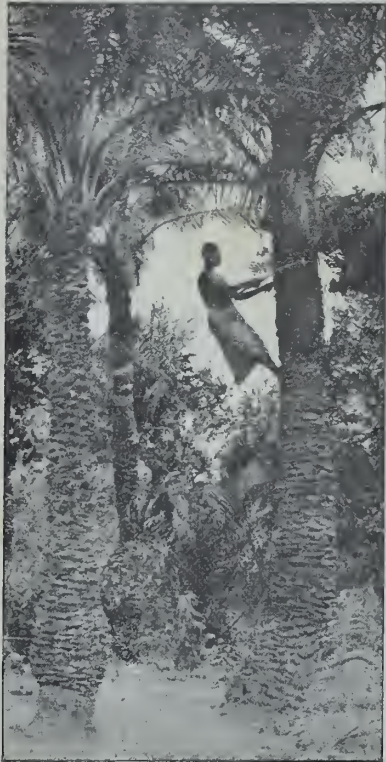
Les Kroomen forment une race forte, travailleuse et connue depuis longtemps de tous ceux qui voyagent sur le littoral. Ils s'engagent à bord des bateaux à vapeur qui vont vers le sud, et font toute la besogne du bord sous ces climats chauds où le blanc perd de son énergie. Ce sont eux aussi qui débarquent les marchandises dans les ports où, les moyens de transbordement et de mise à quai faisant absolument défaut, tout doit être fait à bras d'homme. Ils s'engagent aussi dans les établissements européens de la côte pour y faire la besogne des factoreries : chargement et déchargement des embarcations, transport des marchandises dans les magasins, etc.

(A continuer.)

(1) Le cap Palmas, qui doit son nom aux jolis bosquets de cocotiers plantés sur le rivage, est situé à l'extrémité sud de l'État de Libéria (4° 22' lat. N.). Sur ce promontoire s'élève la ville de Harper, chef-lieu de l'ancienne colonie de Maryland, rattachée maintenant à la république de Libéria. Harper occupe une des positions les plus salubres de la côte, sur une colline insulaire qu'une flèche de sable relie à la terre ferme. La population est d'environ 3,000 habitants.



LE MALAFOU



LE nom de *Malafou* désigne en langue fiote le vin de palme, et, par extension ou plutôt en conséquence de la quantité d'alcool qu'il renferme, le même nom a été donné, d'une façon générale, à toutes les boissons spiritueuses.

Très rafraîchissant et agréable à boire, ce vin, lorsqu'on vient de l'extraire, a un aspect laiteux; il a un goût sucré d'amandes et ressemble assez à de l'orgeat. Il entre rapidement en fermentation. On le voit alors bouillonner avec une certaine intensité, suivant qu'il a été plus ou moins exposé à la chaleur du soleil. C'est à ce moment qu'il est le

plus alcoolique. A mesure qu'il vieillit, il devient plus acide, et un jour, quelques heures même, suffisent pour le faire passer à l'aigreur accentuée.

Laxatif quand il est pris en quantité suffisante, il rafraîchit le corps et purifie le sang, mais quand on en absorbe trop, ses propriétés bienfaisantes disparaissent. Il provoque une ivresse intense, que recherche du reste l'indigène.

Il y a au Congo cinq sortes de palmiers, dont trois, bien distinctes, produisent du vin. Deux espèces sont surtout appréciées et elles sont plus généralement exploitées comme sécrétant des produits de qualité infiniment supérieure et plus abondants. Ce sont le palmier *ma' n'tombé* (raphia) et le palmier *ma' n'samba* (élaïs).

Le premier, croissant toujours dans les marécages, n'a presque pas de tronc; ses feuilles atteignent de 9 à 15 mètres, elles sont vigoureuses et se recourbent en arcs gracieux au-dessus des eaux.

En temps sec, une simple incision transversale dans une tige produit l'écoulement rapide de la liqueur, que l'on spécifie en la nommant *malafou ma' n'tombé*. En temps de pluie, au contraire, l'eau venant à couler le long du puissant feuillage de la plante altère la pureté de son produit; aussi ne fait-on pas de récolte sur ce palmier en temps pluvieux.

Le *ma' n'samba* est plus intéressant; croissant dans les terrains secs et élevés au-dessus des eaux, son tronc s'élançe jusqu'à 15 mètres, se couronnant d'une ramure délicate.

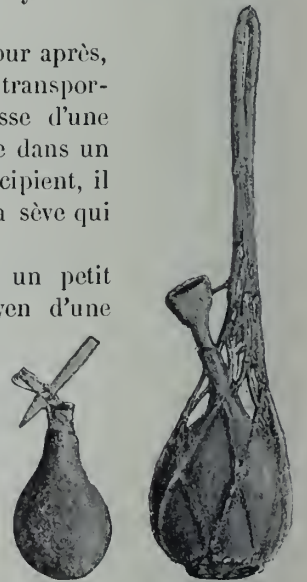
Le vin se récolte sur les tiges supérieures. Pour recueillir son précieux liquide, l'indigène doit donc se hisser au haut de l'arbre; il y parvient à l'aide d'un ingénieux instrument, le dispensant de l'emploi d'une échelle, qui serait d'un transport pénible et incommode et dont, du reste, il ne connaît guère l'usage.

Une liane nouée en forme d'un grand O allongé, de 1 1/2 mètre environ de diamètre maximum, le relie à l'arbre. Il s'en entoure la ceinture, puis, montant par soubresauts successifs, il se hausse sur les pieds en les appuyant contre le tronc; il fait ensuite sauter la liane brusquement, par un mouvement de dépression des reins et un effort des poignets, jusqu'à la hauteur nécessaire pour rétablir l'équilibre. Arrivé au haut de l'arbre, après l'avoir d'abord dépouillé des tiges desséchées et des parasites qui cherchent un refuge dans ses rameaux serrés, il fait une incision entre la jointure de deux feuilles.

Dans cette incision profonde de plusieurs centimètres, il introduit une lame de bois finement taillée afin d'entretenir ouvertes les lèvres de la coupure. Il façonne ensuite, en forme d'entonnoir, un fragment de feuille de palmier et laisse couler doucement le liquide dans unealebasse assujettie au-dessous de cet entonnoir. Le vin y coule goutte à goutte.

Quelques heures ou même un jour après, l'indigène revient à ses cultures, transportant avec lui une grandealebasse d'une contenance de 5 à 8 litres, retenue dans un filet de fibres végétales. Avec ce récipient, il s'en va d'arbre en arbre récolter la sève qui s'en est échappée.

Au-dessus du vase se trouve un petit entonnoir fait également au moyen d'unealebasse et contenant une éponge végétale qui sert à filtrer grossièrement le liquide et à le séparer ainsi des mouches, petits insectes et poussières qui y seraient tombés pendant l'opération d'écoulement. Le *malafou ma' n'samba* se trouve alors prêt à être bu.



Matadi, 11 février 1892.

EUG. SLOSSE.

LÉONARD BAUDOIN

Né à Montegnée (Liège) le 29 juin 1861. — Chaudronnier-monteur aux établissements Cockerill, à Seraing.

S'embarque pour le Congo le 8 mai 1887 en qualité de chaudronnier-monteur de la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie ». Travaille au remontage du steamer *Roi des Belges*. — Deuxième départ le 1^{er} février 1899 en qualité de chef mécanicien-monteur au chantier de Kinshassa, de la Société belge du Haut-Congo.



Nous avons sous les yeux le panorama des installations de la Société belge du Haut-Congo à Kinshassa, qui vient de nous être envoyé du Stanley-Pool. Au-dessus de la rive se profilent, sur un ciel sans nuages, les puissants baobabs qui donnent à cet endroit son caractère pittoresque; à leurs pieds, parmi les massifs de feuillage, les murs blanchis et les toits de chaume des habitations, des magasins, des ateliers; au bord de l'eau, toute une petite flottille de steamers, de bacheliers et de grandes pirogues, parmi lesquels le *Roi des Belges*, sous vapeur, la *Florida*, le *Général Sanford* et l'*Auguste Beermaert*, amarrés. Par delà le large panache de fumée qui s'échappe de la cheminée du *Roi des Belges*, on distingue le chantier de construction, autour duquel l'animation ouvrière est grande. Là est le *sleep*, immense plan incliné établi au bord du fleuve, long d'environ 70 mètres et formé d'énormes madriers. On y remonte les coques des bateaux envoyés d'Europe en pièces démontées et transportées de Matadi au Pool à dos d'homme, et l'on y répare les steamers en service qui sont tirés hors de l'eau à l'aide de câbles et de poulies manœuvrés par un grand nombre d'ouvriers.

Jusqu'à ce moment, vingt-six embarcations à vapeur ont été remontées sur les deux chantiers de Léopoldville et de Kinshassa; à Léopoldville, pour l'État et les missions; à Kinshassa, pour la Société du Haut-Congo et le syndicat du Katanga.

C'est Léonard Baudoin qui dirige actuellement le travail sur ce second chantier. Il est secondé par dix ouvriers européens, mécaniciens, forgerons, charpentiers, dirigeant des équipes de quinze forgerons noirs de la côte de Guinée, de trente travailleurs indigènes engagés à Bangala et à l'Équateur.

De grands hangars ont été élevés au bord de l'eau, près du *sleep*. Tandis que sur celui-ci se remonte la coque du bateau, sous l'un des hangars, les forgerons procèdent au remontage des chaudières; sous l'autre, se tiennent les charpentiers occupés aux cabines. Grâce au zèle des chefs, à l'activité des ouvriers noirs qui les secondent avec intelligence, en trois ou quatre mois, un steamer de trente à quarante tonnes peut être remonté et lancé, prêt à s'aventurer sur le haut fleuve et ses affluents, et à porter jusqu'aux confins de l'État les premiers efforts de la race blanche.

Le transport de tant de bateaux, pièce par pièce, à travers la région des chutes et leur remontage au Stanley-Pool, la constitution rapide de cette petite flottille à l'aide de laquelle ont été accomplies la reconnaissance du vaste réseau fluvial du haut Congo et la fondation de toute une chaîne de centres civilisateurs, forment assurément un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la conquête du Congo. Ceux qui coopèrent à ces importants services de transport et de remontage remplissent une vraie mission civilisatrice. Il en est qui s'y sont distingués d'une manière toute spéciale: tel l'artisan modeste dont nous publions aujourd'hui le portrait.

Léonard Baudoin remplit les fonctions qui lui ont été confiées de la façon la plus honorable, en travailleur zélé, intelligent, consciencieux et probe. Chaque bateau nouveau dont il dirige les essais sur les eaux du pool est pour lui une citation à l'ordre du jour; le départ du steamer pour les régions du centre équivaut à une victoire.

Portrait d'après une photographie faite à Léopoldville, en 1888.





La station de Bazoko en 1891. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

LA TRIBU DES BAZOKO

La tribu des Bazoko, établie à 1,800 mètres en amont du confluent de l'Aruwimi et du Congo, fait partie du groupe Yalouléma, qui s'étend vers l'ouest jusqu'au canal de Munongueri, à l'est jusqu'à quelques heures en aval du Lomani, et au nord-est, dans l'Aruwimi, jusqu'à Yambumba.

Les Bazoko forment une peuplade belliqueuse, et Stanley, en 1877, lors de son premier passage, eut de terribles combats à soutenir contre ces hommes réellement redoutables. Depuis, les Européens qui ont dû entretenir des relations avec ces indigènes ont également eu plus d'une difficulté avec eux ; mais, actuellement, il semble que la période des conflits ait pris fin.



Les hommes sont grands, forts, et susceptibles d'éducation. Ils ont un pagne d'écorce battue ; leurs armes sont : le bouclier brun fauve, la lance à large fer, dont l'extrémité du côté du manche est faite du même métal, l'épieu durci au feu et un grand couteau courbé. En guerre, ils sont bariolés de rouge, de blanc et de noir, et portent un immense bonnet de plumes. Habituellement, s'ils ne sont pas en pirogues pour aller aux marchés ou pour visiter les pêcheries, ils se promènent en armes ou avec leur immense pagaie, ou bien encore ils raccommoient leurs filets de pêche, confectionnent des flotteurs en bois léger et des hameçons, réparent les nasses, donnent quelques coups d'herminette à la pirogue en construction. Le plus souvent, l'homme libre est étendu sur un tabou-

ret, ou bien couché et appuyé sur le dossier mobile en usage dans ces régions.

Les femmes portent un petit pagne, grand comme la main, en étoffe tressée, suspendu à une ceinture, ou bien un petit tablier. Elles sont bonnes mères et généralement respectées par leurs maris, qui ne les accablent pas outre mesure par des travaux exagérés et les traitent bien. La polygamie existe chez les Bazoko comme chez tous leurs frères.



Ces peuplades, malgré des mœurs barbares, n'ont pas une physionomie repoussante ni des traits féroces. Bien au contraire, ils ont un visage ouvert et doux.

Leur tatouage, très caractéristique, est presque uniquement réservé au visage ; il est composé de gros points bordant les lèvres en lignes parallèles et couvrant le menton ainsi que le front. Les cils et les sourcils sont soigneusement épilés.

Le bord extérieur de l'oreille est percé de six, sept, huit trous, dans lesquels passent des cordes grosses comme le doigt et quelquefois un crin d'éléphant chargé de perles, terminés des deux côtés par de gros nœuds. Les tempes et le front sont rasés jusqu'à la ligne verticale passant par les oreilles. Chez certains d'entre eux, le restant des cheveux forme quelques tresses plates allant de l'avant en arrière pour se terminer chacune, dans la nuque, par une mèche de 10 à 15 centimètres de longueur, qui se détache en crochet.

Les gens de la forêt ont, au sommet du front, une tresse

verticale de 15 à 20 centimètres, surmontée d'une aigrette en soie de pore. Ils sont également ornés d'un pompon de ce genre au-dessus de chaque oreille.



Le cannibalisme est très en honneur chez les Bazoko, aussi bien chez les gens de l'intérieur que chez ceux de la rive. Tel est leur goût pour la chair humaine qu'ils mangent même leurs morts. Sauf les chefs, qui sont enterrés dans leur maison, on n'ensevelit pas les défunts : on les fait cuire ! Seuls, ceux qui sont morts de maladies infectieuses sont jetés à l'eau.

Ils prennent spécialement les reins et la poitrine humaine, et mangent cette chair fraîche ou boucanée. Pour obtenir cette dernière, ils découpent la chair en morceaux assez petits, enfilent ceux-ci sur un bâton et la sèchent en l'exposant au-dessus du feu.

Ils la font aussi « mariner » dans des pots, ou bien encore fondent la graisse, en font une matière ressemblant à notre saindoux et s'en servent pour le même usage que celui auquel nous appliquons la graisse comestible. Leur habileté pour dépecer un homme est incroyable. Avec un petit couteau, ils découpent aussi « proprement » un corps humain que nos meilleurs bouchers débitent un bœuf.

Ils préfèrent la chair d'une femme à celle d'un homme : elle est, paraît-il, plus tendre et a un goût plus fin !...



Ces mangeurs de « viande » ont une certaine conception d'idées supérieures, croient à la vie future, à une sorte de métempsycose, et rendent un culte aux mânes des défunts, dans le but de se les rendre favorables. Suivant le commandant Roget, ils ont une vague notion de Dieu, qui, cependant, disent-ils, s'occupe peu d'eux, ont foi dans une force supérieure et pratiquent un fétichisme grossier, sans être idolâtres, cependant, car ils n'ont pas de figurines qu'ils révèrent ; nulle part ils ne rendent de culte aux images.



Les assemblées de la tribu sur convocation sont fréquentes. C'est dans ces comices, où chacun a voix délibérative, que se décide la guerre et que se vident les différends de la tribu. Elles se tiennent avec beaucoup de méthode et de rigueur. En vérité, les arrêts sont prononcés à la pluralité des voix, quoique ce soit le chef qui les transmette à l'assemblée en les revêtant ainsi d'un caractère légal. Les interruptions et le vacarme que l'on y remarque parfois résultent d'un concert préalable organisé par l'une des parties pour peser sur l'autre. Il est exceptionnel, cependant, que l'assemblée dégénère en un tumulte ingouvernable.

En fait, l'absolutisme des chefs est singulièrement atténué par les palabres qui précèdent toute décision importante de leur part.

Quand on veut lier conversation avec un chef ou une assemblée, on crie trois fois : *Hâpalia!* Celui auquel on s'adresse répond chaque fois : *Hii...*, puis on ajoute, sur un ton plus doux : *Sénéné*, auquel le chef répond : *Sénénééné...* Après quoi la conversation s'engage.

Pour témoigner de ses bons sentiments, l'indigène plante sa lance en terre et dépose son bouclier. En vous donnant la main, il vous frotte l'extrémité des doigts, puis fait claquer le pouce contre les doigts.

Quand il y a palabre ou entrevue, un héraut annonce à la foule assemblée ce qui est décidé ; cela permet au chef de

juger de l'effet produit et de prendre une autre décision si le peuple est défavorable. Ainsi il parvient à sauvegarder son autorité.



Les Bazoko ont une industrie rudimentaire ; ils façonnent grossièrement les fers de lance, qui sont leur monnaie principale.

Ils se servent du cuivre pour faire des perles, des ornements et pour en garnir leurs armes. Ils fabriquent aussi des boucliers, des paniers, des nattes très résistantes et des filets, dont les indigènes de l'intérieur leur fournissent la matière première en leur vendant des fibres préparées et des cordes. Leurs étoffes sont surtout faites d'écorces d'arbres battues au maillet. Ils préparent leurs aliments dans des poteries. La terre à poterie existe partout chez eux et est mise en œuvre par les femmes, qui sont très adroites dans ce travail. Leur nourriture, outre la « viande », dont nous avons déjà parlé, consiste en manioc, bananes bouillies, légumes verts, poisson, le tout préparé à l'huile de palme et assaisonné de piment et de sel végétal obtenu par l'incinération d'herbes aquatiques ; les cendres recueillies sont lavées et on en extrait le sel par évaporation, après les avoir filtrées sur du charbon de bois placé dans des paniers. Ils fabriquent avec la sève du palmier bambou une sorte de vin. Ils le font d'abord chauffer, puis le laissent fermenter ; ce breuvage est lourd, indigeste et moins agréable que celui qui provient de l'élaïs.



Les trafiquants de l'Est ont fait un grand nombre d'incursions le long de l'Aruwimi et y ont exercé des ravages considérables. Dans le but d'opposer un obstacle à leurs déprédations et de leur barrer la route, un camp a été établi sur la rive droite de l'Aruwimi, non loin de son confluent dans le Congo. Il a reçu le nom de « camp de Bazoko » ou camp de l'Aruwimi.

C'est le 8 février 1889 que cet établissement fut fondé par le lieutenant Dhanis, secondé par MM. Ponthier et Milz, dans un pays où le sol est exceptionnellement riche.

Il comprend, près de la pointe, un réduit composé de cinq maisons formant un quadrilatère ; les façades sont tournées vers l'intérieur et les murs extérieurs, en briques recouvertes de pisé, sont crénelés. Ils ont cinq mètres de hauteur. Au centre de la cour se trouve un magasin à poudre.

Les maisons sont réunies les unes aux autres par une muraille en briques et pisé, avec double palissade, banquette intérieure, pour le tir, et poternes pour le service. À l'extrémité du cap, se trouve une batterie en cavalier, qui permet le tir en amont, en aval et par le travers du fleuve. Un observatoire domine l'ensemble, d'où une vigie surveille le fleuve.

En dehors du réduit, il y a une habitation en briques pour le médecin, avec salle de visite, de pharmacie, etc., et une construction servant de réfectoire, avec cuisines et dépendances. De vastes potagers entourent les habitations.

Toute la station est entourée d'un boulevard, planté d'acacias blancs, à l'extérieur duquel se trouvent les baraquements de la troupe, qui forment un trapèze dont le fleuve forme le grand côté. Toutes les fenêtres et les communications font, ici encore, face à l'intérieur du camp.

L'établissement de Bazoko, créé par MM. Dhanis, Roget et Fiévez, est actuellement commandé par M. Schaltin. Il a pour garnison 200 hommes, avec 4 canons de bronze et 2 canons Krupp.



La gare de Matadi. — Le vice-gouverneur Wahis revenant du Haut Congo (D'après une photographie de M. Sadzot.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LA GARE DE MATADI

LES installations de la gare de Matadi se développent sur une superficie de six hectares et demi dont cinq sont occupés par les magasins, ateliers et remises. La rive étant très étroite et le fleuve à l'époque des pluies atteignant presque le flanc très raide de la montagne, des travaux considérables ont dû être exécutés pour créer un terre-plein étendu, suffisamment élevé pour être à l'abri du niveau supérieur des plus hautes eaux.

Un faisceau très développé, mesurant environ 2,000 mètres courants de voies, relie entre eux le pier, les ateliers, les magasins et les autres installations de la gare.

La Compagnie du chemin de fer a, en ce moment-ci, sur rails, cinq locomotives de deux types différents. D'abord trois fortes machines de rampes construites par la Société de Saint-Léonard, à Angleur, destinées à l'exploitation et qui, en attendant, font le service des trains de travaux sur les voies complètement établies. Elles ont trois essieux-moteurs accouplés et un essieu-porteur situé à l'arrière. Leur poids à

charge est de 31 tonnes. La chaudière a été disposée pour brûler du bois et du charbon de terre de bonne qualité.

Une de ces machines se voit en partie dans la gravure ci-dessus.

Il a été ensuite envoyé deux autres locomotives légères, de 14 tonnes, à deux essieux accouplés, pour circuler sur les voies provisoires de travaux. Celles-ci ont été construites par la Société Cockerill, à Seraing.

La photographie que nous reproduisons aujourd'hui montre un coin de la gare de Matadi, en décembre dernier, au moment de l'arrivée de M. le vice-gouverneur major Wahis, qui rentre d'une tournée d'inspection dans le haut fleuve. Il est reçu à sa descente du train, qui l'a mené de la Mpozo à Matadi, par le commissaire de district, les fonctionnaires de l'État et les ingénieurs directeurs de la Compagnie du chemin de fer.

Au deuxième plan de la gravure, un peloton de la compagnie auxiliaire, composé de soldats bangala, présente les armes.



BAZOKO



Banana. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

D'ANVERS AU CONGO

LES POINTS D'ESCALE

III. — LE CAP PALMAS LIBERIA (Suite.)

Débarquement — La barre. — Chez le chef du cap Palmas. — Enrôlement des Krooboy.

IL n'est pas facile d'aborder la côte de Krou, qui est défendue par une barre au-dessus de laquelle les eaux de la mer s'élancent en bouillonnant. Trois vagues consécutives en suivent d'autres de même espèce et renversent souvent les bateaux assez hardis pour s'y aventurer; c'est ce qu'on appelle ici la *caléma*. Selon que ces trois vagues sont plus ou moins fortes, il y a plus ou moins de *caléma*. Lorsque nous arrivons à une cinquantaine de mètres de la plage, nous nous arrêtons et nous faisons des signaux avec nos mouchoirs à la foule des indigènes qui est groupée sur le sable et qui suit nos mouvements avec curiosité. Il nous faut quelques minutes pour faire comprendre que nous demandons un pilote, je veux dire un nègre connaissant bien la côte et sachant comment nous pouvons aborder sans trop de difficultés.

Enfin, un canot se détache, monté par deux noirs. Arrivé à portée de la voix, l'un d'entre eux nous interpelle en anglais et nous lui répondons de même. « Venez par ici », nous dit-il

en nous montrant une passe entre les pointes de rocher.

Mais le passage est étroit, dangereux; nous interpellons à notre tour le Krooboy, et nous lui demandons de venir à bord de notre embarcation pour la diriger. « Avec plaisir », crie-t-il, et aussitôt fait que dit : il se jette à l'eau, nage vers nous et grimpe à notre bord. Il prend la direction du gouvernail, et peu de temps après nous atterrissons, au milieu d'une foule de femmes, d'hommes et d'enfants qui se sont réunis dès que notre arrivée a été signalée. Tous ces êtres sont à peu près nus, les hommes ayant un pagne étroit, les femmes un pagne un peu plus large, quelques-unes même de ces dernières se couvrent la poitrine d'un morceau d'étoffe.

Mais voilà qu'un nègre s'avance vers nous, superbement vêtu : pantalon blanc, paletot gris, col, cravate, chapeau de paille.

Il parle constamment l'anglais et nous explique qu'il est le

shipping master de la république de Libéria, sur le territoire de laquelle se trouve le cap Palmas; que c'est par ses soins que les engagements des travailleurs doivent se faire et qu'il est à notre disposition. Nous acceptons naturellement ses offres. Il est entendu qu'il va nous conduire chez le chef du cap Palmas pour que nous puissions demander à celui-ci de nous procurer des hommes. Nous nous renseignons sur les habitants blancs. Il y en a quatre, tous chefs de factoreries établies par des maisons de commerce, dont une allemande, une anglaise, une hollandaise et enfin une belge. Cette dernière est une factorerie de la Société belge libérienne d'Anvers; elle est installée dans la maison bâtie à côté de celle où le shipping master nous a fait entrer.

Nous allons voir aussitôt le gérant de la factorerie belge, qu'on nous a dit s'appeler M. Ingelman. Son habitation est en planches, vieille déjà, élevée de deux mètres au-dessus du sol; on y accède par un escalier vermoulu. Nous entrons dans une espèce de grenier où se trouve, au milieu de caisses ouvertes et à moitié vides, un petit homme maigre à l'aspect maladif, jaune, miné par la fièvre, abruti par l'anémie. Ce gérant de factorerie belge est un Allemand qui parle imparfaitement le français : c'est à peine s'il répond à nos questions. Nous le quittons au bout de quelques minutes, désillusionnés et déçus dans l'espoir que nous avions eu un instant de trouver là un de nos compatriotes auquel notre visite eût certainement fait plaisir.



Nous voici donc en route pour la résidence du chef du cap Palmas. Sa Majesté noire habite à une bonne demi-lieue de là, au bord de la rivière à l'embouchure de laquelle nous avons débarqué. Nous reprenons place dans notre bateau. Glougou — c'est le nom du Krooboy qui est venu à notre rencontre — se remet au gouvernail; les rames frappent l'eau; nous remontons la rivière. La température est exquise et rappelle celle dont on jouit chez nous lorsque le soir vient après une chaude journée d'été. Une brise légère ride l'eau; sur les rives s'étale une végétation luxuriante de palmiers et de palétuviers. Parfois, un manguiier élève plus haut que les autres arbres son dôme vert; nous croisons de temps en temps quelques canots indigènes montés par un noir qui revient de la pêche; à certains moments, sur la verdure du fond se détache une silhouette couleur de bronze : c'est un indigène qui vient voir passer le blanc.

Au bout d'une demi-heure de rames, nous arrivons au village; nous voyons de loin une hutte ronde surmontée d'un toit en forme de cône : une large buse sur laquelle serait placé un éteignoir.

La rivière ne présente pas assez d'eau pour nous permettre d'aborder; notre barque a touché fond; il est vite décidé que Glougou nous portera successivement à terre. J... et V... abordent d'abord; mon tour est venu; quand Glougou rebondit sur le dos mes 95 kilogrammes, il pousse un « han » bien senti, mais réussit quand même à me déposer sain et sauf sur le sable. Un petit sentier nous conduit en deux minutes au centre du bourg, qui compte une cinquantaine de cases. J'entre dans l'une des baraques. Au milieu se trouve un foyer brûlant du bois; sur le côté, des lits en herbes ou en feuilles; sur une chaise basse un homme est étendu : « He is ill? — No, no », répond un indigène qui

a appris quelques mots d'anglais à bord des malles où il a servi, « he is drunken », il est ivre.

C'est un des fils du chef, un colosse au nez largement écrasé. Il est ivre-mort.



Je sors de la hutte enfumée et empestée, et je rejoins mes compagnons. Le chef arrive : c'est un nègre de grande taille, portant une barbe qui est grisonnante et ressemble assez bien à la laine frisée d'un mouton sale. Il est coiffé d'un casque africain, porte un pagne tombant jusqu'aux genoux, une vieille redingote noire non fermée laissant voir un gilet de coton ouvert du haut. Au cou, une grosse perle blanche passée à un cordon. A ses côtés marche son frère, portant également la barbe. Même costume, sauf le casque, qui est remplacé par un chapeau de haute forme.

Sous un avant-corps de bâtiment en paille de maïs, nous tenons palabre; des sièges ont été apportés, quelques-uns très bas, de fabrication indigène, une chaise cannelée de Madère et une autre de fabrication européenne, avec un siège en paille tressée. Le chef et son frère s'assoient devant nous. Le shipping master expose le but de notre visite. Le chef écoute avec attention et dit qu'il est très désireux de nous donner des hommes, qu'il fera tout son possible pour nous en procurer un bon nombre demain matin, mais qu'il est déjà tard, et qu'il a bien peu de temps à sa disposition. D'ailleurs, les travailleurs qu'il ne pourra nous fournir il peut nous les envoyer plus tard par un autre bateau, etc. etc.

Le chef du cap Palmas parle anglais suffisamment bien; son frère et plusieurs de ses sujets aussi. Il s'est cependant aperçu que M. J... et moi nous parlions français. Il demande au shipping master si nous sommes Français. Non, lui est-il répondu. « These gentlemen are Belgians? » dit-il alors. Le shipping master montre M. J... et ajoute : « Celui-ci est un fonctionnaire supérieur de l'État du Congo. » « Oh! répond le chef, high official of the Congo State! Very well! » et toutes ses allures prouvent qu'il a compris et qu'il s'est rendu compte de la haute situation de mon compagnon.



Tandis que notre palabre se poursuit sous l'auvent, les habitants du village se sont rapidement réunis autour de nous. Une dizaine de femmes sortent des huttes et viennent voir les blancs. Elles se poussent les coudes, se chuchotent à l'oreille et rient entre elles de leurs plaisanteries; les jeunes seules s'approchent de nous. Elles portent le pagne et se couvrent la poitrine d'une pièce d'étoffe. Les vieilles femmes n'ont pas, elles, le temps de venir nous regarder : elles continuent à garder la maison ou à vaquer aux besoins du ménage.

Qu'importe le blanc, d'ailleurs, à ces pauvres créatures abruties? La femme cependant est bien partout la même. Mon regard s'était arrêté plus longtemps sur l'une de ces riches créatures qui nous entouraient : je ne pouvais m'empêcher de trouver non pas précisément de la beauté, mais tout au moins de l'originalité dans cette statue bronzée, toute jeune encore, et dont les formes, sans être celles que nous sommes habitués à aimer chez la femme, ne manquaient pas d'une certaine pureté de lignes. Mon regard exprimait-il ce sentiment? Qui sait? Un large sourire, ouvrant affreusement la bouche et montrant les dents trop blanches sur le fond rouge des muqueuses, vint me récompenser de ma curiosité... et m'enlever toutes mes illusions.

Cependant, notre palabre était terminée : le chef avait promis d'envoyer à bord du *Vlaanderen*, dès le lendemain vers 7 heures, les nègres, ses sujets, qui consentiraient à se rendre au Congo. Il était temps de songer au retour : nous nous dirigeâmes vers notre barque, après avoir pris congé du chef. Les jeunes gens de la tribu nous suivirent, ainsi qu'une foule d'enfants. L'embarquement fut opéré grâce aux Krooboys qui nous prêtèrent généreusement leur dos pour atteindre le canot.

Le soleil se couchait quand nous quittâmes la côte pour rejoindre le *Vlaanderen*. La plage, baignée par les derniers rayons du soleil couchant, se présentait aux yeux comme un décor, tandis qu'un immense arc-en-ciel produit par les

vapeurs d'eau de l'air saturé d'humidité irradiait le ciel de ses brillantes couleurs.

Aujourd'hui, dès 6 heures, le capitaine du navire se trouvait de nouveau à terre; il allait réchauffer le zèle du chef de Palmas et de ses sujets. Paroles de nègres sont, en effet, paroles légères, et le capitaine est un homme pratique, qui n'aime pas à perdre du temps. A 10 heures, le chef lui-même, son frère et un « prince du sang » amènent à bord une cinquantaine de Krooboys engagés au service de l'État ou du *Vlaanderen*. La journée s'est passée dans l'accomplissement des engagements de ces hommes, et ce n'est que vers 10 heures que nous partîrons, mettant définitivement le cap sur Banana.

IV. — BANANA (1)

Le Congo — L'entrée du fleuve. — L'arrivée

En mer, 1^{er} juin 1887.

Rien de nouveau. Le voyage se poursuit sans incident à noter. Le 29 mai, nous avons passé l'équateur, vers trois heures de l'après-midi. C'était dimanche et, de plus, la Pentecôte; triple raison pour faire un petit festin. Le passage de la ligne donnait jadis lieu, à bord, à des réjouissances; notre époque pratique a supprimé tout cela; on se contente d'imposer à ceux qui n'ont pas encore été baptisés, une amende d'une ou deux bouteilles de champagne. Je me suis exécuté.

Nous venons de voir des poissons volants en masse. Ils s'élèvent hors de l'eau à l'approche du navire, et volent en suivant le fil de la mer, à des distances de 30 à 40 mètres. C'est très original.

Mes compagnons, d'anciens Africains, assurent que l'eau de la mer a changé de couleur, qu'elle est maintenant plus noire et que l'influence du courant du Congo se fait déjà sentir. « Demain, disent-ils, nous verrons les débris flottants. » Je n'ose pas affirmer qu'ils ont tort, bien que j'avoue franchement que la mer me semble avoir toujours la teinte bleu foncé qu'elle a depuis Cap Palmas.

En vue de Banana, le 2 juin 1887.

Il y a déjà près de vingt-quatre heures que l'eau du Congo, au dire des gens habitués aux choses de la mer, a imposé une teinte terreuse aux flots de l'Océan. En mon âme et conscience, je dois avouer que c'est seulement ce matin, en prenant mon bain, que je me suis aperçu de la couleur limoneuse de l'eau. On dirait vraiment qu'on y a délayé de l'argile.

A neuf heures du matin, la voix de la vigie nous signale la terre. Au loin, en effet, on voit comme une ligne de nuages qui s'étend au-dessus de l'horizon. A mesure que nous appro-

chons, la vue se fait plus nette et, vers onze heures, nous distinguons nettement une côte basse, couverte de verdure.

On jette la sonde; le capitaine prend le point et, à l'aide des excellentes cartes de l'amirauté anglaise, il ne tarde pas à déterminer exactement notre position. Nous sommes au Cap Padron, un peu au sud de l'embouchure du Congo.

Nous nous dirigeons vers le nord... nous arrivons à la hauteur de San-Antonio, et bientôt nous voyons se dessiner l'embouchure du fleuve, les hauteurs boisées de Nemlao, au nord, ainsi que la presqu'île de Banana, couverte de verdure, de palmiers, de bananiers, au milieu desquels émergent les maisons blanches des factoreries; au sud, la côte basse appartient au Portugal.

L'impression que produite Congo n'est pas aussi vive que je m'y attendais. Sans doute, il y a loin de la rive sud, près de laquelle nous nous trouvons, à la rive nord et à la presqu'île de Banana, mais, somme toute, on voit distinctement d'une rive à l'autre, ce qu'il est impossible de faire, par exemple, à l'embouchure de l'Escaut.

Nous ne marchons plus qu'à demi-vitesse, et nous annonçons par un coup de canon notre arrivée. On nous a vus de Banana. Bientôt les établissements sont pavés et vingt et un coups de canon, tirés de la rive, saluent l'arrivée du gouverneur général, qui est à bord du *Vlaanderen*.

L'*Afrikaan*, le bâtiment de la maison hollandaise, est dans le port de Banana, ainsi que les autres bâtiments à vapeur des Hollandais, le *Suro* (de 400 tonnes) à la maison portugaise, et l'*Itumba*, le steamer des Anglais.

Mais voilà qu'un canot s'avance à force de rames; il nous amène le pilote de la maison hollandaise, M. Grey. Il monte sur la dunette du *Vlaanderen* et prend la direction du bateau. Nous avançons doucement pour éviter un grand banc de sable qui se trouve à l'entrée de la rivière et sur lequel la *Lys* s'est échouée il y a deux mois.

Un « steam launch » s'avance vers nous. Il porte le pavillon de l'État. Il nous amène le capitaine Jungers et les lieutenants Bia et Ponthier, de la brigade topographique. Tous trois sont en excellente santé.

Demain, nous remonterons le Congo pour nous rendre à Boma.

FRANZ M...

FIN.



LES TIMBRES-POSTE

L'Etat indépendant du Congo est entré dans l'Union postale universelle le 17 décembre 1885. Le 1^{er} janvier 1886, le département des affaires étrangères fit une première émission, comprenant des timbres de 5 centimes (vert), de 10 centimes (carmin), de 25 centimes (bleu), de 50 centimes (réséda) et de 5 francs (violet). Ils étaient de deux dessins différents et, à part les inscriptions, pareils aux anciens timbres de Belgique de 1869 et 1875, de valeur correspondante.

Une deuxième émission de timbres de 50 centimes (brun) et de 5 francs (violet) eut lieu le 20 octobre 1887.

Sur ces deux timbres, d'un dessin nouveau de même que sur ceux qui suivirent, la tête du Roi, vue de profil, était remplacée par le buste du Souverain représenté de trois quarts.

Le 1^{er} mars 1889, un timbre de 25 centimes (bleu), du nouveau type adopté, fut émis. Puis, dans le courant de 1891 (décret du 1^{er} janvier) parurent successivement les nouveaux timbres de 5 centimes (vert), de 10 centimes (rouge), et enfin un timbre de 10 francs (jaune). La création de timbres d'une valeur de 10 francs s'explique par les nombreux envois recommandés (plans, rapports, inventaires, pièces comptables, etc.) qui, à chaque courrier, sont expédiés en Europe par l'Etat et les administrations privées.

Outre ces différents timbres pour l'affranchissement de la correspondance, il en existe de spéciaux pour l'affranchissement des petits colis. Ils ont été créés à la suite de la convention du 28 février 1885, intervenue entre l'Etat du Congo et la Belgique, pour l'établissement d'un service de colis postaux entre ces deux pays. Ce sont : 1^o le timbre de 5 francs de la première émission avec la surcharge en noir : *Colis postaux 3 fr. 50 c.*; 2^o le timbre de 5 francs actuellement en usage, avec la même surcharge en noir; 3^o le timbre de 5 francs actuellement en usage, avec la surcharge en *bleu* renfermée dans un encadrement rectangulaire de même couleur.

Les timbres anciens, des émissions de 1885 et 1887, deviennent rares, surtout le timbre de 5 francs pour lettres et celui de même valeur, avec surcharge, pour colis postaux. Il en est de même des deux timbres nouveaux pour colis postaux et de celui de 10 francs.

La collection des cartes postales comprend neuf cartes de quatre types différents, savoir :

Première émission, janvier 1886, 15 centimes, carte jaune paille, avec timbre brun, à l'effigie du Roi;

Deuxième émission, juillet 1886, 15 centimes, carte azurée, avec timbre bleu, de même type que le précédent;

Troisième émission, 1888, 15 centimes, carte saumon, avec timbre représentant un palmier et une étoile. A gauche de la carte, les armoiries de l'Etat du Congo et, au milieu, cintré, le mot *Congo*.

Jusqu'à cette époque, les cartes postales pour l'intérieur de l'Etat et celles pour l'étranger étaient de même valeur.

Le 1^{er} mars 1889 furent créées des cartes distinctes pour ces deux services, ainsi que des cartes avec réponse payée. Le timbre de cette nouvelle émission fut modifié; au lieu d'un palmier, la vignette en montre deux avec l'étoile au milieu; les armoiries continuent à figurer dans le coin de gauche. En voici la nomenclature : carte simple de 15 centimes, impression rouge sur fond jaune paille, pour le service international; carte simple de 10 centimes, impression noire sur fond gris pâle, pour le service intérieur; carte avec réponse payée de 25 centimes, impression noire sur fond vert pâle, pour le service international; carte avec réponse payée de 15 centimes, impression brune sur fond gris pâle ().



Les timbres et cartes postales du Congo ne se distinguent malheureusement pas des timbres des autres pays par leur côté artistique. Il est même curieux de constater à ce propos, en parcourant un album de collectionneur, combien le dessin de tous les timbres de ces derniers temps est inférieur à celui des premiers timbres émis. Ainsi, les timbres d'Angleterre (1840), de Belgique (1849), de Prusse (1850), d'Espagne (1851), de Sicile (1858), des Pays-Bas (1864), pour ne citer que quelques exemples,

sont d'un dessin artistique, montrant des effigies bien en relief, dans des encadrements simples et pleins de goût. Quelle singulière décadence, en trente ou quarante années, dans la manière de concevoir et de présenter une tête ou un emblème! Il faut actuellement aller dans certains pays d'outre-mer, dans quelques colonies anglaises, telles que le Canada ou Terre-Neuve, pour trouver de jolis timbres. En Europe, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique semblent rivaliser à qui mettra en circulation les

timbres les plus laids de composition et de couleur et les plus mal gravés. Sans nous flatter, nous pensons qu'en un tel concours, le prix reviendrait à la Belgique.

(1) Les clichés des gravures qui accompagnent cet article nous ont été obligeamment fournis par M. J. B. Moens, directeur du journal *Le Timbre-poste* (30^e année).



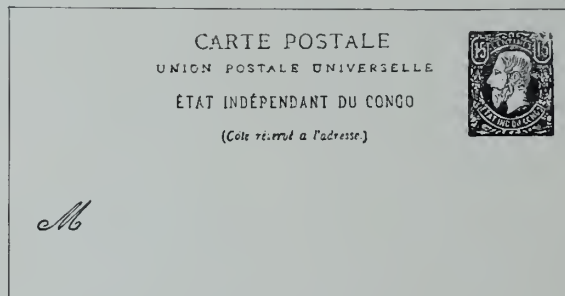
1885, 5 c., vert.



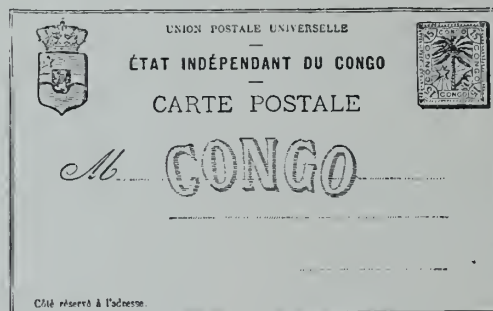
1887, 5 fr., li'as.



1889, 5 fr., lilas.



1885, 15 c. brun.



1888, 15 c., saumon.



1889, 10 c. noir sur gris.

LE CAPITAINE

LIÉVIN VAN DE VELDE

Né à Ledeborg lez-Gand le 1^{er} décembre 1850. — Capitaine au 8^e régiment de ligne.

S'engage au service du Comité d'études en mai 1881. Premier voyage : S'embarque pour le Congo le 1^{er} octobre 1881. Nommé chef de la division de Vivi (15 septembre 1882). Adjoint à l'expédition de Kwilu (1883). Deuxième voyage : S'embarque le 30 mai 1885. Explore la région entre Vivi et Manyanga en vue des études d'un chemin de fer. Troisième voyage : Est désigné pour le commandement de l'expédition chargée d'aller réoccuper les Stanley-Falls. S'embarque le 23 octobre 1887. Décédé à Léopoldville le 7 février 1888.



C'ÉTAIT un passionné. Sous son enveloppe d'apparence calme battait un cœur ardent et bon. La pensée qui avait présidé à la fondation de l'œuvre belge africaine l'avait de suite impressionné par sa grandeur et sa générosité. C'était, en effet, une noble idée que de chercher à ouvrir à la civilisation la seule partie du globe où elle n'avait pas encore pénétré. C'était une idée patriotique que de chercher à mêler les Belges aux élans des autres peuples en faveur d'une grande cause, d'élargir du même coup leurs horizons, de donner de nouveaux terrains d'action à leur activité industrielle. Van de Velde, par tempérament, était de ceux que ces projets aventureux et hardis devaient séduire. Aussi, de suite, sans marchander ni compter, dès 1881, sollicita-t-il un engagement auprès du Comité d'études, qui l'envoya au Congo rejoindre Stanley.

La mission que celui-ci lui confia dans le bassin du Kwilu, « *comme étant le plus digne des officiers de la région* », il la remplit à son honneur. Par sa clairvoyance, son action rapide, son arrivée opportune, il tira d'une situation critique l'expédition du capitaine anglais Elliot et acheva

d'assurer au Comité la région du Kwilu, par d'habiles traités avec les chefs indigènes, la fondation et l'occupation de plusieurs postes. Pour aucun de ses adjoints, Stanley n'a été plus élogieux dans son livre : « *Alors le lieutenant Van de Velde, dit-il, relevé de son poste provisoire sur le Kwilu, retourna à Vivi pour y reprendre le commandement. Il venait de déployer une capacité, un zèle, une activité hors ligne. Je me plus dès ce moment à croire que j'avais enfin, après une si longue et pénible attente, mis la main sur le collaborateur, sur l'autre moi que je cherchais. Malheureusement, au bout de quelques mois de séjour à Vivi, la santé de M. Van de Velde s'ébranla et force lui fut de retourner en Europe.* »

Il y passa un an, l'année de la Conférence de Berlin et de la fondation de l'État indépendant du Congo, auxquelles il assista, à Berlin, dans la coulisse, en qualité de secrétaire de M. le colonel Strauch. Mais l'Afrique et sa vie large et libre l'avaient conquis à jamais. Il repartit, chargé de rechercher, entre Vivi et Manyanga, les éléments d'étude en vue de la construction d'un chemin de fer. Les lettres dont nous commençons aujourd'hui la publication se rapportent à ce deuxième voyage. On y verra de quelle façon il fut reçu à son retour par les noirs des environs de la station de Vivi.

Van de Velde aimait les nègres. Dans ses relations avec eux, il s'inspirait toujours de la pitié que lui inspirait l'état d'infériorité dans lequel l'indifférence du monde civilisé avait si longtemps laissé la race noire. Il traitait ces primitifs comme on doit traiter les enfants, sans violence, avec patience, avec douceur, et lorsqu'ils protestaient, en d'habiles palabres il parvenait à les convaincre. Par ses allures pacifiques, sa bravoure simple, sa parole calme et persuasive, sa bonne humeur, il conquérait d'emblée la confiance des chefs et gagnait celle des femmes par quelques caresses aux petits enfants. Jamais il n'a demandé aux indigènes plus qu'ils ne savaient donner ; jamais ni en Afrique, par ses actes, ni en Belgique, dans ses discours, il ne les a méprisés.

De retour de son deuxième voyage, il fut attaché aux bureaux de l'État à Bruxelles, donna en Belgique de nombreuses conférences, publia quelques notes sur ses voyages. Puis, tourmenté par le mal du pays des noirs, par la nostalgie de l'Afrique, il repartit, cette fois en destination des Stanley-Falls. Il succomba en route.

Parmi les ouvriers de la première heure, il demeure une figure originale, intéressante, particulièrement sympathique. Il n'a été ni un organisateur, ni un administrateur, mais ce fut un dévoué, un clairvoyant et surtout un civilisateur dans la pure acception du mot.

LA DOMESTICATION DE L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

L'HABITAT DE L'ÉLÉPHANT DANS LE NORD DU CONTINENT PENDANT L'ANTIQUITÉ

L'ÉLÉPHANT DE GUERRE CHEZ LES ÉGYPTIENS, LES CARTHAGINOIS, LES NUMIDES ET LES ROMAINS

L'ÉLÉPHANT DANS LES CIRQUES DE ROME



CONTRAIREMENT à une opinion assez accréditée, l'éléphant d'Afrique est aussi susceptible d'être apprivoisé, peut-être même davantage, que son congénère des Indes.

En effet, la plupart des éléphants que l'on exhibe dans les ménageries et dans les cirques proviennent d'Afrique. D'autre part, l'histoire nous apprend que, pendant plus de cinq cents ans, depuis le règne de Ptolémée Philadelphie (285 avant J.-C.) jusqu'à celui de Dioclétien (285 après J.-C.), cet animal fut chassé dans le nord et dans l'est de l'Afrique et dressé pour le service des armées, des cours et des cirques.

C'était bien l'espèce que nous appelons de nos jours *africaine* et qui se distingue facilement de l'espèce asiatique par la convexité particulière de la face, la longueur des défenses et surtout l'énorme dimension des oreilles. Les peintures égyptiennes et aussi les médailles romaines ne laissent aucun doute à cet égard. Les deux médailles que nous reproduisons ci-contre ont été frappées vers l'an 197 après J.-C. : l'une est de Faustina Semor ; l'autre, de Septime Sévère.

L'habitat de l'éléphant en Afrique n'a pas toujours été comme aujourd'hui borné au nord par le Sahara. Les écrivains grecs et romains nous fournissent la preuve incontestable que le grand pachyderme habitait jadis, en troupes nombreuses, non seulement les districts de la haute Égypte, mais aussi les plaines de la Mauritanie et de la Numidie, ainsi que les forêts de l'Atlas. Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Appien, Pomponius Mela, Elien, Plutarque, Pline et Solin fournissent à cet égard des renseignements positifs. On place vaguement entre le III^e et le VII^e siècle de l'ère chrétienne l'époque où l'éléphant disparut de l'Afrique du Nord.

‡

Ce fut au IV^e siècle avant l'ère chrétienne, à l'époque d'Alexandre le Grand, que, pour la première fois, les Européens apprirent à connaître et à combattre les éléphants domestiques.

Quinze de ces animaux figuraient à la bataille d'Arbelles (331 avant J.-C.), rangés devant le centre de l'armée persane commandée par Darius : ils tombèrent au pouvoir des Grecs. Plus tard encore, quatre-vingts éléphants restèrent vivants aux mains des Macédoniens à la bataille de l'Hydaspe, où Alexandre vainquit Porus (327 avant J.-C.).

Les successeurs du célèbre conquérant introduisirent les éléphants de guerre et de parade dans le monde occidental. Les Séleucides eurent toujours à leur cour et dans leurs armées d'imposants trains d'éléphants qu'ils faisaient venir des Indes. Les Lagides, qui ne pouvaient, sans passer sur le territoire étranger, faire venir leur remonte de ces contrées lointaines, se virent forcés de s'adresser à l'espèce indigène, et dès le III^e siècle avant J.-C., sous le règne de Ptolémée Philadelphie, la traite des éléphants fut organisée en Égypte.

Les chasseurs fondèrent diverses colonies, tant le long du Nil jusqu'au confluent de la branche bleue, que sur le littoral de la mer Rouge, où les stations maritimes ne tardèrent pas à former une chaîne qui allait jusqu'au delà du cap Guardafui. A portée de chacune d'elles, il y avait dans l'intérieur des établissements pour la chasse et la garde des éléphants. Le premier établissement fondé pour la chasse des éléphants sur le littoral de la mer Rouge fut *Ptolemais Epitheras* (Ptolémaïs des chasses), situé, selon d'Anville, près du Ras-Alchaz.

C'est donc sur les éléphants du bassin du Nil que les premiers essais furent tentés en Afrique, et bientôt les Lagides furent en état d'opposer, dans les combats, des éléphants africains aux éléphants indiens des Séleucides. Parmi les batailles que livra Antiochus III, roi de Syrie, pendant la longue durée de son règne, il en est une qui fait époque dans l'histoire des éléphants de guerre : c'est celle de Raphia, où ce roi eut à combattre l'armée égyptienne de Ptolémée Philopator (217 avant J.-C.). Ce fut la première occasion bien constatée où les éléphants de l'Inde se trouvèrent en présence de ceux d'Afrique et où la supériorité de la race asiatique fut bien établie par le résultat : tous les éléphants de l'armée de Ptolémée qui prirent part au combat furent détruits par les éléphants d'Antiochus.

Aucun prince de la race des Lagides ne parvint à réunir autant d'éléphants que Philadelphie, soit pour le service de ses armées, soit pour le luxe de la cour. Saint Jérôme dit, en faisant l'énumération de ses forces, qu'il avait 400 éléphants de guerre.

Tandis que sous les règnes brillants de princes amis des arts, des sciences, des lettres et du commerce, l'Égypte devenait une puissance intellectuelle et commerciale de premier ordre, non loin d'elle s'élevait une rivale redoutable, Carthage, qui, elle aussi, n'allait pas tarder à ambitionner l'empire de la Méditerranée et à tenir en échec la puissance, déjà si formidable, de la jeune république romaine.

En voyant les Ptolémées étendre constamment leur territoire du côté de l'ouest, les Carthaginois songèrent à mettre leurs armées au niveau de celles des Égyptiens et à se pourvoir d'éléphants de guerre.

Des officiers furent envoyés dans les forêts qui bordent les pieds de l'Atlas ; ils y organisèrent des chasses et y recrutèrent

Les imposants trains d'éléphants qui jouèrent un rôle si important dans les deux premières guerres puniques. Le document le mieux constaté qui nous soit resté sur ce sujet est un passage d'Appien où on lit que les Carthaginois envoyèrent Asdrubal, fils de Giskon, à la chasse aux éléphants.

A peine les Romains eurent-ils fait connaissance, à la bataille d'Héraclée (280 avant J.-C.), avec les éléphants d'Asie de Pyrrhus, qu'ils se trouvèrent à Agrigente, en Sicile, en présence des éléphants d'Afrique du général carthaginois Hannon.

On connaît le rôle que les éléphants jouèrent pendant la lutte à outrance que se livrèrent les Carthaginois et les Romains. On sait, entre autres détails, qu'Annibal traversa les Pyrénées avec une quarantaine d'éléphants. Il en avait encore 37 lorsqu'il arriva au Rhône, que les animaux passèrent sur de grands radeaux. Dans les Alpes, on eut une peine extrême à traîner ces lourds quadrupèdes à travers les neiges, dans des chemins étroits, escarpés et presque impraticables. Dans une partie de la route, il fallut que l'armée travaillât trois ou quatre jours, rien que pour leur frayer le chemin; et lorsqu'ils furent arrivés en Italie, ils étaient tellement affaiblis qu'ils pouvaient à peine se tenir debout. Ils participèrent à toutes les grandes batailles qui se livrèrent en Italie, en Espagne et en Afrique.

A la bataille de Zama (202 avant J.-C.), où s'éroulèrent la fortune d'Annibal et celle de Carthage, les éléphants carthaginois livrèrent un rude combat à la cavalerie romaine, et dans le traité qui mit fin à la guerre, les Carthaginois s'engagèrent à ne plus, à l'avenir, entretenir d'éléphants.

Les rois d'Afrique suivirent l'exemple que Carthage elle-même avait emprunté à l'Égypte et adoptèrent l'usage des éléphants de guerre. Masinissa, roi des Numides, ce fidèle allié de Rome, en fournit souvent aux armées de la république. Jugurtha opposa vainement les siens aux légions de Métellus. Juba, roi de Mauritanie, ne fut pas plus heureux dans l'essai qu'il fit des siens contre Jules César.

C'est à la bataille de Thapsus (47 avant J.-C.), remportée par celui-ci contre les partisans de Pompée, que pour la dernière fois les éléphants d'Afrique figurèrent sur les champs de bataille. Ceux qui tombèrent vivants aux mains du vainqueur furent transportés en Italie, où ils ornèrent son triomphe. On vit ce jour-là l'imposant spectacle de 40 éléphants, rangés sur deux files, précéder le dictateur dans sa marche au Capitole, en portant des flambeaux dans leur trompe.

Réduits, après la conquête de l'Afrique, à un rôle purement pacifique, les éléphants ne figurèrent plus désormais que dans les jeux et dans les grandes cérémonies de la ville des Césars. Abandonnant les champs de bataille, ils prirent possession des cirques, où on les vit lutter tantôt contre des gladiateurs, tantôt contre des animaux, tels que les taureaux et les tigres.

De guerriers, ils deviennent saltimbanques et exécutent dans les spectacles les tours les plus étonnants. Non seulement on les voit faire des armes, jouer à la boule et danser la pyrrhique, mais ils donnent des représentations burlesques et jouent de véritables pantomimes.

Pline raconte qu'on vit un jour quatre éléphants en porter un cinquième étendu dans une litière, contrefaisant de la façon la plus comique, les airs pleins de langueur d'une nouvelle accouchée. Une autre fois, on les vit parcourir des salles remplies de personnes étendues sur des lits et mesurer leurs pas de manière à ne toucher aucun des dormeurs.

Sous Germanicus, douze éléphants exécutèrent une charade en costume dramatique : les mâles étaient revêtus de la toge et les femelles de la tunique. Après la parade, on leur servit une collation, où nos éléphants se conduisirent en convives bien élevés, se passant les plats avec courtoisie et étonnant les spectateurs par leur sobriété et leur bon ton.

Dans les jeux que Néron institua en l'honneur d'Agrippine, on montra des éléphants dansant sur la corde raide, et sous Galba, fait réellement incroyable s'il n'était attesté par le témoignage contemporain de Suétone, un de ces animaux, chargé d'un chevalier romain, monta sur un câble tendu jusqu'au sommet du cirque et redescendit dans l'arène par le même chemin.

Adrien tira des éléphants un parti plus utile dans une des plus belles opérations qu'ait exécutées la mécanique des anciens : il en employa vingt-quatre pour déplacer le fameux colosse de Néron et pour le transporter près de l'amphithéâtre auquel il devait donner son nom.

Enfin, on attela aussi les éléphants aux chars de parade destinés à porter les images des dieux et des empereurs dans les grandes cérémonies et dans les apothéoses.

Les grandes fêtes séculaires par lesquelles l'empereur Philippe célébra le millième anniversaire de la fondation de Rome, furent la dernière circonstance où les éléphants parurent en grand nombre dans les spectacles. Ce fut vers ce temps-là (248 après J.-C.) que le gouvernement renonça probablement à entretenir des dépôts d'éléphants : en effet, à partir de cette époque, on ne voit plus ces animaux paraître dans le cirque ni dans l'amphithéâtre.



Éléphants en plaine.



Le Col des Plantations. (D'après une photographie prise en 1890 par M. Demeuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE LONG DE LA RIVE DU FLEUVE

DE Matadi, son point d'origine, jusqu'au quatrième kilomètre de son parcours, le chemin de fer suit d'abord la rive même du Congo, qu'il abandonne ensuite au confluent de la Mpozo pour rencontrer cet affluent le long de la rive gauche.

En quittant la gare de Matadi, on rencontre d'abord, se détachant du massif de la rive gauche du Congo, un éperon qui s'avance en promontoire dans le fleuve et que le chemin de fer gravit pour atteindre le Col des Plantations, point le moins élevé du contrefort. Notre gravure représente la tranchée creusée dans ce col. Par cette ouverture du terrain, de direction oblique par rapport au fleuve, se découvre la nappe d'eau du Congo et la rive droite sous Vivi.

Ayant atteint le Col des Plantations, le chemin de fer descend le revers du contrefort et se trouve dans la vallée du ravin Léopold, qu'il traverse sur un pont de 20 mètres où la voie présente une courbe de 50 mètres de rayon.

Au delà, la ligne reprend et suit sans interruption, jusqu'au confluent de la Mpozo, le flanc raide du massif qui forme la rive gauche du Congo. Dans cette partie, le railway est établi à mi-côte, sur une corniche taillée dans le rocher, que coupent par intervalles les étroites fissures de la rive, sur lesquelles de petits ponts de 10 mètres et moins ont été jetés.

Sur tout ce parcours, la ligne présente, en dehors de quelques rampes peu prononcées n'existant d'ailleurs que sur de petites étendues, une allure générale faiblement accidentée. Le terrain rencontré dans l'exécution de la plate-forme de la voie se compose d'un roc dur et compact, ayant nécessité pour le creusement de toutes les tranchées l'emploi de la dynamite.

La voie qui commence à Matadi, à la cote 26 au-dessus du niveau de la mer, atteint le confluent de la Mpozo (kil. 4) à la cote 62.



Ban na. — L'école de la mission de Nemilão. (D'après une photographie de M. le docteur Étienne.)

MAZURK

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Lievin Van de Velde.

I. — BANANA.

L'arrivée. — La rade. — Les mouleks. — Un dîner à la N. A. H. V. — Nocturne

En mer, à bord de l'*Afrika*, le mardi 25 juin 1885.



Le chef de Nemlão en costume de cérémonie (1).

Nous avons fait nos malles ce matin en prévision de l'arrivée.

A 9 heures, pas encore de terre en vue, mais avec des jumelles je vois une petite bande ombrée sur l'horizon, à l'est. Ce doit être la pointe Padron, si ce n'est pas un nuage. Ce cap, une falaise d'argile rouge bordée de brisants, est l'endroit où, il y a quatre cents ans (1484), Diego Cam, navigateur portugais, érigea une croix de pierre en commémoration de la découverte de l'embouchure du fleuve appelé *Nzadi* par les indigènes, par corruption *Zaire* par les

Portugais et *Congo* d'après le nom du pays.

A 11 heures, on voit la côte et, en approchant, je reconnais les falaises rouges au nord de Cabeça da Cobra (tête du serpent). Nous avons navigué trop au sud et dépassé le Congo. Je ne dis rien mais je m'amuse de la figure des passagers qui regardent la boussole; nous avons viré au nord. C'était bien Padron que j'avais vu. Nous longeons le cap et nous distinguons un voilier mouillé à Sharks-Point (pointe des requins).

Nous voilà dans les eaux du grand fleuve, eaux sales, couleur café au lait et ayant cette odeur particulière de détritux de végétaux et d'écume grasse des diatomées. Le ciel est de plomb, la mer de thé, la rive noire avec une bordure de ressac blanc... Une, deux, trois, puis toute une rangée de baraques blanchies à la craie se révèle sur une rive basse et quelques mâts de pavillons : c'est Banana, là-bas à l'horizon sur la gauche.

Le vapeur fend péniblement le courant. Voilà un canot blanc, long, ses rames manœuvrant comme les pattes d'un insecte : c'est le pilote. La barque s'approche et l'on voit les rameurs, de beaux nègres krooboy (pour écrire plus exactement, crewboys, garçons d'équipage) nus, n'ayant pour tout

vêtement qu'une ceinture passant sous les cuisses. A l'arrière, un homme tout habillé de blanc, la tête couverte d'un feutre également blanc. On stoppe et le pilote monte à bord. C'est une de mes anciennes connaissances, mijulheer Klein, de la N. A. H. V.

— Wel, mijulheer Van de Velde, zijt u terug? Wat gekeid!

Nous nous serrons la main et il monte sur la passerelle prendre le commandement du navire.

Voilà Boulambemba, puis les deux mâts de pavillon en ligne. Nous entrons dans la crique : toutes les factoreries hissent leur drapeau national, hollandais, français, anglais et portugais. Le drapeau de l'Association ou plutôt de l'Etat indépendant du Congo flotte sur la rive, et dans le port on voit pas mal de vapeurs et de voiliers. Sept coups de canon sont tirés du bord; on répond de la rive et d'un brick danois. La machine s'arrête et l'ancre tombe; puis arrivent une demi-douzaine de canots ramés avec vigueur : nous y voilà.

Les canots s'amarrèrent aux flancs du vapeur et les blancs montent à bord. Ce sont MM. Van Meteren, Ackerlin, Grey, tous trois de la maison hollandaise, Hodister, un Belge, et Stenfelt, un Suédois. Ils sont anxieux de connaître les nouvelles d'Europe.

*
*
*

Nous descendons à la N. A. H. V. Nous y logerons et nous y prendrons nos repas.

De là, le long de la plage, nous allons à la maison de l'Etat. Elle est bâtie sur pilotis élevés de 2^m50 et comprend quatre chambres et une salle à manger centrale; les cloisons sont en tiges de feuilles de palmier. Le toit est comme celui de toutes les habitations européennes de la côte, en feutre goudronné blanchi à la chaux. Cette couleur est une note triste dans le ciel chaud des tropiques. A Vivi, je mélangeais un peu de rouge, cela rend plus gai.

Notre maison se trouve placée entre deux marais, au point le plus bas du banc de sable qui forme la presqu'île de Banana, resserrée entre la mer et la crique, sur une largeur de 200 mètres.

A force de patients travaux, les Hollandais, qui ont leurs établissements à la pointe de la presqu'île, sont parvenus à endiguer le banc du côté de la mer et à faire pousser dans le sable des cocotiers dont les panaches verts font un effet charmant au milieu des cases en bois, blanches comme du lait. Toujours et partout la propreté néerlandaise.

A la maison hollandaise, on dîne sous une immense véranda située sur un des côtés du bâtiment où sont les bureaux et le logement du gérant en chef. Elle est grande et protégée contre la pluie et le vent par des nattes, sur lesquelles grimpent des perroquets siffleurs et bavards. Il y a un grand buffet, une table pour les plats, de petites étagères avec de

(1) Le chef de Nemlão dont nous publions le portrait gouverne un village assez important situé au fond de la crique de Banana. C'est un Moussorong. Près de Nemlão, les missionnaires catholiques du Saint-Esprit ont installé il y a quelques années un établissement qui est devenu florissant. Il est entouré de belles cultures et les enfants qui y reçoivent l'instruction y sont nombreux. La mission de Nemlão a été reprise l'année dernière par les missionnaires belges de Scheut.

l'eau, du genièvre et un amer avec lequel les Hollandais mélangent leur *bittertje*. Au-dessus de la porte des bureaux, il y a l'écu néerlandais surmonté du drapeau tricolore, rouge, blanc, bleu; dans les coins des filtres, deux suspensions avec lampes à pétrole forment l'éclairage. Sur les côtés, des canapés et des fauteuils en osier. On dîne à deux grandes tables séparées, bordées de chaises américaines à bras. « Een tafel voor de heeren, de andere voor de werklui! »

* *

La véranda est encore vide. Quelques *mouleks* (servants, ordinairement de jeunes garçons que les parents donnent aux blancs comme pages, afin d'apprendre la langue et les usages), y circulent silencieux, rangeant les plats et les différentes choses que leur maître emploie à table : verres fins, serviette avec anneau, vin spécial, parfois une bouteille de médecine, la pipe, le tabac, les cigares ou la cigarette, les cure-dents, etc.

Ces beaux pages d'ébène, la tête bouclée, avec des anneaux, des bracelets et des colliers d'argent uni, sont tout de blanc habillés, chemise et pagne, et leur consigne est d'être muets, de servir au doigt et à l'œil.

Tout Européen a à son service un ou plusieurs mouleks; il y en a de très jeunes, de neuf ans et moins. Ils brossent les habits, blanchissent les souliers, font la chambre le matin, sont commissionnaires, soignent les animaux apprivoisés, — singes, perroquets, petits oiseaux, chien, chat, — entretiennent les armes, vont à la chasse, suivent partout le maître quand il voyage, le servent à table, et le soir chassent les moustiques qui ont pénétré dans les rideaux de gaze du lit. J'allais oublier le service principal qu'ils rendent : extraire les chiques (*Pulex penetrans*) qui s'introduisent dans la peau des pieds de leur maître.

* *

L'heure du repas est arrivée. Les *Heeren* entrent un à un dans la salle, se saluent se versent un *bittertje* et potinent les nouvelles du jour. Tout le long de la côte, depuis le Gabon jusqu'à Ambriz, tout le monde se connaît de vue ou de réputation, et il n'y a pas de petite ville où il se fait plus de cancons et aussi plus d'assauts de toilette. Tous ces messieurs portent des costumes bien coupés, de la plus fine toile avec des boutons de nacre, des cravates à la dernière mode, des bas à jour de couleur et à côtes de soie, des souliers blancs, des chemises empesées, des mouchoirs parfumés, des chaînes, des bagues et des breloques! Tous ces marchands d'arachides et d'huile de palme sont habillés comme de vrais petits maîtres. Cela fait contraste avec le voyageur qui arrive chaussé de fortes bottines de chasse, ayant une culotte de coutil, une chemise de flanelle et une blouse.

Voilà le directeur de la maison qui fait son entrée : le chef! Tout le monde se lève et se tait. Le chef boit son madère, s'approche de la table et désigne la place aux étrangers. Nous nous mettons à table à plus de trente, et trente mouleks découvrent les assiettes de soupe déjà servies. Tous les plats sont à table couverts et on se fait servir à volonté en indiquant le plat préféré au moulek, qui, silencieux et les bras croisés derrière votre chaise, devine vos désirs. Le vin rouge de Portugal est à discrétion; les raffinés boivent du bordeaux ou du rhin. Pour dessert, les fruits de la saison : bananes, ananas papayes, mangues, pastèques, oranges.

Après le dessert, on sert le café; les mouleks apportent cigares, cigarettes... et l'on cause. Quelques-uns restent à table

fumant et buvant du vin, d'autres vont à la salle de billard où il y a un piano, et malheur alors au pianiste qui s'avoue : tout son répertoire doit y passer et il accompagne tous ceux qui croient savoir une romance. Plus elle est sentimentale et bête, plus elle est applaudie.

* *

On se retire à 11 heures, transpirant, accompagné du moulek porteur d'une lanterne, pour retrouver sa chambre dans le dédale des bâtiments; puis on s'endort sur un matelas de paille couvert d'un seul drap de lit, sous la moustiquaire bien close, au bruit de la calémar qui tonne sur la plage sonore. Si l'on ne dort pas, on écoute, impatienté, le *ritt-ritt-ritt-ritt* des crécelles au cri perçant ou le *ting-tang-ting-tang* du krooman de garde qui fait le tour du bâtiment en tapant sur une vieille boîte de fer-blanc. S'il fait clair de lune, le tam-tam de danse rythme toute la nuit le ballet des cinq cents noirs et négresses de la grande factorerie. On regarde les chauves-souris rentrer et sortir après avoir voleté sans bruit; les lézards faire la chasse aux mouches sur les murs blanchis à la chaux, les escadrons de rats manœuvrer sur le plancher et grimper, leur longue queue pendante, le long des montants de la moustiquaire.

Pour un nouveau débarqué, c'est un supplice, et s'il parvient à s'endormir, il se réveille cuit dans son jus par la chaleur.

* *

Mercredi, 24 juin.

Après avoir passé une nuit d'un sommeil délicieux, j'ai été faire visite au médecin de la maison hollandaise, le Dr K..., un Allemand du Nord, avec des lunettes, une figure pouparde et une barbe couleur foin; au demeurant, le meilleur homme du monde, qui est venu ici pour amasser un petit pécule. Il gagne de 25,000 à 30,000 francs par an; chaque visite chez lui coûte 25 francs; hors de chez lui, c'est le double. En outre, il y a à payer les médicaments; et les comptes d'apothicaire sont en proportion. Je l'ai trouvé assis dans un fauteuil où il fume toute la sainte journée une énorme pipe de porcelaine contenant une livre de tabac; il est entouré de bouteilles de *lager bier* et sa chambre est un epharnaum de peaux de bêtes, squelettes, boeaux d'alcool, curiosités africaines qu'il collectionne. Il est ici depuis six mois. Cela a l'air d'un bon docteur. Il a une singulière toquade : il couche avec une carabine Flobert, et la nuit, de son lit, s'amuse à tirer des rats. Toutes les poutrelles de sa chambre sont criblées de petits trous. Comme j'ai une carabine de ce genre pour abattre des oiseaux pour collections, il me demande des cartouches à plomb pour tirer les chauves-souris.

Le Dr Ch..., un Autrichien, est également ici. Il s'occupe de plantations d'arachides pour compte de M. De Roubaix, d'Anvers. Ce « Herr Doctor » avait été primitivement envoyé ici par l'*Institut national de géographie* de Bruxelles, pour faire la carte du bas Congo. Après quatre mois, il rentra en Europe et publia une carte du Congo jusqu'à Boma, un travail de patience que le meilleur topographe ne ferait pas en quatre ans. Tout bien examiné, on reconnut bien vite que la susdite carte avait une ressemblance frappante avec celle de l'Amirauté anglaise.

Cap^e LIÉVIN VAN DE VELDE.

(A continuer.)

L'ARACHIDE

L'ARACHIDE (*Arachis hypogaea*) est une plante annuelle, originaire, d'après Édouard Dupont, de l'Amérique tropicale. Elle aurait été importée du Mexique par les négriers, qui en chargeaient leurs bateaux pour nourrir les esclaves pendant la traversée. A San-Salvador, on la nomme *ngoumba* et *mpinda*; chez les Bayanzis (haut Congo), *lonzouko*; *nyoumou* dans le Rua et *mjoujou nyassa* à Zanzibar.

Cette étrange plante ne produit ses fruits que sous terre, qui doit donc être très légère pour que la culture commerciale réussisse.

Sa tige, dont la hauteur varie de 30 à 60 centimètres, est couchée et les fleurs situées près du sol sont seules fertiles. Ces dernières, assez grandes, sont d'une belle couleur jaune.

La façon dont l'arachide mûrit est curieuse. Après la floraison, lorsque la fécondation est opérée, le pédoncule qui supporte l'ovaire s'allonge, et ce dernier se courbe peu à peu vers la terre. Muni d'une petite pointe, il s'enfonce perpendiculairement dans le sol, y pénètre ainsi à une profondeur de 8 à 10 centimètres, gonfle ensuite petit à petit, achève de cette façon son développement et mûrit ses graines.

Les fruits ou « pistaches de terre » ont de 3 à 5 centimètres de longueur. Ils sont ovoïdes, allongés, presque cylindriques, terminés en pointe et souvent étranglés au milieu, comme on le voit dans la gravure qui accompagne cette notice. Leur surface, d'un blanc jaunâtre ou jaune grisâtre, est réticulée. Le péricarpe est coriace, un peu spongieux et se brise facilement. Les gousses renferment une, deux et quelquefois trois semences rougeâtres, du volume d'une petite noisette et à l'intérieur desquelles se trouve une amande blanche, contenant, selon les provenances, de 36 à 45 p. c. de son poids d'huile, fournie surtout par les cotylédons. Cette amande a le goût de nos noisettes.

L'arachide est cultivée dans une grande partie de l'Afrique d'une côte à l'autre. Dans la partie centrale du continent, outre le bas Congo, les principales régions de culture sont le lac Tanganika, le Katanga, le Zambèze et la côte de l'océan Indien.

Au bas Congo, où il en existe d'importantes plantations exploitées par les indigènes, ceux-ci viennent échanger leurs amandes dans les factoreries. Aucune arachide n'est au reste plus estimée que celle du Congo; c'est elle qui donne le ren-

dement le plus élevé, qui varie, d'après Dupont, entre 80 et 100 hectolitres à l'hectare.

✧

Les « pistaches de terre » servent dans certains pays aux mêmes usages que le café chez nous, mais elles n'en possèdent pas l'arôme. On les emploie aussi comme succédané du chocolat, car elles abondent en amidon. Cette dernière fabrication se fait surtout en Espagne et en Amérique.

Les Arabes de l'est, comme les indigènes du centre et de l'ouest de l'Afrique, emploient son fruit dans la confection de différents mets nutritifs et très délicats. Aux États-Unis, il est également un dessert très apprécié, que l'on trouve sur la table des riches.

Mais la principale valeur de l'arachide réside dans l'huile qu'on en extrait. Cette dernière s'obtient par compression à froid ou à chaud. Le premier système est préférable, l'huile dans ce cas est supérieure en qualité et rancit difficilement.

On la falsifie souvent avec des huiles d'arille, de sésame et de coton. Elle-même sert à falsifier l'huile d'olive. Obtenue à froid, elle est, du reste, très comestible, d'une saveur douce qui rappelle celle des haricots verts, et n'est en aucune façon nuisible à la santé.

✧



L'arachide et ses fruits.

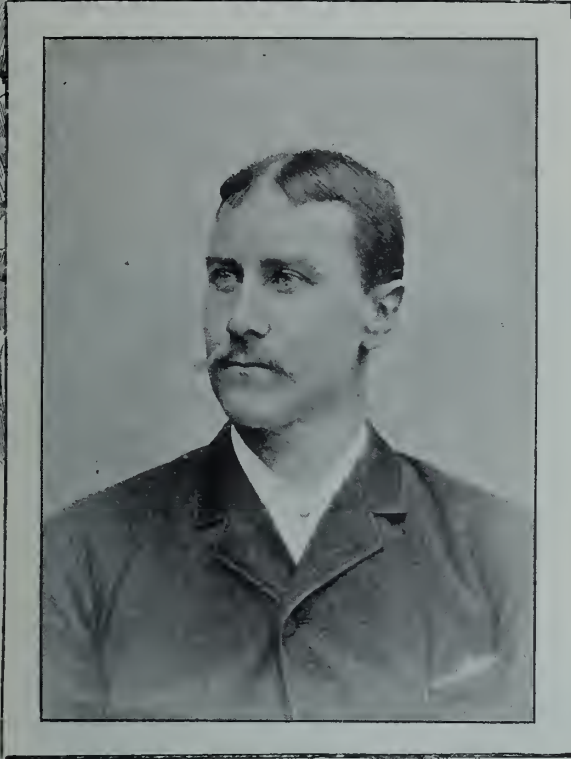
Le principal emploi de l'huile d'arachide est la fabrication des savons et aussi l'éclairage. Elle est éminemment propre à ce dernier usage. Selon M. Guérin, elle l'emporte sur l'huile d'olive par sa durée et l'éclat de sa lumière. On l'utilise également dans la pharmacie, dans la parfumerie et pour les machines. C'est Marseille qui est le grand port d'importation des arachides; c'est, du reste, la France qui est le marché le plus actif de ce produit, puis viennent l'Angleterre, la Hollande et le Portugal. Au Congo, l'arachide est connue et cultivée par les indigènes presque partout, mais ce n'est guère qu'à la côte qu'ils en trafiquent. Dans le Katanga, M. Le Marinel a constaté qu'ils savent en tirer de l'huile. Les exportations d'arachides de l'État du Congo se sont chiffrées, en 1890, par 240,649 kilogrammes en commerce général, presque uniquement en destination de la Hollande. Voici les chiffres annuels : 1886, 16,637; 1887, 54,030; 1888, 137,833; 1889, 472,129 kilogrammes.



LE CAPITAINE SCHAGERSTRÖM

Né à Wenersborg, le 28 janvier 1863. — Capitaine au long cours de la marine suédoise.

S'embarque pour le Congo le 15 avril 1886 en qualité de capitaine de steamer de l'État. — Commande le *Stanley*. — Deuxième départ pour le Congo le 5 novembre 1889. Actuellement chef du service naval sur le haut Ubangi à bord de l'*En Avant*.



Ce ne sera pas l'un des chapitres les moins intéressants de l'histoire de la conquête du Congo que celui qui relatera la formation rapide de la petite flottille de steamers du haut fleuve.

Le bateau qui, le premier, a promené sa vapeur sur les eaux du Stanley-Pool et ouvert la route est l'*En Avant*. Il fut lancé en 1884. Les autres suivirent sans relâche. Il y en a actuellement trente-six en service. On en remonte en ce moment six ou sept sur les chantiers de Léopoldville, de Kinshassa, de Brazzaville. Plusieurs sont en cours de transport. D'autres sont en construction en Europe.

Tous arrivent au Congo démontés. Au prix de mille peines, de difficultés sans nombre, on les transporte, pièce par pièce, jusqu'au Pool, où l'on rassemble et remonte leurs coques, leurs machines, leurs chaudières.

Les premiers sont partis à la découverte. L'*En Avant*, le *Royal* et l'*A. I. A.* (Association Internationale Africaine) ont poussé jusqu'aux Stanley-Falls. Puis est venu le *Stanley*, et après le *Stanley*, le *Roi des Belges* et la *Ville de Bruxelles*. Après la branche maîtresse du fleuve géant, tous ses grands tributaires ont été reconnus jusqu'au pied des rapides qui barrent leur cours supérieur. Ainsi a été découvert et ouvert aux investigations de l'Europe un merveilleux réseau de voies

navigables venant toutes aboutir au Stanley-Pool. En moins de dix ans, près de quinze mille kilomètres ont été parcourus. Sauf l'Amérique du Sud, avec le bassin de l'Amazone, aucun continent ne présente semblable facilité de pénétration mise à la disposition d'un aussi vaste champ d'exploitation. Quinze mille kilomètres ajoutés l'un à l'autre représentent, en ligne droite, la distance qui sépare la Belgique du Japon !

C'est cette grande route naturelle qui aidera, avant tout, à la fortune rapide du bassin du Congo. Vienne le chemin de fer, et les Stanley-Falls, Bena-Kamba sur le haut Lomami, Zongo sur le haut Ubangi, Luebo sur le haut Kassai seront à six semaines des ports de l'Europe occidentale. Il n'est aucun chemin vers le cœur de l'Afrique qui puisse jamais rivaliser avec celui-là. Ce sera la gloire de Stanley de l'avoir révélé au monde ; ce sera celle du Roi d'en avoir assuré la possession à l'activité commerciale des Belges, par un subit et clairvoyant effort.

Cet effort, il n'en est pas de plus vivant témoignage que l'incessant va-et-vient des vapeurs. Chargés de marchandises d'échange, de provisions, de matériel, ils remontent vers le haut, ravitaillant sur leur chemin les stations de l'État, les factoreries, les établissements des missions. Ils transportent au loin le personnel et les charges des expéditions de découvertes et ramènent aux ports du Stanley-Pool les cargaisons d'ivoire et de caoutchouc.

A quelques exceptions près, ce sont des officiers suédois ou danois qui les commandent. Les marins de profession étant rares en Belgique, il a fallu faire appel aux étrangers pour le recrutement du personnel du service naval, et les hommes du Nord, robustes, vaillants et fidèles, se sont présentés en masse. La liste est déjà longue de ceux qui, dans leurs rangs, ont collaboré avec distinction à la fondation de l'État indépendant.

Le capitaine Karl Schagerström est de ceux-là. Il est au Congo depuis plus de cinq ans. Le cours du Congo depuis le Pool jusqu'aux Falls, celui du Kassai depuis son confluent jusqu'à Luebo, ont été levés par lui et publiés. Observateur consciencieux, capitaine respecté, pilote attentif, avec lui chacun voyage en tout repos : nul ne connaît mieux les capricieux méandres du fleuve. Nul non plus ne fait les honneurs de son bord avec plus d'aimable cordialité.



L'INCENDIE DES HERBES



LES savanes du bas Congo, de la région au nord de l'Uellé et d'une partie de la contrée située au sud de l'État du Congo, sont couvertes d'herbes qui, à certains moments de l'année, croissent jusqu'à une hauteur qui atteint parfois six mètres. D'énormes steppes revêtues ainsi d'herbes dures et tranchantes parsemées d'arbres rabougris, servent d'abri à des myriades d'insectes malfaisants ou incommodes ainsi qu'à des reptiles dangereux. La forêt primitive semble ne pouvoir se reconstituer, malgré les efforts incessants et visibles

avant au Congo pendant la saison non pluvieuse. Les noirs n'ont pas de peine à incendier les herbes et les roseaux de la steppe desséchée par les rayons ardents du soleil des tropiques; le feu trouve un aliment précieux dans ces chaumes qui s'allument comme de l'étope. En un clin d'œil, presque instantanément, des espaces considérables de terrain sont en flammes, formant un océan incandescent qui remplit l'air de vapeurs suffocantes. Les progrès de la marche de l'incendie sont d'une rapidité inouïe, comparable à celle du galop



Savane incendiée.

de la nature. Cet état de choses est dû, d'après Édouard Dupont, aux coutumes destructives des indigènes qui incendient annuellement ces immenses savanes pour des raisons multiples et encore imparfaitement étudiées.

C'est vers le mois de juillet-août, après la saison pluvieuse, en pleine période sèche, qu'ont lieu ces incendies. A cette époque, les graminées sont à l'état de chaume et recouvrent des espaces qui s'étendent à perte de vue d'une teinte unique jaune brunâtre. A peine, çà et là, quelques bouquets, quelques traînées de forêts rompent par leur riche coloration verte cette monotone uniformité.



C'est le moment que choisissent les indigènes pour mettre le feu à cet amas de paille dure, laquelle donne au paysage cet aspect désolé, qui saisit si péniblement le voyageur arri-

d'un cheval lancé à fond de train. Les crépitements et les roulements étranges produits par les herbes et les arbres en feu, font un bruit semblable à des salves d'artillerie.

Des légions d'insectes s'élèvent et s'échappent à tire-d'aile du brasier qui fait rage. Des milliers d'oiseaux insectivores volètent au-devant de la ligne de feu, décimant les insectes fuyants, tandis qu'au-dessus d'eux planent des milans et d'autres petits oiseaux voraces qui plongent au milieu de la fumée, font leur choix parmi les fugitifs, et, atteints par l'élément destructeur, tombent souvent victimes de leur audace. Par-dessus toute cette masse ailée, les grands rapaces décrivent d'immenses paraboles, distinguent de leur œil perçant une proie devenue facile, s'abattent et se relèvent aussitôt emportant dans l'espace un petit quadrupède ou un serpent.

La nuit, les flammes se rallènt en gerbes immenses dans l'eau des rivières, des nuées d'étincelles montent dans les

airs, comme en un gigantesque bouquet d'artifice, et l'incendie, escaladant les collines, envahissant les plateaux, donne un spectacle d'une étrange grandeur et d'un âpre et impressionnant effet. Le tableau est grandiose, terrifiant, et laisse dans l'esprit de celui qui l'a contemplé un ineffaçable souvenir.



Le voyageur en marche, surpris par les tourbillons fulgurants qui s'approchent, use d'un moyen bien simple pour échapper au danger qui le menace. Il met le feu, de zone en zone, aux herbes qui sont devant ou derrière lui, suivant la direction du vent, et s'enveloppe ainsi d'une ceinture de terrain, lequel, étant déjà carbonisé, se trouve à l'abri du feu.

Chose étrange, la flamme s'arrête net à la lisière des forêts, qu'elle n'entame même pas. Elle épargne même les arbres isolés mais vigoureux qui parsèment la plaine. Cela est dû à la rapidité considérable de l'incendie. Celui-ci, ayant un aliment facile dans les herbes desséchées et réduites à l'état de chaume, avance sans cesse et n'a pas le temps de détruire les arbres verts. Quelquefois même, telle est la précipitation de sa marche, que l'extrémité seule des herbes est atteinte. En général cependant, celles-ci sont détruites jusqu'à ras de terre.



Quelle est la raison pour laquelle les noirs incendient les herbes? Elle est difficile à découvrir. Edouard Dupont a fait de cette question une étude approfondie, et il expose, dans ses *Lettres sur le Congo*, les motifs qui lui ont été donnés par les indigènes sur cette coutume dévastatrice.

Dans le bas Congo, elle ne fait directement de mal à personne, le pays étant peu peuplé, les villages n'ayant besoin que de petites cultures, et le reste de la région restant inutilisé. Les villages sont, au reste, protégés par les arbres qui les entourent et que les nègres ont soin d'entretenir.

Les herbes sont un obstacle considérable pour la marche; elles rendent à chaque instant le pays inabordable; elles envahissent et effacent les sentiers, si étroits, qui sont les seules voies de communication; elles empêchent la vue d'explorer les alentours, dans un pays où la sécurité était si peu assurée, il y a peu de temps encore. Les brûler est donc un avantage immédiat.

L'incendie est également un moyen de chasse. Il refoule le gibier vers des points que les nègres savent prévoir et où ils l'attendent. Puis il assainit le pays et le purge de quantités de reptiles et d'insectes.

Dans la région au nord de l'Ouellé, c'est surtout dans le but de chasser l'éléphant et les grands quadrupèdes que les noirs allument les steppes, et il n'est pas rare, comme le dit le docteur Junker, que des villages soient brûlés et que des nègres périssent asphyxiés ou carbonisés.



Cet incendie annuel des herbages, qui succède à la saison pluvieuse, a, d'après Schweinfurth, sur la végétation du centre de l'Afrique une influence dont les effets

sont d'une portée incalculable. Dénudée au moment de la sécheresse, la couche d'humus, que le charbon et les cendres finissent par remplacer, est balayée par le vent, entraînée par les eaux quand revient la pluie, et ne laisse d'autre assiette aux plantes nouvelles qu'une roche, la plupart du temps ferrugineuse et friable.

Dès lors, on comprend la différence que présente la végétation des plateaux avec celle qui borde les rivières, où l'herbe vive, protégée par la futaie, résiste aux progrès du feu et puise, dans le riche terreau formé par la décomposition des feuilles, une nourriture substantielle.

Mais dans la plaine, même à l'endroit où le sol n'est pas emporté, la violence des flammes a, sur la configuration des végétaux, une influence énorme, encore plus grande que celle des terres salines. Saisis par leur bois mort, les vieux arbres périssent complètement, et le jeune scion, qui n'est pas tué, se contourne et se rabougrit; de là cette rareté des belles cimes qui font l'orgueil de nos forêts; de là cette pénurie d'arbres à peu près droits, et ces anomalies qui s'observent à la base des tiges et des rameaux de ceux qui ont pu grossir.

Les effets de l'incendie des herbes sont analogues dans le bas Congo. « Il empêche, dit Dupont, la formation de l'humus et le reboisement du pays. En somme, c'est bien un procédé nègre. Chaque année, ces immenses régions subissent un commencement d'essartage en pure perte, et comme cela se répète depuis des siècles, d'année en année, on peut aisément se figurer les énormes conséquences d'une pareille destruction. »



Lorsque l'incendie a passé, le paysage revêt un aspect désolé. Hier uniformément jaune, la plaine est devenue le lendemain un immense lit de braises et de cendres noires.

Mais telle est la prodigieuse fécondité de la nature dans ces pays des tropiques, qu'en quelques jours de temps cette lugubre teinte s'efface et fait place à un immense tapis verdoyant: c'est l'herbe nouvelle qui commence à poindre. L'aspect du pays devient alors admirable. A perte de vue, on ne voit qu'une végétation opulente et séduisante à l'œil, que viennent seuls attrister quelques arbrisseaux tortueux et rabougris ou quelques troncs dénudés dont l'incendie a eu raison et qui restent là, isolés, comme pour témoigner du passage de l'élément destructeur, dont rien, sans eux, ne révélerait la présence récente.





Le ravin Léopold. — Construction des maçonneries du pont. (D'après une photographie prise en 1890 par M. Demeuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE RAVIN LÉOPOLD

DANS notre dernier numéro, nous avons reproduit une vue de la tranchée ouverte à travers le col des Plantations, le point le plus bas du contrefort qui limite au nord-est l'étroite vallée de Matadi.

Le revers de ce contrefort constitue le flanc de droite du ravin Léopold. C'est une vallée étroite, encaissée et à forte pente qui coupe la rive gauche du Congo et, se resserrant rapidement, prend son origine sur le plateau qui couronne le massif de Matadi. En saison ordinaire, le fond en est complètement à sec, mais à l'époque des pluies il donne passage à un torrent roulant avec violence les eaux qui descendent de ses flancs rocheux et abrupts.

A la sortie du col des Plantations, le chemin de fer pouvait franchir directement le ravin et atteindre sans détour le versant opposé. Mais cette solution nécessitait la construction d'un pont de 60 mètres qui, par suite de sa hauteur au-dessus

du fond du lit, ne pouvait comporter qu'une seule travée; ce qui la fit rejeter.

Le tracé adopté, au contraire, se tient, en débouchant du col, à mi-côte sur le flanc du ravin, remonte celui-ci jusqu'à un endroit convenable où il le franchit en courbe au moyen d'un pont de 20 mètres qui conduit sur le versant gauche. C'est là une solution moins élégante, à coup sûr, mais beaucoup plus pratique et plus économique que la première.

Notre gravure représente le fond du ravin, à l'endroit de la traversée du chemin de fer, au moment de la construction du pont : à gauche, une culée sur le point d'être terminée ; à droite, l'emplacement destiné à recevoir la seconde culée.

Le tablier métallique, à l'aide duquel le ravin est franchi par le chemin de fer, présente cette particularité que la voie y est entièrement en courbe de 50 mètres de rayon.



L'avenue des cocotiers devant le pier de Boma. (D'après une photographie de M. Shanu.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

II. — DE BANANA A BOMA.

Le *Héron*. — En route. — Kissanga. — Ponta da Lenha. — L'habitant du bas Congo. — Paysages riverains. — Le banc de Matéba. — La Roche Fétiche et le Monolithe. — Arrivée à Boma. — Le sanatorium du docteur Allart.

29 juin 1885.

Nous nous embarquons à 10 heures sur le *Héron*, steamer de l'État du Congo. On a établi au-dessus de la machine une grande plate-forme protégée par une toile. On y jouit d'une belle vue et il y fait frais. Nous sommes très bien dans nos chaises de Madère. Nous dépassons la pointe de Boulabemba et nous voilà au milieu du fleuve, large de 8 kilomètres, entre un lacis d'îles au delà desquelles on aperçoit la terre ferme : des collines lointaines précédées d'un rideau de gaze bleue. L'eau est jaune ; les îles sont boisées du morne palétuvier qui, ne se soutenant pas dans la vase, s'incline et laisse tomber ses branches grises qui s'enterrent et prennent racine.

Rien à voir que l'immensité de la grande nappe couleur thé,

bordée de palétuviers aux troncs gris, aux branches cassées, au feuillage sombre. De temps en temps s'arrête au-dessus de nos têtes un grand aigle pêcheur noir et blanc, planant sur le fleuve dont il interroge la surface où flottent de petits îlots d'herbages. Un paysage triste.

Nous traversons le Congo et approchons de Kissanga : un groupe de maisons blanches, deux factoreries, une anglaise et une hollandaise, sur une plage dénudée. Des tonneaux d'huile sont rangés dans la cour, quelques canots sont attachés à un piquet planté dans le sable. Un moulek hisse le pavillon tricolore pour nous saluer.

Nous passons et retraversons le fleuve, gouvernant sur Ponta da Lenha, un autre groupe de factoreries sur la rive nord. Nous avons des lettres à remettre. Le vapeur siffle en appro-

chant et passe à demi-vapeur tout près de la rive. Une pirogue se détache et on jette le paquet aux noirs. Sur un petit pont en pilotis apparaissent deux blancs, mais nous ne nous arrêtons pas.



Ponta da Lenha (*Pointe au bois*) est une île boisée et un ancien établissement de négriers. Il y a quinze ans, des blancs y possédaient des baraccons de noirs esclaves qu'ils expédiaient au Brésil, au nez et à la barbe des croiseurs anglais et portugais. J'ai connu un Portugais, ancien négrier, qui avait pris au piège toute une compagnie de soldats que le gouverneur de l'Angola avait envoyés faire une enquête sur son commerce illicite. Les soldats coloniaux portugais sont des nègres. Il s'en était emparé et les avait vendus comme esclaves au Brésil. Le Congo est une mine de dramatiques histoires du temps de la traite, commerce que certains blancs regrettent. Les vieux négriers sont devenus acheteurs d'ivoire, d'arachides, d'huile de palme et de caoutchouc.

Le courant du Congo ronge continuellement la rive argileuse de Ponta da Lenha. Il y a quelques années, le terrain sur lequel se trouvait la factorerie française se détacha de la rive, et les hommes n'eurent que le temps de sauter sur la terre ferme. Le Congo emporta le tout dans l'océan, bâtiments, arbres, produits et animaux, et un voilier rencontra la ville flottante à 100 lieues de la côte. Le pigeonnier restait encore debout et il y avait des pigeons vivants. Cela m'a été raconté par des témoins oculaires.

Des anciens barracons d'esclaves, il ne reste plus que de belles plantations d'orangers aux fruits délicieux.



Une pirogue nous suit, montée par quelques noirs. Ce sont des Moussorongo qui nous font signe d'arrêter en montrant des papiers. Ils apportent sans doute une lettre urgente pour notre chef. Nous stoppons, et ils abordent.

De Banana à Ponta da Lenha, les îles et les rives du fleuve sont habitées par les Moussorongo; sur la rive droite, de l'océan à Boma, par les Kacongo. La côte est peuplée par les Bavili (coureurs de grèves), les Kabinda, les Loango et les Baloumbou.

Toutes ces tribus se ressemblent plus ou moins par leurs caractères physiques, physiologiques et physiologiques. La traite des nègres et les luttes intestines auxquelles elle a donné lieu ont tellement mélangé, confondu les races et les types de cette région, qu'il est bien difficile d'établir des distinctions. Elles sont minimes, à cause même de leur multiplicité.

En général, l'habitant du bas Congo est d'une stature élancée; ses formes sont bien proportionnées, indiquant plus d'agilité que de force physique. Le crâne et la figure sont ovales.

L'examine les noirs de la pirogue. La face respire l'intelligence et la ruse. Les cheveux sont laineux, crépus, serrés ou semés par touffes. Les yeux sont beaux et doux. Le nez est un peu proéminent, la base des narines large, la bouche grande, les dents superbes. Les mains et les pieds sont très petits, les attaches fines. Les Européens ne sauraient mettre leurs bracelets.

Chez l'homme, les muscles des bras et des jambes sont peu développés, quoiqu'il soit agile à la course et qu'il puisse

fournir de longues étapes. Les muscles du cou, de la poitrine et du dos ont, dans la verticale, un développement extraordinaire. La femme est plus grande et plus forte que l'homme; elle pèse bien un tiers de plus. Cela est dû probablement aux travaux pénibles dont elle est seule chargée. La démarche de ces femmes n'en est pas moins gracieuse et très digne. Elles ont véritablement un air biblique quand on les voit marcher en portant de grands vases sur la tête ou sur la paume de la main renversée près de l'épaule. Tout se porte sur la tête dans un équilibre parfait; une simple bouteille sera portée ainsi plutôt que d'être tenue à la main.

Ces Moussorongo sont des pêcheurs qui habitent des villages lacustres dans la région des palétuviers, ces arbres qui poussent dans les marécages, et que l'eau saumâtre recouvre deux fois par jour. C'est sur ces palétuviers, aux branches tordues, que les pêcheurs se construisent des huttes, véritables nids, qui leur servent d'habitations. Quand on parcourt l'intérieur du pays des savanes, on aperçoit au sommet de toutes les montagnes, sur le flanc des collines et dans les vallons, de larges bouquets isolés d'arbres entremêlés de palmiers: ce sont des villages. En s'approchant, on remarque sous le vert sombre des hautes futaies une ceinture de bananiers au large panache de feuilles vert tendre, et alentour des champs de manioc, d'arachides et de haricots.

Quand on traverse ces cultures, on rencontre parfois une palissade ou une haie de cactus ou d'euphorbes. Ces enceintes sont souvent fermées par une porte ou une simple barrière.

Chez les Moussorongo qui habitent dans la forêt, le village se trouve au centre d'une grande clairière défendue par des abbates. Une fois la barrière franchie, on se trouve dans le village, dont le terrain d'argile est bien battu et proprement balayé. Au centre, il y a un espace libre sur lequel se trouve un abri, simple toit élevé sur des pilotis. C'est là que se reposent les voyageurs, et que les anciens s'assemblent pour discuter les nouvelles, pour fumer et pour boire le vin de palme. Les cases sont assez irrégulièrement distribuées autour de cette espèce de place publique.



Les indigènes nous quittent et le steamer, qui s'était arrêté un instant pour que notre chef pût prendre connaissance des dépêches expédiées à son adresse, se remet en route et dépasse Ponta da Lenha.

À partir de ce point, la flore change, l'eau saumâtre et les palétuviers disparaissent, les nombreuses îles, formées d'un limon noir et gras, sont couvertes de la végétation tropicale la plus riche. On voit le bombax géant, le baobab, le tamarinier entremêlés de palmiers à huile, de dattiers sauvages. De grosses lianes les enlacent et le sous-bois est formé de palmiers nains, de dracénas gigantesques et de fougères. Sur la rive, sous l'ombre des branches qui surplombent l'eau, croissent des juncs, des papyrus et des herbes.

On ne distingue pas la moindre petite place où l'on pourrait aborder sans être forcé de se tailler un chemin à la hache et à la machette. Des pigeons verts, des perroquets criards et des singes de toute espèce animent ce fouillis de verdure à teintes variables. De temps en temps, un canal étroit, un peu de terrain battu et les grandes feuilles vert tendre du bananier indiquent un village: huttes minuscules de paille séchée, au pied des arbres géants. Une pirogue étroite, creusée dans un tronc d'arbre, montée par un ou plusieurs hommes debout,

pagayant, bondit sur le remous causé par l'hélice, et les noirs nus, à peine couverts d'une loque, cherchent à gagner la rive pour ne pas être submergés.



La matinée se passe ainsi jusqu'à l'heure du déjeuner, qui a lieu vers 4 heures. Le soleil a percé le rideau de nuages, d'où la pluie ne tombe jamais pendant la saison sèche, de mai en octobre; il fait extrêmement chaud. Nous mangeons tant bien que mal nos plats sur nos genoux, faute de place à table, et le steamer traverse le banc de Matéba (1).

De ce point, l'aspect du Congo change de nouveau; il est toujours très large et rempli d'îles, mais ce sont des bancs de sable émergeant à peine au-dessus du niveau de l'eau et où il ne pousse que des herbes, des papyrus et quelques pandanus, palmiers dont les feuilles sont en forme d'éventails.

Vers l'est, on aperçoit les montagnes, et bientôt, sur la rive sud, apparaît la roche Fétiche, pointe rocheuse qui plonge comme une muraille dans l'eau. Ce roc est couvert d'inscriptions bizarres, hiéroglyphes dessinés par les noirs. Sur la rive nord, au fond d'un canal, entre une montagne à pente douce et l'île de Mateba, dont l'extrémité est une double colline en forme de dôme (2), apparaît Boma, rangée de maisons blanches qui se mirent dans l'eau. Sur le sommet de la montagne, on voit Lembo-la-Nzambi, une haute aiguille rocheuse solitaire. Une partie en est peinte en blanc, et ce point remarquable sert de direction aux navigateurs. Tuckey l'a appelée *Fingal schield* et les Anglais l'appellent *Lightening stone*. Je préfère le nom indigène.

La nuit tombe derrière nous; l'horizon est d'or roux, le soleil une boule de vermillon carminé, le fleuve est vert, pailleté de jaune brillant, et sur la rive se profilent les touffes mouvantes des papyrus, le tronc élancé et le plumeau du palmier borassus, en grandes ombres qui fuient dans le sillage du vapeur.

Nous dépassons le « banc de la guerre », où Delcommune et moi avons tué plus d'un hippopotame, et nous entrons dans le canal de Boma. La nuit est venue, noire, avec de rares étoiles; de Boma, on ne voit que quelques fenêtres éclairées et un fanal rouge, sur lequel nous nous dirigeons. C'est la jetée en fer où viennent s'amarrer les vapeurs de l'État.

Le *Héron* s'arrête, on jette les amarres, la machine bat quelques coups en arrière et nous voilà à quai. La première chose que je vois, c'est l'*Espérance*, le joli canot à vapeur, échoué comme une épave, et plus loin la coque de la *Belgique*, en trois morceaux.

On accourt avec une lumière. L'homme qui tient la lanterne rouge parle avec un fort accent liégeois: c'est Riga, le mécanicien. Un petit chemin de fer Decauville relie le quai à la maison de Gillis, occupée maintenant par Delcommune. Je ne reconnais plus l'habitation. Celui-ci en a fait une merveille.

Nous allons au sanatorium qui va nous servir de logement. Il y a des animaux de selle pour nous y conduire: un cheval, deux ânes et un bœuf. J'ai le bœuf pour monture: un bœuf de Mossamédès acheté chez les trek-boers venus du Traansvaal; la bête a des cornes énormes, mais c'est la meilleure des montures, elle est douce comme un mouton et va un train d'enfer. J'arrive avec une avance énorme et je suis émerveillé de voir l'établissement sanitaire créé par le docteur Allart. Le plan que j'avais fait à la demande de l'excellent docteur est réalisé et dépasse tout ce qu'on pouvait espérer. La véranda, où l'on pourrait faire danser cent couples, a très grand air avec son escalier monumental, ses grandes draperies destinées à servir de protection contre le vent. On voit que c'est un homme de goût qui a présidé à la construction et le confort se reconnaît dans les moindres détails.

Cap. L. VAN DE VELDE.

(A continuer.)

(1) L'île de Mateba s'étend le long de la rive nord du Congo entre Ponta da Lenha et Boma. M. Ad. De Roubaix, d'Anvers, l'acquit en 1885 et y installa une usine pour la fabrication de l'huile de palme. Il y commença également l'élevage du gros bétail. Depuis février 1890, Mateba est devenue la propriété de la *Compagnie des Produits du Congo*, qui y possède actuellement, outre l'usine de Siccia, une dizaine d'établissements, factoreries et kraals, dirigés par vingt Européens. Les troupeaux de la société comptent un millier de têtes de bétail. Ils alimentent de viande Boma et Matadi.

Le banc de sable qui s'étend devant l'île constitue le seul obstacle un peu sérieux à la navigation dans le cours du bas fleuve, à l'époque des basses eaux.

(2) Aux approches de Boma, les rives du Congo deviennent montagneuses. Sur la rive sud, une chaîne vient mourir en projetant dans le fleuve un bloc

de granit porphyroïde que l'on appelle la *Roche Fétiche*. Sur l'autre rive, presque en face, se dresse, à une altitude de 200 mètres, un énorme escarpement rocheux, sans stratification, nommé *Mont Bembandek*, au sommet duquel se détache, en monolithe, une aiguille quadrangulaire de granit rouge à paillettes de mica noir mordoré et mesurant dix mètres de hauteur. Enfin, entre ces deux reliefs, dans l'île de Mateba qui projette ici sa pointe orientale, s'arrondissent, au-dessus des pâturages de cette partie de l'île, deux mamelons rocheux, auxquels on a donné le nom de *Cul-de-Boma*.

Dans le croquis ci-dessous, nous avons réuni, d'après des éléments photographiques communiqués par M. le Dr Étienne, les silhouettes des diverses expressions montagneuses qui forment comme un portail au canal qui conduit à Boma. (N. d. l. R.)



La roche Fétiche.

Le Cul-de-Boma.

Le mont Bembandek et le Monolithe.

LES OISEAUX DES FLEURS ET DU MIEL

LE Nectarinia, qui appartient à l'ordre des passereaux ténui-rostrés, est un oiseau fort commun dans l'Afrique australe. On le trouve aussi près du Tanganika, sur les bords de l'Uelle et sur ceux de l'Aruwimi. Le capitaine Storms en a rapporté deux variétés, qui figurent au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, le *Cinnyris amethystinus* et le *Cinnyris eupreus*. Le docteur Junker raconte qu'il en a vu également deux espèces : le *Nectarinia metallica* et le *Nectarinia Palehella*, et il déclare que ce petit oiseau est un des plus jolis habitants des forêts de l'Afrique. Son plumage chatoyant, à reflets multicolores et métalliques, est un merveilleux assemblage de couleurs diverses. Il sautille sans cesse de branche en branche et a un vol des plus légers. On croyait d'abord qu'il ne se nourrissait que du suc des fleurs, d'où lui est venu le nom de *Nectarinia*. Et, en effet, lorsqu'il avait passé quelque part, le sol était jonché de corolles déchiquetées.

Mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que cet oiseau était insectivore et que, s'il s'attaquait aux fleurs, c'était seulement à cause des insectes qu'il savait y trouver.

Dans son ouvrage : *Reisen in Africa*, le Dr Junker a identifié à tort le Nectarinia avec l'oiseau du miel, qui est également très commun dans l'Afrique australe et centrale.

Ce grimpeur, qu'on appelle aussi l'Indicateur des abeilles, est un proche parent du coucou. Son cri est une série d'appels vifs et sonores, que Livingstone traduit ainsi : *tehik, tehik, teheur, teheur*.

Les indigènes savent fort bien se servir de lui pour découvrir le trésor que les abeilles ont amassé dans le creux des arbres. L'oiseau, du reste, les y aide de tout cœur.

Aussitôt qu'il aperçoit un homme, il jette des cris animés, saute de brindille en brindille, passe d'une branche à l'autre, puis sur l'arbre voisin, en multipliant son appel. Il s'envole dans la direction voulue, s'arrête, perché sur un arbre élevé, regarde en arrière pour voir si on le suit, repart

quand il en est sûr, et, d'arbre en arbre, conduit jusqu'au logis des abeilles l'indigène, qui connaît l'oiseau et n'hésite pas à le suivre.



Le Nectarinia.

L'homme ne vient-il pas assez vite à son gré, le gentil petit guide rebrousse chemin; il crie plus fort, crie avec impatience, part comme une flèche, pour montrer avec quelle rapidité il pourrait vous conduire, et ne s'arrête qu'au moment où la ruche est gagnée. Si vous n'acceptez pas son invitation, il renouvelle ses instances, voletant autour de vous et poussant des appels précipités et incessants.

Tandis que l'indigène enfume les abeilles et s'empare de leur trésor, l'indicateur lisse son plumage; puis il pousse des cris de triomphe, comme pour dire au grand bipède que sans lui il n'aurait jamais pu découvrir le miel.

Jamais il ne trompe l'homme : c'est toujours à une ruche qu'il le conduit, bien qu'elle soit parfois assez mal approvisionnée. Il est aimé par les indigènes des bords du Zambèze. Ceux-ci ne manquent pas d'écouter son appel, et le lui expriment par un sifflement spécial qui signifie, d'après eux : « Pars devant, nous te suivons. »

L'oiseau indicateur du miel ne craint pas l'homme. On dirait qu'il se sait indispensable et qu'il se sent aimé. En retour, il procure à son ami le miel dont il fait ses délices.

Comment sait-il cependant que nous aimons le produit de la ruche? Où la singulière habitude que nous venons de décrire prend-elle sa source? Est-ce, comme le dévouement du chien, dans une profonde affection pour l'homme?

En général, c'est l'intérêt qui, chez les bêtes, est la cause des services rendus. Livingstone croit que les actions de l'oiseau n'ont pour motif que son goût accentué pour le suc des abeilles et le profit qu'il tire des reliefs que

lui abandonne le preneur du miel.

Dans le haut Congo, l'oiseau du miel a été observé sur les bords de l'Aruwimi.



LE CAPITAINE RAMAECKERS

Né à Namur le 11 décembre 1848. — Capitaine en premier du génie, aide de camp du lieutenant général Brialmont.

En 1879, est chargé par le Roi d'une mission technique dans la Tripolitaine et le Fezzan. — Prend du service à l'Association internationale africaine le 7 juin 1880. — S'embarque pour Zanzibar et se rend au lac Tanganika. — Décédé à Karéma le 25 février 1882.



L'ŒUVRE belge du Congo a débuté par une série de voyages de Zanzibar au lac Tanganika, voyages qui n'ont guère apporté de bien importantes contributions à nos connaissances scientifiques sur l'Afrique et qui n'ont eu pour résultat pratique que la fondation, sur les bords du lac, de deux stations encore aujourd'hui occupées par des Européens : *Karéma*, fondé en 1879, sur la rive orientale, par le lieutenant Cambier, et *Mpala*, fondé en 1883, sur la rive occidentale, par le lieutenant Storms.

Le capitaine Jules Ramaeckers conduisit la troisième de ces expéditions. C'était un officier instruit, qui avait été distingué et signalé au Roi, dès le début des entreprises africaines, par son chef, le général Brialmont.

Une première mission le conduisit dans la Tripolitaine, où pendant quelques mois il étudia la construction d'une voie ferrée de Tripoli à Mourzouk. Puis, à peine de retour en Belgique, il repartit pour Zanzibar et alla remplacer, à Karéma, le capitaine Popelin. La dysenterie, cette fatale maladie des terres sauvages, l'enleva subitement, après quelques mois de séjour au bord du grand lac.

L'institution de l'Association internationale africaine a été comme le signal du grand mouvement africaniste auquel nous assistons depuis quinze ans. Ce signal est parti de Bruxelles et depuis lors la Belgique a continué à garder en cette œuvre hardie une attitude qui n'est pas sans quelque grandeur morale.

Pour elle, depuis les débuts, le terrain d'action s'est déplacé; la côte occidentale s'est substituée à la côte orientale, Boma et Matadi ont rem-

placé Zanzibar et Bagamoyo. Mais quelque limité qu'ait été, à la côte est, le travail de ses enfants, il n'en demeure pas moins dans l'histoire de l'Afrique comme un fait inoubliable.

Les expéditions Cambier, Popelin, Ramaeckers, Storms ont continué à tenir ouverte la route du Tanganika, découverte par Burton, Stanley et Cameron.

Tandis qu'ils s'établissaient sur les bords du lac, Stanley, à la tête des expéditions du Comité d'études du haut Congo, arrivait par l'ouest et jalonnait de postes les rives du fleuve. Aujourd'hui, la jonction est faite, la grand-route à travers l'Afrique centrale, depuis Banana jusqu'à Zanzibar, est tracée et sans cesse parcourue par les caravanes.

Les efforts du commerce ont suivi de près ceux de la science et de la propagande religieuse. C'est sous l'influence combinée de ces forces civilisatrices que commence la régénération du pays des noirs par le travail.

Le tableau grandiose que déjà l'histoire a partiellement retracé après la conquête de l'Amérique et celle de l'Australie, se renouvelle donc sous nos yeux en Afrique, mais heureusement dans des conditions plus complètes et plus dignes de l'esprit et des aspirations de notre temps.

L'Europe, pendant ces dix dernières années, s'est politiquement partagé l'Afrique; les terrains d'action, les sphères d'influence y ont été nettement définies. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, s'y sont réservé pour l'avenir des colonies plus ou moins vastes. Ce partage, qui est sur le point d'être complètement terminé jusqu'au cœur même du continent, s'achèvera, nous en avons l'espoir, sans être compromis par de sanglantes rivalités. A la sagesse des gouvernants de veiller à ce qu'il ne soit pas davantage défiguré par les criminels excès dont les populations indigènes furent, aux siècles passés, les malheureuses victimes, ni par les erreurs économiques qui ont si souvent frappé de stérilité les dons les plus précieux de la nature.

Ceux qui, comme Ramaeckers, se sont généreusement laissé entraîner par la grandeur de cette conquête, et ont succombé en route, n'ont pas donné leur vie à une œuvre vaine : cent peuples restaient dans l'oubli, inconnus, immobiles, sans concourir à l'accomplissement des destinées de l'humanité... Toute cette race est aujourd'hui sollicitée... Elle va entrer dans le mouvement du monde.

LE BAOBAB



LE baobab est l'arbre caractéristique par excellence de la côte occidentale et de l'Afrique centrale. On le rencontre du Sénégal, au nord, jusqu'au Betchuanaland, au sud. Le long des rives du Congo, il montre à chaque moment sa massive silhouette : on l'observe depuis le littoral jusqu'à Bolobo, au delà du confluent du Kassai. Plus haut, on ne le rencontre plus. Les énormes spécimens qui sont à Boma, dans l'île de la Rocca et à Kinshassa, sont célèbres. Dans cette dernière station, le major Parminster en a mesuré un qui n'avait pas moins de 30 mètres de tour.

Dans la cour d'une factorerie de Landana, il existe, dit M. Jeannest, un vieil arbre dont 17 nègres, se tenant par la main, parviennent à peine à entourer le tronc.

Colosse végétal, le baobab est, relativement aux plantes, ce que l'éléphant est parmi les animaux.

Son tronc conique et disproportionné n'est pas très élevé : 4 à 5 mètres à partir du sol jusqu'aux branches, mais son épaisseur atteint parfois 25 à 30 mètres de circonférence. Il s'appuie sur des racines géantes, découvertes par les eaux et rampant au loin sur le sol comme des serpents monstrueux, couleur de rouille. Les racines sont souvent garnies de verrues monstrueuses.

Parfois, soit que l'arbre ait été blessé, soit que son écorce ait été enlevée par l'indigène, la sève extravasée recouvre le tronc de loupes ou de cordons granuleux qui affectent les formes les plus extraordinaires. Les atteintes du feu même ne produisent pas d'effet sur sa végétation ; on en trouve souvent de profondément creusés. Livingstone en a rencontré dans lesquels vingt ou trente personnes pouvaient se coucher et dormir tout aussi bien que dans une hutte.

De ce côté informe, de couleur cendre et qui, quelquefois, présente l'aspect de cinq ou six arbres réunis, s'étendent, près du sommet, des rameaux gigantesques et noueux, aux allures bizarres. Les ramilles, courbées par le vent, n'ont pas la force

de se relever et font ressembler l'arbre à un énorme parasol, protégeant les végétaux qui croissent autour de lui.

Selon Burton, il existe deux variétés de cet arbre colossal ; toutes deux ont le même tronc, mais le feuillage et le port différents. Le baobab ordinaire a la feuille longue et présente une masse convexe ; l'autre porte une petite feuille, de la couleur de celle de l'indigotier, et sa ramée, dressée vers le ciel, est concave.

A la fin de la saison sèche, lorsque l'arbre est complètement dépouillé de feuilles, son ossature se dessine dans toute son étrangeté et sa force ; à l'époque où renaît la végétation, c'est-à-dire en octobre et en novembre, les branches se couvrent d'un épais feuillage formant comme une coupole de verdure.

Le bois du baobab est tellement tendre et spongieux que d'un seul coup on y enfonce la cognée assez profondément pour qu'il soit difficile de l'en retirer. Il n'est pas utilisable, pas même comme combustible.

Les feuilles sont charnues, digitées, à folioles pétiolées, rappelant par leur forme celles du marronnier d'Inde. Les fleurs sont très grandes et remarquables par leur calice verdâtre à la

face interne, leur corolle blanche et leurs anthères oranges ; elles présentent quelque ressemblance avec celles de la rose trémière. Elles s'ouvrent au point du jour, et sont souvent tombées avant le soir.

Les fruits, connus sous le nom de *pain de singe*, sont de grosses capsules ligneuses, ovales, longues de 25 à 35 centimètres, pendant aux branches, accrochées par un filament. De loin, on dirait une nuée de corbeaux suspendus par une patte, ce qui ne manque pas de surprendre ceux qui voient un baobab pour la première fois. Les fruits contiennent une pulpe aigrelette dont quelques indigènes fabriquent une farine d'une saveur aigre-douce. Celle-ci passe pour être fortifiante, surtout chez les enfants, et sert à faire de la bouillie et des gâteaux grossiers. Fendu et séché, les gens de l'Ugogo emploient également ce fruit en guise de cuiller.



Baobab à Bombo-rive. (D'après une photographie de M. le Dr Étienne.)

L'explorateur allemand Mohr, qui voyagea en observateur attentif dans le sud de l'Afrique et fit un voyage aux chutes Victoria du Zambèse, parle souvent du baobab. Voici l'un des passages de sa relation de voyage où il est question des fruits de l'arbre :

« Le 5 et le 6, nous continuons à cheminer dans un pays très accidenté, couvert de fourrés presque inextricables. Nous y rencontrons de plus en plus souvent le baobab ou *Adansonia digitata*, dont les racines colossales, vrais doigts de géant, gênent sensiblement notre marche...

« Le 10, après avoir marché dans cette nouvelle direction de huit heures du matin à une heure de l'après-midi, nous faisons halte à l'ombre du tronc d'un énorme baobab. Je dis : l'ombre du tronc, car, dans cette saison, les baobabs n'ont pas de feuilles. En revanche, il se trouvait encore sur celui-là des fruits que mes Cafres disputèrent avec une adresse et une agilité extrêmes à une bande de babouins, logée dans cet arbre. Ces fruits sont de grosses gousses de forme elliptique, et d'un vert tirant sur le gris. On y trouve des pépins noirâtres qui contiennent une substance blanche, compacte et sucrée, avec goût légèrement acide. »



L'origine de l'arbre ne semble donc pas même remonter aux premières années de l'ère chrétienne. Par conséquent, on peut dire avec Livingstone que, malgré l'étonnante vitalité du baobab, il est difficile de croire, comme le fait Adanson, qu'il en existe d'aussi vieux et de plus vieux même que les pyramides d'Égypte.

Les naturels enlèvent l'écorce du baobab jusqu'à la hauteur qu'ils peuvent atteindre, en séparent les filaments qu'ils utilisent pour tisser des étoffes ou faire des cordes très solides. Cette opération, qui ferait mourir la plupart des arbres, n'a d'autre effet sur le baobab que de le forcer à produire une nouvelle écorce qu'il forme par voie de granulation. Les morceaux d'écorce qui ont été brisés pendant l'opération et qui adhèrent encore au baobab, continuent de végéter et de s'accroître.

Le baobab est employé à quelques usages. L'écorce et les feuilles des jeunes rameaux, qui renferment beaucoup de mucilage, servent à faire des tisanes adoucissantes. Ces mêmes feuilles, séchées à l'ombre, sont ensuite réduites en une poudre que les nègres du Sénégal appellent *lulo*, et qu'ils mêlent à leurs aliments.

« C'est dans l'énorme tronc du baobab, dit M. Clavé, que les indigènes du Sénégal mettent les corps de leurs *guirots*, sorte de poètes-musiciens qui président aux fêtes que donne le roi du pays, et qui, regardés comme sorciers, se font respecter et craindre pendant leur vie, mais sont maudits après leur mort, et privés de la sépulture commune. On creuse des chambres dans le tronc du baobab ; on y suspend les cadavres de ces malheureux, qui, sans aucune préparation, s'y dessèchent et s'y conservent à l'état de véritables momies. »

Ce n'est que dans ces dernières années que l'industrie européenne a songé à utiliser l'écorce de l'arbre. On fait quelques essais en Angleterre pour son utilisation dans la fabrication du papier. Malheureusement, les fabricants n'ont pas l'occasion de se procurer des écorces de baobab en quantités suffisantes.

Bien que ce géant des forêts africaines grandisse très lentement, M. Moloney, gouverneur du Lagos, estime qu'il y aurait lieu d'en étendre la culture dans les Indes et autres régions tropicales.

Le baobab, déjà si curieux par sa structure et sa grosseur, est encore plus étrange par sa longévité. Adanson prétend en avoir observé aux îles du cap Vert qui devaient avoir, d'après lui, plus de 6,000 ans ! Par contre, Livingstone, qui a examiné des centaines de ces colosses, croit pouvoir dire, en se basant sur le nombre de leurs anneaux concentriques, que les plus volumineux qu'il ait vus ne devaient pas avoir plus de 1,500 ans.

Quand l'arbre est mort, on distingue facilement les anneaux concentriques dont il est formé ; Livingstone a compté ces anneaux à trois places différentes ; il s'en trouvait, terme moyen, 81 1/2 dans 30 centimètres d'épaisseur. Chaque lame est composée de deux à quatre couches de tubes ligneux. En supposant que chacun des anneaux soit le produit de la végétation annuelle, si l'on prend le rayon d'un baobab ayant 31 mètres de circonférence, c'est-à-dire un peu plus de 5 mètres de rayon, on trouve un total de 1,400 anneaux.



Le baobab géant de Kinshassa (D'après une photographie de M. Hector Cambier.)



Le ravin Léopold. — La voie le long du flanc gauche et le pont de fer. (D'après une photographie de M. Hector Cambier.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE RAVIN LÉOPOLD

C'EST le 21 mars 1891 qu'a été inaugurée, par une cérémonie officielle, la petite section du chemin de fer qui s'étend entre la gare de Matadi et le ravin Léopold.

Le commandant Coquilhat, qui était alors à la tête du gouvernement local, se rendit avec ses principaux fonctionnaires de Boma à Matadi, où il fut reçu par le major Cambier, administrateur de la Compagnie du chemin, M. Charmanne, directeur de la construction, et les ingénieurs chefs de service de la Société.

Un train avait été formé, et pour la première fois la locomotive conduisit les invités jusqu'au ravin Léopold, à l'entrée du pont dont nous avons montré la construction des maçonneries dans un dessin de notre précédent numéro et que l'on peut voir monté dans la gravure ci-dessus.

Ce pont est le travail d'art le plus important que la voie présente avant d'arriver au passage de la Mpozo. Sa construc-

tion, tout au début de l'entreprise, a demandé assez de temps. Aujourd'hui, les locomotives de service y vont et viennent, transportant sans cesse, entre Matadi et les chantiers échelonnés de la Mpozo au col de Palaballa, les matériaux de construction et les approvisionnements.

Au delà du pont, qui a une longueur de 20 mètres, la vue se projette, vers le haut du ravin, dans la direction du plateau de Kinkanda, où se trouvent les sources des petits ruisseaux dont les eaux, à l'époque des pluies, descendent en torrents vers le Congo.

Un établissement sanitaire vient d'être installé à Kinkanda par les soins de la Compagnie du chemin de fer du Congo. Une ferme avec un kraal pour gros bétail s'y développe. A côté, un hôpital pour blancs a été élevé; il est desservi par quatre sœurs de charité. Sous peu, un second sanatorium pour noirs y sera construit.



Boma-plateau. — Le chalet du Gouverneur général, l'église en fer et le tramway à vapeur de la « Compagnie des Magasins Généraux ». (D'après une photographie de M. le docteur Étienne.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

III. — BOMA (1)

Autour du sanatorium. — Les maladies des noirs. — Leur hygiène. — Leur toilette. — Leur nourriture. — Leur cuisine.

Boma, le 30 juin 1885.

J'ai bien dormi et ai pris ce matin un bain délicieux. Il y a au sanatorium des baignoires perfectionnées avec jets de pluie et douches, et rien ne manque dans les cabines de bain.

Nous sommes en plein dans la saison sèche. Par son éloignement de l'équateur, le bas Congo, situé entre le 4° et le 6° parallèle sud, est soumis à deux saisons bien caractérisées. La saison chaude, ou saison des pluies, dure du 15 septembre au 15 mai avec un intervalle d'une petite période sèche. Les orages sont fréquents dans cette saison, et près de la côte règnent parfois des « tornades » ou trombes de vent très dange-

reuses. La saison sèche dure du 15 mai au 15 septembre. Il ne pleut pas du tout dans cette saison, appelée *cacimba*, quoique le ciel soit en grande partie presque toujours couvert de nuages. Le maximum de température est de 36°; le minimum, 13°; la moyenne est de 23° pour les vingt-quatre heures. Cette température est très supportable avec des vêtements blancs de flanelle ou de coton. L'heure la plus chaude est de 1 à 2 heures de l'après-midi; la plus froide est de 3 à 4 heures du matin. Il fait relativement froid pendant la nuit, quoiqu'il n'y ait pas de rayonnement à cause de l'humidité constante de l'air.

Dans la saison sèche règnent des vents froids du S.-O.

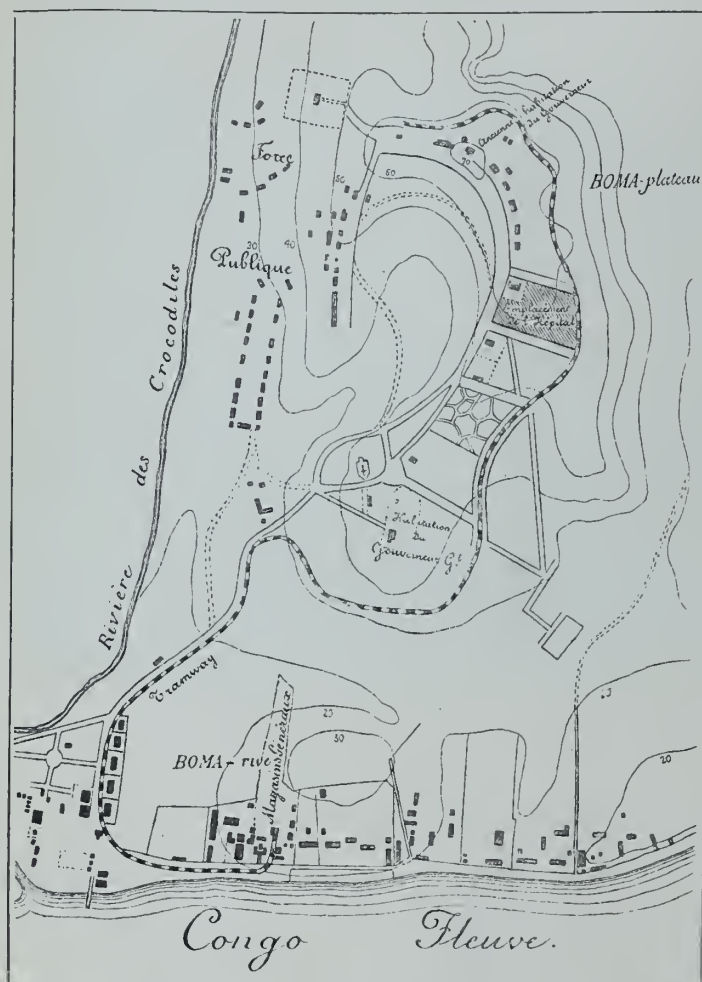
(1) Boma est depuis 1885 le siège de l'administration locale de l'État indépendant du Congo, qui avait primitivement été établi à Vivi, et la résidence du gouverneur général.

La rade est belle, d'une largeur d'un kilomètre et d'une profondeur variant de 6 à 25 mètres. Pendant l'année 1891, il est entré dans le port de Boma 72 vapeurs jaugeant 82 391 tonnes. L'établissement se développe rapidement.

qui s'engouffrent dans la vallée du bas Congo comme dans une cheminée, et amènent de brusques refroidissements, cause principale des fièvres.

Celles de nos stations qui se trouvent sur le sommet de collines dominant le fleuve encaissé et non abritées des vents, sont dans les plus mauvaises conditions hygiéniques. Depuis qu'on les déplace, la mortalité de la période expérimentale a de beaucoup diminué.

Pendant la saison des pluies, le soleil est si ardent que, courir sans casque ou sans turban protecteur, c'est s'exposer à une mort par insolation, presque certaine.



Plan de Boma en 1890.

Visité les environs du sanatorium. C'est superbe comme site; sommet d'une montagne en pente douce, des arbres énormes comme dans un vieux parc. Des avenues de jeunes palmiers et de bananiers, des plantations étendues et bien soignées; autour de la maison, des corbeilles de fleurs et un petit jardin d'acclimatation. Comme basse-cour, des pigeons de volière, des poules, des pintades, des canards, des dindons, des paons, des ehèvres, des moutons, une écurie et une sellerie bien en ordre. On ne saurait assez féliciter le docteur Allart.

Déjà les constructions, les maisons en fer et en bois, éparpillées le long du fleuve et au delà, jusqu'au sommet du plateau qui domine la rive, présentent un ensemble très pittoresque.

Les bâtiments des maisons de commerce qui y sont établies s'alignent le long du fleuve, ainsi que diverses constructions de l'État servant de locaux à l'administration du district, au service de la topographie, de la poste, des droits de sortie de la marine. Près du débarcadère, s'élèvent l'hôtel de Boma et les autres constructions de la *Compagnie des Magasins Généraux*. Sur le plateau, relié à la rive par un tramway à vapeur exploité par la Société belge,

Il faudra maintenant aller plus loin dans la voie de l'introduction au Congo du système hospitalier. Le prochain perfectionnement devra être l'organisation d'hôpitaux pour les indigènes. Je ne me suis occupé des maladies de ceux-ci que par ce que j'en ai vu. Comme ils sont sommairement habillés, j'ai pu observer qu'ils n'ont pas de difformités. Ils appliquent du reste la loi spartiate, en noyant les nouveaux-nés qui ne sont pas bien conformés. On ne remarque ni bossus, ni bancals; je n'ai rencontré que le roi de Vivi, le vieux Mavongo, atteint de claudication, par suite d'un accident. Je n'ai vu ni idiots, ni crétins, ni aveugles-nés, ni sourds-muets, ni aliénés. J'ai observé quelques albinos.

Les nègres sont d'une vitalité extraordinaire; les blessés supportent sans crier la douleur des plus cruelles opérations et se remettent comme par enchantement.

Les affections spéciales les plus communes sont les maladies de la peau; la puce pénétrante ou chique (*Pulex penetrans*), importée récemment du Brésil, cause de grands ravages chez les enfants, qui en perdent souvent les phalanges des doigts de la main et du pied. Cet insecte pénètre ordinairement sous l'ongle; s'il n'est pas immédiatement retiré, il se forme bientôt une vésicule grossie comme un pois remplie de larves, d'où un abcès et des plaies purulentes.

Un grand nombre d'hydrocèles et de hernies affectent les hommes. La maladie la plus redoutée est la variole, qui fait parfois de grands ravages.

Les affections des poumons sont fréquentes dans la saison sèche, mais les noirs succombent rarement à la phtisie. Ils se guérissent des affections de la poitrine en fumant la *liamba*, chanvre sauvage, qui les fait tousser et dormir ensuite.

Ils savent trouver des simples et des remèdes pour guérir les plaies. Dans chaque village, il y a ordinairement un homme qui possède des secrets de médecine et de chirurgie, c'est le *nganga milombe*. Il connaît aussi différentes espèces de poisons.

Je racontais un jour au docteur Allart, qui venait de débarquer, qu'ils avaient la spécialité de guérir les membres cassés. Il n'en voulut rien croire. Quelque temps après, je lui présentai un homme qui s'était cassé le bras et qui était en pleine voie de guérison. Le docteur fut émerveillé de l'appareil qu'on avait appliqué sur le bras et déclara qu'on ne pouvait faire mieux en Europe.

z

Les noirs ont, du reste, beaucoup de soins de leur personne.

Le tatouage est presque général: il se fait au moyen d'incisions formant des dessins variés qui ressortent en relief sur les épaules, le dos, la poitrine et le ventre. J'ai vu un Mousso-rongo, près de Manyanga, qui avait le dessin d'un crocodile en relief sur le ventre. Il en paraissait très fier.

Les familles se distinguent entre elles par leurs dents. Les incisives sont cassées et limées en pointes, en coupures carrées ou en demi-cercles réguliers. Les dents sont toujours éblouis-

sont groupés le chalet du gouverneur, ceux des services des finances et des travaux publics, une petite église en fer desservie par les missionnaires de Scheut lez-Bruxelles, le pavillon d'hôpital de la *Croix Rouge du Congo*. Sur les versants du plateau et le long de la rive gauche de la rivière des Crocodiles se trouvent les casernes de la garnison et villages des serviteurs noirs.

La population blanche de Boma qui, il y a quelques années, ne s'élevait guère à plus de 20 ou 25 Européens, était au commencement de l'année 1891 de 159 blancs.

(N. d. l. R.)

santes de blancheur; les nègres les soignent mieux que les Européens. Le matin en se levant et après chaque repas, ils se rincent la bouche avec de l'eau, se frottent la denture au moyen de l'index ou d'un morceau de bois fibreux qui fait l'office de brosse. Ils les égalisent en écrasant du sable entre les molaires.

Quand ils habitent au bord des rivières ou à proximité de l'eau, ils se baignent plusieurs fois par jour. L'habitant de la forêt, ainsi que celui de la montagne, se couvre la peau d'un enduit rouge foncé brillant qui rend la peau lisse et ne permet pas à la poussière de s'y attacher.

Ils se huilent aussi le corps afin de ne pas avoir la peau gercée par le soleil. C'est une grande erreur de croire que le nègre a une odeur corporelle spéciale. Il suffit d'avoir assisté en Europe à un conseil de revision de milice pour savoir que le nègre exhale beaucoup moins d'odeur que le blanc civilisé.

La toilette de la tête est l'objet de soins constants; l'art du perruquier est poussé très loin en Afrique. Les noirs ont même inventé à ce propos un meuble spécial. C'est un petit tabouret dont la partie supérieure est concave, ils y reposent la tête pour ne pas déranger leur savante coiffure pendant le repos et empêcher le contact de la poussière. Dans le bas Congo, les cheveux sont le plus souvent coupés court ou rasés. Pour se raser, ils savent très bien donner le fil à une lame de fer ou à la tranche d'un coquillage.

✱

Leur nourriture consiste en manioc, maïs, fèves et haricots de différentes espèces, arachides, patates douces, ignames, bananes et fruits, tels que la courge, l'ananas, le papaye, les citrons et les oranges. Ils mangent aussi du poisson, de la volaille et la chair des moutons, des chèvres et des pores. Ils vont à la chasse des antilopes et des buffles. Les Ba-Bouendés mangent encore les petits rongeurs, les singes et les serpents. Près de Manyanga, un noir m'offrit un jour, comme une délicatesse, des rats rôtis dans leur peau. Ils sont très friands aussi d'une fourmi ailée sortant de sa larve.

Le Congo et toutes les rivières sont très poissonneuses. Les

noirs harponnent le poisson entre les roches, construisent des barrages et pêchent au moyen de filets et de nasses. Les chutes sont les endroits favoris. Dans beaucoup de ruisseaux, il y a d'excellentes écrevisses.

Les noirs savent fumer le poisson et boucaner la viande des grands animaux qu'ils tuent à la chasse. Ils enfilent la chair sur des baguettes et la font sécher au-dessus de la cendrée d'un feu de bois. Les nègres du bas Congo ne sont plus anthropophages.

Ce sont les femmes qui sont chargées de la cuisine. Le fond du *pot-au-feu* est un bouillon d'huile de palme, dans lequel on ajoute de la farine et des tranches de manioc, des bananes et des arachides. On y découpe du poisson ou de la volaille. On épicie fortement avec du piment indigène (*Lapsicum baccata*) et du sel. Ce plat s'appelle la *moamba*; j'en mange avec plaisir. Ils font fermenter la racine du manioc dans l'eau, la débarrassent ainsi de ses fibres et la réduisent en une pâte avec laquelle ils confectionnent de petits pains. Cet aliment est appelé *chicouange*, il se conserve et a été pendant longtemps le seul pain des explorateurs. Pour le voyage, ils font un autre pain de conserve, fortement épicé et composé d'arachides moulues.

La cuisine se fait sur un feu de bois, entre trois pierres, en plein air ou sous la véranda des cases des femmes. Les femmes ont d'excellents vases poreux pour conserver l'eau, et fabriquent une poterie élégante pour la cuisson des aliments. On couvre les pots avec un morceau de la large feuille du bananier. Pour manger, on emploie des couteaux et des cuillères de bois; on boit dans des tasses de poterie ou de bois sculpté; on mange dans des écuelles de bois posées sur une petite natte; il n'y a pas de tables: on reste accroupi. La faïence, la verrerie, les cuillères, les couteaux de table, les marmites en fer et les tapis de fabrication européenne sont les premiers objets que tâche de se procurer la négresse. Les factoreries du bas Congo en font un débit considérable.

Cap. L. VAN DE VELDE.

(A continuer.)



Boma-rive. — L'hôtel et les installations de la Compagnie des Magasins Généraux. — A gauche, au deuxième plan, l'île de Nkété. A l'horizon, la rive portugaise. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

LES CROCODILES ⁽¹⁾

II

Les crocodiliens sont représentés, au Congo, par deux genres bien distincts : le crocodile et le gavial.

Les crocodiles proprement dits ont le museau oblong, large et déprimé; les dents inégales, en partie creuses, sont enchâssées dans des alvéoles. Chez certains sujets, celles de la mâchoire inférieure passent par des trous ou échancrures dans la mâchoire supérieure.

A première vue, les crocodiles se distinguent des gavials par leur couleur vert jaunâtre; ils portent le long du dos six rangées de plaques lamées de dimension à peu près égale.

La taille de ces sauriens atteindrait, d'après certains naturalistes, jusque dix mètres.

La femelle pond deux fois par an de 20 à 80 œufs qu'elle enterre dans le sable, où elle les abandonne à la chaleur du soleil, qui les fait éclore au bout de 15 à 25 jours. L'époque de la ponte coïncide avec la saison sèche, époque à laquelle les banes de sable des lacs et cours d'eau sont à nu. L'œuf du crocodile comme celui du gavial est de la grosseur d'un œuf de cygne; l'écaïlle en est blanche, mate et rugueuse comme une cassure de calcaire. Frais, l'œuf est bon à manger, quoique possédant une légère saveur de muse qui disparaît si l'on enlève le blanc. Les nègres en sont très friands; ils sont très adroits pour les découvrir.

Les civettes et les mangoustes sont de grandes dévastatrices de nids de crocodiles. M. Demeuse, dans un voyage qu'il fit au Sankourou, en 1888, tua une mangouste-ichneumon occupée à déterrer un nid contenant 84 œufs.

Au sortir de l'œuf, la taille des petits crocodiles atteint vingt centimètres; ceux-ci gagnent de suite la rive, où ils se mettent en quête de nourriture, qui consiste en jeunes poissons, limaces ou vermisseaux. Tant qu'ils sont petits, ils se tiennent dans les endroits peu profonds, le long des ruisseaux, afin de pouvoir s'y cacher pour échapper à la voracité des grands poissons et de leurs aînés.

✱

Le crocodile est sédentaire. Selon sa taille et sa force, il s'attaque à des animaux de différentes grosseurs, voire même aux buffles; il se tient le long des rives giboyeuses,

à proximité des endroits où les animaux ont l'habitude de venir se désaltérer.

Quand il est en chasse, il va flottant à la surface, semblable à un tronc d'arbre mort emporté par le courant; son œil vitreux fouille la rive, et lorsqu'un animal sortant des grandes herbes ou du feuillage s'approche de l'eau pour boire, on le voit s'enfoncer doucement dans la rivière. Nageant entre deux eaux, il s'approche sournoisement; puis sortant brusquement son long museau de l'eau, il happe la tête de sa victime. Si celle-ci a la tête levée, il la jette bas d'un terrible coup de queue. En même temps, il ouvre son énorme gueule pour la recevoir, l'entraîne au fond de l'eau pour la noyer, puis s'en va la cacher dans quelque endroit retiré où il viendra se repaître quand la viande en sera suffisamment corrompue.

Pour donner une idée de la force et de la ténacité de ces sauriens, M. Demeuse cite deux faits auxquels il a assisté :

« Un bœuf de forte taille qui se désalterait au fleuve fut saisi au musle; il eut beau faire tous ses efforts pour résister à son terrible ennemi, celui-ci lui tenait la tête baissée, et par des secousses répétées peu à peu l'attirait dans le fleuve. Il allait infailliblement être entraîné quand j'accourus à son secours. N'ayant pas d'arme sous la main, je parvins à effrayer le saurien par mes cris et les projectiles que je lui lançai, et il lâcha prise. Le malheureux bœuf, que l'on dut abattre, avait les deux mâchoires complètement broyées.

« Le second accident dont je fus témoin se passa à la traversée d'un gué. Un de mes porteurs fut saisi à la jambe par un de ces animaux de taille moyenne; l'homme eut la chance de pouvoir s'accrocher à une grosse branche qu'il entourait d'un de ses bras, puis tirant de sa ceinture son couteau effilé, il larda de coups la tête du monstre, qui ne lâcha prise qu'après avoir essuyé un coup de feu. »

Le crocodile craint l'homme à terre et fuit à son approche, mais dans l'eau il l'attaque et en fait facilement sa proie. Aussi, un grand nombre de ces sauriens habitent-ils à proximité des villages riverains, d'où ils enlèvent assez fréquemment des habitants. Quelques-uns poussent l'audace jusqu'à attaquer les petites pirogues qu'ils culbutent d'un coup de queue; puis ils saisissent une victime parmi les naufragés.

(A continuer.)

(1) Voir le Congo illustré de cette année, page 32.



A travers la plaine inondée. — Passage d'un gué.

ADOLPHE DE ROUBAIX

Né à Tournai, le 7 mai 1826. — Industriel à Anvers.
Fondateur de l'établissement de Matéba (1886). — L'un des trois fondateurs de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie (1887). — Fait un voyage dans le bas Congo (1889). — Vice-Président de la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie* et de la *Compagnie des Produits du Congo*; administrateur de la *Compagnie du chemin de fer du Congo*.



UNE des figures les plus intéressantes des débuts de l'œuvre du Congo; un de ceux qui, les premiers, en Belgique, eurent foi en son avenir commercial; le premier de ceux qui osèrent y aventurer des capitaux et essayèrent de provoquer un courant d'affaires entre le bas Congo et Anvers.

Lorsqu'au commencement de l'année 1885, l'Association internationale du Congo fut érigée en État indépendant, un petit groupe d'industriels et de négociants anversois constitua, sur l'initiative de M. Adolphe De Roubaix, un syndicat dans le but de tenter l'exploitation de quelques îles du bas Congo. L'île de Matéba, située entre Boma et Ponta da Lenha, fut acquise et des cultures furent entreprises en même temps que furent faits des essais d'introduction et d'élevage de gros bétail. Aujourd'hui, une usine pour la fabrication d'huile de palme fonctionne dans l'île et des fermes s'y occupent de la reproduction et de la vente du bétail. L'élevage du cheval y a également été tenté et a réussi.

La Société de Matéba, fondée par M. De Roubaix, s'est fusionnée depuis avec la Compagnie des Produits du Congo. L'entreprise progresse rationnellement et prend de l'extension. Des établissements commerciaux ont été créés qui achètent aux indigènes de la terre ferme et des îles voisines leur huile et leurs amandes de palme. Des envois de ces produits ainsi que de ceux de l'usine de Siccia arrivent régulièrement à Anvers. Le bétail, qui doit se chiffrer actuellement par 4,200 à 4,300 têtes et qui s'accroît sans cesse, est réparti dans six fermes ayant chacune leur territoire de pâture. L'île peut sans difficulté nourrir 3,000 bêtes, à la condition, toutefois, de ne rien brusquer. Le bétail, en effet, fait lui-même ses

pâturages et prépare l'habitat pour un plus grand nombre de bêtes. Enfin la Compagnie, poussant plus avant ses opérations, vient d'entreprendre la création d'établissements agricoles le long de la ligne du chemin de fer, dans les plaines fertiles de la vallée de l'Unionzo.

L'entreprise de l'île de Matéba n'est pas la seule affaire congolaise à laquelle s'est employée l'initiative du clairvoyant et entreprenant industriel. Les installations premières de Matéba n'étaient pas terminées que se constituait, à Bruxelles, la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*. Avec MM. Jules Urban et le capitaine Thys, Ad. De Roubaix fut l'un de ses trois fondateurs et lorsque, deux ans plus tard, il fut question de fonder la Société qui allait se charger d'entreprendre la construction du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool, ce fut encore lui qui se chargea de grouper les capitalistes anversois qui participèrent à la formation du capital nécessaire.

Ainsi, chaque fois qu'une idée pratique pour l'extension des affaires belges en Afrique est mise en avant, Ad. De Roubaix ne manque pas de lui apporter le triple concours de son entreprenante activité, de son expérience et de ses nombreuses relations.

L'exemple qu'il a donné a trouvé en Belgique de nombreux imitateurs. Lorsque l'on jette un coup d'œil en arrière, on est frappé du travail accompli et des progrès réalisés par les compagnies commerciales belges au Congo dans le court espace de cinq ans.

L'œuvre politique du Congo a trouvé ainsi, grâce à l'initiative et à la hardiesse de ce groupe de patriotes entrepreneurs, l'appui le plus sûr et le plus efficace pour traverser les années difficiles et les périodes troublées des débuts.

On peut espérer qu'aujourd'hui, l'heure des tâtonnements est close. Grâce au concours bienveillant des puissances, grâce à l'intervention de l'État belge, le système financier de l'État indépendant est assis, et ceux qui, dès la première heure, n'ont pas hésité à s'associer aux intentions exprimées à tant de reprises par l'auguste fondateur de l'œuvre du Congo, vont voir se réaliser leurs espérances et se développer sans cesse les relations commerciales entre la Belgique et sa future colonie.

LES MOMBUTTUS



L'EXPÉDITION que dirige en ce moment le capitaine Vanderkerckhove explore les territoires de l'État du Congo drainés par l'Uellé et ses affluents.

Il aura, sur sa route vers l'est, rencontré les tribus Mombuttus que nous a fait connaître le Dr Schweinfurth

Les Mombuttus, voisins des puissants Niams-Niams ou A-Sande dont nous avons parlé dans notre n° IV, habitent un immense territoire situé entre le 27° et le 28° degré de longitude est de Greenwich et le 2° et le 4° degré 30' de latitude nord.

Schweinfurth, le premier, voyagea chez les Mombuttus, en 1870.

Junker, qui les appelle Mangbattus, pénétra onze ans plus tard dans le pays de ce peuple remarquable, dont il vante fort la mâle vigueur et les belles qualités.

D'après leur découvreur, ce peuple est un de ceux qui doivent être mis au premier rang parmi les populations africaines. Junker va jusqu'à dire que c'est le peuple d'Afrique qui possède le plus haut degré de civilisation. C'est une noble race, bien autrement cultivée que la généralité de leurs sauvages voisins. Les Mombuttus ont un esprit public, un orgueil national; ils sont doués d'une intelligence et d'un jugement que possèdent peu d'Africains. Leur parole est sûre et leur amitié durable. Les Nubiens qui résidaient chez eux à l'époque de la visite de Schweinfurth n'avaient pas assez d'éloges pour vanter la constance de leur affection, leur supériorité militaire, leur adresse et leur courage.

Leur industrie est relativement très développée; comme potiers, sculpteurs et constructeurs de bateaux, ils n'ont pas de rivaux dans toute cette région. Mais c'est surtout dans l'art de bâtir que se révèlent leur science et leur habileté. Par les dimensions, l'agencement et la richesse de leur décoration, leurs édifices l'emportent sur tous ceux décrits par les voyageurs dans l'Afrique centrale. La grande salle du palais de Munza, dont nous publions le portrait et qui régnait sur eux à l'époque où Schweinfurth y arriva, avait 30 mètres de long sur 15 de large et 12 de haut. Par sa forme, elle rappelait

les nefs de nos gares de chemins de fer; sa voûte reposait sur trois rangées de colonnettes en bois lustré richement décoré et pleins de goût.

Chez les Mombuttus, les souverains jouissent de prérogatives bien autrement étendues que celles des chefs Niam-Niam. Au monopole de l'ivoire, ils joignent le revenu de contributions régulières prélevées sur les produits du sol. Outre leur

garde du corps, ils ont un entourage considérable. Munza ne sortait jamais de sa résidence sans être accompagné de plusieurs centaines de gens de sa suite, armés de lances de cuivre pur, étincelant au soleil, et il était toujours précédé d'une longue file de tambours, de trompettes et de coureurs faisant sonner des cloches de fer.

Onze ans après le départ de Schweinfurth, ce puissant prince, attaqué par les Soudanais, fut tué avec une partie de sa famille et son royaume fut démembré. Divers chefs, issus du sang royal, se disputèrent l'autorité. A la faveur de ces luttes excitées par eux, les Soudanais asservirent une partie de la nation, ayant sous leurs ordres des sous-chefs indigènes chargés de les gouverner. Les débris du grand royaume de Munza n'en réussirent pas moins, après une suite incessante de combats soutenus avec un indomptable courage, à sauvegarder leur indépendance malgré les attaques des Soudanais.

Les Mombuttus ont une grande vénération pour leur race royale, et ils en possèdent la généalogie, qui remontent même à plusieurs siècles. Junker a pu la reconstituer et remonter jusqu'au siècle dernier.

§

Ce peuple, qui semble arrivé à un certain degré de civilisation, et dont les voyageurs vantent l'ordre et l'hospitalité est, par une étrange contradiction, celui de tous les peuples africains chez lequel la pratique de l'anthropophagie est le plus prononcée. Chasseurs habiles, ils chassent l'éléphant, le buffle et l'antilope, prennent au piège la pintade, l'outarde



Femme Mombuttu. (D'après une photographie du Dr Buchta.)

et le francolin; mais leur gibier de prédilection, c'est l'homme. Ils sont autrement plus adonnés que les A-Sande à cette abominable pratique.

En état permanent de guerre avec leurs voisins du Sud, ils ont chez les peuples inférieurs qui habitent le bassin de l'Arumimi de vastes terrains de chasse où ils vont se fournir de chair humaine. Les corps de ceux qui tombent dans la lutte sont immédiatement répartis entre les vainqueurs, découpés en longues tranches, boucanés sur le lieu même et emportés comme provisions de bouche. Quant aux prisonniers, ils sont emmenés ainsi que des troupeaux de bétail et mis en réserve pour les besoins futurs. Chaque famille a sa provision de chair humaine; la graisse d'homme est celle que l'on emploie le plus communément. Les enfants, d'après les rapports faits à Schweinfurth, sont considérés comme friandise et réservés pour la cuisine des chefs.

On sait aujourd'hui, à n'en plus douter, aussi bien par les voyageurs venus du Nord que par les agents de l'Etat du Congo qui ont séjourné dans les stations du haut fleuve, que toutes les tribus habitant l'immense région comprise entre le Congo et l'Uellé pratiquent l'anthropophagie; mais il semble, d'après les récits de Schweinfurth et de Junker, que le cannibalisme des Mombuttus soit sans pareil dans l'Afrique centrale. Le premier de ces explorateurs recueillit facilement chez eux plus de deux cents crânes de victimes.

L'occupation de ces contrées par la civilisation européenne, l'introduction du bétail, l'apaisement des luttes de voisin à voisin, peuvent seuls avoir raison de l'horrible coutume. Ce pays est situé dans une région qui ne peut plus longtemps échapper à l'influence de l'Europe. Au point de vue économique, il promet, du reste, d'avoir un jour la plus grande importance. Sa fertilité, sa population, sa richesse, sa salubrité relative, sa beauté appellent l'attention des voyageurs et des trafiquants.

« Ce pays, dit Schweinfurth, produit sur le voyageur l'effet d'un paradis terrestre. D'innombrables bosquets de bananiers y couvrent les ondulations du sol; des élaïs d'une beauté sans pareille et d'autres monarques des forêts déploient leurs cimes au-dessus d'une végétation favorisée et surmontent d'une voûte ombreuse les demeures rustiques des habitants... »

« Ainsi que les Niams-Niams, les Mombuttus n'ont pas de véritables villages. Réunies par petits groupements, les habitations forment de grandes lignes interrompues qui suivent

les courbes des ruisseaux et des vallées; chapelets qui s'égrènent à mi-côte, séparés du fond par des bosquets de bananiers, et dominés par des champs de patates et de colocas. Chaque famille occupe une section de la grande ligne et l'intervalle d'une section à l'autre est rempli d'élaïs. »

Le docteur Schweinfurth, en 1871, malgré ses efforts pour pousser ses explorations vers le sud, ne parvint pas à aller plus avant que la résidence du roi Munza, située près de la rive gauche de l'Uellé, là où s'élève actuellement le village de Tangazi.

Le capitaine Casati, plus heureux, réussit, dans une course vers le sud-ouest, à dépasser dans cette direction les frontières des Mombuttus, et parvint jusque chez le chef niam-niam Bakangai, qui, craignant qu'on ne le rendit responsable de la mort d'un voyageur européen, ne voulut pas lui permettre de pousser plus à l'occident, dans le pays des féroces Ababua.

Quant au docteur Junker, qui visita Bakangai vers la même époque que Casati, il prit, de là, vers l'est, et dans une pointe hardie poussée de Tangazi vers le sud, il parvint

à franchir la ligne de faite méridionale du bassin de l'Uellé, pénétra par le pays des Mabode dans le bassin de l'Arumimi, arriva à la résidence d'un de leurs chefs, prince d'origine mombuttu, nommé Sanga, non loin de Teli, sur les bords de la rivière Nepoko, qui fut aussi le point le plus méridional atteint pendant cet ensemble de fécondes explorations.

Forcé de remonter vers le nord, au moment même où il se voyait près d'atteindre le Congo, qu'il ignorait si près de lui, le grand et regretté voyageur répéta ces paroles mélancoliques de Schweinfurth qui servent d'épilogue à cette partie de son livre : « Le cœur gros, je dus rebrousser chemin et prendre de nouveau la direction du nord. Ai-je besoin de dire l'amertume de mon désappointement? J'avais conscience que je laissais derrière moi d'importants problèmes géographiques sans solution, et qu'aux questions qui me seraient posées à ce sujet, je me trouverais impuissant à répondre... »

Depuis lors, Emin-Pacha a poussé, de Wadelai, une pointe jusqu'à Tangazi. Mais après lui plus personne n'a visité le pays des Mombuttus. Les expéditions des agents de l'Etat du Congo nous donneront vraisemblablement sous peu de nouveaux détails.



Portrait du roi Munza.
(D'après un dessin du docteur Schweinfurth.)



Coiffure de femme Mombuttu.
(D'après un dessin du docteur Schweinfurth.)



Le pont du ravin Léopold. (D'après une photographie du capitaine A. Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DU RAVIN LÉOPOLD

Nous publions ci-dessus et à la page ci-contre, la photographie de deux ponts : un pont en liane jeté par les indigènes au-dessus d'une rivière rapide de la région du bas Congo et un pont en fer, construit par les ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer dans le ravin Léopold.

Il manque sur le premier quelques porteurs noirs chargés de leur fardeau laborieusement véhiculé pendant dix-huit à vingt jours de Matadi jusqu'au Stanley-Pool. On voit sur le second la locomotive remorquant les wagons sur lesquels, d'ici à quelque temps, les marchandises venant d'Europe seront convoyées en deux jours du bas jusqu'au haut Congo.

Là, le passé; ici, l'avenir.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné la vue d'ensemble de la traversée du ravin Léopold par la voie ferrée pendant l'exécution de la superstructure métallique

de l'ouvrage d'art. La gravure du présent numéro représente ce même ouvrage entièrement achevé.

La photographie est prise au moment où, sur le tablier, qui a 20 mètres de longueur, s'engage un train formé du matériel d'exploitation qui, en attendant l'ouverture d'une section de la ligne au trafic commercial, fait sur la voie entièrement finie et parachevée, les transports de service.

La superstructure métallique du pont est formée de deux poutres à âme pleine en acier supportant un tablier composé d'entretoises sur lesquelles est établie la voie suivant la courbe de 50 mètres de rayon que présente le tracé de la ligne en cet endroit.

Comme on le voit, le pont ne possède ni trottoirs ni garde-corps pour le passage des ouvriers de la voie, contrairement à ce qui se fait généralement dans nos pays. La circulation des agents est assurée par une simple passerelle existant entre les 2 files de rails et formée de tôles striées.



Un pont de lianes. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Lievin Van de Velde.

III. — BOMA (*suite*)

Visite au roi de Boma. — Costumes. — Funérailles. — Le commerce.

J'ai été faire visite au roi de Boma. Il est vêtu d'un costume des plus burlesques, débris de la défroque d'un garde civique, d'un pompier, d'un gommeux et d'un valet.

Au contraire de ce qui se passe chez nous, la toilette et le luxe des habillements sont ici l'apanage du sexe fort. Ne vous êtes-vous jamais demandé où vont les vieux chapeaux, les habits, les uniformes, les livrées, les costumes de théâtre hors d'usage ? Eh bien, tout cela est envoyé, en grande partie, à la côte occidentale d'Afrique. Les noirs du Congo s'en affublent et rien n'est plus risible que de voir un chef noir comme, par exemple, celui de Boma, porter, avec beaucoup de dignité du reste, un vieux casque de pompier et l'habit d'un sénateur blackboulé.

Les négresses ne donnent pas dans ce travers ; pour plaire, elles se bornent à enrouler gracieusement de grandes pièces de cotonnade autour du corps. Cette simplicité ne les rend que plus jolies, mais je reste de l'avis des musiciens, qui disent qu'une blanche vaut deux noires.

A mesure que la civilisation avance, l'industrie des indigènes tend à disparaître. C'est ainsi que sur les rives de l'océan et du fleuve, les naturels se couvrent avec des vêtements et des étoffes importés d'Europe. La manière de se vêtir ne change cependant pas, sauf aux environs des factoreries ou des stations, où les indigènes copient le costume européen. Il n'y a que le pantalon dont ils ne veulent à aucun prix. On rencontre des hommes avec un chapeau haute forme, un

pince-nez et un pagne autour des reins, mais jamais avec une culotte. Ils affectionnent les couleurs vives et les grands des-sins qui varient cependant avec la mode. Le rouge, le blanc et le noir ont beaucoup de faveur; le jaune en a moins, le bleu est peu goûté, le vert pas du tout.

Les hommes libres portent un petit bonnet rond et une peau de chat sauvage sur le devant du pagne. Cette peau de chat les distingue des esclaves, qui n'ont qu'un pagne.

Les enfants courent tout nus jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans. Les mamans couvrent les tout petits de colliers et de ceintures de perles et de coquillages. Les jeunes filles ont la poitrine découverte et un pagne autour des reins. Les mollets et les avant-bras sont surchargés jusqu'aux genoux et aux coudes d'anneaux de fil de cuivre ou de fer poli. Les femmes mariées portent, en plus, une pièce d'étoffe couvrant la poitrine et serrée sur le dos. Aux bras et aux jambes, elles ont de gros anneaux de cuivre jaune, pesant parfois plusieurs kilogrammes.

Pour faire la récolte, les femmes vont aux champs avec une hotte qu'elles portent sur le dos et qui est retenue au front par une large courroie. Cela les oblige à marcher courbées en deux. Les jeunes enfants sont attachés à califourchon sur les hanches au moyen d'une pièce d'étoffe nouée autour de la poitrine.

Les deux sexes portent de grands anneaux aux oreilles.

Le soir et la nuit, les indigènes s'enveloppent d'une pièce d'étoffe qui les couvre des pieds à la tête. Aux enfants, ils mettent un masque en treillis de jonc pour leur permettre de respirer sous la couverture dont on les enveloppe, pour n'être pas mordus par les moustiques.



La colline où est bâti le sanatorium ainsi que l'île des Princes servent de nécropole au roi de Boma.

Il n'y a peut-être pas de peuple au monde qui ait un plus grand respect de la mort que les habitants du bassin du bas Congo. Le décès est annoncé à coups de fusil, et toute la poudre appartenant au mort est ainsi brûlée par les parents et les amis. De là l'énorme consommation de cet article de commerce. On peut dire que ces noirs ne se servent guère du fusil que pour faire du bruit; leurs guerres ne sont jamais très meurtrières.

Le corps est enterré dans un trou creusé dans la case et recouvert d'un peu de sable. Sur ce sable, on allume trois feux, qui sont entretenus pendant toute une lune. Pendant ce temps, les femmes font des lamentations jour et nuit. Le mois écoulé, on retire le corps déjà sec et on le fume en le posant sur un châssis. Quand le cadavre est bien « boucané », on l'entortille de cotonnades et d'étoffes, comme une momie. L'enterrement n'a lieu que longtemps après, parce que toute la famille est obligée de fournir de l'étoffe pour envelopper le mort. De là encore, consommation considérable d'un article de commerce européen. Une grande fosse est alors creusée et le ballot est enterré. Pour un grand chef, ce ballot atteint parfois des dimensions colossales et il faut une centaine d'hommes pour le rouler.



Quand le pays sera ouvert, le commerce régulier organisé, les Européens réaliseront ici des fortunes considérables. L'exploitation d'un seul arbre, le palmier, peut faire prospérer toute l'Afrique et il pousse ici sans culture, de même que le coton, la canne à sucre, l'arachide, etc. Mais tout cela n'est pas mis en œuvre. Le nègre ne travaille pas pour produire et il n'a pas besoin de travailler pour vivre. Tout ce qu'il achète aux traitants est pour lui un luxe : du rhum pour s'enivrer, du coton pour se parer, et de la poudre pour faire du bruit. J'espère bien que les expéditions belges seront le point de départ d'expéditions commerciales et que nous ne verrons plus en Afrique des marchandises belges vendues sous des marques étrangères et enrichissant des trafiquants étrangers.

Les nègres sont, du reste, dans ce pays admirablement préparés pour recevoir les bienfaits de la civilisation et du commerce. Le génie de cette race, c'est le commerce. Tous sont d'adroits et rusés négociants connaissant d'instinct les lois de l'offre et de la demande et sachant admirablement en tirer parti.

Ils sont intelligents et leurs qualités sous ce rapport sont nombreuses; ils ont de la compréhension, une mémoire prodigieuse et du raisonnement. Leurs qualités morales sont la dignité et une très grande charité. Ils sont très braves, mais, par contre, ils ont peu d'énergie et de persévérance.

IV. — DE BOMA A VIVI

Le Congo en amont de Boma. — Underhill. — Palaballa. — L'hospitalité chez les noirs. — Villages nègres. — Les lois indigènes. — Les divinités des noirs. — Les castes. — Arrivée à Vivi.

A bord du *Héron*, le 1^{er} juillet 1885.

Nous embarquons à 9 heures et le *Héron* fend vigoureusement les eaux brunes et rapides du Congo.

Au-dessus de Boma, nouveau changement de décor. Le fleuve se rétrécit entre un amas de montagnes à coteaux rapides couverts de hautes herbes jaunes, parsemés de blocs de quartz argenté. Dans les ravins, des prairies vertes et des palmiers. Nous passons Kaikamasi, Mossuk et Binda, groupe de factoreries. Voilà les premières îles rocheuses, au milieu du courant, puis Noki et Kongula, notre station, dont un sous-officier d'artillerie est le chef. Les factoreries se sont

multipliées sur les deux rives pendant mon absence, il y a beaucoup de constructions nouvelles et la plage a un grand mouvement de caravanes qui apportent les arachides, les noix de palme et le caoutchouc.

La mission baptiste anglaise d'Underhill a changé d'emplacement; elle a grimpé sur la montagne dominant de la rive gauche le « Chaudron d'Enfer », une large expansion du fleuve bordée de roches rouges ferrugineuses, à pic, de 150 à 200 mètres de hauteur; le fleuve y bouillonne et y forme des tourbillons. Des bâtiments de la mission, on doit apercevoir Vivi. Ce n'est plus « Underhill », mais plutôt « Up the hill ».

Plus loin, voilà Matadi, un endroit d'avenir; puis, au delà, le massif de Palaballa.

A Palaballa, le roi Nosso a fait construire à l'usage des blancs une maison meublée à l'europpéenne. J'y ai logé plusieurs fois. Le bon prince m'y conduisait lui-même, me faisait apporter de la nourriture et du vin de palme, et s'assurait avec une prévoyance touchante que ni ma suite ni moi ne manquions de rien. Partout, du reste, les chefs noirs se font un honneur de recevoir l'homme blanc.

La charité et l'hospitalité sont des vertus dominantes chez les indigènes de ce pays. Dans chaque village, on donne à l'étranger une case, l'eau et le feu gratis et, sans invitation, les noirs prennent part aux repas de leur hôte. Quand un homme blanc campe dans les environs d'un village, le chef lui envoie l'invitation de venir loger dans son village. Il lui donne alors un présent composé ordinairement d'un jeune bouc, de deux ou trois poules, d'un régime de bananes, de vin de palme et d'une calabasse.

La politesse, le respect de soi-même et le savoir-vivre se remarquent à un haut degré chez les noirs. Je n'ai jamais observé chez les nègres du bas Congo un manque de convenances; ils ont des mœurs et ne se permettent jamais une incongruité. Ils sont gentlemen par nature.

Entre égaux, on se salue en inclinant la tête, en se frappant la paume des mains l'une contre l'autre, puis en se serrant les phalanges. Ce dernier mouvement est suivi souvent du claquement du pouce contre le médus. On prononce en même temps le mot « m'boté », qui exprime la satisfaction. Entre grands amis, on se serre les deux mains en les croisant, puis on fait le battement. La femme salue ainsi son seigneur et maître, mais en s'agenouillant. Quand deux chefs se rencontrent, leur suite s'accroupit et exécute le battement des mains.

Dans le bas Congo, je n'ai jamais vu faire l'échange du sang, ni proférer des serments. A la côte, j'ai vu parfois des noirs tracer une croix sur le sol quand ils voulaient affirmer avec force. C'est évidemment un vestige de l'influence que les missionnaires avaient acquise dans le pays au xvi^e siècle. L'usage des témoins muets paraît cependant y exister, d'après ce que m'ont raconté des négociants blancs établis à Boma, mais je n'ai jamais eu l'occasion de m'en assurer.



Déjà on voit le paysage, par-ci par-là, sur la rive gauche surtout, s'assombrir, s'attrister; on dirait, à certains moments, que cette région est entièrement infertile. L'étroite vallée du Congo semble être un pays aride, où la roche perce le sol. La population y est misérable et clairsemée.

Tous les voyageurs qui se sont rendus dans le haut Congo n'ont parcouru que la route qui longe les éataractes; il n'est donc pas étonnant de leur entendre dire, de très bonne foi du reste, que le bas Congo est un horrible pays, n'offrant absolument aucune ressource.

La scène change quand on pénètre latéralement dans le pays. A un jour de marche du Congo, on arrive sur un haut plateau abondamment arrosé, où la Luculla, le Chiloango, le Luemme, la Ludima et les affluents de gauche du Kwilu prennent leurs sources. Le sol est couvert de grandes plantations entremêlées de forêts vierges. La population y est très dense, riche et prospère.

Les villages, entourés de plantations de palmiers et de bananiers, ont un aspect riant et gai. Quand le village se trouve sur une pente, les cases sont bâties à la suite les unes des autres de chaque côté d'une large rue qui permet l'écoulement des eaux. J'ai toujours admiré l'intelligence des noirs pour choisir l'emplacement de leurs villages. Le mot « banza » veut dire résidence du chef, et « tombo » ou « sangalla », villages fiefs. Chaque village porte un nom distinct, mais la plupart des voyageurs inscrivent sur leurs cartes le nom du chef au lieu du nom du village. Le chef a parfois ses cases entourées d'une haute palissade.

Les cases sont faites avec soin. A l'extérieur, les murs sont décorés de dessins géométriques variés; la porte est ordinairement peinte et sculptée, ainsi que les colonnes qui soutiennent la véranda. Sur les côtés extérieurs, pendent ordinairement un tambour de danse long de deux à trois mètres, la ceinture de lianes qui sert à grimper aux palmiers, et la hotte avec laquelle la femme va chercher du bois et faire la récolte aux champs.

Dans l'intérieur, on remarque les paniers de provisions, la vaisselle, la poterie, les calabasses, les mousingas ou vases à rafraîchir l'eau, les machettes pour couper le bois, la hachette et la houe. Dans la pièce du fond, se trouve un lit étroit couvert d'une natte et d'un oreiller rempli de coton sauvage. Le plus souvent aussi, on y voit un coffre où l'on enferme les tissus et la vaisselle d'Europe.

Chaque épouse ayant une case spéciale, les familles forment autant de groupes distincts. Dans ces groupes, on remarque des constructions accessoires: une étable pour y enfermer les pores, les chèvres et les moutons; une petite hutte élevée sur pilotis à deux mètres au-dessus du sol sert de logement aux poules et aux pigeons qui, dans cette demeure aérienne, sont à l'abri des attaques des serpents. Une pierre plate creuse et une pierre ronde servent à écraser les arachides et le maïs. Un énorme mortier, avec un pilon gros comme le bras, est destiné à débarrasser les noix de palme de leur pulpe huileuse. Un mortier de pierre sert à écraser le bois rouge dont on fait la poudre de tacoula, avec laquelle on se couvre la figure et le corps.

C'est l'homme qui forge, construit les maisons, défriche la forêt et tresse la vannerie. La femme, en dehors de son ménage, cultive, fait la récolte et fabrique la poterie.

Cap. L. VAN DE VELDE.

(A continuer.)



LES VOYAGEURS POUR LE TANGANIKA CHANGENT DE VOITURE!

LA « ruée » de toutes les nations vers le continent noir, l'application hâtive et quelquefois peu judicieuse à ces peuplades nouvelles de tous les moyens dont dispose notre civilisation raffinée, a excité, comme cela devait arriver, la verve des caricaturistes du vieux monde. Il y avait là une mine féconde de « copie » bouffonne, et les humoristes anglais et allemands, qui crayonnent si bien la satire, n'ont pas manqué d'y puiser des scènes d'un haut comique. Le *Punch*, les *Scraps*, les *Fliegende Blätter*, le *Kladderadatch*, se distinguent particulièrement pour la façon piquante dont ils traitent le genre où Oberländer s'est taillé un si grand renom.

La fondation de la Compagnie du chemin de fer du Congo était à peine annoncée que les dessinateurs d'outre-Manche saisissaient cette occasion pour provoquer le rire de leurs contemporains. La scène, de joyeuse fantaisie, que nous reproduisons aujourd'hui, est tirée des *Scraps*, de Londres, et date d'il y a exactement trois ans (1).

L'artiste y a réussi à donner aux physionomies largement échanerées et abondamment lippues de ses personnages une expression des plus drôlatiques. Il a omis de les munir d'« inexpressibles », ce qui est conforme à ce que nous conte dans ce numéro même feu L. Van de Velde au sujet de l'horreur des Congolais pour cette partie du vêtement jugée si nécessaire en Europe et si pénible à nommer en Angleterre.

La locomotive — le progrès, l'avenir — entre en gare avec majesté, tandis qu'un crocodile — le passé, la barbarie — se dresse en vain pour arrêter le « coursier de feu » sur lequel se trouve un gommeux des bords de l'Inkissi, vêtu, uniquement mais avec chic, d'un pince-nez, d'un paletot dernier « cri »

de la mode et coiffé d'un chapeau fin de siècle. A côté de ce gentleman noir et solennel est assis un gavroche de Matadi port de mer, contemplant d'un air goguenard le crocodile qui va écraser la locomotive.

A gauche, à l'avant-plan, armé d'un gros cigare en tabac de Léopoldville, un « masher » de l'Aruwimi, ancien amateur de beefsteaks humains, a pris son ticket direct pour l'Europe. Il est dépourvu de chemise, de culotte, de jaquette et de bottines, *impedimenta* dont les nègres civilisés n'ont cure, mais en revanche il porte des manchettes dernière nouveauté, un col à bouts cassés, des gants pattes de canard, un gilet avec montre et chaîne et un monocle. Il tient à la main un « gladstonian bag » et flirte avec une lionne du Katanga accompagnée de son lion apprivoisé.

La station où entre le train est une gare importante, une gare à embranchement du futur transafricain. On y change de voiture pour la direction du Tanganika. Au dehors se tiennent des cabs attelés de chameaux efflanqués, ainsi que des trams-cars conduits par des éléphants très calmes et des cochers très agités. Dans ces trams, ô progrès! on ne paye qu'un tarif uniforme à l'intérieur et à l'extérieur : *two pence in or out*.

Un policeman, sérieux et bedonnant, brandissant son truncheon, représente l'autorité ainsi que la loi, et les promène avec conviction le long du débarcadère. Voilà l'avenir dans sa plaisante exagération.

Sous son intention satirique, cette caricature met en œuvre, en effet, une grande vérité : l'incessant et laborieux travail de la civilisation européenne en Afrique pour la création des voies de pénétration et de communication.

(1) Numéro du 25 mai 1889, vol. IX, 301.



LE CAPITAINE ROGET

Léon Roget, né à Bruxelles le 21 juin 1858. — Capitaine au corps d'état-major.

Entre au service de l'État du Congo le 15 avril 1886. — Nommé commandant de la force publique (17 août 1886). — Deuxième départ pour le Congo, le 11 avril 1889, en qualité de commissaire de district de 1^{re} classe. — Chargé de l'administration du district de l'Aruwimi-Uelle. — Fonde et commande le camp de Bazoko (juillet 1889 septembre 1890). — Explore le Ruki, l'Uelle, le Mbili et la région située au nord. — Rentre en Belgique (décembre 1890).



Trois faits marquent d'une façon particulièrement frappante dans la carrière africaine si bien remplie du capitaine Roget : l'organisation de la force publique de l'État indépendant du Congo, dont il fut le premier commandant ; la fondation de la station de Bazoko, dont il fit un camp retranché modèle ; l'exploration de la rivière Itimbiri et de l'Uelle, où il gagna à l'influence de l'État le puissant chef niam-niam Djabbir.

Ce n'était pas une mission facile que celle d'organiser, avec les éléments disparates dont on disposait alors, une force de police disciplinée, de substituer graduellement aux mercenaires étrangers du début, des soldats recrutés sur le territoire même de l'État et de leur donner une éducation militaire complète.

C'est la tâche à laquelle s'appliqua d'abord, à Boma, le commandant Roget. Pendant deux ans, avec une patience, une fermeté et un tact au-dessus de tout éloge, il poursuivit la tâche ingrate d'inculquer la discipline et d'enseigner le maniement des armes aux sauvages Bangala. Les résultats qu'il obtint furent rapides et surprenants et, lorsqu'il laissa le commandement de sa milice noire à son successeur le commandant Avaert, l'État possédait un premier noyau d'in-

digènes exercés, capables de lui rendre des services multiples, aussi bien pour le maintien de l'ordre dans les stations que pour l'escorte des caravanes de ravitaillements et des expéditions de découvertes.

C'est à la tête de six cents soldats ainsi disciplinés que, lors de son second voyage, le capitaine Roget, nommé commandant de district, créa, fortifia et développa le camp de Bazoko, au confluent de l'Aruwimi.

C'était peu de temps après la réoccupation des Stanley-Falls par le capitaine Van Gèle et le retour de Tippu-Tip, nommé *valli* au service de l'État. Il s'agissait d'édifier, à proximité du centre d'opérations des Arabes sur le haut Congo et sans donner ombre à ceux-ci, un poste fortifié, capable de faire respecter les décisions de l'État et, au besoin, de s'opposer à un mouvement armé vers l'ouest. Ici encore, le capitaine se montra à la hauteur de sa mission. Tour à tour soldat et diplomate, il sut montrer dans ses rapports avec Tippu-Tip et les autres chefs arabes tant d'intelligence et, à l'occasion, tant de fermeté, que tout conflit put être évité.

En même temps, le camp de Bazoko, remarquablement fortifié, s'entourait de plantations capables d'alimenter son nombreux personnel noir et devenait la base de toute une série de fructueuses expéditions vers le nord.

C'est une de ces expéditions qui, par le Ruki, conduisit le capitaine chez Djabbir, établi sur la rive droite de l'Uelle. Ceux qui, comme Roget, gagnent au service de l'État l'influence de puissants chefs indigènes comme Djabbir, font œuvre vraiment utile, féconde et durable. Ainsi ont fait Coquillat avec Matabuykè, chef des Bangala ; Van Gèle, avec Bangasso, chef des Sakara ; P. Le Marinel avec Msiri, chef du Katanga.

Grâce à Roget, Djabbir est aujourd'hui un fidèle vassal de l'État, dont il accepte les avis, dont il écoute les conseils. Une palabre habile a fait plus pour atteindre ce résultat que l'expédition guerrière la plus imposante. Déjà les sujets de Djabbir se sont rendus au camp de Bazoko pour y participer aux travaux des blancs. Que ceux qui, sur les bords de l'Uelle, poursuivent l'œuvre commencée si heureusement par le capitaine Roget, suivent son exemple de conquête pacifique et prudente et bientôt, à côté des soldats et des ouvriers Bangala de Léopoldville et de Boma, on trouvera des travailleurs Niam-Niam des bords de l'Uelle.





Le chantier de la Société du Haut-Congo à Kinshassa : l'atelier des charpentiers. (D'après une photographie de M. H. Cambier.)

DE L'INITIATION DES NÈGRES AUX TRAVAUX DES EUROPÉENS

II. — LES TRAVAILLEURS NOIRS DES STATIONS.

Nous avons insisté, dans notre n° 3, sur le fait que l'indigène du Congo est perfectible et apte aux travaux les plus divers. Nous avons montré avec quelle surprenante promptitude il avait compris, dans la région des chutes, la nécessité pour lui de travailler afin de se procurer les produits de l'industrie européenne dont il commence à sentir le besoin, et l'offre incessante de bras qui s'en est suivie pour l'organisation du service des transports dans cette région.

Dans le service intérieur des stations, dans les mille et une nécessités provoquées par l'organisation du commerce, de l'industrie et de l'administration dans un pays vierge, le nègre congolais a révélé également ses facultés d'assimilation et d'aptitude au travail.

A l'origine, lors de leur premier établissement dans la contrée, les Européens devaient amener avec eux leurs ouvriers comme leurs soldats. C'étaient des Krooboy, des Kabindas et surtout des Zanzibarites, travailleurs excellents. Ce système, fort dispendieux, au reste, entraînait de multiples inconvénients.

Petit à petit, les nègres, voyant leurs congénères du cap Palmas, de Kabinda et de Zanzibar bien traités et recevant des salaires en échange des services rendus, s'enhardirent et finirent par s'enrôler à leur tour comme travailleurs. Dans le bas Congo, tout le service domestique, toute la grosse besogne

intérieure des stations et des factoreries est faite actuellement par des indigènes qui s'engagent pour un temps donné, de un à deux ans et même moins. Ils sont serviteurs fidèles et soigneux, valets de ferme, jardiniers, terrassiers, garçons de peine, et on est généralement satisfait de leurs services.

Mais c'est surtout dans le haut Congo que des résultats remarquables ont été obtenus dans le domaine qui nous occupe. Le capitaine Coquilhat, le premier, obtint des cannibales bangala l'essai d'un travail régulier et consenti volontairement par contrat. Cet essai fut concluant, et, dès ce jour, les principaux obstacles furent vaincus : les Bangala avaient démontré qu'ils étaient d'excellents ouvriers.

Aujourd'hui, c'est par centaines qu'ils s'engagent, ordinairement pour un an, et il n'est pas une station, pas une factorerie du haut Congo qui n'en compte quelques-uns parmi son personnel ouvrier. Les Bangala ainsi que les Wangata de l'Équateur, sont principalement les peuples chez lesquels on engage les travailleurs. On en recrute aussi, mais en moins grand nombre, chez les Bazoko et aux Stanley-Falls.

Les Bangala deviennent très promptement d'habiles artisans ; ils sont intelligents et vigoureux. On les occupe comme timonniers, canotiers, hommes d'équipe et chauffeurs pour les steamers. Ce sont d'excellents matelots ; l'eau est pour eux comme un second élément. Sur les quarante à